L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 197 — QUEBEC, MARDI 17 JANVIER 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — SEIZE PAGES

L'EVENEMENT

est le premier journal à publier 75% des nouvelles mondiales et 90% des nouvelles locales.

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

La beauté n'a pas de genre.

Plus on s'explique plus on s'embrouille.

Il y a des avocats qui ont trop besoin de conseil.

La sûreté ne s'occupe pas des gens qui sont rasoirs.

Le Japon améliore les méthodes anciennes qu'il copie.

Des amis maladroits font tort à un homme de valeur.

Le gourmet ne mêle jamais deux oeufs dans une omelette.

L'architecte de sa propre fortune soigne surtout la façade.

Celui sur qui on jette son dévolu ignore celui qui n'en a pas voulu.

Aux chanteurs connus et inconnus on souhaite de bonnes notes.

A la façon qu'une femme regarde en elle-même, on sait bien ce qu'elle voit.

Dans certain commerce on se trompe de consentement mutuel et tacite.

Marier un millionnaire n'ajoute qu'un risque de plus à l'aventure matrimoniale.

Tout a été dit, écrit, ou chanté, sur le coeur féminin, mais un galant homme ne met pas sa confiance en la science humaine.

Diogène

Augures

A partir de l'année prochaine, tous les jeunes Allemands seront sous le coup d'une loi de milice équivalente au service militaire obligatoire. Les détails de cette mesure seront bientôt soumis au Reichstag, sans plus de souci des restrictions imposées au militarisme par le traité de Versailles. C'est un signe des temps.

Barrières

Ceux qui sont opposés à toutes entraves au commerce — à noter que jamais le monde moderne n'a connu ce système de liberté commerciale absolue — feraient mieux de convertir d'abord à leur doctrine les pays les plus formidablement protégés par leur tarif douanier, leur espionnage économique et leurs ressources pécuniaires. Pour le Canada, le libre-échange serait un acte de suicide industriel et commercial, du moins tant et aussi longtemps que les Etats-Unis ostraciseront le commerce canadien.

Propagande

Non seulement certains journaux mettent-ils leurs colonnes à la disposition des agents commerciaux des soviets, mais ils consacrent leurs articles de rédaction à cette cause pour le moins douteuse. Comme tout travail mérite son salaire, il est à présumer qu'on trouvera des roubles pour payer le "trouble" de ces suppôts de la Russie. En attendant, le journal de Toronto qui dénonce "la haine de M. Bennett pour le communisme" ne cause pas un grave préjudice au Premier Ministre. Et il pourrait, à ce propos, trouver de nombreux libéraux qui pensent comme le chef conservateur.

Commerce

Parmi la liste des fournisseurs de matériels de guerre du shah de Perse, on trouve les noms de firmes anglaises. Comme c'est avec l'Angleterre que ce potentat cultive actuellement une querelle, on pourrait s'étonner de la latitude que Londres laisse à ses manufacturiers et à ses marchands. Une revue commerciale ("the Business Week") prétend que le matériel de fabrication anglaise qui s'en va en Perse n'est pas ce qu'il y a de plus moderne. Voilà qui expliquerait le paradoxe, mais au détriment d'une renommée. C'est en Italie que le shah fait construire ses moniteurs et un sous-marin. Il est permis de présumer que ces joujoux seront pourvus d'excellents moteurs

TEMPERATURE

Toronto, 17. — La pression est élevée dans le Manitoba et dans les états du sud. Une dépression modérée se dirige vers l'est, amenant de la neige dans l'Ontario. Ailleurs la température a été belle, douce dans l'est et froide dans l'ouest.

	Min.	Max.
Dawson	—20	— 6
Aklavik	—24	—10
Victoria	30	34
Vancouver	28	38
Saskatoon	—33	—13
Winnipeg	—20	—12
London	30	42
Toronto	36	44
Kingston	34	42
Ottawa	22	44
Montréal	30	40
Québec	30	34
St-Jean	30	44
Halifax	30	46
Charlottetown	28	36

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouias et Haut St-Laurent : — Vents du sud-ouest, nuageux, légère pluie.

Bas St-Laurent : — Vents du sud, nuageux, avec pluie.

Golfe et Côte Nord : — Vents variables, nuageux, pluie ou neige.

Maritimes : — Vents modérés, nuageux, averses le soir.

CHAMBRES A LOUER

Manoir Montmorency, 410, St-Jean, Qué. toutes avec douches ou bain. Respectivement $20 et $25 par mois; endroit idéal pour dames et messieurs.

M. BEATTY RECLAME LA FUSION DES CHEMINS DE FER

"LE PAYS NE VEUT PAS DE MONOPOLE"

Commentant le discours de M. Beatty à Toronto, le "Globe" déclare que le peuple canadien ne veut pas d'un monopole et que tout gouvernement qui sanctionnerait la fusion des C. N. R. avec le C. P. R. serait renversé sans aucune hésitation.

VIVE CRITIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 17. — "Le peuple canadien ne voudrait pas d'un monopole, et tout gouvernement qui sanctionnerait cela serait renversé sans aucune hésitation", écrit le "Globe", dans son édition d'aujourd'hui, en commentant le discours prononcé hier au Canadian Club par M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, qui a discuté l'urgence d'une fusion des chemins de fer canadiens.

"Il est évident", poursuit le journal, "que M. Beatty n'a pas abandonné l'espoir de voir un tour de la roue de fortune produire une telle fusion. Plusieurs hommes influents dans et hors du parlement le supportent avec une énergie qui laisse l'impression que c'est "le moment ou jamais", mais le peuple ne voudrait pas d'un monopole. La concurrence finirait par être rétablie, ou le peuple réclamerait avec force des taux tellement bas, qu'un monopole ne pourrait pas résister. Il est malheureux que tant d'argent ait été dépensé pour le maintien du Canadien National, mais cet argent est disparu et une fusion ne le ramènerait pas".

Le Mail and Empire dit que M. Beatty a voulu frapper droit au but en choisissant Toronto pour prononcer ce discours. Il ajoute : — "Le Pacifique Canadien n'est pas prêt à abandonner son avenir à un tribunal dans lequel il n'aura qu'une représentation minoritaire. Cette déclaration et d'autres du même genre dans le discours de M. Beatty ont été accueillies par des applaudissements, ce qui indique que le sentiment de l'étatisation en ce qui concerne les chemins de fer n'est pas aussi fort qu'il l'était autrefois dans Toronto. Nous admettons avec le président du C. P. R. que le pays doit trouver une base solide sur laquelle seuls les services nécessaires au pays devront être maintenus. Ceci, a déclaré l'orateur, ne peut s'obtenir qu'en fusionnant les deux réseaux sous une seule administration. Pour M. Beatty, c'est le seul moyen de soulager les contribuables qui perdent actuellement $162. par minute, et ce chaque heure du jour, et chaque jour de l'année".

DES ARMES VENDUES PAR LES AMERICAINS

Le Japon n'ignore pas que les Etats Unis vendent des armes aux Chinois mais il les laisse faire.

LA SITUATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 17. — Une déclaration du ministère des Affaires Etrangères a annoncé, hier, que les Chinois obtiennent des approvisionnements militaires des Américains, mais un porte-parole du gouvernement a contredit la rumeur d'après laquelle le Japon projetterait de protester auprès de Washington.

On a déclaré au ministère des Affaires Etrangères que le bruit d'une protestation imminente, relaté dans la presse japonaise, était ridicule, vu que les Américains et les autres étrangers sont parfaitement dans leurs droits en vendant des armes à la Chine, ou en entraînant ses soldats.

AVIONS ECLAIREURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Peiping, Chine, 17. — Des rapports arrivés ici hier ont annoncé que des avions éclaireurs japonais avaient survolé les lignes de défense japonaises à 70 milles au sud de la ville de Jéhol ,dans la province du même nom.

Le froid est intense sur les fronts de bataille sino-japonais et les dépêches indiquent que tout a été tranquille en fin de semaine.

Les Chinois prétendent que les

(Suite à la page 4)

LE PAPE PROTESTERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 17. — Le Pape prépare actuellement une énergique protestation au roi Boris, de Bulgarie, à la suite du baptême de la princesse Marie-Louise suivant les rites de l'église grecque orthodoxe. On dit toutefois que le nonce papal, contrairement à la rumeur, ne sera pas rappelé.

Le roi Boris, avant son mariage à la princesse catholique Joanna, d'Italie, avait promis par écrit et verbalement que les enfants qui naîtraient de son mariage seraient élevés dans la foi catholique.

DIPHTERINE

Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

EN VIGUEUR AUJOURD'HUI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 17. — L'accord intervenu au cours de la conférence impériale entre le Royaume-Uni et le Canada, pour modifier les restrictions sur l'importation du bétail canadien, entrera en vigueur aujourd'hui. L'Angleterre pourra désormais importer du Canada n'importe quelle classe de bétail, soit pour l'élevage, ou autre fin.

PAS DE PACTE DES JAPONAIS AVEC MOSCOU

Les Soviets publient l'échange de communications entre les deux pays.

UNE AGRESSION

Tokio dit que le moment n'est pas encore propice pour un pareil traité.

REFUS CATEGORIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 17. — Le ministre des Affaires Etrangères a publié, hier, l'échange de communications intervenu entre Moscou et Tokio, au cours duquel le Japon refusa de signer un pacte de non-agression avec la Russie soviétique.

Dans sa réponse, le Japon dit que le moment n'est pas encore propice pour signer un pacte de non-agression. Le Japon suggère à la place la formation d'une commission représentant la Russie soviétique, la Mandchourie et le Japon "pour régler à l'amiable, par des moyens locaux, les difficultés" pouvant surgir en rapport avec le contact des troupes des trois nations, et pour prévenir les incidents de frontière.

Ceci est interprété comme un refus catégorique de signer le pacte, mais le gouvernement soviétique, tout en déplorant l'attitude du Japon, se dit prêt à discuter la contre-proposition japonaise.

LE PROCES DE F. APPLETON

Freddie Appleton, un jeune boxeur, a commencé à subir son procès pour meurtre à Sherbrooke.

PREMIERS TEMOINS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 17. — Les confessions qu'il est sensé avoir faites aux détectives provinciaux et aux policiers de Sherbrooke ont été produites en cour, hier, au procès de Freddie Appleton, jeune boxeur accusé du meurtre d'Albéric Couture, 41 ans, un infirme qui était propriétaire d'un poste d'essence à Milby, Qué. D'après la confession faite à la police provinciale, la mort de Couture fut le résultat d'une querelle survenue le 4 avril. Appleton prétendait que Couture lui devait de l'argent et la discussion s'engagea. Couture, aux dires de l'accusé, voulut frapper ce dernier avec une chaise, puis avec une clé anglaise. Appleton parvint à s'emparer de l'instrument et il frappa Couture à la tête.

La cause se poursuit.

LE TROISIEME PROCES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 17. — Frederick Appleton, immigrant anglais de 28 ans, ancien boxeur bien connu à Sherbrooke, a comparu hier devant ses pairs, — douze jurés choisis parmi les contribuables de langue anglaise du district de St-François, — pour subir son procès pour le meurtre d'Albéric Couture, âgé de 41 ans, garagiste de Milby, tué dans la nuit du 4 au 5 avril 1932, dans sa demeure à Milby. Ce sera le dernier des trois procès de meurtre du terme des assises criminelles de Sherbrooke.

Le choix des jurés a occupé la première séance, hier matin, et n'a pas prêté à beaucoup de difficultés. La couronne a commencé sa preuve hier après-midi. M. Wilfrid Lazure, C.R., conduit la cause. L'avocat de l'accusé est M. Ashton Tobin.

La couronne et la défense, après une première récusation, se sont entendues pour accepter Kenneth Little, de West-Hatley, le juré qui est tombé malade durant le procès de Béatrice Bernard et qui dut être transporté à l'hôpital St-Vincent de Paul, où le procès Bernard s'est terminé. M. Little a déclaré qu'il avait souffert de la grippe durant le procès de Béatrice Bernard, mais qu'il jouissait maintenant d'une bonne santé, puisqu'il a pu travailler sur sa ferme, ces derniers dix jours.

JEAN MERMOZ A BATTU TOUS LES RECORDS

L'intrépide aviateur français déjeune en Afrique et dine au Brésil.

AVEC SIX PASSAGERS

14 heures et 2 minutes lui ont suffi pour accomplir la randonnée.

1,962 MILLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Natal, Brésil, 17.—L'aviateur français Jean Merboz a atterri son avion "Arc-en-Ciel" ici, hier, après avoir survolé en un temps record de 14 heures et 2 minutes l'Atlantique-sud entre la côte africaine et le littoral brésilien. Mermoz et les six hommes qui l'accompagnaient à bord de son tri-moteur sont les premiers aviateurs à avoir déjeuné en Afrique et dîné au Brésil.

La vitesse moyenne de l'énorme oiseau, sur ce parcours de 1,962 milles, a été de 140 milles à l'heure. Mermoz, dispos et souriant, comparera cette randonnée à celle qu'il accomplit en 1930, et qui lui prit 21 heures, en disant que son exploit d'hier indiquait les progrès faits depuis deux ans dans l'aviation, et la praticabilité d'un service aérien trans-océanique que la compagnie Aéropostale projette d'organiser.

Le pilote a déclaré que son avion avait marché avec la régularité d'un express. En décollant de St-Louis, Sénégal, hier matin, Mermoz calculait qu'il ferait le voyage en 14 heures. Il n'a mis que deux minutes de plus pour négocier cette distance.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Dans presque toutes les paroisses et les villages soumis au code municipal on est allé aux urnes hier.

DES RESULTATS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — M. Alphonse Chabot, depuis 20 ans gérant-général de la maison Dupuis Freres, a été choisi hier comme maire de Ville St-Pierre, par acclamation, en remplacement du maire J.-A. Lachance, disqualifié par la Cour Supérieure.

STE-ANNE DE BELLEVUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — L'ex-maire L.-J. Boileau, qui démissionnait en juillet dernier, a battu hier le maire A.-R. Demers, dans Ste-Anne de Bellevue, par une majorité de 3 voix.

ILE PERROT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Le maire Albert Lalonde, de l'Ile Perrot, a été réélu par une majorité de 38 voix sur M. Ludger Stocker hier.

GRANBY

(Serv. de la Presse Canadienne)

Granby, 17. — M. J.-H. Leclerc, président du Board of Trade de

(Suite à la page 4)

SEPARATION A MONACO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Nice, France, 17. — On apprend de source fiable que le conseil suprême de Monaco, au cours d'une réunion secrète, a décidé de rendre définitive la séparation entre la princesse héritière Charlotte et le prince Pierre, à condition que la princesse abandonne ses droits et privilèges au trône de Monaco. Cette action devra être ratifiée par le gouvernement français. La séparation entre le prince et la princesse fut décrétée en 1930. Subséquemment, M. Raymond Poincaré tenta d'effectuer une réconciliation, mais sans succès.

OU EST LADY BAILEY

(Serv. de la Presse Canadienne)

Oran, Algérie, 17. — Aucune nouvelle n'était parvenue ici, hier soir, concernant les progrès de Lady Mary Bailey, plus de 24 heures après son départ d'ici, pour entreprendre la seconde étape de son envolée vers Cape Town.

Lady Bailey décolla d'ici vers dix heures, avant-hier soir, alors qu'elle souffrait d'un commencement de grippe et qu'elle faisait de la fièvre En dépit de l'avis d'un médecin, elle ne voulut pas abandonner son projet.

M. Bennett réunit 7 Premiers Ministres

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 17. — La conférence inter-provinciale, dont les séances se tiendront dans la salle du comité des chemins de fer, à l'hôtel du gouvernement, s'ouvrira ce matin à dix heures et demie. On s'attend à ce qu'elle dure jusqu'à vendredi ou samedi.

Le premier ministre R.-B. Bennett occupera le fauteuil présidentiel. Des ministres de chaque province y participeront. Il y aura sept premiers ministres. Le premier ministre G. S. Harrington, de la Nouvelle-Ecosse, est retenu à Halifax par la maladie, tandis que la mort de Mme Tolmie, épouse du premier ministre S. F. Tolmie, de la Colombie-Anglaise, empêchera celui-ci de faire le voyage.

La conférence ne chômera pas, et deux fonctions sociales seulement sont au programme. Ce soir le gouverneur-général donnera un diner à Rideau Hall en l'honneur des délégués. Le premier ministre Bennett a aussi organisé un déjeuner. La conférence tiendra trois séances par jour, et celles-ci auront lieu à huis clos. Chaque jour des renseignements seront fournis à la presse.

DE NOUVELLES ELECTIONS EN ALLEMAGNE ?

Le cabinet a même discuté hier la date du prochain appel au peuple.

LE 3IEME EN 7 MOIS

Von Schleicher veut rétablir le système de l'entrainement obligatoire.

DES PROTESTATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 17. — Les cercles politiques croient avec une telle fermeté que le pays se dirige vers sa troisième election générale en moins de sept mois, que le cabinet a même discuté, hier, la possibilité d'un appel au peuple le 19 ou le 26 février.

Des rapports de Weimar indiquent qu'Adolf Hitler, chef des nationaux-socialistes, encouragé par les succès de son parti dans l'élection à la Diète de Lippe, avant-hier, est plus décidé que jamais à maintenir sa politique de "tout ou rien".

On s'attend à ce qu'une décision soit prise au cours de la semaine, après que le chanceller Von Schleicher aura conféré avec Hitler.

TOUJOURS MILITARISTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 17. — Un porte-parole du gouvernement a révélé, hier, que l'Allemagne s'attend de reprendre au printemps, le système de l'entrainement militaire universel.

"Le discours qu'a prononcé en fin de semaine le chanceller Von Schleicher", a déclaré ce porte-parole, "est un avertissement au monde entier et à l'Allemagne que le gouvernement a l'intention de remplacer la Reichswehr (l'armée permanente allemande) par une milice dans laquelle tous les citoyens devront servir".

Cette révélation a provoqué des protestations de la part des branches allemande et française de la Ligue féminine internationale pour la paix et la liberté, à Munich.

En vertu du traité de Versailles, l'armée allemande ne doit comprendre que sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie, soit un maximum de cent mille hommes, en comptant les officiers. De plus le rôle de la Reichswehr est limité exclusivement au maintien de l'ordre dans le pays, en vertu de ce traité.

GREVE DES TAXIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Prague, Tchécoslovaquie, 17. — Plus de cinq mille taxis et camions sont arrivés ici, venant de toutes les parties du pays, pour participer à une manifestation contre une nouvelle loi qui taxe les véhicules automobiles en faveur des chemins de fer. Il a été décidé d'avoir une grève générale des taxis aujourd'hui.

NOUVEAU CABINET

(Serv. de la Presse Canadienne)

Athènes, 17. — M. Eleutherios Vénizélos a formé, hier, un cabinet qui remplacera celui de M. Panayoti Tsaldaris, qui fut battu par un vote de non confiance, vendredi dernier.

MESAVENTURE DE 2 JEUNES AVIATRICES

Deux jeunes filles de la société anglaise en péril dans la brousse.

EN AFRIQUE

Leur avion s'est brisé et on n'a pas encore réussi à les secourir.

DES EQUIPES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Nairobi, Kenya, Afrique, 17.—Des sauveteurs en avion, en automobile, ou à pied, ont entrepris d'actives recherches, hier, vers la fin de la journée, pour retrouver deux jeunes filles de la société anglaise qui sont tombées en fin de semaine au milieu d'un territoire sauvage, infesté d'animaux dangereux ,alors qu'elles volaient de Cape Town à Londres.

Les deux aviatrices, Joan Page, fille de Sir Arthur Page, juge en chef de Burma, et Audrey Salebarker, une skieuse bien connue, ont été aperçues hier à 40 milles d'ici environ par un avion parti à leur recherche.

Leur machine était sens dessus dessous et l'une des jeunes filles se tenait auprès d'elle et agitait une écharpe. L'autre aviatrice était invisible. L'aviateur qui ne pouvait atterrir à cause de l'état du terrain, se hâta de revenir ici pour prévenir les autorités.

Comme il est pratiquement impossible pour un avion de descendre à cet endroit, le sauvetage sera opéré par des équipes de terre. Des coureurs indigènes ont été dépêchés sur les lieux, accompagnées d'automobiles portant des vivres et un équipement de premier secours, au cas où les deux jeunes filles seraient blessées.

POUR OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Trente "marcheurs de la faim" de Montréal sont partis, hier, pour Ottawa, pour y participer à une manifestation dont les chefs profiteront de la conférence interprovinciale pour avoir une entrevue avec le premier ministre R. B. Bennett. Le voyage se fait à bord de trois camions.

UNE ENTREVUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 17. — Les chômeurs obtiendront une entrevue avec le gouvernement s'ils le désirent, a-t-on annoncé officiellement ici, hier soir. Plusieurs groupes de marcheurs sont partis de divers endroits du pays vers la Capitale.

LE BUDGET CHERON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 17. — La situation ministérielle a paru s'améliorer, hier soir, lorsque le cabinet, évitant une division interne, a autorisé le ministre des Finances, M. Chéron, à présenter son budget à la Chambre. Des efforts sont tentés pour amener les socialistes à appuyer ce budget qui comporte des économies considérables et de nouvelles taxes dans le but d'équilibrer le budget.

Le président du Pacifique Canadien, parlant devant le Canadian Club à Toronto, déclare que nos chemins de fer sont notre plus grand facteur individuel de gaspillage et recommande la consolidation des deux systèmes comme moyen d'effectuer des économies. — Un seul système et une seule direction pour le C. P. R. et les C. N. R. — Les 180,000 porteurs de titres du Pacifique doivent être protégés contre la concurrence, dit l'orateur.

DISCOURS QUI FAIT SENSATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 17. — "Le plus grand facteur individuel de gaspillage du Canada est ses chemins de fer", a déclaré M. E.-W. Beatty, C.R., président du Pacifique Canadien, et recommandant hier la consolidation des deux systèmes comme moyen d'effectuer des économies. M. Beatty a parlé devant le Canadian Club.

"Le Canada a une population d'environ dix millions", dit M. Beatty, "et il a environ 42,000 milles de chemin de fer, ou 236 personnes par mille de voie ferrée, moins d'habitants par mille que n'importe quelle autre nation civilisée. Il a des milliers de milles parallèles à d'autres milles, qui desservent le même territoire et qui atteignent les mêmes termini. Ceci constitue notre grand facteur individuel de gaspillage.

"A mon avis ,nous ne devons pas seulement limiter nos dépenses capitales aux choses essentielles, ou à ce qui est susceptible de rapporter raisonnablement dans un avenir prochain, mais nous devons réduire notre milage actuel conformément aux besoins du transport et du développement national. Nous devons en même temps éliminer toutes dépenses ayant pour but d'attirer du trafic à un chemin de fer concurrent au lieu d'assurer le service nécessaire au public.

"Ces résultats ne peuvent, d'après mon opinion, être atteints que si nous consolidons nos deux chemins de fer en un seul système avec une seule direction. Cette conclusion me semble inévitable. Il faut trouver un moyen de réaliser des économies sans nuire à l'intérêt public, et le contrôle et l'administration doivent être accompagnés d'une mesure appropriée de responsabilité sur une base convenue, soit par le gouvernement au Pacifique Canadien et à ses actionnaires, ou par le Pacifique Canadien au gouvernement, pour alléger son fardeau au ferroviaire.

"Nous avons eu devant nous le problème ferroviaire en trois occasions au cours de la dernière décade, et chaque fois nous avons pris le mauvais chemin. Nous avons maintenant des années d'expérience derrière nous, et nous sommes de nouveau en face d'un problème encore plus vital que n'importe quel autre pour l'avenir du Canada.

"Il est impossible", dit M. Beatty, "pour un chemin de fer privé de faire concurrence à un chemin de fer de l'Etat. Les 180,000 porteurs de titres du Pacifique Canadien ne devraient pas avoir à voir leur honnête placement, basé sur leur confiance dans le Canada et son gouvernement, menacé par une telle concurrence, même si le crédit du pays pouvait supporter — ce qu'il ne peut pas — les pertes qu'entraîne un tel système d'administration d'une grande utilité publique."

LE DISCOURS DE M. BEATTY

(Dép. spéc. à L'Evénement)

Toronto, 17. — Hôte du Club Canadien de Toronto, M. E.-W Beatty, président du Pacifique Canadien, a traité, hier, du problème de nos chemins de fer. Le président du Pacifique Canadien a proposé ce qu'il croit devoir apporter la solution du problème ferroviaire.

M. Beatty a fait une revue de toutes les tentatives que l'on a faites pour améliorer la situation de nos chemins de fer et il a dit que ces tentatives avaient échoué par suite de considérations politiques. Il a rappelé le projet de lord Shaughnessy en 1921 et l'enquête du Sénat en 1925. Au sujet du rapport de la Commission Duff le président du Pacifique Canadien a déclaré que ce rapport avait subi l'influence politique, les recommandations étant basées en partie sur ce que l'on croyait devoir être accepté par l'opinion publique en matière d'administration d'état, de concurrence ou de monopole ferroviaire. M. Beatty est d'avis qu'il ne saurait y avoir concurrence équitable entre une compagnie privée et un réseau appuyé et supporté à même le trésor du pays, et qu'entre deux chemins de fer, il ne pouvait y avoir concurrence et cooperation simultanément.

Le président du Pacifique Canadien propose comme solution du problème ferroviaire, la consolidation des deux réseaux, sous une direction unique.

"Où allons-nous ?" demanda M. Beatty, au début de son allocution. "Nous nous sommes posé la question à trois différentes reprises, au cours des dix dernières années, "continue-t-il, "et, chaque fois, nous n'avons pas su y répondre d'une façon satisfaisante. Le problème est aujourd'hui beaucoup plus grave pour l'avenir du pays qu'il ne l'a jamais été, mais de nouveau je crains que l'on tienne trop compte de considérations politiques dans l'appréciation des mesures suggérées pour soulager les Canadiens d'un fardeau qui est devenu intolérable. Même en ce moment où l'intérêt public est vivement éveillé et où l'on estime dans tous les milieux qu'il est grand temps d'étudier de façon impartiale le plus important de nos problèmes domestiques, il est encore des gens qui prétendent que l'on ne devrait rien faire pour déranger le présent état de choses ; que l'on devrait persister dans l'ancienne voie, même si elle conduit au désastre.

Il y a aussi ceux dont l'attitude à l'égard des problèmes ferroviaires s'inspire des idées suivantes :

(1) Opposition absolue à la construction du Pacifique Canadien.

(2) Support enthousiaste de la construction du Grand-Tronc-Pacifique et du Transcontinental.

(3) Support également enthousiaste de l'entreprise du Canadien Northern.

(4) Support de l'acquisition par le gouvernement de tous les grands réseaux, excepté celui du Pacifique Canadien.

(5) Support de la politique de concurrence effrénée faite par le réseau de l'Etat à son concurrent durant les dix dernières années.

(6) Maintien des services doubles et même triples que nous possédons actuellement, même si nous nous exposons à la banqueroute en agissant ainsi.

"Il est grand temps que nous abandonnions ces idées et que nous examinions la situation de manière impartiale, afin d'éviter le gaspillage et vivre selon nos moyens, en tant qu'il s'agit de transport.

"En 1921", dit M. Beatty, "Lord Shaughnessy proposa au gouvernement que les entreprises extérieures du Pacifique Canadien soient séparées de ses entreprises ferroviaires et associées et que le gouvernement fasse l'acquisition des chemins de fer de la compagnie, garantisse un certain revenu fixe à ses actionnaires, et ayant acquis les réseaux du G. T. P., du Transcontinental, du Canadien Northern et de l'Intercolonial, passe un contrat avec le Pacifique Canadien pour l'administration et l'exploitation de la propriété tout entière pour le compte de la nation canadienne. Le projet de Lord Shaughnessy n'eut pas de suite. S'il avait été accepté, le Canada aurait épargné des centaines de millions de dollars et aujourd'hui, en dépit des conditions difficiles que nous traversons, nous n'aurions pas de problèmes sérieux de chemins de fer.

"En 1925, un comité spécial du Sénat enquêta longuement sur la situation et publia un rapport très au point. Après avoir déclaré qu'à moins que des mesures soient prises pour diminuer la dette nationale, le pays ne pourrait plus se procurer le capital étranger nécessaire à son développement, le comité recommandait la fusion des deux réseaux pour fins d'administration et d'exploitation, avec un conseil de quinze directeurs représentant également les deux chemins de fer et le public.

"Le rapport du Sénat ne fut pas mis à exécution, surtout parce que les conditions s'améliorèrent, ainsi que les revenus des chemins de fer, et que nous entrâmes dans cette période de prospérité fictive et de dépenses extravagantes dont devait résulter la crise actuelle. Ici encore, je puis dire que si l'on avait écouté les conseils du Sénat, plusieurs centaines de millions de dollars auraient été épargnés au pays.

"En 1931, durant l'une des séances du comité spécial de la Chambre des Communes chargé d'étudier le rapport et les estimés des chemins de fer Nationaux, certaines questions que l'on posa me portèrent à croire que le moment était venu de faire tenir une enquête sur la situation du transport au Canada par un tribunal indépendant. J'éprouvais de grandes inquiétudes au sujet des chemins de fer. Notre trafic diminuait rapidement, nos dettes augmentaient et les déficits du réseau de l'Etat étaient considérables. Je suggérai donc à l'ancien président des chemins de fer Nationaux de recommander une telle enquête, ce à quoi il se prêta. La recommandation fut adoptée à l'unanimité par le comité puis, plus tard, approuvée par la Chambre des Communes, et c'est ainsi que fut créée la commission Duff.

"Les recommandations de cette commission, qui furent publiées dans les journaux sont, en partie du moins, basées sur ce qu'elle croyait être acceptable au public canadien en matière d'étatisation, de concurrence et de monopole ferroviaires. Ceci est déplorable, parce que pour être profitable au Canada, un travail d'une telle envergure aurait dû s'inspirer de considérations économiques et nationales, et non pas tant de l'opinion publique, trop souvent formée par des renseignements inexacts ou insuffisants.

"Si importante qu'ait été la tâche accomplie par la commission Duff en exposant tous les faits et en faisant l'analyse de la question du transport au Canada, avec ses conséquences tragiques, elle n'offre aucune solution adéquate, ni même beaucoup d'espoir aux contribuables canadiens, si lourdement taxés. La commission recommande principalement dans ses suggestions touchant l'administration future des deux réseaux, de continuer la concurrence sous un régime de coopération soumis à un arbitrage obligatoire. Le Pacifique Canadien est tout disposé à coopérer, mais il ne veut pas confier ses destinées à un tribunal où

(Suite à la page 4)

DANS LEVIS

LA COLLECTION DES TAXES

Pour faire suite à la demande de M. l'échevin Brochu, président du Département des Finances de notre ville, nous informons les contribuables de Lévis que le montant d'arrérages de taxes payables à la ville de Lévis est de $60,400. Ce montant est dû, à part de la perception pour l'année 1932-1933.

Nous croyons être l'interprète de tout le Conseil en général, en demandant aux contribuables de la cité de Lévis de bien vouloir faire diligence pour régler ces montants dûs, en arrérages. De par des arrangements pris avec la Banque Canadienne Nationale, la ville de Lévis doit fournir pour le 1er mars un montant de $20,000, en accompte sur les avances faites par la Banque. Alors l'administration compte beaucoup sur la rentrée des arrérages de taxes.

Il faut nécessairement que tous mettent l'épaule à la roue et aident à la ville à traverser l'impasse dans laquelle elle se trouve, c'est-à-dire que chaque contribuable doit se faire un point d'honneur de régler au moins ses arrérages de taxes, ou encore pour le moins prendre des arrangements avec qui de droit.

Lévis a de forts montants à payer et pour ce faire elle a besoin de ses argents. Si personne ne consent à aider la ville, cette dernière se trouvera dans la triste nécessité de prendre des procédures légales.

Pour éviter tous ces frais et tout ce trouble, il suffira de se rendre à la demande du Président du Département des Finances et de faire honneur à ses affaires. Et si réellement quelqu'un est dans l'impossibilité pour le moment de payer, ce ne serait pas un mal de prendre des arrangements avec M. Brochu, ou avec M. Narcisse Belleau, trésorier de la ville.

INAUGURATION DU CHALET "MONTPLAISIR"

Une brillante fête sportive se déroulera demain soir, mercredi, à l'occasion de l'inauguration officielle du chalet "Montplaisir". Une grande mascarade aura lieu sur la patinoire Lauzon, près de laquelle le chalet est construit.

Ce chalet a été en majeure partie gracieusement fourni par des résidents de la rive-sud. Il mesure exactement 30 pieds par 20 pieds et est divisé en deux appartements de 15 par 20 pieds, dont un pour les garçons et l'autre pour les jeunes filles. Les murs sont finis avec "Graftex" et les plafonds peints en couleurs variées. Le tout présente un coup d'oeil gai et invitant.

C'est pour l'inauguration de ce chalet qu'une grande mascarade a été organisée pour les jeunes gens et jeunes filles de la rive-sud. De nombreux et riches prix seront distribués aux patineurs qui revêtiront les costumes les plus originaux.

Ce chalet a été construit sous la direction des Clercs de St-Viateur de Lauzon qui en ont pris la direction et en ont assuré le succès. Aussi invitent-ils tous les anciens du Collège, et leurs nombreux amis de la rive-sud, à cette grande fête sportive, à l'occasion de l'inauguration du chalet "Montplaisir".

LES GLISSADES DANS LES RUES SONT LA CAUSE D'UN ACCIDENT.

Peu s'en est fallu que nous ayons eu une tragédie à enregistrer samedi soir dernier, alors qu'un bambin de Bienville, fils de M. Chabot, peintre, a failli être broyé par un camion.

L'enfant, avec un groupe de petits amis, était à glisser dans la rue St-Thomas. En débouchant dans la rue St-Joseph, il passa sous un camion en marche. Cependant il ne fut pas écrasé, mais il reçut de sérieuses blessures à la tête. On le transporta à la résidence de ses parents, où un médecin fut demandé pour lui prodiguer les soins nécessaires. On espère que le jeune Chabot survivra à ses blessures.

UNE MAJORITE DE 3,009 POINTS A L'EQUIPE BARIBEAU-DUVAL

MM. Baribeau et Duval, champions du dernier tournoi de bridge chez les Chevaliers de Colomb de Lévis, ont gagné dimanche dernier par une majorité de 3,009 points, la première de leur série de trois rencontres qu'ils ont acceptée de jouer contre MM. Arthur et Henri Dussault de Bienville. Cette partie était de 7 rubs. La prochaine sera également de 7 rubs et la dernière de 6 rubs, formant un total de 20 rubs.

AU PROFIT DE LA ST-VINCENT DE PAUL DE BIENVILLE

Dimanche midi, les membres de la Société St-Vincent de Paul de Bienville, à leur réunion, ont mis en râfle un panier de viande donné par M. Télesphore Marotte, boucher de Bienville, au profit de la Société. Le numéro gagnant a été 227, et l'heureux détenteur était M. Arthur Gagnon, président de la susdite société.

Nos félicitations à M. Gagnon.

DANS LE DEUIL

M. J.-P. Henri Bélanger, de la rue St-Onésime, à Lévis, vient de nouveau d'être plongé dans le deuil par la mort de son jeune bébé, Rose-Délima, survenue hier après-midi, à sa résidence. M. Bélanger a eu la douleur de perdre son épouse, il y a quelques mois.

Les funérailles auront lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay.

A M. Bélanger et à la famille en deuil, nous offrons nos plus cordiales sympathies.

4ème CONFERENCE DE LA SOCIETE LEVISIENNE D'HISTOIRE NATURELLE.

Mardi le 24 janvier prochain, en la salle paroissiale de Lévis sera donnée une intéressante conférence par M. Omer Caron, botaniste provincial, et secrétaire de la rédaction du Naturaliste Canadien sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle.

Cette causerie est la quatrième d'une série donnée sous les auspices de la société susdite. Le conférencier très versé en la matière saura vivement intéresser son auditoire. Des films sur l'Histoire Naturelle, et d'autres recréatifs seront déroulés au cours de cette soirée.

Comme à l'ordinaire l'entrée est gratuite pour les personnes ayant des cartes de saison, et 25 sous pour les autres.

M. H. E. WEYMAN PREND PART A CETTE DELEGATION

Samedi matin dernier, une délégation de propriétaires d'autobus s'est présentée devant l'honorable L. A. Taschereau premier ministre de la Province de Québec pour lui soumettre un mémoire devant être présenté à la prochaine conférence interprovinciale, qui s'ouvrira ce matin, à Ottawa.

Dans le nombreux groupe de directeurs de compagnies d'autobus, on remarquait M. H. E. Weyman, directeur-gérant de la Levis Tramways Co.

FEU M. J. GIBSON

Hier matin, à 9 heures, en l'église de St-David de Lévis, a été chanté le service funèbre de M. James vuGibson, père de Mme (Dr) J. T. Dussault, de St-David, décédé vendredi dernier, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Nous réitérons nos plus vives sympathies à la famille.

QUARANTE-HEURES REMIS EN FEVRIER.

Les exercices pieux des Quarante-Heures qui devaient s'ouvrir dimanche matin, en l'église de Bienville, ont été remis à la fin de février prochain. Ils auront lieu après les retraites paroissiales.

Ces retraites s'ouvriront le 12 février pour les dames et jeunes filles, et le 19 du même mois pour les hommes et jeunes gens.

VOICI une nouvelle vraiment importante pour des millions de ménagères.

Le plus célèbre des desserts canadiens — connu dans presque toutes les cuisines du pays—se vend maintenant sous une forme nouvelle et radicalement différente — dans un bel empaquetage aux couleurs brillantes!

Le NOUVEAU JELL-O possède toutes les qualités que vous aimiez dans l'ancien JELL-O — cependant il est neuf—différent!—merveilleux. Le NOUVEAU JELL-O possède une surabondance de saveur de fruit frais — plus frais, goûtant plus le fruit que n'importe quelle autre poudre à gelée! Ce n'est pas tout, le NOUVEAU JELL-O possède de plus une caractéristique vraiment étonnante — il se dissout dans de l'eau légèrement chaude, ce qui permet de lui conserver toute sa saveur.

Adieu à l'eau bouillante que requérait autrefois le vieux JELL-O—que requièrent encore les autres poudres à gelée — eau bouillante qui enlève la saveur avec chaque échappée de vapeur et qui retarde la fixation! Vous n'employez que de l'eau chaude.

Cinq Avantages Marqués

Une plus riche saveur de fruit est assurée par le nouveau procédé . . . et

La saveur ne s'échappe pas en fumée . . . !

La gelée est plus tendre . . . car l'eau chaude ne cuit pas la gélatine. Les crystaux se dissolvent instantanément . . . plus de granules non dissoutes . . . plus d'attente . . . vous placez votre gelée dans le refrigérateur sans délai, car

C'est la poudre à gelée qui se fixe le plus vite au monde!

Se fixe Plus Vite parce que sa Chaleur est Moindre de 92 degrés dès le début

Les autres gelées commencent à se rafraîchir et à se fixer à partir de 212° (la chaleur de l'eau bouillante). Le NOUVEAU JELL-O se dissout aussi facilement que de la neige, dans l'eau à 120°, soit 92° de moins.

Songez à l'Economie de temps

Vous épargnez le temps que vous deviez consacrer, autrefois, à faire bouillir l'eau—le temps qu'il fallait pour agiter et faire dissoudre les gros crystaux d'autrefois—le temps qu'il fallait attendre pour que le mélange rafraichisse avant de pouvoir être placé dans le refrigérateur — le temps qu'il fallait attendre avant que s'opérât la fixation.

Et le prix reste le même. JELL-O est encore un des desserts les moins coûteux et c'est le plat d'apprêt le plus facile pour les salades, entrées et hors-d'oeuvres.

Utilisez vos Recettes Favorites

Jamais d'insuccès! L'eau à n'importe quelle chaleur, depuis 120° jusqu'à l'eau qui commence à mijoter, assure le succès. Vous pouvez utiliser le NOUVEAU JELL-O dans toutes les recettes de JELL-O que vous avez déjà. Le merveilleux JELL-O nouveau est sur les tablettes de votre épicier—dès maintenant—dans son nouvel empaquetage brillamment colorié. Un empaquetage de couleur différente pour chaque saveur: Fraise—le nouveau dessert préféré; Limon; Framboise; Citron; Cerise, et Orange. Chaque paquet comporte un scellage interne brèveté, exclusif, qui conserve au JELL-O sa saveur de fruits véritables, tout en assurant son absolue fraîcheur.

J14F-32

CONCERT CE SOIR

Vous n'avez que quelques heures pour vous procurer une carte pour le concert de ce soir! Les membres de la chorale sont tous à votre disposition: vous n'avez qu'à téléphoner et n'importe laquelle sera heureuse de vous obliger. Il n'y a donc aucune raison de s'abstenir de cette soirée qui fournit toutes les conditions pour intéresser le public lévisien. D'abord, variété du programme qui contient, comme vous le verrez plus bas, outre les semi-classiques et les chansons de folklore de M. Paquet, qui suffiraient à elles seules pour assurer le succès de la soirée, des intermèdes préparées avec soin, consistant dans des déclamations et... une surprise!... ensuite, les cartes vous sont offertes à des prix presque dérisoires, cela pour permettre à tous de ne pas manquer si belle occasion de se récréer; chacun sait comment, le déjà célèbre baryton folk'oriste, s'entend à intéresser, à amuser son auditoire.

Les personnes qui n'auront pu se procurer une carte au cours de la journée, en trouveront, ce soir, à la porte de la salle St-François Xavier.

En parcourant le programme qui suit, on voudra remarquer que les pièces diffèrent essentiellement de celles que M. Paquet chantent à la radio, sauf quelques exceptions.

PROGRAMME

1—Piano—Sonate de Beethoven, Op 14 No 1LL (1er mouvement)
C. Cristophe Gagnon, organiste

2—Groupes de romances semi-classiques par le baryton québecois J.-Oscar Paquet.

a) Les feuilles sont mortes G. Doret
b) Le Flibustier . . . Alex. Georges
c) Le rêve des petits enfants . . . . . Omer Létourneau
D'après un thème de Théodore Botrel
d) Au pays . . . Augusta Halmès

3—Déclamations:
Christophe le passeur . . . . . Rév. P. Delaporte, S.J.
Mme Roméo Morin

4—Groupe de romances (suite)
M. J.-Oscar Paquet
a) Les Violettes. . . . T. Dubois
b) Le charbonnier . . . Paladèlhe
c) A des oiseaux . . Georges Hue
d) Mon Credo . . . . C.-M. Widor

5—Surprise

6—Folklore
M. J.-Oscar Paquet
Envoyons de l'avant.
Départ pour le Klondyke
Comme ça
Visite du jour de l'an
Tout le pays l'a su
Le laboureur

7—Déclamations
M. Aimé Giguère

8—Folklore (suite)
M. J.-Oscar Paquet
Dans tous les cantons
Le Rouet
Meunier, tu dors
La grand' demande
Les boeufs
Chant des cloches
C'est l'aviron

O CANADA

ST-ALBAN

Va-et-vient. —Etaient à St-Alban, pour le temps des fêtes, dans leurs familles respectives, M. L.-P. Morissette, de Montréal, M. et Mme François Hamel, de Deschambault, M. Jos. Gignac, de Shawinigan, M. L.-P. Lecuyer, du Séminaire de Québec, M. Alban Jullien, de St-Marc des Carrières, M. Rosaire Savard, M. Dominique Sauvageau et sa soeur, Régine, M. et Mme Jos. Tremblay, du Cap de la Madeleine, M. Alfred et Jos. Perron.

Statistiques. — Durant l'année 1932, il y eut à St-Alban, 7 mariages; 52 baptêmes; 11 sépultures d'adultes, 17 d'enfants.

Funérailles. — Le 7 courant avait lieu la sépulture de M. Eugène Chantal, décédé subitement dans les chantiers de la Rivière-à-Pierre. Son service fut chanté par M. le vicaire Alph. Marie Allen.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—Nos étudiants sont retournés à leurs études. Souhaitons à tous plein succès.

—M. Lorenzo Morissette est de passage chez sa mère.

RIVIERE BLEUE

Statistiques. — Durant l'année 1932, il y eut 87 baptêmes; 7 mariages; 26 sépultures, dont 16 d'enfants.

Patinoire. — Une magnifique patinoire vient d'être érigée sur le terrain de M. Léon Moreau, barbier. Nous aurons le plaisir d'assister à d'intéressantes parties de hockey.

Va-et-vient. — Mlle Blanche Landry est allée à Québec, suivre un cours de garde-malade.

—Mlle Agathe Samson, étudiante garde-malade, est retournée à l'hôpital Ste-Justine, Montréal, après un repos de quelques mois.

—M. et Mme Joseph Soucy, de St-François d'Assise, et leur fils, Claude, sont venus passer les fêtes dans leurs familles.

—Mme Gérard Lamarre et ses deux enfants, Réginald et Jeannine, se rendaient à Québec chez son père, M. Jos. Desbiens.

—Mlle Alive Aubut, étudiante garde-malade à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, est dans sa famille pour un repos de quelques mois.

Sépulture. — Lundi, le 9 janvier, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Bossé, décédé le 7, à l'âge de 65 ans.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 16.—Le gouvernement canadien est en correspondance avec les divers gouvernements du Commonwealth britannique dans le but d'organiser un comité qui étudiera à Londres, les moyens à prendre pour développer davantage la coopération économique dans l'empire. Chaque Etat aura deux représentants dans ce comité.

C.E. GARON
Rép. L'Evénement
HOTEL KENNEBEC
LEVIS

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

Episode No 560

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

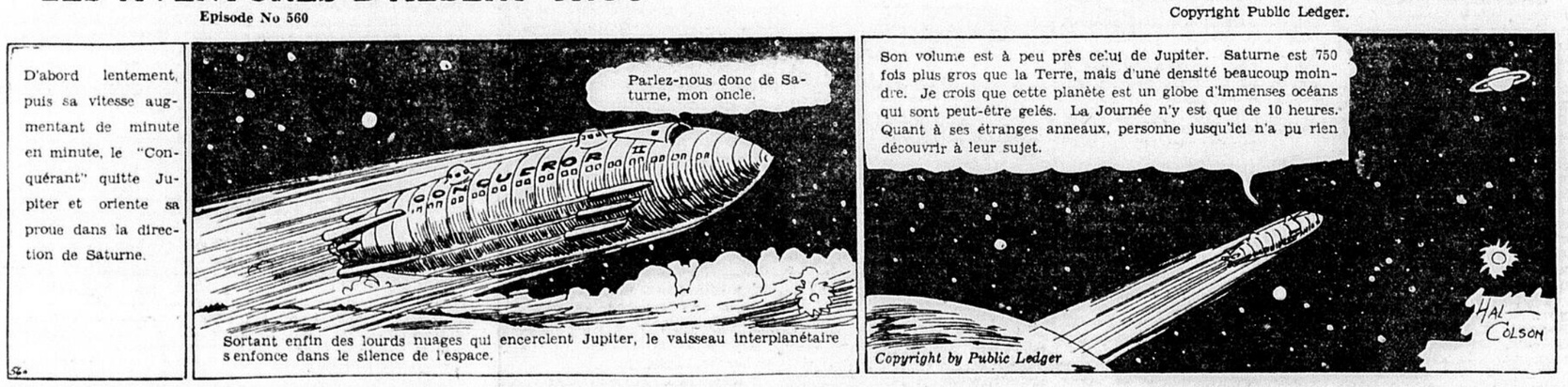

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

CELLE QUI REVIENT

Roman canadien

--- par ---

MME E. CROFF

Droits réservés par Edouard Garant, Montréal.

No 5

Sa mère lui donnait des avis, mais elle n'avait jamais dit ses torts à elle, les cachant toujours ou s'excusant sans cesse. Elle jetait le discrédit sur son mari et même sur le vieux qui ne lui avait jamais causé de misère. Et voilà que tout-à-coup cette enfant qui n'avait jamais eu d'autre règle de conduite que son égoïsme et son bon plaisir, comprit enfin que de son côté à elle aussi il y avait eu des torts... Le souvenir de maintes fois où elle avait manqué lui revint et une grande pitié pour ceux qu'elle n'avait pas su rendre heureux lui remplit soudain le coeur. Le désir de retourner en arrière et de se reprendre à mieux faire lui vint à la pensée, mais la crainte de se voir tournée en ridicule le retint...

"Ils ne diront qu'ils ont gagné sa dit-elle... Non je vais chez nous" et la colère reprenant le dessus, elle porta la main à sa joue, croyant y sentir encore la morsure du soufflet de Claude.

Maintenant la pluie à larges gouttes tombait sur le sol assoiffé, les blés à la tige chargée d'épis mûrissants se courbent sous les rafales du vent.

Louise prit sa course vers la maison paternelle qu'elle voyait là-bas à cinq ou six arpents. Elle entra dans la cuisine au moment où la vieille dressait le couvert.

Cela avait été leur malheur à tous d'avoir eu les deux terres séparées seulement par une concession. De la galerie chez Antoine Lajoie de la côte des Ormes à la maison de Claude, il y avait juste vingt-huit arpents et par les après-midis d'été, alors qu'elle aurait pu aider au travail des champs comme sa mère avait fait quand elle était plus jeune, Louise préférait monter chez elle. Elle évitait alors de mettre les choses nouvelles que la coquetterie avait obtenues de Claude. Elle ne faisait pas de toilette, endossait une vieille robe et par le chemin de raccourci, elle se hâtait vers la maison paternelle. Sa mère descendait en la voyant venir et toutes deux, appuyées l'une sur l'autre, se racontaient leurs ennuis et leurs peines.

Les premiers temps après son mariage, Louise n'avait pas voulu retourner chez elle, mais bientôt n'ayant personne à qui raconter ses joies, car elle était heureuse alors, elle monta à la maison, guettait l'accueil qui lui serait fait... Le hasard lui fut clément. Cette fois le père Lajoie était descendu au village. Louise put donc à loisir faire le tour de la maison, revoir surtout sa chambre de jeune fille. Elle en rapporta de menus objets qui lui étaient chers. Puis le soir quand le vieux fut de retour la mère lui raconta la visite de sa fille, l'impression de bonheur qu'elle avait laissée.

—Elle est heureuse, Louise, lui dit-elle. Je ne regrette pas de l'avoir laissée marier... Claude est si bon!...

Le vieux ne répondit pas et ce fut tout.

Louise revint quand bon lui semblait. Son père ne prêtait aucune attention à ses faits et gestes, il n'était pas son confident, mais du moment qu'il la laissait libre de revenir à la maison, elle n'en demandait pas davantage. Plus tard, l'oubli aidant, il lui pardonnerait d'avoir passé outre à sa volonté et de lui avoir donné pour gendre un pauvre, alors que tant de "bons partis" qui auraient agrandi et augmenté sa richesse, avaient été refusés.

Puis la première année passée, Louise avait commencé ses plaintes et exprimé quelquefois ses regrets... Le vieux continua la même tactique, prenant plutôt parti pour les absents que pour sa fille.

Quand, par ce soir de la fin d'août, Louise était arrivée toute transie, le père s'était hâté de tisonner le poêle pour qu'une flamme vive accueille la fugitive, mais cette fois-ci encore il ne prit pas parti pour sa fille.

Louise sans répondre aux questions de sa mère, était montée à sa chambre et en retrouvant toutes ces choses qu'elle avait aimées, le regret profond de son passé heureux lui fit verser de nouvelles larmes. Elle y resterait maintenant chez elle, et bien forts seraient ceux qui viendraient l'y déloger...

—Veux-tu me dire d'où tu viens lui demanda sa mère, dès que Louise fut revenue à la cuisine. Je te l'avais bien dit qu'ils te feraient mourir... Par une pluie pareille et courir les chemins comme une pauvresse, la fille de Lajoie, sa fille unique...et la vieille s'animant de plus en plus continua ses plaintes sans que Louise ait eu seulement le temps de dire un mot.

Quand ce déluge d'imprécations à l'adresse des Gagnon fut enfin calmé, Louise qui achevait d'endormir le petit Marc réveillé par l'entrée de sa mère, raconta la scène de son retour chez le père Gagnon, la réception que lui avait fait Claude, exaspéré de la voir revenir encore de chez elle...

—Il ne nous aime pas parce qu'on ne veut pas le voir, ce Gagnon de malheur, dit la mère de Louise. S'il pense que cela va se passer comme cela... La mesure est comble... Te laisser battre par ce trainard-là! C'est une honte, laisse donc faire on va arranger cela et je ne pense pas qu'il y revienne de sitôt... On va le faire coffrer, c'est tout ce qu'il mérite...

—Oh! non, vous ne ferez pas cela, reprit Louise épouvantée à la pensée de voir son mari en prison.

—Tiens, penses-tu qu'on va te laisser avoir de la misère avec "eux autres" et te faire battre par-dessus le marché?... questionna la mère.

—Vous ne ferez pas cela, reprit Louise, parce que vous savez, les torts ne sont pas tous de son côté....

—Si c'est toi qui commences, ce n'est pas la même chose, murmura la mère un peu dépitée.

—Je te l'ai toujours dit, moi, dit le vieux, tu n'aurais pas dû te mêler de ce mariage-là... Tu n'as pas voulu m'écouter, tu as pris pour ta fille sans vouloir entendre les autres. Arrange-toi avec à présent... Tout ce que je sais, c'est qu'elle est gâtée, elle n'est pas raisonnable, tu l'as élevée à tous ses caprices et ce qui arrive aujourd hui, je l'attends depuis trois ans...Elle a mis ces gens-là qui sont meilleurs qu'elle dans le trouble, elle est malheureuse et nous autres aussi. Tu es bien payée de l'avoir toujours écoutée de l'avoir supportée et de l'avoir rendue misérable par ta faute...

—On dirait que tu es content de la voir traitée comme une esclave, reprit la vieille.

—Non, je ne suis pas content, répondit le père Lajoie. Cela me fait de la peine parce qu'elle n'est pas à sa place. Ce n'est pas un garçon comme Claude Gagnon qu'il lui fallait, parce qu'ils n'ont pas été élevés sur le même pied et puis Louise n'est pas raisonnable...Tu la connais, mais quand même je parlerais encore, cela ne servira à rien. Moi tout ce que je dis, cela ne compte pas... Cela n'a jamais compté, vous en avez fait de belles aussi... Vous avez bien réussi...

—Alors tu prends pour Claude, demanda la vieille, il a bien fait de battre ta fille?...

—Je ne dis pas cela, mais Claude a perdu patience, il y a un bout à toujours plier. Je suppose qu'il n'en est pas capable et cela l'a apaisé un peu...

—Oui, il s'est vengé sur sa femme, reprit la vieille. Dis donc qu'il pourra prendre "une hart" la prochaine fois.

—Il aurait dû en prendre une, il y a longtemps...Mais si nous avions commencé par élever notre fille et ne pas la gâter, cela n'arriverait pas. Elle saurait que c'est à la femme à plier, à être prévenante et affectueuse, mais encore une fois, je sais que je parle pour rien.. vous ne m'écouterez pas, vous continuerez comme vous avez toujours fait... et le vieux se tournant vers le poêle, alluma tranquillement sa pipe sans plus se soucier des femmes. Elles passèrent dans la chambre où Louise recommença le récit de sa fuite en y ajoutant maintes critiques sur la conduite de Claude, critiques moins acerbes cependant que celles des jours précédents. Il y avait dans son ton un peu moins d'assurance. Louise pleurait en redisant pour la centième fois peut-être les reproches de son mari. Sa mère regrettait d'avoir consenti à ce mariage et reconnaissait un peu tard que le mieux avait raison...Cette union si peu avantageuse et si mal réussie était un peu son oeuvre... Elle se reprochait de n'avoir pas soutenu son mari quand il s'était agi de détourner Louise de ce mariage, mais elle s'avouait maintenant qu'au lieu de chercher à empêcher cette folie, elle se montrait contente de marier sa fille avant les filles de ses voisines et de ses connaissances.

—Je ne sais pas si ton père voudra te garder, répétait-elle à Louise. Il est entêté et quand il a perdu une fois, il se reprend. Pour te punir de ne pas l'avoir écouté, il pourrait bien te renvoyer les trouver...

—Ah ça non, reprit Louise, je n'irai plus me faire traiter de lâche par ces gens-là...

—Moi, répondit la vieille, je te garderais bien, mais aux yeux du monde tu sais, une femme qui laisse son mari, ce n'est pas beau. Si tu pouvais réussir à te faire un peu à cette vie-là...Quand même tu aurais marié un homme riche, il t'aurait fallu travailler pareil.

—Au moins j'aurais la consolation d'avoir quelque chose sous les pieds ...tandis qu'à présent je travaille et je suis toujours pauvre...

—Si ton père avait voulu vous aider, cela n'aurait pas été la même chose, mais il est si têtu...

—C'est comme Claude, quand il a dit non, c'est non...et dire que je me suis mariée à dix-huit ans. Et Louise qui voulait apitoyer sa mère sur le sort malheureux qu'elle s'était fait, se remit à pleurer.

Un roulement de voiture aux alentours de la maison interrompit soudain les doléances de la jeune femme. Par les rideaux mal joints, elles reconnurent le père Gagnon.

—Ma pauvre Louise, dit la mère à sa fille, voilà le vieux qui vient te chercher.

—Il ne manque plus que cela?...

—Et ton père, exprès pour te contredire va prendre pour "eux autres". Tu vas voir s'il ne t'oblige pas à partir tout de suite.

—Je te dis que je n'y retournerai pas!... Il ne m'amènera pas de force...

Le beau-père de Louise entrait. Afin de bien comprendre tout ce que les vieux allaient se dire, les femmes s'étaient tues, retenant même leur respiration... L'heure était grave, il convenait d'en vivre toutes les minutes et de ne pas précipiter les choses.

Dans la cuisine, les vieux causaient de choses indifférentes comme si aucun événement sérieux ne s'était produit. Puis à un moment donné le père Gagnon obéissant à une idée fixe dit:

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
GEORGES MILTON dans
"EMBRASSEZ-MOI"
aussi ROSINE DEREAN dans
"LE CHIEN JAUNE"

66ième ANNEE No 197 — QUEBEC, MARDI 17 JANVIER 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

OUVERTURE DES COURS D'ECONOMIE DOMESTIQUE A 2 HEURES AU PALAIS MONTCALM

Protection à cent autres jeunes gens

SEANCE DE LA COMMISSION DES ECOLES

On considère le cas des professeurs qui ont besoin de remplaçants.

PETIT INCIDENT

A propos du renvoi de deux employés. — Autant d'ouvrage qu'autrefois.

MOINS D'ARGENT

La Commission scolaire catholique de Québec a tenu, hier soir, à l'Hôtel de Ville, une assemblée régulière sous la présidence de M. J.-E. Bédard. Les commissaires présents étaient: Monseigneur J.-E. Laberge, P.D., Monseigneur Adjutor Faucher, P.D., M. Télesphore Verret, M. J.-K. Leonard, M. le chevalier J.-N. Miller.

La principale question débattue a été celle des salaires que la Commission paiera lorsque les professeurs religieux seront malades. MM. les commissaires ont décidé de faire une retenue de la moitié du salaire payé pour la première semaine, les trois-quarts pour les deuxième, troisième et quatrième semaines, et tout le salaire pour les semaines suivantes. Pour les professeurs laïques, on retiendra le salaire qui sera payé au remplaçant.

Au cours de l'assemblée, deux anciens employés de la Commission, qui ont été démis de leurs fonctions, ont réclamé une position. M. Télesphore Verret a alors déclaré qu'il trouvait étrange que d'anciens em-

(Suite à la page 15)

L'hon. M. Maurice Dupré annonce au Maire que l'hon. M. Gordon consent à ce que cent jeunes gens de plus soient admis à la Citadelle.

315 ACTUELLEMENT

Une centaine d'autres jeunes gens sans travail iront bientôt rejoindre ceux qui, depuis quelques mois sont logés, nourris et vêtus par le gouvernement fédéral, à l'ancien Bastion Dalhousie, sur la Citadelle. Voilà ce que l'hon. M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général du Canada, a annoncé au maire Lavigueur, hier, au cours d'une entrevue que le ministre a eue avec notre premier magistrat dans la matinée.

Il y a quelque temps, le maire avait écrit à l'hon. M. Dupré, le priant d'intervenir pour que le nombre des jeunes gens engagés par le gouvernement fédéral fût augmenté. Le maire donnait comme raison qu'il y a encore beaucoup de célibataires sans travail dans notre ville qui demandent tous les jours l'aide de l'administration municipale. Celle-ci, faute de ressources suffisantes, ne peut le leur donner. M. Lavigueur conclut que si l'effectif des travailleurs de la citadelle pouvait être augmenté de 150 ou 200 personnes, cela remédierait beaucoup au chômage, dans notre cité.

L'hon. M. Dupré avait aussitôt rencontré, après avoir reçu cette lettre, son collègue du cabinet, l'hon. M. Gordon, ministre du Travail, pour discuter la demande du maire de Québec. Et hier matin, le Solliciteur-Général avait le plaisir d'annoncer à notre premier magistrat que ses démarches avaient été couronnées de succès: le ministre du Travail consentait à ce qu'une centaine d'autres jeunes gens soient admis à bénéficier de l'aide du gouvernement fédéral. On sait qu'en vertu d'un plan mis en vigueur l'automne dernier, le gouvernement donne la nourriture, le logement et le vêtement à ces jeunes gens, qui reçoivent en outre 20 cents par jour.

Actuellement, il y a environ 315 chômeurs célibataires à l'ancien Bastion Dalhousie. Ces jeunes gens travaillent à la réparation de nos murs. Une centaine d'autres iront les rejoindre bientôt, et le maire nous a dit que le recrutement commencerait tout de suite.

Au cours de cette entrevue, l'hon. M. Dupré et le maire ont discuté d'autres questions intéressant la cité de Québec. Ils ont parlé notamment de l'état actuel de la Porte Kent, et le maire a profité de la circonstance pour déclarer au ministre que la population de Québec réclame avec insistance la restauration de cette porte. L'hon. M. Dupré, qui connait déjà bien cette affaire, a promis de s'en occuper et de faire tout en son possible pour qu'un montant affecté à ces travaux soit placé dans les prochains estimés budgétaires, lorsque ceux-ci seront soumis à la Chambre des Communes.

MORT DE MADAME FELIX PARADIS

Madame Paradis, une des plus anciennes et des plus respectables paroissiennes de St-Henri, est décédée à 89 ans et 8 mois.

DEUIL CRUEL

Saint-Henri de Lévis vient de perdre l'une de ses plus vénérables paroissiennes dans la personne de madame Paradis, née Odile Brochu, épouse de feu M. Félix Paradis, décédée hier soir à la résidence de son fils, M. le docteur J.-A. Paradis.

Madame Paradis était une femme distinguée, que toute la population de Saint-Henri estimait pour ses belles qualités de coeur et d'esprit et sa vie édifiante. Elle avait épousé en première noces M. Charles Turgeon et en secondes noces M. Félix Paradis. Elle est décédée à l'âge de 89 ans et 8 mois. Sa mort cause dans Saint-Henri un chagrin unanime, et la famille a reçu déjà plusieurs témoignages de sympathies.

Madame Paradis laisse pour pleurer sa perte ses fils: M. J.-C.-O. Turgeon, chef de gare à St-Léonard de Portneuf, M. le Dr J.-A. Paradis, de St-Henri, chez qui elle est décédée hier soir; une fille, Mère Marie de la Providence, des Missionnaires franciscaines de Marie, de Palmeville N.-Y.; ses belles-filles: madame J.-C.-O. Turgeon et madame (Dr) J.-A. Paradis; ses petits-fils: MM. Charles-Henri Turgeon, de Allen's Mill, Jean-Marie Turgeon, de St-Raymond, Louis-Antoine Turgeon, de la rédaction du "Soleil", Maurice

(Suite à la page 4)

M. GODBOUT A OTTAWA

Le ministre de l'Agriculture à la conférence interprovinciale.

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et M. Antonio Grenier, son sous-ministre, accompagnent l'honorable M. L.-A Taschereau à Ottawa pour la conférence qui s'ouvre aujourd'hui. On sait que les honorables MM. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, et C.-J. Arcand, ministre du Travail, font aussi partie de la délégation de la province de Québec.

MONSEIGNEUR VILLENEUVE A SAINT-MALO

L'Archevêque de Québec visite deux communautés de cette paroisse hier.

A LA PROVIDENCE

Et chez les Dames de la Congrégation. — Deux magnifiques réceptions.

DINER AU PRESBYTERE

Son Excellence Monseigneur J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, s'est rendu hier après-midi, à St-Malo où il a visité les religieuses de la Congrégation Notre-Dame et les Missionnaires Franciscaines de Marie. Le Primat de l'Eglise canadienne a aussi été reçu à la maison de la Providence par les quelque huit cents enfants qui fréquentent cette institution. Le passage de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque a causé beaucoup de joie dans ces communautés. Monseigneur a béni et encouragé les religieuses. Il était accompagné de Monseigneur P.-H. Bouffard, P.D., curé de St-Malo, M. le chanoine Ch Gagné, de l'Archevêché, M. l'abbé Léon Delisle, curé de St-Narcisse de Beurivage, M. l'abbé A. Leclerc, chapelain du cimetière St-Charles, M. l'abbé F. Wagner, secrétaire particulier, MM. les abbés A. Chouinard, B. Godbout, L. Chabot, et Omer Rhéaume, vicaires à St-Malo.

Son Excellence Monseigneur Villeneuve, s'est d'abord dirigé hier après-midi vers la Maison de la Providence, où l'attendaient plus de trois cents jeunes filles du Patronage et cinq-cent cinquante petits garçons et petites filles de l'Ecole Maternelle. Il a été d'abord salué par un chant d'allégresse et, après avoir adressé quelques mots, il s'est dirigé vers la chapelle et la communauté des religieuses Franciscaines.

Mgr l'Archevêque a pris le souper avec le personnel du presbytère de St-Malo. Il s'est rendu ensuite au couvent où il a rencontré les religieuses de la Congrégation Notre-Dame et, à 7 heures 30, il était reçu par le personnel de la Providence. Il y eut présentation d'une adresse à laquelle Monseigneur Villeneuve répondit en louant l'oeuvre accomplie par les missionnaires Franciscaines de Marie. Il adressa de paternelles recommandations aux jeunes filles du Patronage et félicita les dames de l'Ouvroir pour leur inlassable générosité envers les pauvres.

CONFERENCE DE MME CHS FREMONT

Madame Frémont parle du fonctionnement et du rôle de la Société des Nations. — Assemblée générale de l'A.D.C.Q. au Château.

DES RESOLUTIONS

L'Association des dames conservatrices de la cité et du district de Québec a eu son assemblée générale hier soir, au Château Frontenac, sous la présidence de madame Charles Frémont.

Les rapports de l'année ont été lus et approuvés. Plusieurs solutions ont ensuite été adoptées par l'assemblée. Dans l'une, l'Association félicite le premier ministre Bennett et l'hon. M. Dupré d'avoir choisi une représentante féminine dans la personne de madame Frémont pour la treizième assemblée de la Société des Nations à Genève. On sait que madame Frémont accompagnait l'hon. M. Cahan comme déléguée du Canada à cette assemblée plénière de la S.D.N. et qu'elle a pris une part importante aux délibérations.

Une autre résolution déclare que les membres de l'Association expriment leur désir que le projet de loi accordant le suffrage aux femmes de la province reçoive un accueil favorable de la part de la Législature. Copie de cette résolution sera adressée au premier ministre et au chef de l'opposition.

A la suite de l'assemblée générale, madame Frémont donna une intéressante conférence sur la Société des Nations. Elle expliqua le fonctionnement de cet organisme et fit voir le rôle qu'il est appelé à jouer et qu'effectivement il a joué dans le monde depuis sa fondation. Madame Frémont parla devant un bel auditoire qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

CONDOLEANCES A SIR F. LEMIEUX

La magistrature et le barreau de Québec expriment hier leurs sympathies à l'adresse du juge en chef de la Cour Supérieure.

DEUX ALLOCUTIONS

La magistrature et le barreau de Québec ont exprimé officiellement leurs sympathies à Sir François Lemieux, hier avant-midi. Au moment d'ouvrir la Cour de Pratique, l'hon juge G.-F. Gibsone rappela le grand deuil qui venait de frapper l'hon. juge-en-chef par la mort de son épouse, Lady Lemieux. L'hon. M. Gibsone déclara que les collègues de Sir François prenaient une large part à cette épreuve qui vient de l'affecter. M. le Bâtonnier Général L.-A. Gagné, C. R., pria aussi le président du Tribunal de transmettre les sympathies du Barreau à Sir François et à son fils, M. Marc-Aurèle Lemieux C. R.

LE BRIDGE-CONTRAT

Conférence par M. LaVergne. — Projections lumineuses.

Ce soir, M. Jos. LaVergne donnera la première d'une série de conférences sur le Bridge-Contrat, à la salle du Conseil 446 des Chevaliers de Colomb, 38 Chemin Ste-Foy.

M. LaVergne expliquera le système Culbertson en entier. De nombreux exemples seront donnés au moyen de projections lumineuses.

Admission : 25 cts.

La Mairesse de Québec, madame H.-E. Lavigueur, madame Adélard Godbout, épouse du ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, et madame J.-A. Grenier, épouse du sous-ministre de la Province, ont bien voulu honorer de leur présence l'ouverture des cours d'Economie domestique et d'Art culinaire organisés par l'Evénement. — Nos deux professeurs, mesdemoiselles Corinne Méthot et Béatrice Carbonneau, ont dirigé hier l'installation et le succès est certain. — Un menu imprimé sera remis, à l'entrée de la salle, à chaque personne qui viendra assister aux cours. — Il faudra garder ces menus pour participer aux tirages. — Un prix de présence chaque jour et un nouveau prix magnifique pour la semaine. — Trois autres établissements qui nous prêtent leur collaboration.

DERNIERE INVITATION AUX QUEBECOISES

L'ouverture des Cours d'Economie domestique et d'Art culinaire, impatiemment attendus non seulement par nos femmes et nos jeunes filles mais par un grand nombre de chefs de famille (ils seront les premiers à en profiter) a lieu (ne l'oubliez pas, mesdames et mesdemoiselles!) cet après-midi à 2 heures au Palais Montcalm.

C'est avec une vive satisfaction que L'Evénement peut annoncer ce matin que nous serons honorés cet après-midi par la présence à ces cours de la Mairesse de Québec, madame H.-E. Lavigueur, madame Adélard Godbout, épouse du ministre de l'Agriculture de la province de Québec, et madame J.-A. Grenier, épouse du sous-ministre de l'Agriculture.

L'Economie domestique est enseignée dans toute la province de Québec par le gouvernement provincial et c'est l'hon. M. Adélard Godbout, en sa qualité de ministre de l'Agriculture, qui a sous sa direction cette partie importante de l'éducation féminine. Nous avons demandé à madame Godbout de bien vouloir présider avec madame la Mairesse Lavigueur et madame Grenier le premier cours de la semaine. L'épouse distinguée du ministre de l'Agriculture a accepté, de même que madame Grenier.

Madame Henri Lavigueur, qui s'acquitte avec tact et distinction de ses devoirs de Mairesse, s'intéresse à tous les bons mouvements et elle a gracieusement accordé son patronage aux Cours d'Economie domestique et d'Art culinaire organisés par L'Evénement. Madame Lavigueur assistera au cours de cet après-midi avec sa jeune fille, mademoiselle Madeleine Lavigueur.

Nous remercions madame la Mairesse, madame Godbout et madame Grenier de l'honneur qu'elles font à notre journal et à nos deux professeurs, mesdemoiselles Corinne Méthot et Béatrice Carbonneau, en donnant l'exemple à leurs concitoyennes et en venant assister aux cours qui commencent aujourd'hui.

Tout est prêt pour l'ouverture des cours, cet après-midi à 2 heures. Nous croyons que l'assistance sera nombreuse et nous savons qu'elle sera vivement intéressée.

Nos deux professeurs d'Economie domestique, mesdemoiselles Corinne Méthot et Béatrice Carbonneau, ont dirigé hier l'installation de tout le matériel nécessaire pour les cours et les démonstrations. Tout a marché à la perfection et le succès des cours est certain.

Comme nous le disions hier, un menu imprimé sera remis, à l'entrée de la salle, à chaque personne qui viandra assister aux cours.

Ici, nous avons un détail extrêmement important à signaler. On est prié de conserver précieusement ce menu sur lequel nous avons indiqué les recettes des plats qui seront préparés devant l'assistance. Sur chaque menu, nous avons aussi placé deux numéros et deux coupons. Un de ces coupons donnera droit de participer au tirage des plats et des prix de présence de chaque jour. L'autre coupon donnera droit de prendre part au tirage d'un magnifique prix que nous avons décidé de décerner pour l'assistance aux cours pendant toute la semaine. Il faudra déposer les coupons dans des boites en entrant et il est important de conserver les menus de chaque jour car c'est avec leurs numéros que les gagnantes pourront réclamer leurs prix et cadeaux. Le prix d'assistance pour la semaine vaut qu'on ne manque pas un seul cours.

Nous avons publié hier la liste de vingt maisons de commerce et institutions qui nous ont donné leur collaboration pour faire de ces cours un véritable succès. Il faut ajouter trois noms à la liste, trois noms d'établissements qui ont droit comme les autres à notre gratitude et que voici:

Standard Brands Ltd,
General Steel Wares Ltd,
Borden Milk Co. Ltd.

UN HOMMAGE EMOUVANT A LADY LEMIEUX

L'épouse du juge en chef de la Cour Supérieure a eu des obsèques imposantes.

VASTE CORTEGE

S. E. Mgr Villeneuve et M. le Gouverneur Carroll assistent au service.

A LA BASILIQUE

Lady Lemieux a eu les funérailles que méritaient son rang social, ses qualités personnelles, l'estime et le respect dont est entouré le juge en chef de la Cour Supérieure.

La mort de cette femme distinguée a causé de vifs regrets et la société de Québec, comprenant l'immense douleur de Sir François Lemieux, a voulu manifester à ce dernier la plus réconfortante sympathie. Des centaines de personnes, ayant à leur tête les plus hauts représentants de l'autorité civile, des corps publics et des professions, ont suivi la dépouille mortelle. Le cortège était l'un des plus imposants que l'on ait vus à Québec. Un détachement de la police municipale le précédait, et immédiatement avant le corbillard, venaient des chars remplis de tributs floraux. Le défilé, à partir des Appartements Claridge, suivit la Grande-Allée, la rue St-Louis, puis la rue du Fort et la rue Buade. Une foule nombreuse avait pris place aux abords de la Basilique, où devait être chanté le service funèbre.

Son Excellence Mgr l'Archevêque assistait au choeur, entouré d'un nombreux clergé. Aux premiers rangs de la nef, on remarquait: l'hon. M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la Province, accompagné de ses aides-de-camp, le Colonel D.-B. Papineau et le Colonel (Dr) J.-D. Brousseau. Dans les stalles du sanctuaire, avaient pris place Mgr Camille Roy, P.A., V.G., Recteur de l'Université Laval, Mgr P.-B. Garneau, P.D., V.G., Mgr François Pelletier, P.A., Mgr Célestin Lemieux, P.D., Mgr Adjutor Faucher, P.D., M. le chanoine J.-A. Chamberland, M. l'abbé Walter Cannon, M. l'abbé Ulric Turcotte, le R. P. Nadon, des P. B., le R. P. Miville, O.P., M. l'abbé Joseph Boutin, M. l'abbé Antonio Houde, etc.

C'est M. le chanoine Maguire, curé de Sillery, qui présida la levée du corps. Mgr Eugène-C. Laflamme, curé de la Basilique, chanta le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Alexandre Vachon et Maurice Roy. Le programme de chant fut exécuté par la maîtrise Notre-Dame, qui rendit, sous la direction de M. l'abbé De-Smet, la messe de Fabre. Au cours de la cérémonie, M. Roméo Jobin chanta le "Miseremini", de Busser, et M. Joseph Hamel "Vierge Sainte", de Missa.

L'état de santé de Sir François

(Suite à la page 8)

ACCIDENT A NEUVILLE

Un pénible accident est survenu hier avant-midi à Neuville. M. Freddy Naud, fils de M. Zotique Naud, à l'emploi de M. Roger Larue, travaillait à scier du bois quand il se fit happer deux doigts par la machine. On le transporta chez M. le Dr Lavallée qui lui prodigua les premiers soins.

La misère réunit le père et le fils

Un homme demande l'hospitalité à la police municipale. — Son fils arrive à son tour et, sans le savoir, entre dans la même cellule.— Emouvante rencontre.

APRES HUIT ANS

Les quartiers-généraux de la police municipale ont été, hier soir, le théâtre d'une rencontre émouvante entre un père et son fils, qui ne s'étaient pas vu depuis dix ans et que, par un hasard singulier, la misère avait conduits à l'hôtel de ville pour y chercher un abri.

Le jeune homme était, depuis huit jours, l'un des clients réguliers du refuge de nuit de la police. Il y venait chaque soir et se retirait toujours dans la même cellule pour y dormir. Il y revint hier soir, à peu près vers la même heure que les jours précédents. Le sergent Buteau, qui était de garde à ce moment au poste, lui dit :

"Vas te coucher dans la même cellule".

Le jeune homme obéit. En arrivant devant "sa" géôle, il la vit occupée. Il regarda à travers les barreaux, et presque aussitôt laissa échapper ces mots :

"Allo papa !"

L'homme sursauta.

—"Je ne te connais pas".

—"Tu me connais, je suis ton garçon".

La porte de la cellule s'ouvrit. Le père et le fils, profondément émus sans doute, se regardèrent et il n'y eut plus d'hésitation pour le père. Tous deux ne s'étaient pas vus depuis huit ans, depuis la mort de la mère du jeune homme. Le père avait placé dans un hospice deux enfants, son fils, qu'il revoyait en proie à la misère, comme lui, et une fille. Puis il s'était mis à voyager. Il raconta à son fils toutes les péripéties et les privations qu'il a connues pendant l'existence nomade qu'il a menée. A Québec depuis une couple de mois, il est à la recherche de travail mais ses démarches ont été jusqu'ici infructueuses. Et hier soir, sans gîte, il décida d'aller chercher refuge à la police. Le destin qui le rapprochait de son fils voulut qu'il fut le premier à occuper la cellule du jeune homme.

Le sergent Buteau et ses hommes assistèrent, émus, à une partie de cet entretien. Le jeune homme apprit à son père que sa fille demeure à Québec. Tous deux ont décidé d'aller lui rendre visite dès ce matin. Ainsi, toute cette famille se trouvera soudainement réunie par la plus étrange des rencontres.

M. L'ABBE J.-B.-L. DELISLE

M. l'abbé J.-B.-Léon Delisle, que la maladie retenait éloigné de ses paroissiens depuis près d'un an, reprendra ses anciennes fonctions le 1er du mois de février, à St-Narcisse de Beaurivage. C'est avec joie que les paroissiens de St-Narcisse reverront M. l'abbé Delisle reprendre la direction de leur paroisse.

JOLIE SOIREE PAROISSIALE A N.-D. DU CHEMIN

Sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste. — Intéressante causerie.

PAR M. A. PLAMONDON

Quelles sont nos vertus cardinales comme race? — Un tableau pittoresque.

VASTE ASSISTANCE

La vaste assistance qui remplissait à déborder la salle paroissiale de Notre-Dame du Chemin hier soir, n'a pas eu à regretter l'invitation que lui avaient faite la section Notre-Dame du Chemin de la Société St-Jean-Baptiste et son président, M. le commandeur J.-Eugène Corriveau. Tout y a été du meilleur goût : conférencier, orateurs et artistes.

M. le notaire Aimé Plamondon était au programme comme conférencier. Il a parlé de façon on ne peut plus agréable sur nos vertus cardinales comme race : la gaieté, le culte du passé, le ténacité et la confiance. Le conférencier a été vivement applaudi.

M. le commandeur J.-Eugène Corriveau présidait cette agréable soirée.

Le président de la section Notre-Dame du Chemin de la Société St-Jean-Baptiste prononça au début une brève allocution dans laquelle il souhaita la bienvenue au conférencier et à l'assistance distinguée qui remplissait la salle.

M. le commandeur Corriveau fit une brève revue succinte des activités de la société dont il est le président pour l'année écoulée. Il profita de la présence de M. le chanoine Garnier et de M. l'abbé Charbonnier — la section Notre-Dame du Chemin s'honore de les compter parmi ses membres — pour les féliciter d'avoir été décorés par le Gouvernement français, et leur adresser en même temps ses hommages et ceux de ses confrères.

M. le notaire Henri Boisvert présenta le conférencier qui fut remercié par M. J.-H. Philippon, avocat. M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, ajouta quelques mots.

Outre le conférencier et les orateurs précités l'assistance entendit un beau programme auquel participèrent mademoiselle Marthe Lapointe, mademoiselle Marcelle Aubry et M. le professeur Omer Létourneau.

Après la soirée il y eut réception

(Suite à la page 8)

M. Noël Belleau serait nommé juge

Une importante séance du cabinet fédéral sera tenue aujourd'hui à Ottawa. Les ministres du gouvernement Bennett sont presque tous dans la capitale pour assister à la conférence entre le Dominion et les provinces. Des nominations seront faites à cette réunion du conseil des ministres du Canada et nous croyons que l'une des premières sera celle de M. Noël Belleau, C. R., comme juge de la Cour Supérieure pour le district de Québec.

M. Noël Belleau est le fils de l'hon. juge I.-N. Belleau, qui a pris sa retraite il y a quelque temps. Il est avocat depuis vingt-sept ans. Il a été Bâtonnier du Barreau de Québec et fait partie de l'étude Baillargeon, Belleau et Fortier, une des plus importantes de notre ville.

Le Poêle Electrique
"ELECTROCHEF"
et la Glacière Electrique
KELVINATOR
en démonstration
SUR LA SCENE DU
PALAIS MONTCALM
Durant les Cours D'ART CULINAIRE
Commençant Aujourd'hui
pour se continuer
JUSQU'A SAMEDI
de 2.15 à 4.15 p.m.
Entrée Gratuite

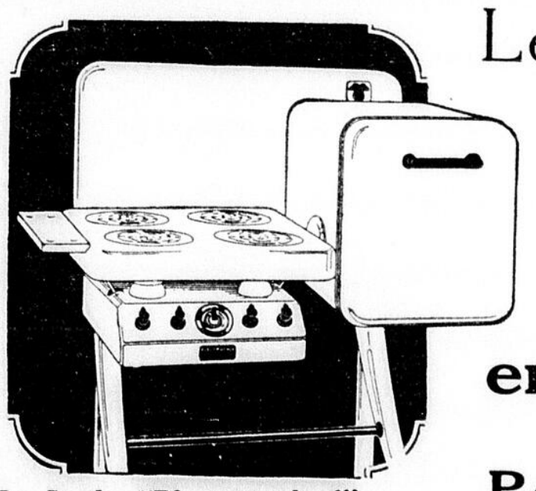

Le Poêle "Electrochef"
est le plus rapide au monde !
Il vous offre
LA CUISSON
la plus économique
la plus hygiénique
la plus sûre

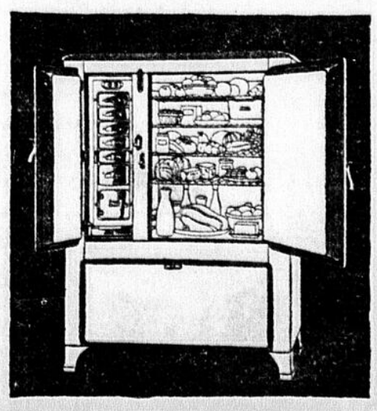

320 rue St-Joseph Québec
Robitaille
49 côte du Passage Lévis
LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Président J.-H. PORTIER, Directeur J.-E. BARNARD,

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32 rue de la Fabrique, Québec.

Publié par la Cie de L'EVENEMENT,

QUEBEC, 17 JANVIER

COUP DE MAIN, OU COUP D'ETAT

Avant que le Parlement fédéral ne reprenne l'étude de la question ferroviaire, froidement commencée, en novembre dernier, par les chirurgiens du Sénat, M. Beatty, président du Pacifique Canadien, appuyé par quelques-uns des plus puissants monopoleurs du pays, lance une campagne pour rallier l'opinion publique à son projet: la fusion de tous les chemins de fer canadiens, sous la direction autocratique du conseil administratif du "C. P. R." Les circonstances dans lesquelles se présente de nouveau ce vieux projet diviseront bientôt le pays en deux camps. Les uns diront: "Il faut un coup d'Etat pour sauver le Canada de la ruine!" Les autres s'écrieront: "On prépare un coup de main pour mettre le crédit national au service d'un trust plus monstrueux que tous les autres!" C'est une énorme partie qui va se jouer à Ottawa, peut-être dans un espace de temps relativement court, et, dans l'intervalle, la majorité des électeurs canadiens se demandera si ses intérêts sont honnêtement sauvegardés dans cette affaire colossale.

A notre humble avis, à une époque où est fortement ébranlée la confiance du public, en nos vedettes industrielles et financières, il serait plus grave et dangereux que jamais de mettre en doute l'intégrité, la sagesse, le patriotisme des chefs politiques. S'il est évident que le Parlement fédéral compte un certain nombre de sénateurs et de députés qui sont liés d'avance à la cause du Pacifique Canadien ou à celle de l'étatisation des chemins de fer, nous aimons à croire que les chefs conservateurs et libéraux des deux Chambres, sont absolument détachés de toute influence autre que celle de servir le bien commun. Depuis quinze ans, que le Pacifique Canadien poursuit l'objet qu'il préconise aujourd'hui plus ouvertement, il n'a reçu, que nous sachions, aucun encouragement des cabinets Meighen, King ou Bennett. Rien ne nous autorise de penser que ces hommes politiques soient moins indépendants qu'autrefois.

Le Parlement est saisi d'un projet de loi dont le but est de mettre les Chemins de Fer Nationaux et le Pacifique Canadien hors d'état de nuire, par une concurrence excessive ou l'absence d'un juste esprit de coopération, aux intérêts du peuple canadien. Cette intervention a été jugée nécessaire à la suite de l'administration extravagante des deux systèmes. Cette extravagance a compromis l'avenir des chemins de fer canadiens. Ce n'est un secret pour personne que le crédit national les supporte, quoique cependant, de manière et dans une mesure différente, les uns et les autres. C'est dire que le Pacifique Canadien n'est pas dans une position si brillante qu'il puisse dicter au Parlement la ligne de conduite à suivre. D'ailleurs, on peut compter que M. Beatty lui-même n'est pas de taille à imposer le point de vue du Pacifique Canadien à M. Bennett ni à M. Meighen, à moins qu'il n'apporte à l'appui de sa proposition d'autres faits et des arguments plus forts que ceux que présente son discours de Toronto.

Mais on entend souvent dire qu'une partie de la presse canadienne obéit aux mots d'ordre qui partent du conseil administratif du Pacifique Canadien. A quelques rares exceptions près, nous croyons plutôt que la presse du Canada sert de son mieux l'intérêt national, sans oublier de présenter et de défendre les intérêts locaux, régionaux et provinciaux. Si l'appel de M. Beatty est suivi d'un alignement des journaux pour et contre son projet, avec ou sans conditions, nous serions fort étonné que ces lignes tinssent lorsque le Parlement prendra et motivera sa décision. En attendant, le public est avide de connaitre les avis sur cet important conflit d'opinions. Et il en voudra moins à ceux qui exprimeront courageusement leur point de vue qu'à ceux qui attendront que l'affaire soit finie pour se prononcer.

CATHOLICISME ET PATRIOTISME

"Cette diffusion d'un esprit de paix évangélique, cette communion des saints qui doit nous rapprocher par-dessus nos frontières, ces sympathies professées par de jeunes catholiques pour leurs frères de l'étranger, alors que les pères se sont battus les uns contre les autres et que demain... Quelle imprudence en tout cela, Monsieur l'abbé! Ne va-t-on pas affaiblir dans l'illusion de cette amitié mondiale l'affection passionnée que chacun doit à ceux de sa terre, groupés sous le même drapeau? Et trop d'enthousiasme pour les consignes de la Papauté qui poursuit toujours son beau rêve de pacification ne nous fera-t-il pas oublier les craintes de la France, soucieuse d'être courageusement défendue par ses fils si une guerre éclatait?

Plus d'un cœur sincère a été troublé par cette inquiétude. Cela ne devrait pas être cependant. Avec le vrai sens chrétien, de nos devoirs, cela ne serait plus.

Dévouement sans mesure à leur patrie, attachement sans réserve à leur Eglise; voilà dix-neuf siècles que tous les croyants portent en eux ce double amour dont chacun obtient, quand il le faut, le don de leur sang, sur une terre de bataille ou sur une terre de martyre. Ne laissons pas aujourd'hui des étrangers à notre foi créer artificiellement un conflit entre ces deux puissantes obligations qui nous possèdent tout entiers, comme s'il nous fallait reprendre à l'une ce qu'exige l'autre.

En cette heure tragique où la civilisation est menacée de déchirements qui en consommeraient la ruine, Pie XI a raison d'accentuer jusqu'au maximum la pression exercée par l'évangile sur nos consciences dans le sens de la solidarité religieuse internationale. Mais jamais il ne nous a demandé de minimiser le culte local de notre pays. Il a au contraire, en maintes occasions, glorifié ce sentiment généreux, jusqu'à déclarer que ses œuvres héroïques, quand elles sont réglées par la loi divine, comptent parmi les plus saintes.

C'est l'enseignement invariable de l'Eglise: tout fils a le droit, plus que cela, le devoir, de préférer sa mère aux autres mères. Qu'un Français ait des raisons spéciales d'éprouver cette préférence, on ne l'ignore pas au Vatican où l'on se plaît à rendre hommage aux qualités traditionnelles de notre race et aux services qu'elle a rendus à la civilisation. "Nobilissima Gallorum gens", redisait le premier Bref qu'ait signé le cardinal Ratti lors de son avènement au souverain pontificat.

Mais si, d'aucune manière, nous n'avons à renier notre patriotisme, nous devons veiller encore plus délicatement à ne pas renier notre catholicisme et ses exigences internationales.

C'est ici qu'un désaccord éclate entre nous et ceux dont la patrie est redevenue la raison suprême de vivre. Depuis que le Christ a repris aux Césars l'empire souverain qu'ils avaient usurpé sur les âmes, le culte de la cité n'est plus une religion pour nous. Une religion plus haute, celle de Dieu, gouverne souverainement toute notre vie. Elle nous est comme une seconde patrie, supérieure à la première. Patrie spirituelle et universelle, destinée à s'étendre de peuple en peuple, jusqu'aux confins de l'humanité. Seule patrie qui soit faite pour durer éternellement: les autres disparaîtront un jour, même notre France que nous aimons à dire immortelle.

Elle a ses lois, cette patrie divine, des lois non moins impérieuses que celles dont les Etats accablent parfois abusivement leurs sujets. Elle a surtout une grande loi intangible contre laquelle nos susceptibilités nationales s'insurgeraient en vain, une loi dont Benoit XV nous rappelait, au lendemain de la guerre, qu'elle constitue "l'essentiel de la vie chrétienne": c'est, disait-il, "l'amour du prochain et l'amour même de l'ennemi".

Cette obligation fondamentale du catholicisme ne s'arrête pas aux barbelés d'une frontière, Elle n'est pas suspendue en face d'un pays hostile: eût-on le devoir de se protéger contre ses coups, on est encore tenu à lui vouloir du bien. Ses intentions mauvaises obligent à modifier la façon dont on l'aime, elles ne dispensent pas de l'aimer. La prudence réglera simplement, en tenant compte de cet état de choses fâcheux, l'exercice de la charité, qui doit rester la vertu dominante d'un chrétien dans ses rapports avec les autres peuples, aussi bien que dans ses affaires individuelles.

Cette subordination du patriotisme terrestre aux lois de la patrie des âmes lui serait-elle funeste? Loin de là! Elle lui procure, au contraire, une force nouvelle en l'insérant dans une hiérarchie de devoirs qui vont trouver en Dieu leur point d'appui suprême. De ce rattachement à l'ordre providentiel qui régit le monde, le patriotisme purifié de tout calcul mesquin, reçoit une noblesse sacrée et une vigueur religieuse dont aucun nationalisme sans foi ne lui assurera jamais l'équivalent.

Nous objectera-t-on qu'à étendre le réseau de nos obligations fraternelles à la vaste communauté humaine nous allons détendre le lien qui nous unit à nos compatriotes? Ce péril n'est pas plus à craindre. On n'amoindrit pas l'affection qu'un enfant donne à ses proches quand on lui enseigne à aimer des cousins qui débordent de beaucoup ce premier cercle familial. Si elle l'enfermait dans ces quatre petits murs, la tendresse qu'il a pour son foyer deviendrait coupable en le soustrayant au service de la chose publique. De même l'amour d'une patrie serait faussé au cœur de ses fils si elle les absorbait dans l'unique souci de son destin jusqu'à les rendre indifférents au sort des autres nations. Ce serait, par surcroit, une maladresse, en un temps où elles sont toutes si étroitement solidaires: nous montrer attentifs à leur bien commun, c'est faire preuve de clairvoyance pour le bien de la nôtre.

Les exigences de l'Evangile concordent donc exactement avec celles de la sagesse humain. Soucieux de s'y conformer, le dévouement que nous prodiguons à nos compatriotes ne s'accompagnera jamais d'insouciance ni surtout de malveillance pour les étrangers. Ce sera un amour de prédilection, non d'exclusion ni d'opposition. Rien ne s'y sentira l'idolâtrie de la race, cet égoïsme collectif et hautain où chacun même se croyant humble, exalte en cette passion orgueilleuse pour son pays son moi confondu avec celui de ses compagnons. Dans le zèle qu'ils déploient pour la grandeur de leur cité, des chrétiens apportent nécessairement l'ambition de la rendre bienfaisante à tous leurs frères. Selon le noble mot d'ordre du St-Siège à notre Semaine sociale de Lille, "ils font rejaillir généreusement sur les autres peuples l'amour auquel ils sont tenus d'abord à l'égard de leur propre patrie".

Et ils l'aiment d'autant plus qu'en lui faisant du bien ils ont l'espoir d'en faire, par elle, à l'humanité entière.

Catholiques de France, il nous revient d'accueillir ce programme avec une joie particulière. Notre pays renierait son passé et ferait violence à son génie s'il s'isolait en des desseins égoïstes. Nation au grand cœur qui, après avoir émerveillé le monde par sa bravoure dans la mêlée des armes, l'a séduit plus encore par sa bonté dans les œuvres de paix, elle n'a jamais pu garder pour elle seule les richesses dont le ciel l'a comblée. Son or, son dévouement, son sang, elle les a prodigués bien au delà de ses frontières pour soulager les détresses qui avaient besoin de son secours. Ses vérités ou sa chimère, sa voix ardente les a jetées à tous les peuples qu'elle entraînait par la main dans ses croisades comme dans ses révolutions. En se faisait aujourd'hui la promotrice de ce qui prépare, selon le plan de Dieu, une réconciliation humaine, la France se montrera fidèle aux meilleurs souvenirs de son histoire et à sa vocation providentielle qui a fait d'elle, aux grandes époques le cœur même de l'univers civilisé.

— La Croix.

Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE.

BEATTY RECLAME LA FUSION DES CHEMINS DE FER

(Suite de la 1ère page)

il n'aura qu'une représentation minoritaire et qui ne sera aucunement responsable des conséquences financières de ses décisions.

"La compagnie, depuis plus de 20 ans, est soumise à la juridiction de la Commission des chemins de fer, comme toute autre organisation ferroviaire, mais son administration reste aux mains de ses directeurs et de ses actionnaires. En toute justice pour ces derniers, qui sont au nombre de 180,000 dont 50,000 au Canada et le reste, pour la plus grande partie en Grande-Bretagne, nous ne pouvons accepter une législation qui leur enlève le droit de décider de ce qui doit être fait dans les questions de régie interne. Ce serait là un genre de confiscation qu'aucun gouvernement ne peut décréter et que rien dans l'histoire de la compagnie ne justifie. Vous pourriez peut-être maintenant me dire: "Vous qui êtes dans les chemins de fer depuis plus de trente ans et qui avez été président du Pacifique Canadien depuis plus de quatorze ans, quelles suggestions avez-vous à offrir dans les circonstances?" Vous auriez raison de me poser cette question et je vais maintenant essayer d'y répondre.

"Mais d'abord, permettez-moi de vous faire remarquer que nous avons édifié ici, au Canada, un réseau de chemins de fer qui est propriété de l'Etat et qui fait concurrence à une entreprise ferroviaire privée. L'Etat peut-il faire une concurrence équitable à un de ses citoyens? Cela est impossible. Une compagnie privée peut-elle, dans des conditions raisonnables, concurrencer un réseau qui s'appuie sur les ressources financières de l'Etat? De nouveau, je dis non. Les 180,000 actionnaires du Pacifique Canadien, qui ont fait confiance au Canada et à son gouvernement, devront-ils voir leurs placements menacés par une pareille concurrence, même si le crédit du pays pouvait le supporter, ce qu'il ne peut pas. Les pertes qui résulteraient de ce mode d'administration d'une grande compagnie d'utilité publique ? La réponse doit être encore négative.

Les pertes subies par les chemins de fer Nationaux du Canada (y compris les lignes de l'Etat) pour la période de dix ans, de 1923 à 1932, (avec estimé partiel pour 1932), se sont totalisées à environ $349,576,000.

"Le déficit moyen annuel durant les trois dernières années, fut de $85,102,000, ce qui équivaut à $7,091,832 par mois ou $232,944 par jour.

"Au cours des dix derniers exercices financiers, les impôts prélevés sur le revenu des individus se sont chiffrés à $249,274,000, soit moins que la moitié du déficit des chemins de fer de l'Etat. L'impôt sur le revenu perçu sur les corporations, au cours de la même période, se chiffre approximativement à $341,164,000, de sorte que le grand total de l'impôt sur le revenu, tant pour les individus que pour les corporations fut de $5,990,438,000 ou seulement que $40,862,000 de plus que les déficits des chemins de fer Nationaux du Canada.

"Pouvons-nous réellement envisager une telle situation sans inquiétude, ou pouvons-nous raisonnablement et définitivement exiger quelque allègement de ce fardeau? Pouvons-nous envisager la question de façon impersonnelle, ou devons-nous demeurer indifférents lorsqu'en se basant sur la moyenne des trois dernières années, nous constatons que le déficit est de $162 à la minute ?

"Laissez-moi vous indiquer brièvement quels sont à mon avis les moyens que nos administrateurs fédéraux pourraient prendre pour faire face à cette situation:

1.—Augmenter les revenus.

2.—Diminuer les dépenses.

3.—Augmenter les impôts pour combler les déficits.

4.—Continuer à emprunter pour combler ces mêmes déficits.

"Le seul moyen d'accroître les recettes brutes serait par une augmentation des taux ; en se basant sur les recettes de 1931, il faudrait hausser les taux de fret de 63 pour cent pour compenser les pertes des réseaux de l'Etat pour cette année-là. On ne saurait espérer qu'un tel remède puisse améliorer réellement la situation. Il aurait fallu diminuer les frais d'exploitation pour éliminer le déficit de 1931 par une diminution des dépenses.

"Les salaires constituent l'item le plus considérable des déboursés, mais aucun Canadien bien pensant ne croirait possible de diminuer les salaires au point de réussir à éliminer entièrement les déficits ferroviaires. Il faudrait imposer une réduction de 74 pour cent dans ces salaires pour réaliser l'élimination totale des déficits par un tel moyen.

"On ne peut indéfiniment alourdir le fardeau des impôts. En 1931 il aurait fallu augmenter ces impôts de 34 pour cent pour équilibrer le budget des chemins de fer de l'Etat. Ceci équivaut à une fois et demie la somme totale de l'impôt sur le revenu durant l'exercice fiscal 1931-32, tant des individus que des corps publics.

"Si nous continuons à emprunter indéfiniment pour compenser nos déficits annuels, nous nous acheminerons rapidement vers le désastre. La loi de l'intérêt composé s'applique tout aussi bien aux emprunts du gouvernement pour les déficits, que pour les dettes commerciales. Les banquiers, financiers et hommes d'affaires, tout en gardant leur confiance au pays, sont unanimes à déclarer que nos emprunts doivent être restreints, si nous voulons éviter les conséquences sérieuses qu'on subies les autres nations en agissant de cette façon.

"Et maintenant, permettez-moi de revenir à la question que vous êtes censés m'avoir posée tout à l'heure : "Quelle serait, selon vous, la meilleure solution à ce problème ?"

M. Beatty donne alors son avis sur le moyen qu'il croit de plus propre à régler le problème des chemins de fer. Il dit :

"Le Canada a une population d'environ dix millions d'âmes. Il possède près de 42,000 milles de voies ferrées, ce qui équivaut à 238 personnes par mille, soit une proportion moindre par mille que tout autre pays civilisé. Plusieurs milliers de milles de voies sont parallèles à d'autres, desservent les mêmes régions et ont des termini communs. C'est là où nous gaspillons le plus. A mon avis, nous devons non seulement limiter nos dépenses capitales à celles qui seront absolument essentielles ou qui pourront rapporter un revenu raisonnable dans un avenir prochain, mais nous devons aussi réduire la longueur de nos lignes proportionnellement à nos besoins en matière de transport et développement; nous devons aussi éliminer toutes dépenses ayant pour but d'obtenir du trafic d'un chemin de fer concurrent plutôt que d'assurer un service nécessaire au public. Ces résultats ne pourront être obtenus que si nous consolidons les deux chemins de fer en un seul réseau, sous une même direction.

"Il est évident qu'il faut prendre un moyen pour effectuer les économies nécessaires sans préjudice à l'intérêt public; aussi le contrôle et la direction de la nouvelle organisation devront s'accompagner d'une mesure raisonnable de responsabilité du gouvernement envers le Pacifique Canadien et ses actionnaires ou du Pacifique Canadien envers le gouvernement. De cette façon seulement arriverons-nous à une saine administration de nos entreprises ferroviaires et parviendrons-nous à soulager les contribuables du Canada.

"Deux objections sont apportées à ce projet. La première serait qu'il créerait un monopole virtuel du transport ferroviaire, et, la seconde, que ledit projet serait injuste pour les employés, parce qu'il provoquerait inévitablement, en temps et lieu, une diminution du personnel. Après étude mûrie de la chose, on constate que ni l'une ni l'autre de ces objections n'est fondée.

"Dans tous les projets d'unification mis de l'avant pour fins d'administration conjointe des chemins de fer nationaux du Canada et du Pacifique Canadien, on a suggéré que, soit par l'intermédiaire de la Commission des chemins de fer, dont les pouvoirs et le personnel seraient augmentés, ou soit par la création d'un nouveau tribunal, composé d'hommes éminents et indépendants, toute initiative prise par la nouvelle organisation fusionnée, qui serait d'intérêt public, soit sujette à étude. Ce serait là le tribunal qui jugerait en dernier essor. Les dangers d'un monopole ferroviaire sont inexistants. Les chemins de fer peuvent être unifiés, mais cela ne créera pas un tel monopole.

"Nous avons trois concurrents distincts: les services de navigation sur les lacs, rivières et canaux, les véhicules-moteurs et l'avion. Un monopole ferroviaire régi par autorité publique et assujetti aux restrictions que comporteront les autres modes de transport, ne constitue pas un danger d'injustice pour les expéditeurs ou le public voyageur dans nos conditions modernes.

"On a aussi soulevé une seconde objection à l'effet que l'unification impliquerait une diminution du personnel. Une telle réduction est inévitable, à moins d'un retour à une grande prospérité. Mais ceux qui craignent le plus la chose ne savent probablement pas qu'en temps normal, le personnel des chemins de fer se renouvelle rapidement et dans des proportions considérables. Il appert, d'après des enquêtes conduites aux Etats-Unis, que le renouvellement du personnel à la suite de départs causés par la maladie, les décès, les retraites et changements de positions, se chiffre à cinq et six pour cent par année du nombre total des employés. Par conséquent, si les vides créés par des causes naturelles n'étaient pas comblés, le personnel des chemins de fer canadiens serait, en cinq ans, réduit de vingt-cinq à trente pour cent, et il ne serait pas possible d'administrer les deux réseaux avec un personnel réduit en-dessous de soixante-quinze ou soixante-dix pour cent de la normale. Conséquemment, on exagère grandement le danger d'injustice pour les employés et, celui d'une diminution de personnel, même au point que j'ai mentionné, disparaîtrait avec le retour à des conditions plus normales et par l'augmentation du trafic.

"Je ne suis pas pessimiste quant à l'avenir du Canada et de sa population", dit M. Beatty. "Notre mode d'administration gouvernementale est aussi efficace que le permet notre régime démocratique. Nos hommes publics sont loyaux, ont des vues larges et sont consciencieux. Nos concitoyens sont tenaces, confiants et courageux; ils l'ont prouvé au cours des trois dernières années. Notre premier ministre est un homme de haute valeur, courageux et compétent. Ses collègues font tout ce qui est humainement possible pour solutionner les nombreux et difficiles problèmes qu'envisage notre pays. Les coulages qui drainent les ressources financières du pays et de sa population doivent être enrayés, sinon la reprise sera retardée ou même rendue impossible. Les chiffres cités dans le rapport de la commission royale démontrent amplement que ces pertes sont très alarmantes. Je soumets à votre considération le dernier paragraphe de ce rapport, qu'approuveront tous les citoyens canadiens bien pensants.

"Nous croyons qu'il est de notre devoir de donner un avertissement au peuple canadien. A moins que le pays ne soit prêt à adopter le projet que nous avons soumis, ou toutes autres mesures également efficaces pour assurer l'exploitation économique des deux réseaux ferroviaires et, non seulement diminuer ainsi le fardeau qui pèse sur le trésor fédéral, mais améliorer en même temps la situation financière de l'entreprise privée, alors les seules issues qui resteraient d'effectuer des économies administratives dans d'autres domaines ou bien d'alourdir encore le fardeau qui pèse sur nos industries par l'imposition de nouvelles taxes. Si on n'adopte l'un ou l'autre de ces moyens, et il y a évidemment des limites à leur application, la stabilité des finances nationales et le crédit financier du Pacifique Canadien seront sérieusement menacés, avec conséquences graves pour le peuple canadien et ceux qui ont confié leurs économies à ce chemin de fer".

PAS DE MAIN CRIMINELLE

Montréal, 17. — On a conclu, hier, à l'enquête tenue autour de l'incendie de l'église de St-Louis de France, que l'origine n'en pouvait être établie, mais que le feu n'avait pas été allumé par une main criminelle, toutefois.

ELUS PAR ACCLAMATION

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Sorel, 17. — Les échevins J.-C.-A. Turcotte, M.P.P., J.-Octavien Péloquin et Alphonse Desrochers ont été réélus par acclamation aux sièges numéros quatre, cinq et six respectivement, le premier pour un septième terme et les deux autres pour un deuxième terme. La nomination a eu lieu à onze heures hier matin dans la salle des cultivateurs du marché Richelieu. M. A.-O. Cartier, greffier de la ville, présidait.

DEUIL AU C. P. R.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — M. Frederick-R. Perry, agent-général du Pacifique Canadien à New-York, est décédé hier dans la métropole américaine. Il était entré au service de la compagnie en 1896 comme commis dans le département des passagers à Boston. Il était âgé de 59 ans. Il est mort subitement dans son bureau, succombant à une syncope de coeur. Sa santé avait toujours été excellente jusque là.

AVIS AUX FRANCAIS

Le Consulat Général de France, 620 rue Cathcart, à Montréal, invite les jeunes français nés du 1er juin 1912 au 31 mai 1913 inclus, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec lui, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la deuxième fraction de la classe 1932 et de la première fraction de la classe 1933.

DEUIL POUR L'OKLAHOMA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Los Angeles, 17. — M. Lee Cruce, gouverneur de l'Oklahoma de 1911 à 1915, est mort hier, après avoir été frappé de paralysie, il y a un mois. Au cours de son terme d'office il refusa de permettre l'application de la peine de mort et commua 22 sentences de mort en emprisonnement à vie. Le nombre des homicides dans cet état diminua sous son régime.

PRECIEUSE RELIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 17. — On dit dans les cercles semi-officiels que le suaire dans lequel fut enveloppé le corps du Christ après la crucifixion sera probablement exposé au public au cours de l'Année Sainte. Ce suaire est actuellement gardé dans un coffre de marbre orné de pierreries dans une cathédrale de Turin.

MANIFESTATIONS A BERLIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 17. — Des pierres enveloppées dans des journaux portant ces mots : "Les ouvriers de Berlin appuient les Soviets" et "A bas les militaristes japonais" ont été lancées dans les fenêtres des bureaux des attachés militaires et commerciaux du Japon, ici.

NOUVEAU CONSUL ITALIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 17. — M. Luigi Petrucci, nouveau consul-général italien au Canada, est arrivé ici, hier. Il succède au comte Delfino Rogeri, qui se rendra au Mexique comme ambassadeur dès qu'il sera remis d'une blessure reçue le 31 décembre en faisant du ski.

BELLE INVENTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 17. — Adolf Rohrbach a déclaré, hier, à ses associés qu'après deux ans de travail il est parvenu, en organisant le contrôle technique des forces centrifuges, à bâtir un avion qui pourra résister avantageusement aux manoeuvres subites, ce qui éliminera de nombreux risques.

MINEURS EN PERIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Morgantown, V. Occ., 17. — Trois mineurs ont pu s'échapper par un ancien tunnel de la mine de charbon Scotts, hier, à la suite d'une explosion, tandis que deux de leurs compagnons étaient asphyxiés par les gaz.

PROCES LE 23

Le procès Sévigny vs Bourdon, qui s'instruira devant un jury civil, le 23 courant, sera présidé par l'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer, de Montréal. On sait que le premier procès avait été présidé par l'hon. juge Adolphe Stein.

UNE EXECUTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Albert Coulombe, trouvé coupable du meurtre de Mme Marie-Louise Valcourt, de St-Léon, Qué., sera conduit aux Trois-Rivières, jeudi, pour y être pendu vendredi matin, à moins qu'il n'obtienne un sursis à la dernière minute.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 17. —Disparu depuis vendredi dernier, alors qu'il volait du Camp Borden à Winnipeg, le sergent Purgis, de la force aérienne royale du Canada, a été retrouvé sain et sauf près du lac Sturgeon, hier, où il avait été forcé d'atterrir.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$ 4.00
En ville	5.00
Aux Etats-Unis	6.00
En Europe	10.00

DRAME A LONDRES

Samuel Furnace tue un ami et s'empoisonne.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 17. — Samuel Furnace était aux portes de la mort, hier soir, à l'hôpital St-Pancras, après avoir absorbé, on ne sait comment, un poison mystérieux, 24 heures après son arrestation sous l'accusation d'avoir tué son ami, Walter Spatchett. Furnace a reçu la visite de sa femme qui déclara qu'il avait toujours été pour elle un bon époux, de même qu'un bon père pour ses enfants, et elle proclama son innocence. Furnace fut arrêté avant-hier dans une maison de pension et il ne fit aucune résistance. Il commença à éprouver les efforts du poison dans sa cellule, au poste de police.

Les détectives pensent avoir suffisamment de preuves pour établir que Furnace tua son ami à coups de revolver et brûla ensuite son corps au point que le cadavre fut identifié comme étant le sien. N'eut été la découverte des blessures laissées par les balles au cours d'une enquête de routine, Furnace aurait été classé comme victime d'un accident, et Spatchett aurait été simplement rapporté "disparu".

SALLE DES ZOUAVES

CE SOIR, MARDI

Une grande soirée musicale dont le programme comprend aussi plusieurs autres belles attractions sera donnée ce soir, 17 janvier, à la salle des Zouaves.

Ben Drapeau, le fameux comédien, y sera avec sa troupe pour interpréter "Le chapeau de Paille", pièce qui vous tiendra dans un rire constant.

Et cette soirée est organisée au profit d'une oeuvre des plus recommandables ; ce qui veut dire que vous pratiquerez la charité tout en vous amusant.

Communiqué.

6 FAUSSES ALARMES

Plusieurs fausses alarmes ont été sonnées, hier soir, dans les quartiers St-Roch et St-Sauveur. Pour de mauvais farceurs, toute la brigade des incendies a été mise en branle. En quelques minutes six alarmes ont été sonnées. Du bureau du télégraphe d'alarme, on nous a communiqué le rapport suivant :

Boites	Appel	Retour
513	10 h. 28	10 h. 33
526	11 h. 21	11 h. 26
525	11 h. 32	11 h. 38
535	11 h. 35	11 h. 40
416	11 h. 46	11 h. 48
554	11 h. 58	12 h. 00

RAID INFRUCTUEUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bâle, Suisse, 17. — Parti à la recherche de son ami Bert Hinkler, disparu au cours d'une envolée entre l'Angleterre et l'Australie, le capitaine anglais W.-L. Hope a failli être acculé à un atterrissage forcé au milieu des montagnes du Jura, hier. Il réussit cependant à revenir jusqu'ici, où il constata qu'il se formait de la glace sur le carburateur de son moteur. Il décolla de nouveau dans l'après-midi, mais d'épais nuages l'empêchèrent de poursuivre ses recherches. Hinkler n'a pas été revu depuis son départ de Londres, il y a dix jours.

FEU A BUCKINGHAM

(Spécial à L'Evénement)

Buckingham, 17. — De six heures et demie à dix heures hier matin, un violent incendie a détruit six maisons de commerce et trois logements dans le centre de la ville et a causé des pertes évaluées à $25,000, compensées en partie par les assurances. Cet incendie a menacé la ville entière d'une conflagration générale. Sous les ordres du chef Emile Brisebois, les pompiers volontaires ont réussi à circonscrire les flammes qui ravageaient l'immeuble.

A L'ACADEMIE

Une émouvante cérémonie religieuse s'est déroulée dimanche à l'Académie Commerciale à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle procure des Frères des Ecoles Chrétiennes, rue Cook. C'est M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'institution, qui a présidé cette cérémonie à laquelle assistaient le R. F. Nivard, visiteur provincial, et le R. F. Germain, directeur de l'Académie. Un dîner intime suivit.

Quatre religieux sont attachés à ce département depuis mardi dernier. Ce sont les RR. FF. Reynus, Fabricien, Jacques et Damien.

AUX ETUDES JURIDIQUES

Le prochain conférencier de la Société des Etudes Juridiques sera M. Valmore Bienvenue, C. R., substitut du Procureur Général. M. Bienvenue donnera une conférence, mercredi soir, au Palais de Justice, sur le sujet suivant : "l'accusé comme témoin". Nul doute que ce sujet intéressera vivement nos hommes de lois, qui seront aussi heureux d'entendre M. Bienvenue comme conférencier. La réunion sera présidée par M. Fernand Choquette, C. R.

MORT DE MADAME FELIX PARADIS

(Suite de la page 3)

Turgeon, secrétaire des Syndicats catholiques de Québec; ses petites-filles: madame veuve Rodolphe Turgeon, de St-Casimir, mesdemoiselles Lucienne et Béatrice Turgeon, madame Louis-Antoine Turgeon, madame Maurice Turgeon; sa belle-soeur, madame veuve Luc Brochu, de St-Maxime de Scott; plusieurs neveux, dont M. l'abbé Eugène Carrier, V.F., curé de Notre-Dame de Lévis, le major Joseph Turgeon, M. Nazaire Turgeon et M. Edouard Turgeon, tous de St-Isidore, M. Jean-Baptiste Turgeon, de Québec, M. Ovide Turgeon, de Montmorency, M. Ferdinand Paradis, de Montréal, M. Joseph Genest, de Ste-Justine, M. Romuald Genest, de Barry, état du Vermont, M. Noël Genest, de Chicoutimi, le Dr P. Sirois, de Lauzon, M. Jean-Baptiste Dumont, traducteur du Journal des Débats à la Chambre des Communes, etc.; ses nièces: madame Léonidas Létourneau, de Lauzon, madame veuve Eudore Bernier, de Lauzon, madame Eudore Lamontagne, de Québec, etc.; ses petits-neveux: M. l'abbé H. Lamontagne, du Séminaire de Québec, etc., etc.

Les funérailles de madame Paradis auront lieu jeudi matin, à 9 heures et demie, à St-Henri, après l'arrivée du train du Quebec Central.

L'Evénement prie la famille éplorée d'accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

(Suite de la 1ère page)

Granby, a été élu maire par acclamation.

ST-JOSEPH DE SOREL

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Joseph de Sorel, 17. — Le maire Elzéar Cournoyer a été réélu hier maire de cette ville, battant son adversaire, M. Joseph Cournoyer, par 126 votes. Les échevins Joseph Paul, Alcide Courtemanche et Arthur Labrecque ont été élus.

Dans la paroisse de Sorel, M. Avelin Péloquin, fermier, a été élu maire, battant M. Zénon Champagne par trente voix. Le conseiller M. Arthur Paul a aussi été élu.

L'ASSOMPTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

L'Assomption, Qué., 17. — Le maire Ludger Parent a été réélu hier. Il avait comme rival M. Oller Mathieu. Les conseillers Charles Brouillette, Raymond Neveu et Albert Vézina ont aussi été élus.

Dans la paroisse de L'Assomption, M. J.-B. Martel a été réélu maire, battant M. Joseph Lacombe par 13 voix. Les conseillers élus sont MM. Joseph Landry, Wilfrid Lafortune et Alexis Chevalier.

MANIWAKI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Maniwaki, 17. — M. A.-A. Legault, M.P.P., a été élu maire de Maniwaki hier par une maorité de près de cent voix sur M. Emile Joanis, ex-maire.

POINTE-DU-LAC

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 17. — M. Ovila Dugré a été réélu maire de Pointe-du-Lac hier par une maorité de 16 voix sur son adversaire, M. J.-L. Houle. Les conseillers élus sont: MM. O. Rouette, G. Fournier et F. Comeau.

DES ARMES VENDUES PAR LES AMERICAINS

(Suite de la 1ère page)

mouvements de troupes se continuent derrière les lignes japonaises et que de gros renforts sont en route de Moukden et de Chinchéou, en Mandchourie, vers Chiumenkéou, à l'intérieur de la grande muraille de Chine et dans la province de Jéhol.

A LA LIGUE DES NATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 17. — (Par P.-I. Lipsey, Jr, correspondant de la Presse Associée) Se réunissant pour la première fois, hier, depuis l'occupation de Shankaikwan par les Japonais, le comité de l'Assemblée de la S. D. N., qui s'occupe du conflit sino-japonais, a admis que la possibilité d'une conciliation entre les deux pays est extrêmement mince, et il se prépare à adopter une attitude plus ferme à l'égard du programme japonais en Mandchourie. Après avoir écouté un rapport de Sir Eric Drummond et de M. Paul Hymans, de Belgique, le comité s'est ajourné à mercredi, alors qu'il fera un dernier effort pour en arriver à un règlement sur une base de conciliation.

"Je n'ai jamais vu un service d'autobus aussi défectueux. Voilà une heure et demie que nous attendons ici!" —London Opinion

Carnet Mondain

L'honorable M. Maurice Dupre, Solliciteur-Général du Canada, est reparti hier après-midi pour Ottawa après avoir passé la fin de semaine à Québec.

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et son sous-ministre, M. J.-Antonio Grenier, sont partis hier après-midi pour Ottawa.

M. Pierre Casgrain, C.R., M.P., est retourné à Montréal après avoir passé la fin de semaine à Québec.

Madame Walter Ray a passé la fin de semaine dans la métropole.

Mademoiselle Marguerite McLimont est partie pour Halifax, d'où elle s'embarquera sur le "Lady Hawkins" en route pour les Bermudes, où elle passera le reste de l'hiver.

Madame Louis-Philippe Picard a reçu intimement à déjeuner, hier, en l'honneur de mademoiselle Grace Carroll, de Montréal.

M. le docteur Gérard Plamondon, de Montréal, et madame Plamondon (Germaine Bruchési) sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Paule.

M. et madame G.-H. Bridge ont reçu à dîner au Club de la Garnison, samedi soir.

M. Paul King Granville, qui a passé ses vacances à New-York et à "King Farm", Lyster, est retourné à la Tabor Academy, Marion, Mass., où il fait ses études.

Madame K.-A. Courser et sa fille, mademoiselle Louise Courser, sont revenues de Montréal, où elles ont passé quelques jours.

Madame J.-M. Dessureault, du Chemin de la Canardière, a lancé des invitations pour un thé et une réception dans la soirée, le samedi, 28 janvier, en l'honneur de sa jeune fille, mademoiselle Raymonde Dessureault, débutante de la saison.

Mademoiselle Thérèse Pelletier, de Montréal, passe quelques jours dans notre ville.

Mademoiselle Annette Héon, de Montréal, a passé quelques jours à Québec, chez sa soeur, madame J.-A. Tousignant, 1ère Avenue.

Mademoiselle Jacqueline Sicotte, de Montréal, est actuellement de passage à Québec.

M. Maurice Déry et madame Déry (Annette Dubord) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé à l'hôpital Saint-François d'Assise, le 12 janvier, par le Révérend Père D'Arcy Nadon, Supérieur des Pères Blancs, sous les prénoms de Marie-Joseph-Henri-René, Parrain et marraine, M. et madame Henri Blanchard, de Montréal, représentés au baptême par M. et madame Pierre Déry, oncle et tante de l'enfant. Mademoiselle Cécile Chouinard, amie de la famille, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

Le huit janvier, M. et madame François Gauthier recevaient à l'occasion de l'anniversaire de leur jeune fils, Lucien. On remarquait parmi les invités : M. et madame Guimont, M. et madame Ringuette, de Price, M. et madame Thaddée Gauthier, mademoiselle Ray Ringuette, mademoiselle Hectorine Guimont, M. Eugène Guimont, mademoiselle Glory Ringuette, M. Camille Charest, mademoiselle Adrienne Gagné, M. Fridolin Guimont, MM. Gérard et Lucien Gauthier et mademoiselle Ida Gauthier.

Jeune artiste

Mlle AUDRY COOK, jeune violoniste virtuose, soeur de la Comtesse de Minto et nièce du Colonel O'Meara, de cette ville, qui donnera un concert au Palais Montcalm, le 26 courant, avec le ténor Henri Pontbriand.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 17. — Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, accompagnés des membres de leur suite, arriveront à Montréal le vendredi, 27 janvier, et rehausseront de leur présence le Bal de Charité qui aura lieu le même soir. Leurs Excellences demeureront en ville jusqu'au dimanche, 29, et seront les invités de M. et madame J.-W. McConnell, en leur résidence de l'avenue des Pins. M. McConnell, président du Comité du Bal, et madame McConnell recevront à dîner au Mont-Royal Club, avant cet événement mondain, en l'honneur de Leurs Excellences.

Le comte de la Grèze, secrétaire de la Légation Française à Ottawa, et la comtesse de la Grèze sont en ville depuis quelques jours, les hôtes de M. Henri de Clerval. Ils partiront aujourd'hui pour New-York, d'où la comtesse de la Grèze s'embarquera pour un voyage de six semaines en France.

M. et madame Herbert Bennington, et leurs enfants, retourneront cette semaine, à Great Neck, Long Island, après avoir passé quelque temps en ville, les hôtes de M. et madame Joseph Beaubien.

Le baron et la baronne Kerwyn de Meerendrée sont partis pour Ottawa, où ils passeront quelques jours.

Mademoiselle Huguette Brault est partie pour Ottawa, où elle passera quelques semaines.

M. et madame E.-S. Jacques sont partis, à bord du "Lady Hawkins", pour une croisière aux Bermudes.

M. et madame Napoléon Courtemanche, de Montréal, sont à New-York pour quelques jours, à l'hôtel Waldorf-Astoria.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 17. — Leurs Excellences assistaient à l'office de l'église St. Andrew's, dimanche matin.

Le très honorable juge Duff et le lt-col. Desmond MacMahon ont dîné avec Leurs Excellences, à Rideau Hall, samedi soir.

M. et madame R.-L. Blackburn, M. et madame J.-G. Dickenson, le capitaine Lindsay Gordon, M. et madame D.-J. McDougall, et mademoiselle Margot Roy, de Paris, ont été les invités à dîner de Leurs Excellences, dimanche soir.

Sir William et Lady Clark et mademoiselle Frances Clark, qui ont passé quatre mois en Angleterre, sont de retour à Ottawa.

Le très honorable M. W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral, est de retour de Québec.

Madame Philip Toller a reçu à une partie de bridge, hier après-midi, en l'honneur de son invitée, madame Bartlett Dalton, de Kingston.

Madame Harry Wright a reçu à dîner, dimanche soir.

Madame O.-H. Sharpe est en ce moment l'invitée de sa soeur, madame J.-B. Cudlip, de Montréal.

EAST BROUGHTON

Mariages de deux soeurs aux deux frères à East-Broughton. — Mlle Diana et Irène Houle, filles de M. et Mme Joseph Houle, d'East-Broughton, unissent leurs destinées à celles de MM. Napoléon et Delphis Leclerc, fils de M. et Mme Alphonse Leclerc, de Weedon.

M. le curé H.-A. Martel bénissait ces deux mariages, mercredi dernier. M. Alphonse Leclerc servait de témoin à son fils, Napoléon, tandis que M. Wilfrid Houle accompagnait sa soeur, Mlle Diana; M. Joseph Leclerc servait de témoin à son frère, Delphis, et M. Joseph Houle, accompagnait sa fille, Mlle Irène. Mlles Houle étant Enfants de Marie, la chorale de cette Congrégation rendit un joli programme de chant. Après la cérémonie il y eut réception chez M. Joseph Leclerc, et les deux couples partirent quelques jours plus tard en voyage de noces.

Les dangers du cinéma

EDWINA BOOTH, la blonde actrice de cinéma, est actuellement en convalescence à Hollywood à la suite d'une dangereuse maladie contractée en Afrique pendant que l'on tournait le film "Trader Horn". Le brûlant soleil d'Afrique fut cause de cette maladie.

PERMANENT $1.50
(Régulier $3.50)
SALON NANNETTE
421, ST-JEAN
Pour quinze jours seulement. Magnifique permanent, $1.50 ondulation à l'eau comprise Shampoo Henné, $1.25; ondulation à l'eau, $0.50. Tél.: 2-1400.

JOLI CADEAU
MANCHON
Seal et Rat-Musque, à partir de 4.00
Hudson Seal et Mouton . . . 8.00
Ecureuil et Kolinsky 10.00
Forme Rond, $1.35. Sacoche $1.65
HENRI POITRAS
Marchand de Fourrures
Tél.: 6594 :—: 70, rue Dolbeau (près des Franciscains)

PERMANENT à $2.50
Continueral ce prix jusqu'à la fin de janvier.
Permanent à l'Huile $3.50
J.-K. LAFLAMME
Prop.
60 Ave Cartier - Tél. : 4-0263

CHEZ
MARIA
Le stock complet de nos robes mis en vente à
$1.75 et $12.75
Ces prix exceptionnels ne seront en force que pour trois jours.
44, rue ST-LOUIS
Tél. : 2-3195

La Vente de Musique
à
50%
D'ESCOMPTE
Se continuera encore toute la semaine, à la demande générale.
Irrévocablement dernière semaine de la vente la plus sensationnelle de musique jamais faite à Québec.
Gauvin & Courchesne
201, rue St-Jean,
(Edifice Lindsay

RHUMES DE POITRINE
Ce traitement externe les enraye de
2 FACONS à la fois!

Mère! Les toux nocturnes des enfants peuvent être généralement enrayées par une application de Vicks. Frictionnez vivement et couvrez d'une flanelle chaude.

Quand un rhume descend sur la poitrine, ne courez pas de risques. Mettez-vous au lit et commencez le traitement Vicks à double action.

Frictionnez-vous vigoureusement la gorge et la poitrine avec du Vicks et couvrez-vous avec une flanelle chaude. Le soulagement s'obtient de deux façons:

(1) Par stimulation — A travers la peau, comme un cataplasme, le Vicks fait sortir l'oppression et la douleur.

(2) Par inhalation — Ses vapeurs médicamentées, que dégage la chaleur du corps, sont aspirées directement par les voies respiratoires.

Pour augmenter l'effet stimulant, faites rougir la peau sur la gorge et la poitrine avec des serviettes humides chaudes avant d'appliquer le Vicks.

VICKS VAPORUB

PLUS DE 26 MILLIONS DE POTS EMPLOYES CHAQUE ANNEE

Vente Annuelle de Janvier
ESCOMPTES DE 10% A 50 % SUR PLUSIEURS LIGNES DE MARCHANDISES
Les prix n'ont jamais été aussi bas depuis des années -- Donc, achetez maintenant

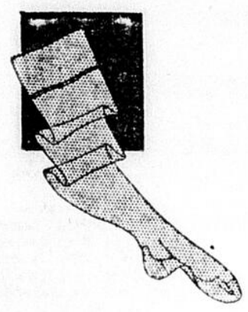

Accessoires de toilette pour Dames à prix réduits

MANTEAUX DE CUIR
bleus, rouges, verts et bruns. Chaudement doublés. Valeur exceptionnelle, $7.98 pour $6.40

BAS DE CACHEMIRE
Marque Morley, en toutes qualités. En vente à moins 30 P. C.

SACOCHES
Variété complète des meilleures marques canadiennes et anglaises. Moins . . . . . 20 P. C.

PARAPLUIES
Pour dames et enfants. Les plus récents modèles et couleurs, moins . . . . . 20 P. C.

BAS-GUETRES DE LAINE
Marque anglaise Morley. Spécial, pour écoulement rapide, moins . . . . . 20 P. C.
Gants de laine, moins 20 P. C
Gants doublés, moins . 20 P. C.
Sweaters dames, moins 20 P. C.
Foulards de soie, moins 20 P. C.
Foulards de laine, moins 20 P.C.
Mouchoirs, moins . . . 20 P. C.

Draps et Taies d'Oreiller Assortis à moitié prix
Les draps Lady Pepperell sont connus pour leur belle texture et leur durabilité. Cette vente inclut les assortiments de toutes couleurs ainsi que les draps et taies d'oreiller blancs avec bordure de couleur de la marque Lady Pepperell.

Couvertes Kenwood
C'est la dernière semaine de notre vente de ces belles couvertes pure laine de couleur. Une variété complète de couleurs. Aussi robes de bain Kenwood à moins
20%

SOUS-VETEMENTS DE RAYON
Combinaisons-jupons et culottes de toutes marques, y compris les marques Harvey Woods et Kayser. Moins . . . 20 P. C.

COUVERTES DE LAINE ECOSSAISES
Marque Lammermore de toutes grandeurs. Blanches avec bordure rose ou bleue. Moins . . . . . 20 P. C.

COUSSINS
La balance de notre stock de Noël de coussins couverts de soie, ainsi que quelques coussins de cuir. Moins . . 20 P. C.

VETEMENTS DE BEBE
Jolies petites robes brodées à la main et sweaters tricotés à la main. Moins . . . . . 20 P. C.

ROBES DE JERSEY POUR FILLETTES
Tous les nouveaux modèles inclus dans cette vente. Moins . . . . . 20 P. C.

SOIES
Crêpes et tissus celanese de toutes sortes. Moins . . 20 P. C.

Vente de Toile de Janvier
Solde spécial de service de bridge en belle toile. Valeur jusqu'à $7.50 pour $1.98
Toutes les serviettes de bain, draps et taies d'oreiller de toile, nattes de bain, etc., moins . . . . . 20 P.C.

Bas de Golf pour Garçon
Un solde très spécial comprenant des bas dont les prix vont jusqu'à $1.25. Tous à . . .49

Tabliers blancs
Tabliers de bonne grandeur avec bavette, en linon et coton. A
.29 et .49

Messieurs! Economisez en achetant à ces prix réduits.

FOULARDS
Beaux foulards de laine des marques Jeager et John Forsyth. Maintenant en vente à moins . . . . . 20 P. C.

CHAUSSETTES POUR HOMMES
300 paires de chaussettes de cachemire et de laine Botany, en comprenant un bon nombre des marques Morley et Jaeger. En vente à moins 1-3

CRAVATES POUR HOMME
Pour diminuer notre stock de cravates avant l'inventaire nous en mettons un groupe spécial en vente à moins 1-3

SOUS-VETEMENTS
Pour hommes marques Cee-Tee, Morley et Hatchway. Tous moins . . . . . 20 P. C.

PYJAMAS
Pyjamas en beau broadcloth anglais, aussi une belle variété en flanellette. Moins . 20 P. C.
Chemises pour hommes Moins . . . . . 20 P. C.
Gants pour hommes. Moins . . . . . 20 P. C.
Bretelles. Moins . . . . 20 P. C.
Ceintures. Moins . . . 20 P. C.
Mouchoirs. Moins . . 20 P. C.
Sweaters. Moins . . . . 20 P. C.

20 de la Fabrique SIMONS & CIE Telephone 2-3550

Faguy, Lépinay & Fils
FERMES!
au public---toute la journée
AUJOURD'HUI 17 JANVIER

Pour marquer des prix nouveaux -- disposer les assortiments -- engager des commis surnuméraires--et compléter tous les préparatifs en vue du plus grand mouvement de vente qu'on ait jamais vu à QUEBEC!

Tous les membres de notre organisation seront occupés à assortir, marquer et étiqueter de nouveau les marchandises de tous les rayons--des nouveaux vendeurs seront recrutés.

RIEN NE SERA NEGLIGE pour faire de cette grande vente une des plus importantes liquidations de BELLES MARCHANDISES.

SURVEILLEZ! ATTENDEZ!

Il faut convertir ce stock en argent! Les "prix de liquidation" vous les trouverez irrésistibles.

Le journal de demain vous donnera tous les détails.

Lisez L'Evénement

Faguy, Lépinay & Fils
254-264 RUE ST-JEAN - TEL: 2-1231

Assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale. --- Le blé s'alourdit encore

LES SPECULATEURS DE PROFESSION ONT JOUE A LA BAISSE HIER APRES MIDI

ATTAQUE DES BAISSIERS EN DERNIERE HEURE

Les spéculateurs de profession qui avaient joué à la hausse hier matin changent subitement leurs batteries en clôture.

LES PERTES

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 17. — (Par John L Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Le Bourse n'a pas confirmé les espérances qu'elle avait données à l'ouverture d'hier matin Les spéculateurs de profession qui avaient travaillé dur pour faire avancer la liste de fractions de point durant la séance du matin ont changé leurs batteries et s'attaquèrent aux titres durant l'après-midi avec le résultat que plusieurs valeurs fléchirent de un ou deux points. Par plusieurs aspects, la Bourse ressemblait à ce qu'elle avait été la semaine dernière, attendu que la lourdeur du froment a certainement été l'une des principales causes de la lourdeur de Wall Street. Les prix ont eu tôt fait de fléchir lorsque les cours de Chicago dégringolèrent et le roulement des actions augmenta à la baisse. Le roulement total ne dépassa tout de même pas 869,433 actions.

Les obligations paraissaient lourdes. Si ce compartiment avait tenu le coup, il se peut que les titres eussent ignoré la faiblesse du froment et du maïs. Les obligations domestiques ayant enregistré des gains soutenus depuis quelque temps, il n'est pas surprenant de voir que les prises de profits font sentir leurs effets dans ce compartiment. Les titres représentant des industries intéressées à la classe agricole ont donné le ton à la baisse. Case recula de plus de 2 points tandis que Harvester et Sears Roebuck fléchirent d'un point chacun. American Can perdit près de 3 points. Les reculs dans U. S. Steel, Westinghouse, DuPont, Ingersoll Rand, Columbian Carbon et les titres de tabac se limitèrent à un point environ. Steel privilégié et Allied Chemical ont cédé une couple de points. Les titres ferroviaires ont fléchi de 1 à 2

(Suite à la page 7)

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & COMPANY. — L'incertitude de la situation politique et la faiblesse du froment ont déterminé un mouvement de ventes à New-York encouragé par l'absence de nouvelles encourageantes de Washington. Nous croyons que le marché sera irrégulier demain.

Nouvelles du Jour

La production de Lake Shore Mines Ltd durant le dernier trimestre de 1932 a été de $3,110,000, au lieu de $3,-230,000, durant le même trimestre de 1931.

* * *

Le magazine Steel rapporte que les opérations sidérurgiques aux Etats Unis ont augmenté de 1 1-2 pour cent la semaine dernière au rendement de 17 pour cent de la normale.

* * *

58ème assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale tenue hier à Montréal. Remarques de haute portée de M. le Sénateur Béique, président, et de M. Beaudry Leman, gérant général.

* * *

Les producteurs canadiens ont expédié 11,616 tonnes d'amiante durant novembre 1932 au lieu de 13,232 tonnes durant octobre 1932.

* * *

La production de ciment au Canada a été de 410,632 barils durant octobre 1932 à rapprocher de 508,644 barils durant septembre 1932 et de 1,135,339 barils durant octobre 1931.

DEMISSION DE M. INNS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Le Col. Gerald Hanson, président du Better Business Bureau of Montreal, annonce la démission de M. Harold-J. Inns, gérant du bureau. Le Col. Hanson a déclaré que M. Inns serait difficile à remplacer, étant donné qu'il avait été au nombre des fondateurs de l'association. M. Inns vient d'entrer comme associé au bureau des fiduciaires Lamarre & Lamarre.

LA PRODUCTION DE CIMENT A DIMINUE

Elle a été de 410,632 barils durant octobre 1932 au lieu de 508,644 barils durant septembre. — Les produits argileux.

LA CHAUX

Ottawa, Ont., 17.—Les expéditions de ciment de Portland par les producteurs canadiens ont été de 410,-632 barils durant le mois d'octobre 1932 alors qu'elles avaient été de 508,644 barils durant le mois précédent. Les exportations canadiennes de ciment de Portland se sont élevées à 6,976 barils représentant une valeur de $4,662. Elles avaient été durant le mois precédent de 4,-486 barils pour une valeur de $3,-407. Une augmentation considérable a été enregistrée dans les importations canadiennes de ciment durant le mois d'octobre dernier. Les arrivages ont été de 2,554 barils représentant une valeur de $4,495 alors qu'ils avaient été de 673 barils pour une valeur de $2,993. durant le mois de septembre 1932.

La production des produits argileux a été durant octobre dernier de $324,57 7au Canada ce qui représente une diminution de 8.8 p. c. sur le total de $356,061. pour septembre 1932 et une diminution de 55.1 pour cent sur le total de $723,-622. pour octobre 1931. Les exportations canadiennes de produits argileux ont été de $14,406. durant octobre 1932 au lieu de $17,355 durant septembre 1932. Les importations furent de $403,553. en augmentation de 2.7 pour cent sur celles de $392,887. pour septembre 1932. Les importations canadiennes de produits argileux durant octobre 1932 provenaient des pays suivants: Grande-Bretagne 52.2 pour cent, Etats-Unis 32.7 pour cent, Japon 6.2 pour cent, Allemagne 3.3 p. c., Tchéco-Slovaquie, 1.7 pour cent, Italie 1.2 pour cent, Belgique 1 pour cent, et France, Danemark, Autriche, Pays-Bas, Hong-Kong, Chine, Finlande, Suède, etc.

La production canadienne de chaux a été durant octobre 1932 de 34,822 tonnes en augmentation de 22 pour cent sur la production de septembre 1932 au total de 28,550 tonnes et de 15.8 pour cent sur celle d'octobre 1931 au total de 30,074 tonnes. Durant les dix premiers mois de 1932, les expéditions de chaux ont été de 278,763 tonnes au lieu de 292,008 tonnes durant la période correspondante de 1931. Les exportations canadiennes de chaux ont été de 89 tonnes pour une valeur de $1,368. durant octobre 1932 au lieu de 19 tonnes pour une valeur de $390. durant septembre 1932.

OBLIGATIONS EN DEFAUT

Montréal, 17.—Les obligations de la Nova Scotia Steel and Coal Company se trouvaient hier en défaut technique pour le paiement des intérêts. Les officiers de la compagnie affiliée, la Dominion Steel and Coal Corporation, sont à étudier les moyens à prendre pour régler cette situation.

LAKE SHORE MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 17.—La production de Lake Shore Mines Limited durant le trimestre finissant le 31 décembre 1932 s'est élevée à $3,110,000 comparativement à $3,230,000. durant la période correspondante de 1931. Le moulin a traité 205,187 tonnes de minérai qui a rapporté $15.15 d'or à la tonne.

LE COMMERCE D'EXPORTATION EST APATHIQUE

C'est pour cette raison que les prix du froment ont encore fléchi de 5-8 de cent à 3-4 de cent sur le marché de Winnipeg.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 17.—L'apathie du commerce d'exportation et le fléchissement des marchés étrangers ont exercé la même influence déprimante à Winnipeg. Les cours accusaient des reculs de 5-8 à 3-4 de cent en fermeture. Le blé de mai a fermé à 45 1-8 cents, le blé de juillet à 45 78 cents et le blé d'octobre à 47 1-4 cents. Il a été vendu un peu de blé canadien par les ports du Pacifique. Les cours du froment fléchirent de 1-2 cent le boisseau à l'ouverture à cause de la lourdeur de Liverpool. Ils se relevèrent ensuite pour reculer de nouveau en fermeture. Les expéditions mondiales de blé ont été de 16,500,000 boisseaux durant la semaine dont 7,000,000 de boisseaux de blé américain du nord. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	43⅜ à ⅝	46	44⅞	45⅛
Juil	46¼ à ⅜	47⅛	45¾	45⅝
Oct	47½ à ⅝	48⅛	47⅛	46 / 47¼b
AVOINES:				
Mai	23⅛	23⅜	23	23 b
Juil	24⅛	23⅞	22¾	22¾
Oct	22	22⅛	21⅞	21⅞
ORGE:				
Mai	29½ à ¼	29¾	29¼	29¼
Juil	29	29⅛	29¾	29¾
Oct	28¼ à ⅜	28⅜	28 a	28 a
LIN:				
Mai	77 à 76¾	78¼	75¾	75¾
Juil	77	78¼	75¾	75¾a / 76 b
SEIGLE:				
Mai	33	33¼	32	31⅞
Juil	33⅛	33¼	32⅛	32⅛

A CHICAGO

Chicago, 17.—Les ordres de vente exécutés pour les spéculateurs ont fait fléchir les cours de Chicago en dépit du fait que le surplus visible de blé aux Etats-Unis a décliné de 2,244,000 boisseaux. La rareté des acheteurs coincidait avec des offres plus libérales de froment. Les opérateurs ese sont intéressés à la nouvelle que le président-élu Roosevelt devait conférer hier soir avec un senateur très au courant des mesures de contingentement agricole. Le blé a fléchi de 1-4 de cent, le mais de 7-8 de cent à 1 1-4 cent, les avoines ont perdu de 1-4 à 1-2 cent et les provisions ont fermé inchangées ou en recul de deux cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	47⅞ à ⅝	48⅛	46⅝	46¾ / 47⅞
Juil	47¼ à ¾	48	46⅞	46⅞ / 47
Sep	48⅞ à ½	48⅞	47⅞	47⅞ / 48
MAIS:				
Mai	26¾ à 27	27	25⅞	25⅞ / 26
Juil	28⅛ à ¼	28⅜	27½	27½
Sep	29½	29½	28¾	28¾ / ⅛
AVOINES:				
Mai	17¼	17¼	16⅞	16⅞ / 17
Juil	17⅜	17½	17¼	17¼
Sep	17⅛	..	..	17⅜
SEIGLE:				
Mai	35⅛	35⅜	34⅞	35
Juil	34⅜	35	34½	34½
ORGE:				
Mai	27⅞	28	27¼	27¼

MARCHES DIVERS

Montréal, 17.—Les prix des oeufs ont encore fléchi à cause de la température. Les oeufs frais extras cotés à 30 cents la douzaine, les premiers à 26 cents et les oeufs de poulettes à 25 cents. Les prix des oeufs frais pour les détaillants ont baissé d'une cent la douzaine. Les arrivages furent de 1,084 caisses Les pommes de terre Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick ont reculé de 5 cents le sac à $0.85. Les arrivages de beurre ont été de 27 boites et les arrivages de fromage de 11 boites.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Sir Newton Moore, président de Nova Scotia Steel and Coal Company Ltd, une filiale de Dominion Steel and Coal Corporation, a fait la déclaration suivante en marge d'une rumeur allant à dire que la Eastern Trust Company agissant au nom des détenteurs de débentures avait demandé la mise en liquidation de la compagnie: "Les intérêts sur les débentures de Nova Scotia Steel & Coal Company devenaient échus le 14 janvier 1933. A cause des conditions actuelles, la compagnie n'a pas été capable d'honorer cette échéance. Les fiduciaires n'ont pas encore pris de mesures à ce sujet. Les directeurs feront tout en leur possible pour coopérer avec les fiduciaires pour que les opérations se continuent sans interruption au plus grand bien des intéressés".

COMMENTAIRES de BOURSE — CE QU'ON DIT A MONTREAL

Dominion Steel & Coal.

Financial Counsel rapporte que la récente visite de Sir Newton Moore, président de Dominion Steel & Coal Corporation, en Allemagne a eu pour effet d'activer les achats des clients de la compagnie dans ce pays. Durant les années dernières, l'Allemagne a été un gros client pour la Dominion Steel & Coal Corporation et les achats annuels de ce pays ont atteint jusqu'à 750,-000 tonnes de minérai de fer. Durant les deux dernières années, le volume des affaires transigées par la compagnie avec les acheteurs allemands a décliné ilva de sol, mais il y a eu augmentation durant 1932 et trois expéditions viennent d'être faites cette année. Les perspectives pour l'année 1933 dépendent évidemment de ce que sera l'industrie sidérurgique en Allemagne, mais les producteurs canadiens ont bonne confiance. Le minéral de Terreneuve sert également aux opérations de la Dominion Iron & Steel Company et à celles de la Nova Scotia Steel & Coal.

Les indices des titres.

L'indice des placeurs pour les titres ordinaires d'entreprises industrielles a touché 54.7 durant la semaine du 12 janvier 1932 au lieu de 53.5 durant la semaine précédente. L'indice des spéculateurs pour 2 titres ordinaires d'entreprises industrielles et d'utilité publique inscrits sur les places de Montréal et de Toronto a touché 377.9 au lieu de 371.6 la semaine précédente. L'indice des placeurs pour les titres ordinaires d'entreprises domestiques d'utilité publique a touché 41.6 au lieu de 41.4. L'indice des placeurs pour les titres ordinaires d'entreprises localisées à l'étranger mais dans lesquelles les Canadiens sont fortement intéressés a touché 44.5 au lieu de 44.7. L'indice général pour les trois groupes de titres ordinaires a touché 48.1 au lieu de 47.6. Quatorze titres ont haussé, 6 titres ont fermé inchangés et 5 titres ont fléchi durant la semaine sous revue. Smelters a haussé de $62.5 à $65.2, Shawinigan de $11.0 à $11.7, National Steel Car de $6.0 à $7.8, Nickel de $9.2 à $9.3. Bell Telephone de $93.0 à $94.4 Massey Harris de $2.7 à $3.1, Canada Cement de $2.6 à $2.9, National Breweries de $15.7 à $16.5 et Dominion Bridge de $16.5 à $17.0. Walker a baissé de $5.5 à $5.0, Brazilian de $9.7 à $9.6, B. C. Power A de $16.3 à $15.9 et F. N. Burt de $28.0 à $26.8. Les ventes ont augmenté pour 17 titres et elles ont décliné pour 8 titres. Les ventes de Smelters ont augmenté de 800 à 4,-200, celles de Montreal Power de 3,300 à 4,900 celles de Bell Telephone de 600 à 800. Shawinigan de 1,-800 à 3,700, B. C. Power A de 500 à 1,600, Brazilian de 5,900 à 7,000, Steel of Canada de 300 à 700, Walkers de 700 à 2,100, Dominion Bridge de 600 à 1,000 et Cockshutt Plow de 700 à 2,300. Dominion Stores a vu décliné ses ventes de 1,700 à 500, Pacifique Canadien de 7,800 à 6,700, National Breweries de 1,300 à 700 et Nickel de 13,300 à 12,200.

Stocks de grain.

Les stocks de grain entreposés au Canada ont diminué de 1,464,694 boisseaux au total de 236,336,608 boisseaux durant la semaine finissant le 6 janvier 1933. Ces stocks s'élevaient à 242,615,869 boisseaux à la date correspondante de l'année dernière. Une diminution de 352,-549 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs régionaux de l'ouest. Les stocks de grain ont décliné de 9,950 boisseaux dans les élévateurs publics et semi publics de l'intérieur. Une diminution de 730,543 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs de Vancouver et de New Westminster. Les stocks ont augmenté de 10,657 boisseaux dans l'élévateur de Victoria. Les stocks de grain entreposés à la tête des Grands Lacs dans les élévateurs publics et privés de Fort William et de Port Arthur ont augmenté de 448,-374 boisseaux. Une diminution de 89,941 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs et les moulins privés de l'intérieur. Les stocks ont décliné de 625,381 boisseaux dans les élévateurs des ports des Grands Lacs et ils ont augmenté de 140,406 boisseaux dans les élévateurs des ports de mer de l'est. Les deux élévateurs du Port de Québec contenaient 1,072,725 boisseaux de grain canadien en date du 6 janvier 1933.

AMERICAN CHICLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

ew-York, 17. — American Chicle Company a déclaré son dividende extra habituel de 25 cents par action en plus du dividende régulier de 50 cents.

LA FERMETURE A ETE LOURDE SUR LE MARCHE

Des reculs pour la plupart fractionnaires ont été subis dans tous les compartiments. — Nickel ferme inchangé au cours de 9.

LES DOMINION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — La Bourse était lourde à l'ouverture du marché, hier matin, et elle a fermé dans le même état. Des reculs pour la plupart fractionnaires ont été subis dans tous les compartiments. La stabilité temporaire du marché de New-York a été ignorée à Montréal durant la séance du matin mais la lourdeur de Wall Street en clôture a accéléré le mouvement local de recul. Sur les 24 titres qui firent leur apparition sur le tableau, 2 ont avancé, 13 ont reculé et 9 sont demeurés inchangés. Le roulement dépassa 7,500 actions.

Nickel réussit à fermer inchangé au cours de 9. Pacifique Canadien céda 5-8 de point à 14 7-8. Des reculs de 1-4 de point chacun ont été subis par Brazilian à 9 et par Smelters à 59 3-4. Les utilités publiques ont été faibles. Shawinigan recula de 5-8 de point à 12 1-8 tandis que Montreal Power et Winnipeg Electric fléchirent d'un demi point chacun aux cours respectifs de 31 et de 3. B. C. Power et Québec Power se sont vendus aux mêmes cours respectifs de 16 et de 14. Des reculs sans importance ont été enregistrés par Canadian Car privilégié Dryden Paper, Canadian Industrial Alcohol, Dominion Bridge, Abitibi et Cockshutt Plow. Hollinger a haussé de 5 cents à $6.20 et Banque Canadienne de Commerce a gagné 1-4 de point à 138 1-4. Banque de Montréal a fléchi de 2 1-2 points au cours de 182 1-2. Le roulement fut de 7,504 actions et les ventes d'obligations atteignirent $23,800. Les Dominion du Canada 4 pour cent 1935 se vendirent pour la première fois sur le tableau local à un cours de 99.75. Les 4 pour cent 1952 se sont vendus à 91.63.

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Detroit Edison a gagné en 1932 $5.21 par action au lieu de $8.98 par action durant 1931.

Le magazine Steel rapporte que les opérations sidérurgiques ont augmenté leur rendement de 1 1-2 pour cent au total de 17 pour cent durant la semaine dernière.

Southern Railway a subi durant novembre 1932 une perte nette de $765,938, au lieu d'une perte de $955,487. durant le mois de novembre 1931.

Reading Company a gagné durant les onze mois finissant avec novembre 1932 des profits de 82 cents par action commune au lieu de 6 cents durant la période correspondante de 1931.

National Power & Light a gagné durant l'année finissant le 30 novembre 1932 des profits de $1.31 par action au lieu de $1.70 par action durant l'année précédente.

La production d'huile brute de la Californie durant la semaine du 7 janvier 1933 a été de 470,300 barils par jour en augmentation de 2,350 barils par jour sur la semaine précédente.

L'indice des prix de gros des commodités de Moody's Investors' Service s'établissait à 81.1 le 14 janvier 1933 au lieu de 81.3 le 13 janvier.

CANADA CEMENT CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — J. D. Johnson, président de Canada Cement Company, Limited, a déclaré à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui a été tenue hier à Montréal que les perspectives immédiates ne sont pas très encourageantes pour une reprise de l'industrie de la construction. Le rapport annuel a été approuvé et les directeurs ont tous été réélus. M. Johnson a répondu à un actionnaire qu'il doutait très fort que les revenus durant 1933 seraient suffisants pour justifier même le paiement réduit du dividende sur les actions privilégiées.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 17.—La séance a été terne sur la Bourse de Londres, hier et inclinait vers la baisse par suite de l'absence de nouvelles encourageantes. Un faible mouvement de ventes a fait fléchir les cours des valeurs de premier choix et des titres cotés sur les autres grandes places du monde. La clôture a été irrégulière. La séance a été irrégulière à Paris à cause de la liquidation du milieu du mois. Les rentes et les titres miniers ont fait exception en enregistrant des gains à cause des nouvelles favorables de Londres. La fermeture a été paisible.

LE TAUX DU CHANGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 17. — Le Bureau des Commissaires de Chemins de Fer a annoncé hier que le taux du change pour les fonds de New-York serait, du 15 au 31 janvier 1933, de 13 3-8 pour cent. Le taux de surcharge pour les marchandises internationales et les expéditions par messageries sera de 8 pour cent durant la période mentionnée et la surcharge pour les passagers sera basée sur le change à 13 pour cent

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 17.—Le dollar canadien a fléchi de 1-4 de cent sur le marché des changes étrangers au cours de $0.87 7-8 après avoir ouvert plus fort. La livre sterling, par contre, a avancé de 1-8 de cent au cours de $3.35 5-8. Elle avait ouvert à ce même cours. A Montréal, la livre sterling a fermé à $3.81 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 13 1-2 pour cent.

MOSS MINES A ETE PLUS ACTIF

Ce titre enregistra le plus fort roulement sur la Petite Bourse après Stadacona.— Siscoe et Sullivan avancent aussi.

LAKE SHORE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17.— Il a été transigé 84,864 actions durant la séance d'hier sur la Petite Bourse dont 48 360 actions dans les hors-liste, 30,-083 actions dans les titres miniers et 2,421 actions dans la liste régulière. Stadacona fut le titre le plus actif. Moss venait ensuite. Les prix se montrèrent irréguliers. Dans la liste générale, il y eut quatre reculs subis par British American Oil, Imperial Oil, International Petroleum et Walker ordinaire. Dans le compartiment des titres miniers, on enregistra 7 gains et 3 reculs. Amulet, Moss, Siscoe, Sullivan, Teck Hughes, Ventures et Wright Hargreaves ont avancé tandis que Cartier Malartic, Don Rouyn et Lake Shore ont fléchi. Dans les hors-liste, il y a eu 6 gains et 4 reculs.

AMIANTE PRODUIT DURANT NOVEMBRE

Les producteurs canadiens ont expédié 11,616 tonnes d'amiante durant novembre 1932 contre 13,232 tonnes durant octobre.

EXPORTATIONS

Ottawa, Ont., 17.—Les expéditions d'amiante par les producteurs canadiens ont été de 11,616 tonnes durant novembre 1932 au lieu de 13,232 tonnes durant octobre 1932 et de 14,221 tonnes durant novembre 1931. Le Canada a produit 108,388 tonnes d'amiante durant les onze premiers mois de l'année 1932 au lieu de 153,659 tonnes durant la période correspondante de 1931. Durant novembre 1932, les exportations canadiennes d'amiante ont été de 10,982 tonnes pour une valeur de $287,536. Elles avaient été durant le mois précédent de 12,315 tonnes pour une valeur de $367,437. Les expéditions aux Etats-Unis ont représenté 73.8 pour cent des exportations de novembre 1932.

Les produits en amiante importés au Canada durant novembre 1932 ont été de $27,627. En octobre 1932, les importations de produits en amiante avaient été de $28,505. Les importations de revêtements en amiante pour freins et embrayages ont été de $9,720. durant novembre 1932 au lieu de $7,685. durant octobre. Les importations d'amiante pour isolation ont été de 7,282 livres pour une valeur de $3,049. durant novembre 1932 au lieu de 10,-380 livres pour une valeur de $4,-533. durant le mois précédent. Les importations canadiennes d'autres produits en amiante ont été de $15,-308. durant novembre 1932 provenant des pays suivants: 67.9 pour cent des Etats-Unis, 23.1 pour cent de la Grande-Bretagne, 5 pour cent de l'Autriche et 4 pour cent de l'Allemagne.

La Grande-Bretagne a importé 1,556 tonnes d'amiante durant novembre 1932, consistant en 240 tonnes de la Rhodésie, 687 tonnes du Canada et 629 tonnes des autres pays. Les Etats-Unis ont importé 7,756 tonnes d'amiante non manufacturé durant novembre 1932, consistant en 7,350 tonnes du Canada, 392 tonnes de l'Italie et 14 tonnes de la Grande-Bretagne.

ASSEMBLEE DE LA BANQUE CAN. NATIONALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu hier la 58e assemblée générale annuelle de ses actionnaires. Cette assemblée a eu lieu au siège social, Place d'Armes à Montréal. Le rapport du conseil d'administration a été lu par M. Beaudry Leman, gérant général de l'institution qui a fait ressortir l'excellente situation de la Banque Canadienne Nationale dans les circonstances présentes. M. le sénateur F.-L. Béique, président, a fait ensuite part aux actionnaires de quelques remarques très judicieuses. Nos lecteurs trouveront dans les autres colonnes de notre journal de ce matin le texte du rapport de M. Beaudry Leman de même que celui des remarques de l'honorable M. Béique.

La Banque Royale du Canada présente un solide bilan

ACTIF LIQUIDE DE 164 MILLIONS

"Le Canada a maintenu son crédit intact"

Sir Herbert Holt traite vigoureusement le problème des chemins de fer et celui du papier à journal—il insiste sur le besoin de l'économie administrative. — La Conférence Impériale.— L'état des affaires au Canada.— Les perspectives internationales.

M. M.-W. Wilson passe en revue les opérations satisfaisantes de l'année—exprime son opinion sur la Banque Centrale—parle des mesures indispensables à la reprise des affaires.

La soixante-quatrième assemblée annuelle de La Banque Royale du Canada marque la fin d'une année très satisfaisante. Le bilan soumis témoigne de la très forte position liquide de la banque. Au chapitre de l'actif au total de $765,512,-920, l'actif liquide se chiffre à $355,-929,915, montant égal à 52.86 % du total du passif envers le public. Un des points saillants de l'actif liquide c'est le fort montant de disponibilités en argent, qui atteignent un total de cent soixante-quatre million de dollars.

Il y avait un grand nombre d'actionnaires présents à cette assemblée annuelle, qui a été marquée par d'intéressants discours de la part du président, sir Herbert Holt, et du vice-président et gérant général, M. Morriss-W. Wilson.

Des commentaires vigoureux et des suggestions concernant plusieurs des grands problèmes domestiques du Canada; un résumé substantiel de la situation économique mondiale, et des perspectives qu'il y a en vue; un fort plaidoyer en faveur de l'amalgamation des deux chemins de fer canadiens, comme le seul moyen de résoudre la grave question ferroviaire au Canada; l'intervention des gouvernements provinciaux pour la conservation des ressources naturelles, et prévenir le désarroi de l'industrie du papier à journal qui est d'une importance vitale pour le pays, si les présents efforts énergiques qui sont faits à l'heure actuelle pour assurer la coopération ne donnent pas de résultats, et une condamnation des dépenses excessives des gouvernements, tels sont les points saillants du discours du président.

Sir Herbert Holt a dit en substance: "Le pouvoir de résistance que ce pays a montré durant la troisième année de la dépression doit être souligné avec orgueil. Sans aucune assistance financière d'autres pays, sauf pour des montants insignifiants, — emprunts qui ont été faits sur une base stricte d'affaires,—avec une dépréciation de la monnaie très réduite en regard de la valeur de l'or et sans restrictions sur les changes étrangers ou sur le commerce international qui ont été trouvés inévitables dans tant de cas, le Canada a rempli ses obligations à la lettre et maintenu intact son crédit. En agissant ainsi on a suivi la tradition de tout l'Empire britannique. On n'exagère pas en disant que la stabilité des institutions bancaires de l'Empire a joué un rôle important dans la création de cet excellent record."

Le problème des chemins de fer

Parlant du rapport de la Commission royale du Transport, sir Herbert a dit: "Un projet fondé sur l'entente entre les entreprises rivales et la solution du difficile et épineux problème du maintien et de l'administration de propriétés distinctes offrent des difficultés sans nombre; il est impossible de trouver un remède qui puisse enrayer si tôt le mal. On prétend que l'opinion publique n'est pas prête à accepter le fusionnement des deux réseaux. Je suis convaincu que cette assertion est faite gratuitement et sans considération de l'opinion générale de ce pays, et je puis soutenir devant qui que ce soit que le maximum d'économie ne saurait être atteint que par la fusion des intérêts qui anéantiront tous les éléments pouvant engendrer la concurrence.

Le principal argument contre l'amalgamation est qu'elle aurait comme résultat l'établissement d'un monopole de grande envergure et très puissant qui serait placé entre les mains de ceux qui en auraient l'administration. Cependant, à mon avis une telle crainte est sans fondement, car sous le système actuel tous les tarifs et services sont réglementés par la loi et sont sous le contrôle du Bureau des Commissaires de chemins de fer. Il n'y a aucune raison de supposer qu'une telle surveillance ne serait pas continuée. Pour ma part, je ne puis voir aucune raison pourquoi on s'entourant des sauvegardes voulues, l'unification ne résulterait pas en l'établissement d'un instrument coordonné de transport qui serait immédiatement adéquat aux besoins du pays et serait conduit avec un minimum de dépenses. Je ne connais rien qui rétablirait plus vivement la confiance du Canada ainsi que sa solvabilité nationale que la solution de son problème des chemins de fer d'une manière qui assurera l'élimination du gaspillage inutile qui est inévitable dans la condition actuelle."

L'industrie du papier à journal

Concernant l'industrie du papier à journal, le président fait remarquer qu'en substance le rajustement du capital a été fait et que les moulins ayant un coût de production élevé ont été éliminés, mais aussi que, malgré les économies extraordinaires réalisées, l'industrie doit maintenant faire face à la tâche difficile de couvrir ses dépenses réelles d'opération avant de pouvoir faire des réserves pour les intérêts et la dépréciation. Sir Herbert ajoute:

Dans ces circonstances, la continuation de la méthode de réduction de prix n'est pas dans l'intérêt des citoyens de ce pays, particulièrement de ceux qui travaillent dans le bois et dans les moulins et, si les efforts réels qui sont faits actuellement pour obtenir la coopération n'ont pas de succès, les gouvernements provinciaux devront prendre des mesures pour conserver les ressources naturelles canadiennes et pour prévenir la faillite de cette industrie d'une importante vitale."

Dépenses administratives

"Depuis nombre d'années, les dépenses gouvernementales se font sur une échelle excessive. L'extravagance a caractérisé les budgets des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Partout dans le pays il y a une demande générale à l'effet que les budgets soient équilibrés, et que tous les efforts soient faits pour alléger le fardeau imposé sur le peuple en réduisant toute taxation indue.

"Il y a au Canada une sorte de multiplication de gouvernements qui demandent un coût imposant d'administration. Il faut se demander si le pays peut supporter les dépenses que nécessite le maintien de neuf gouvernements provinciaux et d'un gouvernement fédéral, tous ayant un champ d'action assez vaste. La population entière de la Grande-Bretagne est gouvernée par un seul parlement qui trouve le temps de légiférer et non seulement de voir aux intérêts de l'intérieur, mais aussi de s'occuper de l'Empire entier."

Faisant allusion à la Conférence Impériale d'Ottawa, sir Herbert dit que les résultats matériels obtenus sont un triomphe pour M. Bennett et pour son gouvernement.

Pour terminer, sir Herbert dit que le Canada est parfaitement en mesure de faire face aux nouvelles épreuves qui pourront se présenter, mais il lui semble que les indices actuels laissent présager pour 1933 l'ouverture d'une ère de reprise substantielle, pourvu que l'on use d'un degré raisonnable de sens commun et de coopération de la part des nations.

Le discours du gérant général

Le gérant général, M. M.-W. Wilson, après avoir fait une revue de la position de la banque et des résultats obtenus au cours de l'année qui vient de se terminer, profite de l'occasion pour répéter, comme il l'a fait à maintes reprises dans le passé que le système bancaire au Canada fait tout son devoir qui consiste à répondre aux besoins du pays, et il affirme clairement qu'une banque centrale dont l'établissement a été dernièrement l'objet de nombreux commentaires, ne saurait rendre plus de services que n'en rend actuellement le système bancaire tel qu'il existe présentement au Canada.

M. Wilson dit en résumé:

"J'ai dit à maintes reprises et je le crois encore, que le système bancaire du Canada convient parfaitement aux besoins de notre pays. Les quelques dernières années écoulées ont été des années d'épreuve qui ont contribué à sonder la situation financières des diverses parties du monde. Nous devrions être fiers, nous du Canada, de la façon dont nos institutions se sont comportées. Une banque centrale ne pourrait guère faire mieux que notre système actuel. J'imagine que trop souvent on croit qu'une banque centrale comporterait des facilités plus considérables de crédit aux cultivateurs et autres. Tel n'est pas le cas. Il n'a jamais été nécessaire, en aucun temps, au cours de la dépression actuelle, de restreindre les crédits bancaires pour fins agricoles ou commerciales, lorsque des garanties suffisantes étaient offertes. Une banque centrale ne dispenserait en aucune façon de la nécessité d'exiger des garanties suffisantes pour fins bancaires, pas plus qu'elle ne permettrait aux autres banques de s'engager dans d'autres transactions à long terme au lieu de courtes avances pour fins productives.

En d'autres termes, notre responsabilité envers les déposants dont les fonds nous ont été confiés ne serait pas amoindrie par la création d'une banque centrale. L'emprunteur n'ayant pas de garanties suffisantes ne serait pas en meilleur posture qu'il ne l'est actuellement.

"Cette question ne peut être réglée sommairement et j'espère que si le Parlement est appelé à traiter de cette question, le gouvernement fera d'abord examiner cette proposition par un groupe d'experts, y compris ceux d'autres pays qui ont déjà eu l'expérience du fonctionnement d'une banque centrale. J'admets que je verrais avec répugnance tout chambardement dans notre structure financière dans une période comme celle-ci."

Relèvement des prix

"Dans des circonstances précédentes, nous avons insisté sur l'importance de restaurer la structure mondiale des prix aux niveaux approximatifs de 1924 à 1928. J'ai fait remarquer l'an dernier que semblable action était indispensable pour liquider la déflation actuelle de façon normale, en signalant que la déflation avait été portée à son extrême limite et que des mesures contre la déflation étaient d'une nécessité impérieuse. Malheureusement, le niveau des prix a continué à diminuer jusqu'à la fin de juin et la hausse qui a commencé à se manifester dans le temps a été paralysée depuis lors. La diminution au cours de l'année, tel que l'indique l'index du Bureau du Travail des Etats-Unis, sera apparemment d'environ 7 pour cent ce qui se compare avec 13 pour cent en 1931 et 17 pour cent en 1930. Tout ce que l'on peut dire, c'est que cette baisse a été beaucoup moins forte qu'au cours des années précédentes.

"La nécessité impérieuse d'une hausse des prix est maintenant universellement reconnue, mais la difficulté de contrecarrer la déflation augmente avec la dépression. Nous devons espérer que la prochaine Conférence Economique mondiale apportera des résultats satisfaisants dans ce sens.

"Il serait hasardeux de prédire quoi que ce soit pour l'avenir. Comme sir Herbert Holt l'a dit, on voit ici et là des indices d'un recouvrement graduel de stabilité par l'univers entier. La chose est particulièrement vraie de l'Europe, où la situation semble être plus favorable qu'il y a un an. La crise financière des Etats-Unis est apparemment chose du passé, et le retour de la confiance évident. Les problèmes de rajustement sont encore nombreux en Europe et au Canada, mais l'année qui s'ouvre est plus prometteuse de prospérité que celle qui vient de se terminer.

"J'ai confiance dans la trempe de notre peuple et de nos institutions et sans amoindrir l'importance des problèmes qui nous assiègent, j'entrevois l'avenir sous un jour de plus en plus optimiste".

Cours de MONTREAL

CAN PACIFIC — CAN. INTL. NICKEL — QUEBEC POWER — FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-6645

SEANCE DU 16 JANVIER 1933 — Ventes : 7,504 actions.

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
206	Abitibi	.30	.30	.30	.30
51	Bell Tel	94½	95	94½	95
100	B C Packers	1¼	1¼	1⅛	1⅛
361	Brazilian	9	9	9	9
55	B C Power A	16	16	16	16

ABITIBI AMERICAN TELEPHONE GEN. ELECTRIC U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 16 JANVIER 1933 Ventes : 869,433 actions.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
A				
Adams Export. AE	4⅞	4⅞	4¾	4¾
Air Reduction ADN	61½	62⅝	60½	60½
Alaska Juneau JU	11¼	11¼	11⅛	11⅛
Allied Chemical ACD	87½	88½	84⅝	84⅞
Allis Chalmers AH	7⅛	8	7⅞	7⅞
Alleghany Corp. AYY	1⅜	1⅜	1¼	1¼
American Can AC	61¼	62⅛	58	58
American Car & F. AF	7½	7½	7⅛	7⅛
American & For. P. AFW	7	7¼	6¾	6¾
American Loco ALO	7	7	7	7
American M. & F. AFX	13	13	13	13
American Radiator ADT	7⅛	7¼	7	7
American Smelting AR	12¾	13⅜	12¾	12¾
American T. & T. T	106⅞	108	104	104⅜
American Tobacco B AT.B	63⅞	64¼	62	62
American Water W. AWW	17	17	16¾	16¾
American Woolen WY	4¾	4¾	4¾	4¾
Amerada ARC	20¼	20⅜	20	20¼
Anaconda Copper C	7½	7¾	7¼	7¼
Ass. Dry Goods DG	4⅜	4⅜	4¼	4¼
Atchison Railway A	43¼	44¼	41⅜	41⅞
Atlantic Refining AFI	16½	16½	16⅛	16⅛
Auburn Auto AAC	51⅞	52½	46¾	47¼
B				
Baldwin Loco B	5¾	5¾	5⅛	5⅛
Baltimore & Ohio BO	10⅛	10¼	9½	9½
Barnsdall A BDL	4	4	4	4
Bendix Aviation BEX	10⅜	10⅜	10¼	10¼
Best & Co. BST	10	10	9¾	9¾
Bethleem Steel BS	15⅞	15⅞	14¾	14¾
Borg. Warner BGW	8⅝	9	8⅝	9
Briggs Mfg BGI	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Brooklyn M. T. BMT	29½	30⅛	28	28⅛
Burroughs Ad. BGH	7½	7½	7⅜	7⅜
Byers A. M. ABY	14	14	13	13
C				
California Packing CFP	9¾	9¾	9¾	9¾
Canada Dry DGL	9¾	10¼	9¾	10¼
Canadian Pacific CP	13⅜	13⅜	13	13
Case J. I. CTM	47	48¼	44⅛	44¼
Cerro de Pasco CDP	7¼	7¼	6⅞	6⅞
Ches. & Ohio CO	27⅜	27½	26½	26⅝
Chic. M. & St. P. ST	2⅛	2⅛	2	2
Chic. Rock I. RI	4½	4½	4½	4½
Chrysler K	14¾	14⅞	14⅛	14⅛
Coca-Cola KO	80	80	79¾	79¾
Columbia Gas CG	16⅞	17¼	16⅜	16⅜
Com. Solvents CV	12⅛	12¼	11⅞	11½
Com. & South. CW	2½	2⅝	2½	2⅝
Congoleum COG	8½	8½	8½	8½
Cons. Gas G	62¼	63⅛	61⅞	61⅜
Cont. Can CH	40⅜	41	39¼	39¼
Corn Products CFG	54¼	55¾	55	55
Crucible Steel XA	14⅞	14⅞	14½	14½
Curtis Wright CWZ	2	2⅛	2	2
D				
Drug Inc. DRU U	36⅛	36⅜	35½	35½
Davison Chem. D	4¼	4¼	4¼	4¼
Dupont de Nem. DD	40⅛	40⅞	38¾	38¾
E				
Eastman Kod. EK	60	61⅜	58	58⅜
Elec. Auto Lite ELO	19	19	18½	18½
Electric P. & L. EL	7¼	7½	7	7
Electric & Mus. EMI	1⅝	1⅝	1⅜	1⅜
Engineers P. S. EPU	7¼	7¼	7¼	7¼
Erie E	6⅛	6⅜	5⅝	5⅝
F				
Fox Film A. F	2	2	2	2
Freeport Texas FT	24½	24¾	24⅛	24⅛
Firestone pfd FIRpr	63¼	63¼	63¼	63¼
G				
General Asphalt AS	7½	7½	7½	7½
General Electric GL	15⅜	15⅜	15¼	15¼
General Foods GF	27⅛	27⅜	26¾	26¾
General Gas "A" GGS	1¼	1¼	1⅛	1⅛
General Motors GM	13⅛	13¾	13⅛	13⅛
General Ry Signal GRS	16⅜	17⅛	16½	16½
Gillette Safety GIL	18⅞	19	18½	18¼
Gold Dust GK	15½	15½	15⅜	15⅜
Goodrich Tire GG	5⅜	5⅜	5¼	5¼
Goodyear Tire GOR	17⅛	17⅝	15¼	15⅞
Grigsby Grunow GGZ	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Graham Paige GHR	2	2	1⅞	1⅞
H				
Hudson Motors HMT	5	5	4½	4½
Hupp Motors H	2⅞	2⅞	2⅜	2⅜
I				
International Harvester HR	23⅝	24	22⅜	22⅝
Int. Hy. Elec. A IPH	4¾	5¼	4¾	5¼
International Nickel N	8	8⅛	7⅞	7⅞
Int. Paper A IP.A	⅝	1⅛	⅝	1⅛
Int. Paper B IP.B	½	⅞	½	⅞
Int. Paper C IP.C	⅜	¾	⅜	¾
Interboro IRT	4¾	5¼	4¾	5
Int. Tel. & T. IT	7¾	7¾	7¼	7¼
Int. Shoe ISS	27	27	27	27
J				
Johns Manville JMP	22	22⅛	20⅝	20¾
K				
Julius Kayser JKS	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Kelvinator KLV	5⅛	5¼	5	5
Kennecott KN	9⅛	9⅜	8⅞	8⅞
Kroger Groc'y KR	17	17⅛	17	17
L				
Lambert Co. LAM	32½	32½	32¼	32¼
Loew's Inc. LW	17½	17⅞	16⅜	16⅝
Loose Wiles LO	26⅛	26⅛	25½	25½
Lorillard Tom. LOR	13½	13½	12¾	12¾
M				
Mack Trucks MQ	19½	19½	18¾	18¾
McKeespt T. P. MV	49¼	49⅜	47½	47½
Mex. Seaboard MSX	18½	18½	18	18
Mo. Kan. & T. KT	7	7	6½	6½
Montgomery Ward M	13⅞	14¼	13⅝	13⅝
N				
Nash Motors NSS	14½	14½	14	14⅛
National Biscuit BI	40⅝	41	40	40
National Cash R. NCR	8½	8½	8⅜	8⅜
National Dairy NPT	16¾	16¾	16⅛	16⅛
National Distillers NAD	17¾	17¾	17⅜	17½
National P. & L. NPL	14½	14½	13¾	13¾
N. Y. Central CN	18⅝	19⅛	17⅞	18⅛
N. Y. New Haven V	15¼	16⅛	15¾	15¾
Noranda Mines NML	17½	17½	17⅜	17⅜
Norfolk & W. NFK	120	120	119	119
North American NA	30¼	30¾	29¼	29¼
Northern Pacific NP	15¾	16⅛	14	14¼
O				
Otis Steel OST	4	4	3¾	3¾
P				
Pac. Gas & E. PCG	30	30	29½	29¾
Packard Motors PAK	2½	2½	2½	2½
Paramount PX	2	2⅛	2	2
Penick & Fd PFK	30⅜	30⅞	30	30
Pennsylvania RR. PA	17⅝	18	16½	16⅝
Philipps Pete P	5⅞	5⅞	5¾	5⅞
Pub. S. N. J. PUB	54	55	53⅜	53½
Pullman Inc. PU	22¼	22⅜	21⅝	21⅝
Purity Bakeries PTY	9⅜	9⅜	9⅛	9⅜
People's Gas PO	74	74	74	74
R				
Radio Corporation R	5⅛	5¼	5⅛	5⅛
Radio Keith RKO	2⅝	2⅞	2⅞	2⅞
Reading RDG	29	29	29	29
Remington R. RR	3¾	4	3½	3½
Reo Motor RY	1¾	1¾	1⅜	1¾
Republic St. RBC	6½	6½	5⅞	5⅞
Reynolds Tobacco "B" RJR	33	33¼	31⅜	31⅝
Rossia Insurance ROS	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
S				
St. Joseph Lead JO	8	8	7⅞	7⅞
St. Louis-San Fra. FN	1⅛	1¼	1⅛	1¼
Sears Roebuck S	20⅞	21	19⅝	19⅝
Simmons Co. SIM	7¼	7¼	6⅞	6⅞
Sinclair Oil SC	5½	5½	5⅜	5⅜
Socony Vacuum SOV	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
Southern Pac. SX	18⅜	18⅞	17⅜	17⅜
South Porto Rico PSUU	16¼	16¼	14¾	16¼
Southern Ry SZ	5⅞	5⅞	5½	5½
Standard Brands SB	15⅜	15⅜	15⅛	15¼
Standard G. & E. SG	15	15	15	15
Stand. Oil of C. SCD	25¼	26	25¼	25½
Standard Oil N. J. J	31⅜	31⅜	30½	30¾
Stone & Webster SW	9⅜	9⅜	8¾	8¾
Studebaker STU	4½	4½	4¼	4¼
Servel Inc. SVL	2	2	2	2
T				
Texas Corporation TX	13½	13⅞	13½	13¾
Texas Gulf Sul. TG	24¼	25	24⅛	24⅝
Timken Roller B. TKR	16½	16⅝	16⅛	16⅛
U				
Underwood Elliott UNX	12⅞	12⅞	12½	12½
Union Carbide UN	27	27⅞	26⅞	27
Union Pacific UP	75⅜	76½	72⅝	72⅞
United Air Craft UAF	27½	27⅞	25⅝	25¾
United Carbon UCB	13⅞	14	13½	13½
United Corporation	9⅜	9⅝	9	9
United Fruit F	27¾	23¼	26⅞	27
United Gas I. UGI	20⅜	20¾	20	20
U. S. Ind. Alcohol UD	26¼	27	24⅝	25
U. S. Pipe & Foundry CJ	9⅛	9⅜	9¼	9¼
United States Realty UZ	4¼	4¼	4¼	4¼
United States Rubber RU	4½	4½	4½	4½
United States Steel X	30¼	30½	28¼	28½
V				
Vanadium VA	12½	12⅝	12	12
Vulcan Detinning VX	18¾	18¾	18⅛	18⅛
W				
Warner Brothers P. WB	13¼	13¼	13¼	13¼
Western Union W	28	28¼	26⅛	26½
Westinghouse Elec. WX	30¼	30⅜	28¾	28⅞
Willys Over and OV	2⅛	2⅛	2	2
Woolworth Z	34⅜	35½	34⅞	34⅞
Worthington Pump WPU	14	14	13¾	13¾
Y				
Yellow Truck "B" YC	3⅜	3½	3⅜	3⅜

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 16 JANVIER 1933

Ventes: Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1000 Argentine 6 1961	49⅛	49½	49⅛	49⅛
6.000 Australia 5 1955	76¾	77½	77⅜	77⅜
2000 Belgium 6 1-2 1949	101	101	100¾	100¾
8000 Do 6 1955	96¾	96¾	96¾	96¾
55000 Bolivia 7 1958	5½	5¾	5½	5¾
11000 Bordeaux 6 1934	105⅛	105½	105⅛	105⅛
400 Brazil 6 1-2 1957	18½	19	18	18
24000 Buenos Aires 6 1961	22	23	22	23
21000 Chile 6 1961	8¼	8⅜	7⅞	7⅞
4000 Colombia 6 1961	34¼	34½	34	34
16000 Cund'ca 6 1-2 1959	12¼	13¼	12	12
170000 Dom of Can 5 1952	101	101	100¾	100¾
13000 French 7 1-2 1941	125¾	126	125¾	126
14000 Do 7 1949	121¾	121¾	121½	121⅜
396000 German 5 1-2 1965	61⅞	62	60	60¼
3000 Haiti 6 1952	78	78	78	78
14000 Italy 7 1951	99¾	100	99⅛	100
45000 Japanese 5 1-2 1965	49⅜	49¾	48⅝	48⅝
1000 Lyons 6 1934	105⅛	105⅛	105⅛	105⅛
5000 Marseilles 6 1934	105⅛	105⅛	105⅛	105⅛
2000 Medellin 6 1-2 1954	9¼	9¼	9¼	9¼
11000 Milan 6 1-2 1952	83½	83¾	83½	83½
8.000 Peru 6 1960	5⅛	5⅜	5⅛	5⅜
4000 Poland 6 1940	56⅛	57	56¼	57
25.00 Do 7 1947	55⅛	55½	55⅛	55¼
10000 Rio de Jan 6 1-2 1953	10¼	10½	9¼	9¼
18000 Rio G Do Sud 6 1968	15⅛	15¼	15⅛	15⅛
19000 Rome 6 1-2 1952	90½	90¾	90¼	90½
6000 San Paulo 7 1940	58	58	57¾	57¾
1000 Serbs 7 1962	20½	20½	20½	20½
90000 United K 5 1-2 1937	105⅛	105¼	105	105¼

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 16 janvier 1933

	Haut	Bas	Ferm.
2600 Ajax Oil	78	74	78
15500 Alex	2½	2	2
1100 Amulet	17¾	17	17
3500 Arno	2	2	2
1790 Ashley	96	96	96
18750 Barry H	18	16¾	18
2000 Buff Can	2¼	2¼	2¼
11500 Bunk Hill	2⅛	2	2
2000 Chiboug	3½	3	3
3000 Clericy	1½	1¼	1½
20 D Mines	1400	1400	1400
150 Falcon	190	190	190
1000 Fed Kirk	2	2	2
7300 Goldale	5¾	5½	5½
500 Goldfield	10	10	10
6800 Granada	140	135	139
800 Hollinger	615	615	615
600 Homestead	18½	18½	18½
4820 Howey	67	66	66½
100 Keeley	22	22	22
4450 Kirk Lake	34	33	33
3000 Kootenay	1	1	1
490 Lake Shore	3300	3300	3300
3500 Macassa	25	25	25
3000 Malartic	6	5½	6
42700 Man Basin	2⅜	2⅛	2¼
1575 McIntyre	2225	2175	2200
13000 Moff Hall	2½	2¼	2¼
13250 M Mines	39¾	39	39½
55500 Murphy	1¼	1	1¼
7000 McVittie	26	25	25
500 Newbec	4	4	4
830 Noranda	1995	1980	1990
1000 North Can	36¾	35	36¾
19500 Old Col	1¾	1½	1¾
4600 Olga Oil	25	24	25
2150 Pioneer	452	445	452
3000 Premier	67	67	67
500 Quemont	10	10	10
3783 San Ant	87¼	85	87
550 Sherritt	39	38	38
8905 Siscoe	140	136	139
71500 Stadacona	4	3⅛	4
600 Sud Basin	65½	64½	65½
1400 Sylvanite	78	78	78
4700 Tashota	2½	2¼	2½
6625 Teck Hu	438	430	433
1100 Towag	13¼	13	13¼
4000 Unit Kirk	6	5	6
18400 Vacuum	5	5	5
750 Vipond	21½	21½	21½
3525 Wright H	390	385	390
Argent : 25⅜.			
Total des ventes : 555,000.			

Hors-liste:

1000 Assoc Oil	5	5	5
600 B Missouri	12½	12½	12½
1000 Cen Man	8¼	8¼	8¼
540 Chem Res	75	75	75
100 C Copper	170	170	170
3350 Eldorado	150	145	145
46 Hud Bay	325	325	325
355 Nickel	910	890	890
400 McLeod	4¼	4⅛	4⅛
1500 Nordon	15	13½	15
100 P Oreille	62	62	62
8975 Ventures	84	80½	84

Curb:

10000 Algoma	4	4	4
5000 Apex	½	⅜	½
6600 Baldwin	1	¾	¾
6965 Bobjo	10¾	10½	10¾
100 Brett Tr	18	18	18
500 Brownlee	1⅞	1⅞	1⅞
31050 Can Kirk	9	7	7¾
7400 Cent Pat	21½	20	20
4500 Dom Expl	4⅝	4¼	4¼
1000 Keora	1½	1½	1½
17100 K Town	18	16½	16½
1500 Lebel	3	2⅞	2⅞
7000 Malrobic	2	2	2
4750 McWatters	62	58	58
11000 Oil Select	4	3⅞	3⅞
16000 Ribago	1	1	1
100 Robb Mont	½	½	½
14700 So Keora	9¾	9	9½

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 16 janvier 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	7⅛	-
Do B	5½	-
Do C	2.10	2.35
Do D	3¾	4½
N A Trust New	2.04	2.40
	1.54	-
New Corp Trust Cum	1.96	2.22
Do Dist	1.96	2.22

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 16 janvier 1933

Blé nord No 1	0.56
ole Nord No 2	0.55
Avoine Ouest No 2	0.33
Avoine Ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.32
Balle d'avoine	0.19
Orge Ouest No 3	0.40
Mais du Sud Afrique	0.51

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$16.25
Gru rouge	$17.25
Gru blanc extra	$22.25

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-vole ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $16. par tonne ; au détail $18.	
Avoine moulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.65

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon par baril	$2.40
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$2.70
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.00 $4.10

Foin pressé:

Extra No 2 Timothy	$10.50
No 2 Timothy	$ 9.50
No 3 Timothy	$ 8.00

Farine de blé du printemps:

Première patente	$4.50
Deuxième patente	$3.90
Patente à boulanger	$3.80

(Par baril en sacs de chanvre ex-vole ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)

Oeufs:

En cartons, aux détaillants:

Frais spéciaux	0.37
Frais extras	0.33
Frais premiers	0.32
Frais poulettes	0.29
Frais seconds	0.23
Extras d'entrepôts	0.28
Premiers d'entrepôts	0.25
Seconds d'entrepôts	0.23

Beurre:

No 2 extra	21¼

Fromage:

Coloré de l'Ontario	8¼ 9¾

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N. B.	0.90
Montagnes Vertes I. P. E.	0.90
Montagnes Vertes N. B. et I. P. E (sacs de 90 lbs)	$1.00

Volailles:

	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-17	10-15
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour le gril	25-27	23-25
Dindons pour rôtir	18-20	16-18
Canetons	26-28	24-26
Poulets nourris au lait	18-23	16-21

Séance du 16 janvier 1933

Obligations du Dominion du Canada:

	Off.	Dem
4 15 Oct 1935	99½	100½
Do 1952	91	92
5½ 1 Nov 1933	101	101¾
Do 1934	102¼	103
5½ 1 Dec 1937	113½	114½
5 1 Mar 1937	113½	114½
4½ 1 Sep 1940	99½	100½
5 15 Oct 1943	103	104
4½ 1 Oct 1944	99	100
4½ 1 Feb 1946	98¾	99¾
4½ 1 Nov 1946-56	96¾	97¾
Do 1947-57	96¾	97¾
Do 1948-58	97¼	98¼
Do 1949-59	98¼	99¼
4 1 Oct 1960	98½	100
5 1 Nov 1936	102½	103½
Do 1941	102¾	103¾

COURS DES CHANGES

Séance du 16 janvier 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.35 ⅝
Berlin, marks	0.2375
Copenhague, couronne	0.1675
Stockholm, couronne	0.1829
Paris, franc	0.0390 ¼
Rome, lire	0.0512
Rotterdam, couronne	0.4015
Bruxelles, franc	0.1385
Genève, franc	0.1925
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0052 ½
Christiania, couronne	0.1721
Madrid, peseta	0.0818
Rio de Janeiro, milreis	0.0750
Dollar canadien : 11 3-4 p. c.	

Séance du 16 janvier 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine peso	0.2951
Australie, livre	3.0495
Belgique belga	0.1573
Brésil, milreis	0.0854
Chine Hong Kong dollars	0.2491
T.-Slovaquie, couronne	0.0337
Danemark krone	0.1901
Finlande, finmark	0.0170
France, franc	0.0443
Allemagne reichmark	0.2698
G.-Bretagne, livre	3.8100
Grèce, drachme	0.0060
Hollande, florin	0.4559
Hongrie, pengo	0.1988
Inde, rupee	0.2894
Italie, lire	0.0581
Japon, yen	0.2369
Yugoslavie, dinar	0.0159
N.-Zélande, livre	3.4636
Norvège, krone	0.1961
Pologne, zloti	0.1283
Roumanie, leu	0.0070
Sud Afrique, livre	3.9725
Espagne, peseta	0.0928
Suède, krone	0.2077
Suisse, franc	0.2185
Etats-Unis : Dollar : 13 1-2 pour cent prime.	

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 16 janvier 1933

	Haut	Bas	Ferm.
10 Ass Br pfd	70	70	70
1000 Assoc Oil	5	5	5
100 B A Oil	8	8	8
115 Beauhar	75	75	75
10 Can N P pfd	65	65	65
5 D Stores	17	17	17
726 Imp Oil	9¼	9	9
8 Imp Tob	8¼	8¼	8¼
360 Int Pete	11⅝	11½	11½
10 Robt Mit	3	3	3
15 Dodge Pre	5	5	5
35 Sou C P pfd	76	76	76
25 Walker	4¾	4¾	4¾
2 Do pfd	9⅜	9⅜	9⅜

Mines:

500 Amulet	17½	17	17
3000 Cart Mal	2¾	2½	2½
1000 D Rouyn	2	2	2
210 Lake Shore	3300	3300	3300
30 McInt Porc	2225	2225	2225
12200 Moss	39¾	39	39
188 Noranda	2000	1990	2000
6900 Siscoe	140	137	138
25200 Stadacona	4	3¼	3⅞
3100 Sullivan	24	24	24
1795 Teck Hu	440	435	438
700 Ventures	81	81	81
460 Wright H	390	386	386

Hors-liste:

10 Ford A	7⅜	7⅜	7⅜

Mines hors-liste:

1300 Arno	2⅞	2⅞	2⅞
500 Newbec	3⅞	3⅞	3⅞
450 Big Miss	14	13	13
100 Ashley	98	98	98
1000 Tashota G F	17	17	17
1000 Clericy	1⅜	1⅜	1⅜
700 Howey	66½	66½	66½
230 McVittie Gr	23½	23½	23½
7400 Man Basin	2¼	2¼	2¼
1000 Parkhill	12	12	12
450 Sher Gord	40	38½	38½
1000 San Ant	87½	87½	87½

Huiles hors-liste:

8000 Pen Pete	3	3	3

Obligations hors-liste:

Total des ventes:

Lundi:

Parts : 2321.
Mines : 30083.
Hors-liste : 48360.
Obligations hors-liste : 100.
Total : 80864.

Samedi:

Parts : 1510.
Mines : 34685.
Hors-liste : 115006.
Total : 151201.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 16 janvier 1933

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	51	51
Am Gas & Elec	32¼	32¼
Am Superpower	4⅞	4⅞
Brazilian	7⅞	8
Can Marconi	1¾	2¼
Cities Service	2⅞	2⅞
Cord	6⅜	6⅜
Elec Bonds & Share	19⅜	19¾
Ford of Can A	63	63⅜
Int Util A	6	6⅞
Do B		7
Memphis Gas	16¼	17¾
Niagara & Hudson	16	16
S O of Indiana	21⅜	21⅜
St Regis Paper	3⅛	3¼
Stutz Motors		16-18
United L & P	3⅞	4⅛
Milreis	.0750	.0750

x x x x x

Pits Brew Com : 5-6.
Pits Brew Pfd : 10-13.
Ind Brew Com : 1¾-2.
Ind Brew Pfd : 2¼-4.

ATTAQUE DES BAISSIERS EN DERNIERE HEURE

(Suite de la page 6)

points. C'est ce qui se produisit pour New York Central, Baltimore & Ohio, Pennsylvania, Union Pacific, Lackawanna, Southern Pacific et Santa Fe. American Telephone a reculé de 2 1-2 points. Cette compagnie n'a pas envoyé de rapport trimestriel de ses opérations à ses actionnaires en même temps que les chèques pour le dividende payé hier, comme elle le faisait d'habitude. On en déduit que les administrateurs préfèrent attendre les derniers chiffres plutôt que d'envoyer des chiffres préliminaires comme par le passé. 581 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 118 ont avancé, 340 ont reculé et 123 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. Copyright, 1933 :

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t
Hier	53.1	27.8	92.4	56.1
Samedi	54.3	28.9	94.3	57.4
Sem. dern.	53.5	28.7	93.1	56.6
Mois dern.	52.6	27.9	91.5	55.6
1932	67.1	38.9	103.9	69.3
1930	167.5	131.0	219.8	170.7
1928	144.1	119.9	127.1	137.3
Haut 1932-33	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932-33	35.1	13.2	51.8	36.9
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.5

JOLIE SOIREE PAROISSIALE A N.-D. DU CHEMIN

(Suite de la page 3)

à la résidence de M. le commandeur et de madame Corriveau.

Aux premiers rangs de l'assistance à cette soirée réussie on remarquait aux côtés de M. le commandeur Corriveau, M. Aimé Plamondon, le conférencier, madame Corriveau, M. le curé Horace Gagnon, M. le chanoine Garnier, M. l'abbé Charbonnier, MM. les abbés Levesque, Dion et Rancourt, vicaires à Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé Gontran, des Saints-Martyrs, M. et madame J.-A. Lesage, M. et madame J.-H. Philippon, M. et madame Alphonse Désilets, M. et madame Omer Létourneau, M. le notaire Henri Boisvert, des représentants des diverses sections de la Société St-Jean-Baptiste.

Après l'allocution du président et la présentation par M. Boisvert, le conférencier prit la parole.

"Aux jours heureux, si lointains hélas! où l'étude du petit catéchisme formait notre principale occupation quotidienne", commença M. Plamondon, "nous avons appris que les quatre vertus de Justice, de Prudence, de Tempérance et de Force forment la base d'une vie chrétienne bien balancée et que pour cette raison on les nomme vertus cardinales. Et depuis ce temps, nous nous efforçons, jour après jour, à travers les vicissitudes et les heurts de l'existence, de conserver le culte de ces quatre grandes vertus et de faire passer dans tous nos actes, à l'humble mesure de nos forces, quelques modestes reflets de leurs manifestations respectives.

"Plus tard, quand nos esprits se sont éveillés à des considérations d'un ordre plus général et que nous avons pris conscience des devoirs particuliers que nous créent, à côté de nos obligations religieuses, notre état social et nos conditions de nationalité, nous nous sommes certainement demandé, tous tant que nous sommes, s'il ne se trouvait pas également pour nous, Canadiens français, des vertus nationales que nous avons l'obligation de connaître et de pratiquer si nous voulons vivre vraiment notre vie et assurer une existence logique, agréable et fructueuse à ceux qui nous suivront".

Le notaire Plamondon dit que la nomenclature de ces vertus cardinales nationales n'est qu'affaire d'appréciation, contrairement à celle des vertus cardinales chrétiennes.

"Quoi qu'il en soit", poursuit le conférencier, "la réflexion et l'expérience m'ont conduit à la conviction que notre race canadienne-française tire sa force de survivance, ainsi que sa capacité de progrès et d'expansion, de quatre vertus fondamentales dont je vous propose la liste comme suit : la gaieté, le culte du passé, la ténacité et la confiance".

Des observations nombreuses réparties sur un grand nombre d'années ont persuadé le conférencier "que nous devons notre vie propre particulièrement à ces quatre sentiments innés et qu'ils forment partie indissoluble de notre âme nationale, à tel point que notre intégrité comme peuple sera en grave péril le jour où ils auront faibli en nous dans une trop forte proportion. C'est pour les avoir cultivés que nos ancêtres ont pu survivre et progresser; c'est en les conservant que nous serons en position de nous développer comme peuple et tirer parti de nos dons et de nos avantages; enfin, c'est uniquement en s'y attachant que nos successeurs pourront conserver à notre race sa personnalité son cachet, et qu'ils l'empêcheront de se fondre en une masse ethnographique incolore, sans grandeur ni beauté".

M. le notaire Plamondon applique une vertu nationale propre à chacune de nos saisons.

L'hiver, c'est la gaieté. Le conférencier décrit alors — et en un style combien poétique! — une veillée d'il y a vingt-cinq ans à la campagne : la promenade en carriole, le souper aux mets d'une saveur et d'un arôme vraiment incomparables, les récits d'histoires, les danses carrées, et tous les autres divertissements en honneur chez nous. Ces veillées prenaient fin avec les vieux airs de Noël et le "Bonsoir, mes amis, bonsoir". C'était alors la vraie gaieté, dont nous avons besoin à un degré non moindre aujourd'hui. Car "les nations fortes sont gaies, tout comme les individus puissants sont doux", note M. Plamondon.

Le printemps rappelle le culte du passé. Celui-ci on le cultive en visitant le vieux Québec : la Terrasse (le conférencier nous reporte à un après-midi de 1750 dans le jardin du gouvernement; c'est une page d'histoire que décrit le conférencier), les vieilles rues de la Basse-Ville, le village de Hedleyville (aujourd'hui Limoilou), etc. M. Plamondon termine ces belles pages par un vibrant appel en faveur du culte du passé.

A l'été, le conférencier allie la ténacité dont il trouve l'image dans le vapeur moderne. Il nous fait effectuer en sa compagnie un voyage que chacun de ses auditeurs croit faire réellement. Nous lions connaissance, — connaissance fort intéressante — avec une famille de trappeur, avec un pêcheur, et avec une autre famille, qui retiennent grandement notre attention. Car tous ces personnages servent au conférencier pour illustrer cette ténacité qu'il applique à notre race et qu'il considère comme l'un des items les plus brillants de notre actif national.

Le conférencier rattache la confiance à l'automne. Il dit : "Ne nous semble-t-il pas, en ces jours maussades, que la confiance cherche à s'éteindre en nos coeurs inquiets? N'avons-nous pas l'impression accablante que tout est vain, futile, ici-bas, et que tous nos efforts sont voués d'avance à la plus décourageante stérilité?

"Et pourtant, c'est à cette époque où la démoralisation est si facile, où le découragement est, pour ainsi dire, dans l'air, que je veux rattacher la pensée de notre quatrième et dernière vertu cardinale, la confiance".

Il y a la confiance en la vie et la confiance en soi. Cette vertu a assuré à notre race la virilité qui lui a permis de croître et de progresser. Un pêcheur de la Gaspésie que M. Plamondon nous fait connaître, a fourni au conférencier le modèle du type confiant.

M. Plamondon termine par cet appel bien dans le ton de toute sa conférence :

"Ainsi donc, demeurons gais; gardons intact le culte du passé; soyons tenaces, et, pardessus tout, ayons une confiance inébranlable en notre avenir.

"Qu'importeront alors les misères et les inquiétudes passagères de l'heure présente! Forts des exemples de nos grands ancêtres, héritiers de leurs enseignements, gardiens fidèles de leurs vertus, nous poursuivrons, sous l'oeil de Dieu, notre carrière et nous réaliserons pleinement la mission de notre race tout en justifiant les paroles magnifiques de notre hymne national :

"O Canada, terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons [glorieux".

UN HOMMAGE EMOUVANT A LADY LEMIEUX

(Suite de la page 3)

Lemieux ne lui ayant pas permis d'assister aux funérailles, le deuil était conduit par les fils de la défunte: M. F.-X. Lemieux, sous-ministre des Terres et Forêts, M. Marc-Aurèle Lemieux, C.R., M. Lucien Lemieux, bibliothécaire-adjoint au Parlement Provincial, M. le Dr Edgar Lemieux, M. Lévis Lemieux, et M. Joliette Lemieux. Venaient ensuite son frère, M. Raoul Plamondon, du Département des Terres et Forêts; ses petits-fils MM. Marc-Aurèle, François, Roger, André, Jacques, Pierre, Gérard et Gabriel Lemieux, M. Paul Dufresne, ses gendres, M. Hector Verret, avocat, de Coaticook, M. le Dr Eugène Duchêne, de Montréal, M. le Dr Octave Lacroix, de Trois-Pistoles, M. le Dr Charles Turcot, de Québec; ses neveux, MM. Eugène Lemieux, de Manchester, N.-H., Hector Lemieux, Ernest Gagnon, Paul Gagnon, le Dr Auguste Quesnel, Alfred Lemieux, François Lemieux, Paul Lemieux, Marc-Aurèle Plamondon, Pierre Turmel, Pierre Boutin; ses cousins, M. le magistrat H.-R. Fiset, de Rivière-du-Loup, le capitaine Curmi, le notaire F.-X. Lemieux, MM. Edgar Champoux, C.R., Beaudoin Lemieux, Arthur-E. Simard, Duberger Simard, André Lemieux, Gustave Lemieux, René Lemieux, Jules Gauvreau, Eugène Dussault, etc.

Immédiatement après les parents, venaient : l'hon. M. Maurice Dupré, C. P., Solliciteur Général du Canada, l'hon. M. Ernest Lapointe, C. P., ex-ministre de la Justice, l'hon. Sénateur Thomas Chapais, l'hon. Sénateur D.-O L'Espérance, l'hon. Sénateur Jules Tessier, l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province, Sir Charles Fitzpatrick, C. P., l'hon. M. H. Mercier, ministre des Terres et Forêts, l'hon. M. J.-E. Perrault, Ministre de la Voirie et des Mines, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, l'hon. M. Ad. Godbout, ministre de l'Ariculture, les hons. Juges C.-E. Dorion, Alphonse Bernier, Adjutor Rivard, Antonin Galipeault, de la Cour d'Appel, les honorables Juges Pierre D'Auteuil, G.-F Gibsone, Camille Pouliot, Pierre Bouffard, Aimé Marchand, H.-A. Fortier, Emile Gelly et Wilfrid Laliberté, de la Cour Supérieure, les honorables Juges Auguste Tessier et P.-A. Choquette, M. le Juge-en-Chef Hugues Fortier, MM. les Juges Arthur Fitzpatrick et L.-G. Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, M. le Magistrat en chef Ferdinand Roy, M. le magistrat J.-A. Métayer, M. le juge Art. Lachance, l'hon. M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, les hons. MM. Elysée Thériault, Dr A.-V. Roy et John-Hall Kelly, Conseillers Législatifs, l'hon. M. Cyrille Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, M. Robert Taschereau, C. R., président de la Commission des Accidents du Travail, Son Honneur le Maire H.-E. Lavigueur, M. Charles Lanctôt C. R., assistant Procureur Général, M. le Protonotaire Wilfrid Edge, C. R., M. le Shérif Cléophas Blouin.

Parmi les membres du Barreau, on remarquait : M. J.-A. Gagné, C. R., Bâtonnier Général, M. Louis St-Laurent, C. R., M. Elzéar Baillargeon, C. R., M. Noël Belleau, C. R., M. Roméo Langlais, C. R., M. Antonio Langlais, C. R., M. J.-P.-A. Gravel, C. R., M. J.-A. Prévost, C. R., M. Valmore Bienvenue, C. R., M. Alfred-C. Dobell, C. R., M. Arthur Pigeon, C. R., M. Ovide Mayrand, C. R., M. Leatare Roy, C. R., M. Emile Parent, C. R., M. C.-V. Darveau, C. R., le colonel C.-A. Chauveau, C. R., M. Harry-M. O'Sullivan, C. R., M. Paul Joncas, C. R., M. Antoine Rivard, C. R., M. Jacques Dumoulin, C. R., M. Alleyn Taschereau, C. R., M. Adrien Falardeau, C. R., M. J.-A Nadeau, C. R., M. Elias Flynn, C. R., M. Robert Cannon, C. R., M. R.-A. Drapeau, M. P.-H. Bouffard, C. R., MM. J.-M. Guérard, E. Morin, C. R., Frederick Hecker, Antonio Laplante, Achille Pettigrew, C. R., M.-L. Beaulieu, J.-M. Lalliberté, Y. Prévost, Eug. Marquis, René Chaloult, Gastin Esnouf, Jacques Casgrain, Jean-Paul Galipeault, Langis Galipeault, Laval Fortier, Antoine Bourget, Antoine Lemieux, Roger Létourneau, Pierre DeVarennes, Pierre DeGuise, Paul LeBel, Lucien Lortie, Joseph Bilodeau, Pierre Dionne, Louis Lemay, Georges Shink, Achille Jolicoeur, F.-X. Godbout, Charles Cannon, Roger Vézina, Paul Roy, L.-P. Pigeon, Léon Rouillard, Jean Rémillard, L.-P. Picard, Teddy Meighen, Lucien Darveau, Marc Drouin, Marc Stein.

La profession médicale était ainsi représentée : M. le Dr Arthur Rousseau, Doyen de la Faculté de Médecine, M. le Dr Arthur Vallée, M. le Dr J.-N. Petitclerc, M. le Dr P.-C. Dagneau, M. le Dr Valmont Martin, M. le Dr P.-P. Delaney, M. le Dr Arthur Langlois, M. le Dr N.-A. Dussault, M. le Dr Willie Verge, M. le Dr Alexandre Edge, M. le Dr Charles Vézina, M. le Dr H. Lacourcière, M. le Dr Edgar Couillard, M. le Dr Paul Garneau, M. le Dr Paul Chaloult, M. le Dr C.-R. Paquin, M. le Dr Alphonse L'Espérance, M. le Dr Jos. DeVarennes, M. Dr J.-R. Gobeil, M. le Dr S. Gaudreau, M. le Dr André Simard, M. le Dr Alphonse Giguère, M. le Dr L.-F. Roy, M. le Dr Rémi Langlois, M. le Dr Laurent Patry, M. le Dr H. Gauvin, M. V., etc.

Le cortège se composait ensuite comme suit : M. Oscar Boulanger, C. R., M. P., M. Robert Taschereau, C. R., M. P. P., M. Ephraim Bédard, C. R., M. P. M., M. l'échevin James Carmichael, M. l'échevin Joseph Boutet, M. H.-Edmond Dupré, le capt. E. Trudel, M. le Commandeur M. Pettitgrew, M. le Commandeur R.-E. Lefaivre, M. le commandeur J. Mercier, le Lt.-Col. J.-S. O'Meara, président de la Commission du Hâvre, le Colonel T. de Montarville Taschereau, M. P.-N. Verge, trésorier de la cité, M. Avila Bédard, I. C., M. M. Samson, C. A., le major Napoléon L'Heureux, MM. Philippe Edge, Alphonse Germain, Réal Laverne, Réal Letellier, députés protonotaires de la Cour Supérieure, M. Léopold Grenier secrétaire particulier de Sir François Lemieux, M. Chs Gendron, C. R., Greffier de la Paix, M. Bernard Panet, député-greffier de la Cour d'Appel, P.-E. Fortin, M.-R. Igan, le R. F. Antonin, directeur de l'Académie Jacques-Cartier, le R. F. Rémi, inspecteur de l'école St-Roch, le capitaine T.-M. Deschênes, MM. A.-A. Almeras, Maurice Hébert, Etienne Samson, St-Denis Prévost, Henri-Paul Hamel, Gustave Turcotte, Joseph Picard, M.-J. Tremblay, le capitaine Hearn, Pierre Garneau, P.-E. Guay, Napoléon Lemay, W. Bédard, Duchastel de Montrouge, A.-J.-T. Johnson, F.-X. Lemieux, N. P., Joseph Montreuil, N. P., H. F. Smith, N. P., le capitaine G. Greffard, H. Keiffer, Joseph Barnard, directeur de l'Evénement, Edmond Chassé, assistant-directeur, Joseph Desjardins, bibliothécaire du Parlement, Gérard Hamel, représentant des étudiants en droit, F. de B. Gourdeau, E.-L. Denoncourt, L. Larue, M. Sylvestre, J.-Adolphe Grenier, François Lemieux, Paul Lemieux, Arthur Charrier, Jos. Clark, Jos Barbeau, O.-G. Molleur, Laval Guay, Maurice Audet, Georges Belleau, J.-A. Belisle, Georges Martel, J.-P. Picher, Arthur Amos, J.-C. Michaud, René Lemieux, Wilufred Laframboise, J. Johnson, J.-A. Bisson, René Bisson, Arthur Michaud, Arthur MacKay, A. Chabot, le capitaine Calme, P.-E. Duguay, Alfred Jolicoeur, pharmacien, M.-J. Tremblay, A. Graveline, F.-X. Guérin, A.-M. Taché, Etienne Samson, J.-R. Dion, O. Proulx, A.-C. Lavoie, L.-O. Campbell, J.-R. Dion, Edouard Hamel, I. C., H.-A. Bédard, Raymond Blais, Henri Morissette, Charles-Marie Boissonneault, R. Auger, R.-D. McDonald, L. Robitaille, Edgar Clément, R. Dallaire, Ernest Ménard, Georges Côté, J.-A. Roy, I. F., G. Demers, huissier, Emery Lemieux, C. Lellèvre, I. Leslauriers, Léopold Bédard, Cléophas Lachance, François Laroche, Alexandre Lavoie, Wilfrid Guay, L. Lacoursière, R. Greffard, Frank-E. Derouin, Odilon LeChasseur, Arthur LeChasseur, O. Gagnon, A. Faucher, J.-I. Gourdeau, Gaston Giroux, F. Garon, Eugène Caron, A. Caron, Paul Cimon, Georges Garneau, Paul Simard, W. Jones, F. Roche, H. Allard, H.-J. Kane, Nap-Albert Belleau, J.-C. Michaud, T. Rouleau, Raoul Lemay, J.-A. Dutil, W. Labelle, D. Blouin, C.-E. Bernier, Ant. Plante, J.-B. Grenier, E.-J. Maguire, H. Mercier, Ulderic Marcotte, Alfred Lamontagne, Antonio Mignier, Alfred Bérubé, Paul Duchaine, W. Bouchard, J.-E. Lemieux, Paul Robitaille, Paul Boulanger, Ed. DesRoches, Jules Paradis, P.-W. Dugal, Jules Lesage, L.-C. Myrand, Jules Garneau, Pierre Lemieux, L. Dupuis, R.-J. Rubin, Eugène Furois, A. Pelletier, Benoit Pelletier, avocat, de l'Action Catholique, Théo. M.-Deschênes le major Braun Langelier, J.-E. Bédard, président de la Commission Scolaire Ls Belcourt, A.-J. Teakle, Ls-P. Plamondon, Elzéar Létourneau, J.-D. O. Proulx, R. Veilleux, Eugène Dussault, Jules Gauvreau, Edouard Lefebvre, J.-A. Lemieux, M.-A. Lemieux, Hector Gosselin, Antonio Boutin, Gustave Audet, Robert Lanctôt, André Lemieux, Gaston Lemieux, E. Lemieux, L. Boulanger, Ls-P. Plamondon, Geo. Landry, John Champoux J. Johnson, A. McIsaac, Jos. Sénéchal, J.-N. Guilmette, Edmond Pouliot, Richard Dubord, L.-J. Turgeon, J.-P Garneau, Alphonse Jolicoeur, J.-P. Almeras, F.-X. Godbout, Adjutor Turcotte, R. Graveline, Léon Grenier, T.-M. Deschênes, Jos. Picard, J.-E. Frenette, J.-E. Samson, H.-P. Hamel, R. Brière, E. Létourneau, A. Veilleux J.-P. Bolduc, L.-A. Trépanier, Nap Boulet, P. Béchard, A. Lavoie, J.-O Hallé, Georges Tessier, André Belleau, J.-E. Grondin, F. Frenette, le capt. E. Fiset, Chs-F. Chartré, P.-E. Fortin, Ernest Ménard, Georges Côté, Henri Bélanger, Henri Roy, Henri Talbot, Edouard Lacasse, Louis Trudel, J.-René Laroche, J.-A. Audet, J.-C. Audet, O.-C. Côté, J.-B. Carbonneau, Théophile Giroux, Gérard Bolduc, Josaphat Boucher, L.-A. Richard, Alex. Renaud, J.-A. Dubé, Paul Simard, Georges Garneau, D. Duchêne, Albert Desrochers, François Warren, C.-H. Jolicoeur, A. Montminy, Edouard Payne, Jules Papineau, F.-G. Bélinge, J.-A.-J. Doyon, Chs Lavallée, Armand Parent, L.-P. Doré, Eugène Lemay, Jos. Bastien, C.-J. Godin, Théophile Drolet, Antonio Emond, J.-F. Gosselin, J. Auger, E. Gagnon, J. Sansfaçon, le colonel T. Grenier, T.-O. Fréchette, J.-A. Manseau, Arthur Lavigne, Lionel Leblanc, C.-S. Lavallée, J.-R. Guay, Lauréat, Leclerc, G. Deschênes, Georges Chouinard, René Boisvert, Charles Montminy, J.-P. Castonguay, Alphonse Légaré, L. Drummond, J.-A. Blouin, Octave Mercier, Narcisse Thivierge, Raymond Latreille Paul Lavigueur, Maurice Lavigueur, F. Larocher, J.-Elie Massicotte. M. Jean-François Pouliot, M. P., de Rivières-du-Loup, qui n'avait pu assister aux funérailles, était représenté par M. L.-A. Pouliot, C. R.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Lépine.

Nous prions de nouveau Sir François Lemieux et toute la famille éprouvée d'agréer l'expression de nos sincères et profondes condoléances.

FUNERAILLES DE M. PAUL COTE

Les imposantes obsèques de M. Côté, contremaître au Canadien National, ont eu lieu hier matin en l'église de St-Sauveur.

BEL HOMMAGE

Les obsèques de M. Paul Côté, contremaître au Canadien National, décédé le 13 janvier dernier, à l'âge de 41 ans et 4 mois ont eu lieu hier matin, en l'église St-Sauveur, en présence d'une vaste assistance. Un long cortège a reconduit le défunt au lieu de son dernier repos.

A l'arrivée à l'église, c'est le R. P. Jacob, O. M. I., qui a présidé la levée du corps et chanté le service. A la tribune de l'orgue, la chorale a chanté la messe des morts cependant que M. J.-O. Létourneau touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les beaux-frères du défunt, MM. Jos. Simard, Alphonse et Odilon Simard, Henri Auclair et Auguste Laprise; ses oncles, MM. Louis L'Heureux, Charles Rancourt et Jos. Corriveau; ses neveux, MM. Léonidas, Maurice, Alexandre et Armand Simard, Ulderic, Adrien et Paul Côté, Donat Lebel;

Les porteurs étaient MM. Alfred Morissette, Z. Laperrière, Alfred Lavoie et Jos. Laprise, tous confrères du défunt.

Venaient ensuite: MM. Rodolphe DeBlois, échevin, Jos. Boutet, échevin, le Dr J.-Eudore Parent, Napoléon Gosselin, J.-W. Cantin, W. Auclair, T. Poitras, Albert Trudel, Rosaire L'Heureux, Roméo Rousseau, Alfred Pichette, Jos. Chrétien, Alfred Morissette, Ernest Gagnon, Adélard Boivin, Donat Careau, Delphis Savard, Félix Delisle, Wilfrid Rousseau, Rosaire L'Heureux, James Lower, Maurice Paquet, A. Pelchat, Pierre Gendreau, J.-P. Morneau, Jos. Conseiller, Jos. Roy, Denis Côté, Pierre Lachance, Lucien Dallaire, T. Poitras, Gérard Moisan, J. St-Pierre, P.-E. Grenier, O. Drolet, Alb. Prémont, Odina Côté, Raoul Blanchet, Edouard Giroux, Ovide Emond, Jos. Emond, Omer Rancourt, E. Vézina, R. Laroche, Jos. Vézina, W. Auclair, etc., etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles, La maison Hubert Moisan dirigeait les obsèques.

L'Evénement offre à la famille en deuil ses condoléances.

AU GRAND SEMINAIRE

Depuis vendredi matin, les élèves du Grand Séminaire sont en vacances. C'est après avoir passé les examens du premier terme qu'ils bénéficient, pour la première fois, cette année, d'une quinzaine de jours de repos.

Le bureau municipal de la Prévention des incendies est actuellement à enquêter sur les causes d'un autre commencement d'incendie qui s'est déclaré, il y a quelques semaines, à Québec.

FUNERAILLES DE M. ALCIDE NOEL

M. le professeur Alcide Noel, époux de Dame Alice Drouin, a eu d'imposantes obsèques hier matin à St-Coeur de Marie.

BEL HOMMAGE

Un dernier et émouvant hommage a été rendu hier matin à M. le professeur Alcide Noel, époux de Dame Alice Drouin, décédé le 13 janvier dernier, à l'âge de 56 ans. Un nombreux cortège a escorté les restes mortels de la résidence mortuaire jusqu'à l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont où a eu lieu la cérémonie d'inhumation.

La levée du corps a été faite par le R. P. de la Cotardière, eudiste, curé du St-Coeur de Marie, qui a également chanté le service, assisté du R. P. Braud, eudiste, et de M. l'abbé C.-R. Crépin, du Séminaire.

Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées par le R. P. Ant. Gaudreau, eudiste, et M. l'abbé Blouin, du Séminaire.

A la tribune de l'orgue, la chorale a chanté la messe en grégorien. Des soli ont été rendus par MM. J.-A. Gosselin, Donat Bélanger et A. Nadeau. M. G. Chouinard accompagnait à l'orgue.

Le défilé funèbre qui s'était formé quelques minutes avant le départ en face de la résidence mortuaire, rue des Franciscains, s'est dirigé vers l'église à 9 heures moins quart. Le deuil était conduit par les beaux-frères du défunt, l'hon. juge C.-E. Dorion, MM. Ulric Drouin, le Dr Albert Drouin, Pierre Drouin, F.-O. Drouin, C. R., le Dr Horace Drouin, Charles Drouin et Paul Drouin, C. R.; ses cousins, MM. P.-A Noel, avocat, Camillen Noel, Eugène Noel, Joseph Noel, Mark Drouin, avocat, Ross Drouin, avocat, Laval Drouin, Jean Drouin, le Dr Guy Drouin, Denis Drouin, Robert Drouin, Raymond Drouin, Jacques Drouin, avocat, François Drouin, J.-Henri Paquet, Claude Paquet, Guy Paquet, Yves Roy, C.-A. Paquet, M. P. P., Henri Paquet, Jean-Paul Drouin, Louis Drouin, Lucien Moraud, C. R., Richard Alleyn, C. R.

Dans le vaste cortège, nous avons remarqué : MM. Arthur Poulin, échevin, C.-E. Alleyn, N. P., Joseph Bilodeau, avocat, le Dr J.-E. Laforest, Napoléon Bédard, Adjutor Pouliot, Emile Gilbert, le Dr J. Reid, Paul Reid, Charles Lacombe, Ovila Brown, Henri St-Pierre, Rosario Bédard, J.-U. Dombrowski, le commandeur Georges Bellerive, Roméo Jobin, Edmond Chaloult, Gustave Bazin, Jacques Chaloult, Pierre Chaloult, Louis Lanouette, Georges Mulroney, J.-E. Frenette, E.-L. Jolicoeur, Emile Racine, J.-L. Tardif, J. Drouin, I. Drouin, R. Drouin, L.-O. Pagé, Gérard Paquet, Arthur Déry, Hubert L'Heureux, Georges Chouinard, A. Nadeau, Jos. Lemieux, Donat Boulanger, D. Bélanger, G. Garneau, P. DesTroismaisons, J.-E. Papillon, Ant. Gosselin, Fernand Frenette, C.-A. Paradis, et plusieurs autres.

La maison Germain Lépine avait été chargée de la direction des funérailles.

L'Evénement réitère à la famille dans l'affliction, l'hommage de ses plus vives condoléances.

FEU LE DR R. D'AUTEUIL

Dans le compte-rendu des funérailles de M. le Dr Raymond D'Auteuil, samedi matin, nous avons oublié les noms de M. Eugène Caron et M. Joseph-E. Caron, qui avaient pris place dans le cortège.

LE GALA NATIONAL

Les étudiants de Laval acceptent d'y prendre part.

Les étudiants de l'Université Laval ont accepté de prendre part au grand gala national qui sera tenu à Ottawa dans la semaine du 24 avril prochain. Cette décision a été prise à la suite d'une séance spéciale de la Commission théâtrale de l'A. G. E. L., convoquée jeudi soir et que présidait M. Henri de St-Victor, président de la Commission.

La pièce qu'interpréteront les étudiants à cette occasion sera "Le "Le Baiser dans la Nuit", drame en un acte de Maurice Leod. Elle conviendra exactement aux conditions du concours qui limitent la durée de la pièce à une vingtaine de minutes. Elle présentera de plus six rôles seulement, soit deux féminins et quatre masculins.

"Si plusieurs groupes universitaires ou collégiaux du district acceptent de prendre part à ce gala, un concours éliminatoire sera tenu dans notre ville d'ici au 15 février et le meilleur groupe se rendra à Ottawa. Il est possible aussi que les étudiants de Laval apparaissent quelques fois sur la scène de Québec avant d'aller figurer dans la capitale. Ils seraient assurés d'avance d'un auditoire nombreux et sympathique puisque le public de notre ville a déjà pu les apprécier dans plusieurs succès, dont le dernier qui ne fut pas le moindre, "Le Docteur Miracle", au Palais Montcalm en octobre dernier.

HISTOIRE DE VOL

Les détectives Guillemette et Tanguay ont arrêté, hier matin, à St-Malo, un jeune homme de 20 ans, Gérard Emond, qu'ils ont accusé de vols commis aux magasins Bérubé, à Limoilou, et Delisle, sur la rue Scott. L'accusé a été traduit devant l'honorable juge Fitzpatrick et a plaidé coupable aux accusations portées contre lui. Il s'agissait de vols de plusieurs caisses de savon.

Le prévenu recevra sa sentence jeudi matin.

Plus de ces sensations de langueur, de fatigue

Nouvelle Vigueur, Depuis Qu'elle a Pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a aidée à prendre une nouvelle vigueur. J'étais épuisée, et très nerveuse et faible. Je travaille maintenant sans cette sensation de langueur, de fatigue. C'est une amie qui m'a, d'abord, conseillé de prendre le Composé Végétal. Je ne puis trop le louanger, et j'espère que mon témoignage en amènera d'autres à le prendre."

MME WILLIAM OUELLETTE
76, rue Elm, Berlin, New Hampshire

Mal de dos signe d'affection rénale

C'est par le mal de dos que la nature vous avertit que le rein ne va pas. Ne négligez jamais cet avertissement, sans quoi le mal de dos est souvent suivi d'affection rénale plus grave: rhumatisme, hydropisie, mal de Bright même. Au premier signe d'affection rénale, comme le mal de dos, prenez sans hésiter les Pilules Dodd—qui depuis plus de trois générations sont le tonique et remède par excellence pour le rein. 262F

Pilules Dodd pour le Rein

LES COURS DE MARINE

Une quinzaine d'élèves suivent actuellement les cours de marine que donne le capitaine J. Séverin Langlois. Les cours se poursuivront jusque dans les derniers jours de mars alors que les élèves auront à se présenter devant le capitaine Napoléon Lachance, examinateur-en-chef dans le district de Québec. L'Ecole de Marine compte de nouveau sur une année assez prospère.

CHEZ LES PILOTES

L'assemblée annuelle de l'Union des Pilotes Licenciés pour le Havre de Québec et au-dessous doit avoir lieu demain. On procédera alors à l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1933. M. Wilhem Langlois, président actuel des pilotes, est de nouveau candidat à ce poste. Plusieurs questions de régie interne seront aussi discutées au cours de cette assemblée.

PRIX D'HIVER

La Colombie-Britannique est la
CALIFORNIE du CANADA

Prix Réduit de $50

***pour* VANCOUVER *et* VICTORIA ;**
aussi Seattle, Washington

Fuyez les rigueurs de l'hiver et allez vous reposer sous le climat enchanteur de la Colombie-Britannique. Golf et autres sports d'été sur la Côte, sports d'hiver dans les montagnes, tout près. Grâce à la coupure de $50 dans le plus bas prix des billets ainsi qu'aux réductions dans les tarifs des hôtels une vacance sur la Côte toujours verte du Pacifique est aussi économique qu'attrayante.

Billets valables pour départ du 15 nov. au 28 fév. Limite pour retour: 30 avril. De nombreux arrêts facultatifs en route.

Renseignements complémentaires aux agences.

***Aller et Retour* de**
QUEBEC à
VANCOUVER
VICTORIA
SEATTLE
$142.45

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

FU MANCHU

Episode No 498

Par **SAX ROHMER**

Copyright Bell Syndicate

Nous remontâmes la légère pente sous l'arche vers la rue, laissant la vieille porte comme nous l'avions trouvée. Dans la petite allée sinistre immédiatement en face, nous plongeâmes vers la pâle lumière jaune qui brillait devant nous dans le sentier boueux.

Fletcher s'arrêta un moment pour me murmurer un avertissement. "Une fois que nous serons entrés dans le Café de Joie, ne parlez pas, si vous le pouvez", dit-il. "Si vous parlez, murmurez quelque jargon dans n'importe quelle langue que vous voudrez, et sacrez comme un païen!"

J'acquiesçai en silence.

Il me saisit par le bras et je traversai avec lui la porte du sinistre Café de Joie de John Ki. Nous étions dans une pièce salement meublée de pas plus de douze pieds carrés et au plafond bas. On sentait une forte odeur d'huile de parafine. L'illumination était fournie par une lampe fumeuse.

Brusquement j'avançai; car ce petit antre ne correspondait pas à ce que j'avais pensé. J'allais parler lorsque Fletcher me serra le bras — et dans l'ombre, derrière une grande boite d'empaquetage, un petit homme se leva silencieusement et lentement!

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 41

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

Ce fut avec des larmes dans les yeux que Pat dit un dernier adieu à ses frères. Maintenant qu'elle s'en allait au bout du monde, elle eut même un peu de chagrin à quitter sa tante qui, trouvant les Indes "trop païennes", refusait de quitter l'Angleterre.

Quand les côtes eurent disparu dans le brouillard, des jours bien remplis suivirent pour la petite fille très heureuse de faire ce beau voyage. Elle se fit un grand ami d'un vieux matelot qui lui faisait de merveilleux récits des choses qu'il avait vues et faites.

Un jour d'arrêt à Gibraltar, puis les flots bleus de la Méditerrannée, un coup d'oeil sur l'Italie et le vaisseau se dirigea vers l'Egypte. Déjà Pat se prenait très au sérieux et affectait de s'y connaître très bien en voyages. Le navire fit escale à Alexandrie pour charbonner et le capitaine Canby fit une courte excursion—

—au Caire pour voir un ami en garnison dans cette ville. Là, elle vit les bazars orientaux, les pyramides et la foule bigarrée des grands hôtels. Même une mauvaise chute en bas d'un chameau n'eut d'autre résultat que de lui faire ambitionner de nouvelles aventures.

ASSISTEZ AUX

COURS D'ART CULINAIRE de L'EVENEMENT

ADMISSION GRATUITE

Commençant Aujourd'hui pour se continuer jusqu'à Samedi -- de 2.15 à 4.15 p.m.

AU PALAIS MONTCALM

ST-ANACLET P. Q

Va-et-vient. — M. J.-M. Heppell est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—Mlle Thérèse St-Laurent est de retour d'un séjour d une couple de mois à Ottawa, Montréal et Québec.

—Mme P.-Auguste Rousseau, et ses enfants ont passé quelques jours à Rimouski.

—M. Aimé Lévesque, de Rimouski, était chez ses parents, M. et Mme J. Lévesque, à l'occasion des fêtes.

—MM. Aimé et Adelme Pineau, de Campbelleon N. B., sont actuellement en visite chez leurs frères, MM. Alp. et Martial Pineau.

—M. et Mme Honorius St-Laurent, de Luceville, ont passé le jour de Noel les invités de M. et Mme Albert St-Laurent.

—Mme Antoine Banville, est de retour de Montréal, après une absence de quelques mois.

—M. L. Bouchard, de Rimouski, était de passage dernièrement chez son beau-frère P.-A. Rousseau.

—Mme Conrad Lévesque, de Luceville, était dernièrement l'invitée de sa soeur, Mme Léo Julien.

—M. L. Ruest, du Quai de Rimouski, a passé le jour des Rois, chez son amie, Mlle Geneviève Bilodeau.

—Mlle B. Julien, garde-malade, est actuellement à Méchins, pour une couple de mois.

—M. et Mme Norbert Heppell, de Luceville étaient parmi nous, à l'occasion des Fêtes.

—Mlle R.-Andrée Chassé, de Rimouski, a passé une quinzaine chez ses grand'parents, M. et Mme R. Chassé.

—Mlle Désange Bilodeau, ménagère au presbytère de St-Modeste a passé ses vacances, chez son père, M. Alp. Bilodeau.

—Mlle Gabrielle Roy est allée passer quelques jours à Rimouski, chez son père M. J. Roy.

—M. et Mme Edgar Landry, de Carleton et leur bébé Jean-Guy, ont passé une dizaine de jours chez M. et Mme Arthur Gagné.

—Mme Martial Pineau, ses enfants René et Jean-Paul, sont de retour de Ste-Hélène.

—M. le vicaire L. LeBel est allé asser quelques jours dans sa famille.

—Mme Sylvio Poitras, ses fillettes, Jacqueline et Yolande, de Lévis, sont actuellement en visite chez M. V. St-Laurent, marchand.

—M. l'abbé Albert St-Laurent, vicaire à Cacouna, a passé quelques jours chez son père, M. Joseph St-Laurent.

—M. et Mme Léo Banville, de Ste-Luce, étaient dans la paroisse à l'occasion des fêtes.

—Mme Wilfrid Fournier de St-Valérien et son bébé Cécile, a passé le jour de l'An, chez ses parents M. et Mme Arthur Gagné.

—Mlle Hectorine Landry est retournée à Restigouche, après un séjour de quelques jours, chez sa soeur Mme J.-H. Lavoie.

—M. Eugène Tremblay, de Ste-Luce, était dernièrement de passage chez son beau-frère M. J. Lavoie.

—M. et Mme Albert St-Laurent sont allés à Luceville à l'occasion des Rois.

—M. Darius Julien est allé à Mont-Joli mercredi dernier.

—Mme R.-Adrien Hervey, de Rimouski, visitait sa mère, Mme Vve A. Lavoie ainsi que chez son frère, M. Elzéar Lavoie.

—M. Georges Tardif du Bic, et sa jeune fille, Germaine, visitaient leurs nombreux parents et amis à l'occasion du départ de Mlle Tardif pour le Couvent.

—M. Emile Proulx, de Ste-Blandine, était le 6 janvier, l'invitée de son amie, Mlle Gilberte Ruest.

—Mlle Béatrice Landry est retournée à Carleton, chez sa mère Mme Vve A. Landry, après un séjour de quelques mois, dans notre paroisse.

—M. et Mme Alphonse Chassé de Rimouski étaient chez M. R. Chassé, à l'ocasion de Noel.

—M. et Mme Antonio Lavoie, du Quai de Rimouski, étaient le 2 janvier, les invités de M. et Mme V. St-Laurent.

—Mlle Gilberte Ruest, est actuellement en promenade à Ste-Blandine.

—M. et Mme André Roy et leurs enfants sont allés à Bic, à l'occasion du jour de l'an.

—M. Lionel Bouillon, de Rimouski, a passé le temps des fêtes, chez sa grand'maman, Mme Vve Joseph Bouillon.

—Mlle Béatrice-R. Chassé est allée à Rimouski mercredi le 4 janvier.

—Mlle Yvonne Levesque, de Rimouski, était en visite chez ses parents dernièrement.

—Mlle Georgianne St-Laurent, de Luceville, visitait chez M. A. St-Laurent le 8 janvier.

—M. et Mme Gonzague Roy, du Bic, étaient dimanche le 8 janvier, les invités de M. et Mme J.-Bte Lavoie.

—M. et Mme Léo Julien sont allés à Luceville à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Wilfrid Heppell sont allés à Rimouski, le 6 janvier.

—M. et Mme A. Perreault ainsi que M. et Mme C. Ruest de Ste-Luce étaient en visite chez des parents durant les fêtes.

—M. Armand Lavoie de Rimouski, a passé ses vacances chez ses grands'parents, M. et Mme Etienne Lavoie.

—Mlles Marie-Ange et Gabrielle Tremblay sont allées à Luceville, le 6 janvier.

—M. Gérard Deschênes (eccl.) était en visite au presbytère et chez son oncle M. Anaclet Ouellet le 8 janvier.

—M. et Mme H. Deschamplain de Rimouski, étaient en visite le 1er janvier, chez M. H. Lévesque et M. Elzéar Lavoie.

—MM. Alp. Martial, Aimé, Adéodat et Adelme et Marc-Aurèle Pineau sont allés à Luceville, rendre visite à M. et Mme Norbert Heppell, le 6 janvier.

—M. Louis Beaupré, et Mlle Cécile Beaupré sont allés également à Luceville le 6 janvier, les invités de M. et Mme N. Heppell.

—M. Gonzague Lavoie de St-Marcellin était chez sa mère Mme Vve Adélard Lavoie, à l'occasion des fêtes.

Baptêmes.—M. et Mme Emile St-Laurent, née Laure Heppell annoncent la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Madeleine.

—M. et Mme Alphonse Pineau (née Marie Bélanger) sont les heureux parents de deux filles jumelles baptisées le 2 janvier.

Marguillier. — M. Loui Banville a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Sylvain Lavoie sortant de charge.

Statistiques. — Il y a eu dans la paroisse au cours de l'année 1932: 65 baptêmes, 18 sépultures, 2 mariages.

Ces verres permettront, si l'on s'en tient à l'opinion de leur inventeur, le Dr William Feinbloom, qui vient de les fabriquer après dix ans d'études et de mises au point, à ceux qui ont pratiquement perdu la vue de voir. On lui a voté mille dollars pour les patients de sa clinique qui sont sans ..ressources et ne pourraient se procurer de telles lunettes.

Souhaits. — La correspondante est heureuse d'offrir à tous les lecteurs de ce journal ses meilleurs souhaits à l'occasion de la nouvelle année.

Va-et-vient. — M. et Mme Albert Pelletier, (née M. Thérèse Légaré) de St-Cyprien, étaient en voyage de noces au cours de la semaine dernière chez M. Omer Legaré.

THETFORD MINES

Au conseil municipal de la cité de Thetford Mines. — L'an 1933, le 3e jour de janvier a eu lieu la séance régulière mensuelle du conseil municipal de la cité de Thetford Mines. Etaient présents à cette séance, Son Honneur le maire et MM. les échevins Roy, Argouin, Beaudoin, Genest, Fillion, Doyon et Turcotte. Les minutes de la dernière séance furent lues.

Proposé par l'échevin Roy, appuyé par l'échevin Doyon: QUE les minutes de la dernière séance soient approuvées et signées telles que lues. ADOPTE.

Proposé par l'échevin Roy, appuyé par l'échevin Turcotte: QUE demande soit faite au sous-ministre des affaires municipales de Québec pour nous autoriser à emprunter de la Banque Canadienne de Commerce de Thetford Mines la somme de $4,000 étant la part des gouvernements fédéral et provincial sur un octroi de $6,000 pour secours directs que le comité du chômage nous a accordé en date du 9 décembre 1932 pour nos nécessiteux. ADOPTE.

Proposé par l'échevin Doyon, appuyé par l'échevin Beaudoin: QUE ce conseil proteste énergiquement auprès de l'Unité Sanitaire au sujet des campements et écuries placés près de prises d'eau de la cité par M. Ludger Lapointe, qui est à faire chantier dans le 1er rang de Thetford, causant un danger de pollutionner l'eau de la cité. ADOPTE.

Lue lettre d'Henri Roberge demandant sa quote-part dans la marchandise fournie aux nécessiteux.

Lu rapport d'analyse du lait de l'Unité Sanitaire.

Lu avis de la Commission Scolaire de Thetford Mines, nous fournissant une liste des propriétés à être vendues pour taxes.

Lu rapport de la vérification des livres pour l'année 1931-32. L'adoption est remise à la prochaine séance.

Lues trois consultations d'avocat.

Proposé par l'échevin Fillion, appuyé par l'échevin Turcotte: QUE cette séance soit ajournée au 19 courant. ADOPTE.

Naissances. — M. et Mme Irénée Goupil (Mérlida Lafrance) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 21 décembre, sous les prénoms de Marie, Blanche, Rose, Alma, Yvette. Parrain, Cyprien Tétreault; marraine, Rose, Alma Lafrance, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Byrne (Iréne Houle) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 22 décembre, sous les prénoms de Joseph, Elwin, Laurêat. Parrain, Denis Byrne; marraine, Maria Côté, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Alfred Beaulieu (Dolorès Gravel) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 23 décembre, sous les prénoms de Marie, Mérlida, Noella. Parrain, Eugène Beaulieu; marraine, Mérlida Goulet, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Alfred Marchand (Lydia Lemieux) annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 25 décembre, sous les prénoms de Marie, Alice, Thérèse, Noella. Parrain, Ernest Marchand; marraine, Alice Rodrigue, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Wellie Baker (Jeanne Lemay) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 27 décembre, sous les prénoms de Marie, Nicole, Micheline, Charlotte. Parrain, Léo Lemay; marraine, Monique Lemay, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Wellie Brochu (Délia Beaulieu) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, baptisé le 27 décembre, sous les prénoms de Joseph, Dalma, Hermann. Parrain, Antime Marois; marraine, Célénire Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Corriveau (Alphonsine Roy) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 1er anvier, sous les prénoms de Marie, Simone, Jeannine, Huguette. Parrain, Léonard Corriveau; marraine, Simone Roy, cousine de l'enfant.

—M. et Mme Léonidas Martineau (Marie-Anne Martineau) sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 2 anvier, sous les prénoms de Marie, Ange, Cécile, Florence. Parrain, Eugène Martineau; marraine, Diana Marcoux, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Hébert (Jessie Levasseur) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 2 janvier sous les prénoms de Marie, Anna, Olivette, Pauline. Parrain, Hervé Hébert; marraine, Ama Hébert.

—M. et Mme Amédée Leblanc (Béatrice Jacques) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé le 3 janvier, sous les prénoms de Joseph, Aimé, Constant. Parrain, Aimé Leblanc; marraine, Olivine Leblanc, oncle et tante de l'enfant.

Unité Sanitaire de Thetford Mines.—Opérations de la ligue antituberculose et de puériculture en 1932. "Tuberculose": Nombre de jours de consultations, 99; consultations, 2,025; examens radioscopiques, 871; examens de crachats, 54; nouveaux cas, 664; cas positifs, 51; cas négatifs, 506; cas sous surveillance, 107; étrangers, 158; familles traitées gratuitement, 114; malades traités gratuitement, 259. "Puériculture": Nombre de jours de consultations à St-Alphonse, 50; consultations, 1,977; nombre de jours de consultations à St-Maurice, 2; consultations, 47.

Exposition au collège. — Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes qui enseignent à notre collège De la Salle, il se tenait la semaine dernière, dans la salle de réception au collège une exposition d'histoire naturelle qui attire à ses promoteurs de nombreuses félicitations bien méritées. L'exposition comprend différentes sections et nous montre de magnifiques échantillons de minéraux, d'insectes, de la flore de nos cantons. Ces spécimens ont été fournis par les Frères du collège et par quelques-uns de leurs élèves. Nous pouvons également admirer un exhibit qui donne une idée de la vaste organisation des Frères des Ecoles Chrétiennes de par le monde. Cette exposition d'histoire naturelle a dû coûter beaucoup de travail et de recherches. Elle a été visitée par un public nombreux qui s'y est intéressé sûrement en lui faisant passer plusieurs heures éducatives et agréables.

Résultats des examens au couvent St-Alphonse. — 1ère Académie: Mlles Lucille Tanguay, Elizabeth Boldue, Régina Marcoux, Ricarda Girouard, Thérèse Rancourt. Partie anglaise: Mlle Irène Perron. 2e Académie: Mlles Françoise Couture, Madeleine Turcotte, Simonne Barnabé, Rose-Annette Lessard, Germaine Rioux. Partie anglaise: Mlle Madeleine Turcotte 6e année: Mlles Aline Boucher, Jeannine Picard, Marcelle Blanchet, Lucienne Tardif, Juliette Fecteau. Partie anglaise: Marcel Blanchet, Jeanne d'Arc Doyon, Agnes Côté, Marie-Blanche Laflamme. 5e année: Mlles Germaine Thibault, Cécile Laflamme Marie-Marthe Marceau, Fleur-Ange Proulx. Partie anglaise: Mlles Marie-Marthe Marceau, Jeanne Lagueux. 4e année: Mlles Juliette Tanguay, Flore Blanchard, Jeannette Gosselin, Marie-Alice Turmel, Hélène Fillion. Partie anglaise: Mlle Patricia Lachance. 3e année A: Mlles Marguerite Huard, Thérèse Trottier, Marie-Andrée Sirois, Simonne Loignon, Jeanne Chamberland. Partie anglaise: Mlle Thérèse Trottier. 3e année B: Mlle Thérèse Couture, M. Roger Roy, Mlles Ghislaine Payeur, Louisette Dussault, Marie-Marthe Labarre. Partie anglaise: Mlle Louisette Dussault. 2e année: Mlles Rita Nadeau, Andrée Turcotte, Françoise Bernard, Rachel Fauchon, Jeannine Gagnon. Partie anglaise: Mlle Monique Turcotte. 1ère année: MM. Jean-Denis Blanchet, Mlles Cécile Drouin, Gertrude Vallée, Gisèle Caouette, Rita Paré. Cours préparatoire: MM. Alphée Laplante, Laval Doyon, Willy Fournier, Eloi Argouin, Mlle Marie-Thérèse Morency.

Va et vient. — M. et Mme W. K. McLeod sont de retour d'une promenade d'un mois passée à Winchester, Boston et autres villes des Etats-Unis.

—M. le major Léon Lambert, Mme Lambert et leur fillette, Thérèse qui ont passé quelques jours en ville chez M. et Mme Henri Roberge, sont retournés à Québec.

—M. Daniel Roy, de Lac Mégantic, passait quelques jours chez son père, M. Aurèle Roy.

—M. Réginald Chamberland, de Boston, est actuellement de passage chez sa mère Mme Philias Chamberland.

—M. et Mme L.-U. Talbot sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. Aurèle Taillon, de St-Joseph de Beauce, rendait visite à son amie, Mlle Claire Fortin, au cours de la semaine dernière.

—M. J.-A. Trottier, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Limoilou a passé quelques jours chez son père.

—M. Emile Couture est retourné à Ste-Agathe après avoir passé quelque temps dans sa famille.

—M. et Mme Louis Fréchette et leurs enfants de Québec, étaient en ville chez M. et Mme Alfred Drouin dernièrement.

—Mlle Adrienne Carrier est retournée à Québec après avoir passé quelques jours dans sa famille.

—Mlle Antoinette Vachon, de Montréal ainsi que Mlle Donalda Vachon, de Québec, passaient le Jour de l'An dans leur famille.

—M. et Mme Roméo Lemieux et leur fils Marcel, E.E.D., ont passé le jour de Noel à Lévis, chez des parents.

—M. et Mme Paul Châteauvert sont retournés à Québec après avoir passé quelques jours en notre ville, les invités de M. et Mme Edmond Châteauvert.

—M. Louis-Philippe Couture, de Montréal, est présentement en vacances dans sa famille.

—M. Gilbert Godère est de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.

—Mlle Marguerite Baillargeon, de St-Anselme rendait visite à son oncle, M. J.-A. Baillargeon, récemment.

—M. P.-J. Lortie, voyageur, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal, Québec et autres endroits.

—M. Cléophas Adams est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. Maurice Boivin gérant de la succursale P.-T. Légaré, était de passage à Québec, récemment, pour affaires professionnelles.

"Cela ne me dérange nullement... J'ai un poste supplémentaire dans la cuisine."

Lorsque vous vaquez aux travaux de la cuisine et que vos amies vous téléphonent, ou que vous désirez donner une commande à votre épicier, il est toujours incommode d'avoir à traverser toute la maison pour vous rendre au téléphone.

La ménagère moderne y obvie en faisant installer un téléphone dans sa cuisine où elle peut l'utiliser rapidement et épargner son temps et ses pas, s'assurer la réussite d'un plat délicieux et éviter une foule d'ennuis.

Un poste supplémentaire dans votre cuisine ne vous coûtera que quelques sous par jour. Tout employé Bell vous fournira volontiers plus amples renseignements et verra à ce que votre installation se fasse promptement.

L. BELCOURT
Gérant.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

POUR bien conserver vos aliments, confiez-les à un réfrigérateur électrique!

Pour bien les préparer et les faire cuire servez-vous d'appareils électriques!

Vous en Trouverez Un Assortiment Complet

—CHEZ—

J.-A.-Y. Bouchard, Ltée

Tél. 2-4119 27 rue St-Jean

QUEBEC

en Démonstration aux

COURS d'ART CULINAIRE

de L'EVENEMENT

AU

PALAIS MONTCALM

commençant aujourd'hui

Pour se continuer jusqu'à Samedi

Tous les Après-Midi -- de 2.15 hres à 4.15 hres

Refrigérateurs Electriques

"GENERAL-ELECTRIC" et "COPELAND"

Grille-pain, Percolateurs, Gaufriers, Bouilloires, Appareils "Mixmaster et Mixabeater", etc.

Poêles Electriques "HOT-POINT"

Nous réparons tous les accessoires électriques.

Les Produits LAVAL

LAIT

CREMES

BEURRE

SERONT EXCLUSIVEMENT EMPLOYES

Dans la Préparation des Aliments

pendant toute la durée

DES

Cours d'Art Culinaire

de L'EVENEMENT

qui seront donnés

AU PALAIS MONTCALM

Commençant Aujourd'hui

pour se continuer jusqu'à samedi

Tous les après-midi - - 2.15 à 4.15 heures

ASSISTEZ AUX

COURS D'ART CULINAIRE de L'EVENEMENT

Commençant Aujourd'hui pour se continuer jusqu'à Samedi -- de 2.15 à 4.15 p.m.

AU PALAIS MONTCALM

ADMISSION GRATUITE

PORTNEUF

Statistiques. — Les statistiques de Portneuf, pour l'année 1932, sont les suivants: 66 baptêmes, 8 mariages, 27 sépultures.

Noël. — Cette belle fête a été célébrée solennellement dans notre paroisse. Sans avoir les somptueux décors de nos grandes cathédrales, notre modeste église, sous ses parures de fête, et avec sa crèche de Noël évoquant la scène de la naissance de l'Enfant-Jésus, à Bethléem, parlait à nos coeurs de joie et d'espérance, pendant que le chant des vieux Noëls toujours si suave et si doux, retentissait sous les voûtes sacrées.

A la messe de minuit, M. le curé Bilodeau a officié pendant que M. l'abbé Emile Marcotte distribuait la sainte communion à une foule nombreuse.

Les membres de la chorale de d'orgue, préparés avec soin par M. le vicaire Laliberté, ont très bien rendu le programme préparé pour la circonstance.

La messe du jour fut chantée par M. le curé. M. l'abbé Emile Marcotte a donné le sermon sur le grand mystère de la fête, en tirant des leçons salutaires que tout chrétien doit s'efforcer de mettre en pratique.

Puisse le doux Jésus de la Crèche bénir, consoler et apporter l'espérance aux coeurs affligés, et la paix à tous.

Cercle de l'A. C. J. C. — Dans le cours du mois de décembre, les paroissiens de Portneuf ont eu l'honneur de recevoir la visite du Rév. Père Joseph Paré, Jésuite, aumônier général de l'A. C. J. C., qui était en tournée dans un pays de connaissances, puisqu'il est natif de Deschambault. Ce distingué visiteur nous a vivement intéressés.

Après avoir signalé "l'Esto Vir" (Sois un homme), devise de l'association, le Rév. Père développa le programme de l'A. C. J. C. en parlant de la piété, de l'étude et de l'action.

A sa demande, les jeunes gens accoururent en grand nombre à son appel pour s'enrôler dans cette association et tous se retirèrent heureux et contents d'avoir entendu une parole aussi sympathique et convaincante.

Le conseil du cercle est formé comme suit:

Aumônier, M. le vicaire Laliberté; président, M. Wellie Godbout, professeur; vice-président, M. Isidore Marcotte; secrétaire, M. Jules Laforest, caissier; secrétaire-correspondant, M. le Dr H. Hudon; conseillers, MM. Jos.-Marc Boivin et Laurent Paradis.

Notons en terminant que notre cercle s'est inscrit dans l'A. C. J. C. sous le nom de cercle de Notre-Dame de Portneuf.

Nouveau marguillier. — Le jour de Noël, immédiatement après la grand'messe, eut lieu une assemblée de MM les marguilliers, présidée par M. le curé, pour procéder à l'élection d'un nouveau marguillier, en remplacement de M. Edmond Paradis, sortant de charge. Le choix unanime tomba sur M. Napoléon Marcotte, cultivateur. Nos félicitations.

Nos malades. — Les malades sont nombreux à Portneuf, car la grippe semble vouloir s'installer en maîtresse dans plusieurs de nos foyers. Un grand nombre de familles en sont atteintes. Heureusement, à venir jusqu'à présent, elle n'a fait aucune victime.

Sport. — La saison de hockey est officiellement ouverte depuis quelques semaines, à Portneuf, et déjà nos équipes ont plusieurs rencontres à leur crédit.

Mutation de propriété. —M. Léandre Arcand, marchand, a vendu son magasin à M. Stanislas Goulet. Nous souhaitons du succès à ce dernier.

Décès. — Le 10 décembre est décédée, après plusieurs mois d'une cruelle maladie qui ne pardonne pas, Mlle Régina Leclerc, fille de M. Hercule Leclerc, beurrier.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 12 décembre à 9.30 heures.

—Le 12 décembre, est décédée, à la clinique Roy-Rousseau, Mme Samuel Benoit, née Parmélia Labranche, âgée de 3 7ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 14 decembre, à 9 heures.

—Le 14 décembre, décédait, après quelques jours de maladie, Mme Hélena Portlance, épouse de feu M. S. Laganière.

Son service fut chanté le 15 décembre, à 9.30 heures, parmi une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Aux familles en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Va-et-vient. — M. le vicaire Laliberté a passé une huitaine dans sa famille, à St-Raymond.

—M. l'abbé Emile Marcotte a passé les vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme A. Marcotte.

—M. l'abbé Delphis Langlois a passé le Jour de l'An chez son père, M. Jos. Langlois.

—M. Wellie Godbout, professeur, a passé le Jour de l'An dans sa famille, à St-Damien.

—M. Maurice Groleau, E. E. M., de Montréal ainsi que M. et Mme Isidore et Antonio Groleau, ont passé les fêtes chez leur père, M. Alfred Groleau.

—Mlles Germaine et Alice Polliquin, E. G. M., de Québec, ont passé les vacances des fêtes chez leur mère, Mme Edras Polliquin.

—M. et Mme Armand Desaulniers, de Québec, étalent, dernièrement, chez leur mère, Mme J.-Auguste Beaudoin.

—M. et Mme G. Blanchette, de Québec, ont passé le temps des fêtes chez M. J. Dallaire.

—M. et Mme Armand Dusablond ont passé le Jour de l'An chez leurs

—M. Pierre Frenette a passé une huitaine à Montréal.

—M. et Mme Daniel Richard, de St-Romuald, ont passé une huitaine chez leur mère, Mme Henri Tessier.

—M. René Morin, de Montréal, a passé quelques jours chez des parents.

—M. et Mme Edmond Paradis ont passé le Jour de l'An chez leur frère, M. l'abbé Cyrille Fournier.

—Mlle Juliette Germain, institutrice à St-Léonard, a passé les vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme Ferdinand Germain.

—M. Donat et Mlle Cécile Tessier ont passé les fêtes de Noel à Montréal, chez M. Georges Morin.

—Mlle Corinne Belleau, de Québec, a passé le premier de l'An chez sa soeur, Mme P. Laguerre.

—Mme Jos. Germain nous a quittés pour aller passer l'hiver à Montréal, chez son frère, M. Arthur Delisle, avocat.

—M. Ernest Tessier, de Beaupré, a passé une huitaine chez son frère, M. Donat Tessier.

—MmeAlfred Légaré et son fils, Richard, de Québec, sont actuellement chez M. Alfred Leclerc.

—Mlle Cécile Marcotte est allée à Québec, dernièrement.

—M. Edouard Langlois, de Québec, a passé une huitaine à Portneuf, chez ses parents.

—M. et Mme Lucien Godin, de Sorel, ont passé une quinzaine chez leurs parents, M. et Mme Alfred Godin.

—M. et Mme Isidore Marcotte ont passé une huitaine chez M. et Mme G. Laganière, à Grondines.

—Mlles Madeleine, Jacqueline et Rita Morissette, de Montréal, ont passé les vacances des fêtes chez leurs parents.

—Mlle Yvonne Arcand est actuellement à Montréal.

—M. et Mme Ernest Marcotte, de Trois-Rivières, ont passé le premier de l'An chez leur mère, Mme Elisée Leclerc.

—M. et Mme Louis Bruneau sont actuellement à Québec.

—M. Laurent Paquin a passé les Fêtes de Noël chez son père, M. Gustave Paquin.

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Vennat

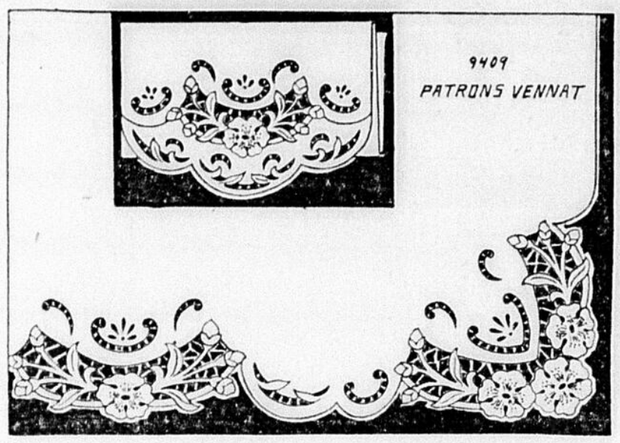

No 9409—Superbe garniture de lit en broderie romaine, richelieu, point de boutonnière. Drap, patron à tracer, $0.25; perforé $0.30; au fer chaud $0.50. Etampé sur coton fini toile Wabasso, 2 qualités, 1x2¼ verges, $1.25 ou $1.75. Drap complet 2x2½ verges, $2.25 ou $2.90. Sur pure toile, faux drap, $2.50; drap complet, $4.75. Oreiller, patron à tracer, $0.20; perforé, $0.35; au fer chaud, $0.25 la paire. Etampé sur coton fini toile Wabasso, $1.10 ou $1.65 suivant la qualité. Coton M.F.A., première marque française de fil à broder, drap, $0.45; taie, $0.24.

ALBUM DE LAYETTE, $0.15. CATALOGUE DE BRODERIE $0.20.

ABONNEZ-VOUS A NOTRE REVUE MENSUELLE DE BRODERIE ET MUSIQUE, $0.12 SEULEMENT PAR AN.

COUPON VENNAT

L'Evénement, Québec.

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom .....

Adresse .....

Adressez L'EVENEMENT, 30 rue de la Fabrique, Québec.

ST-EDOUARD

Va-et-vient. — Mlle Rose Gauthier, de St-Prosper, était en visite chez sa soeur, Mme Beaudoin.

—M. Frank Noël et sa fille, Mlle Fernande Jobin, sont venus passer Noël au Lac-Edouard, en visite chez leurs parents, M. et Mme Jules Bissonnette.

—M. Ovide Bouchard est de retour de Québec.

—Mme Eugène Grenon, de Québec, est actuellement ici, en visite chez ses parents et amis.

Va-et-vient. — M. Tancrède Bilodeau, chef de gare du C. N. R., est retourné à son ouvrage après un bref séjour chez ses parents, M. et Mme W. Bilodeau.

Fêtes des enfants. — On a su combler le coeur des jeunes de joie et de bonheur à la fête des enfants, organisée sous les distingués patronages de MM. et Mmes Jules Bissonnette et Albany Martineau, le jour de Noël après-midi. La fête débuta par la bénédiction des enfants, par le Rév. Jules Turcotte, curé, puis le dépouillement de l'arbre de Noël, par M. le curé Turcotte.

Il y eut vues animées comiques. La séance se termina vers les 4.30 p. m. La salle était comble. Tous félicitent les organisateurs et organisatrices du réel succès qu'ils ont obtenu.

Noël. — Noël, cette année, a eu un cachet d'une beauté extraordinaire, à l'église, par la beauté des cérémonies religieuses et du magnifique chant exécuté par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Albany Martineau, qui chanta lui-même, avec grand succès, le "Minuit Chrétien", accompagné de Mme Vve Harvey, organiste, et de M. Hébert Georges, violoniste à qui on a à juste titre distribué de chaleureuses félicitations pour sa musique et son chant. Plusieurs solistes ont aussi exécuté de magnifiques cantiques, entr'autres, Mlles Nellie Grimard, Régina Savard, Simone Simard, Gabrielle Bertrand Béatrice Matte, Mme René Simard Mme Vve Harvey, M. A. Martineau maître-chantre, Georges Hébert, Maxime Matte, Roland Garnon, André Chabot, soliste de 10 ans.

Va-et-vient. — M. G. Laflamme et Mlle Louise Simard, instituteur et institutrice, ont passé les vacances des fêtes chez leurs parents.

—M. Lucien Côté, du collège de Lauzon, et Mlle Fernande Lebreux, du couvent de Rivière-à-Pierre, ont passé les vacances chez leurs parent.

Patinoire. — Notre patinoire est à peine finie que Dame Nature nous fait le magnifique présent, à l'occasion des fêtes, sans doute, d'une patinoire que les plus grandes villes n'ont pas le moyen de posséder. En effet, le Lac-Edouard dans son étendue de 20 milles, est couvert d'une glace vive sans neige. Aussi est-il visité de tous. Jeunes et vieux vont y prendre leurs ébats jusqu'à l'heure où le coucher du soleil donne à notre Lac sa féérique beauté.

Le Jour de l'An. — La vieille horloge a sonné dans la nuit du 31, la fin d'une année vécue et le commencement d'une nouvelle année dont les jours sont incertains. Les bons souhaits, de toute part, affluent. Puissent-ils se réaliser et apporter au coeur des riches des sentiments de charité pour le pauvre. Puissions-nous nous aimer davantage les uns les autres et nous entr'aider! Que le ciel nous préserve de l'injuste et du magnat de l'intérêt personnel, caché sous le beau manteau de la charité chrétienne. Devant l'incertitude de l'avenir prions Dieu de nous protéger.

STE-FRANCOISE

Noël. — La fête de Noël fut célébrée avec grande pompe. Notre petite chapelle, dans sa riche parure, n'avait rien à envier à certaines grandes églises de campagne. La messe de minuit fut célébrée par l'abbé Robert Gingras, professeur au collège de Lévis et frère de M. le curé. C'est lui aussi, qui donna avec beaucoup de succès le sermon. Les petits enfants des écoles rendirent, avc grandes perfections pour leur jeune âge, la messe des anges en grégorien, sous l'habile direction de Mlle Simonne Dubois. Touchait l'orgue: Mlle Simonne Hamel.

A la messe de l'aurore, on chanta en partie les cantiques de Noel, toujours si beaux "Il est né le divin Enfant", "Ca Bergers assemblons-nous", "Nouvelle agréable", "Les anges dans nos campagnes", "Suspendant leurs douces harmonies", etc. A la messe du jour, on rendit avec grand succès la messe Bordelaise.

Visiteurs. — A l'occasion de la fête de Noel étaient de passage au presbytère: M. Eusèbe Gingras, Mlle Marguerite Gingras et Mlle Marie-Jeanne Gingras, frère et soeurs de M. le curé; Mlle Martine Gervais, soeur de Mlle Bernadette, ménagère.

— M. l'abbé Jacques Gervais, professeur au séminaire de Québec, a passé les fêtes au milieu de nous, hôte de sa mère, et de ses nombreux parents.

Nouveau Marguiller. — M. Léopold Paradis a été élu marguiller pour remplacer M. Sanai Leboeuf.

Quêtes. — Les quêtes de l'année ont rapporté la très jolie somme de $366.85 donnant une moyenne de $6.00 par dimanche. Si on tient compte du fait que notre population ne se compose que de 145 familles toutes pauvres parce que cultivant des terres de colonisation il y a lieu d'être fier de ce résultat qui donne une leçon de générosité à plus d'une vieille paroisse.

Température. — Une petite neige, tombée la veille du Jour de l'An et qui nous gratifiait de bons chemins d'hiver, est toute disparue sous l'action de la pluie et il faut circuler en voiture d'été par un froid de 10 en dessous de zéro, ce qui paralyse le charroyage du bois et intensifie la misère du colon.

Secours. — Le département de la Colonisation secourt une soixantaine de familles; allégeant d'autant la misère des pauvres. Nous aimerions le voir secourir aussi les chevaux et les vaches, compagnons indispensables du colon, qui meurent de faim.

Statistiques. — Au cours de 1932 il y eut 24 baptêmes; 4 mariages; 6 sépultures.

Saisie. — M. Evangéliste Paris a signifié, ces jours derniers, une saisie chez M. Alfred Allard, en faveur de M. Alphonse Gervais.

Mariage. — M. Aurélius Lemay, jeune homme bien connu de cette localité, a uni sa destinée à celle de Mlle Diana Cloutier.

Accident. — M. Georges Charland s'est blessé à un pied avec une hache, ce qui le retient à la maison pour quelques jours.

En visite. — Mlle Bernadette Gervais, ménagère de M. le curé, a passé les vacances dans sa famille, à Parisville.

ST-GERMAIN DE KAM.

Décès. — Le 13 décembre, est décédé M. Liguori St-Pierre, époux de Dame Joséphine Boucher, à l'âge de cinquante-sept ans et cinq mois.

Son service eut lieu le 19 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Baptêmes. —On annonce la naissance de Joseph, Victor, Claude, fils de M. et Mme Albert Levasseur. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Levasseur. Porteuse, Mme Léonce Laporte.

Mariages. — Le 2 janvier, M. Albert Moreau unissait sa destinée à celle de Mlle Simone Dionne.

—Le même jour, M. J. Drapeau, de Kamouraska, unissait sa destinée à Mlle Annette Moreau, de St-Germain.

A tous ces nouveaux époux vont nos meilleurs souhaits de bonheur.

Marguillier. — M. Georges Tardif a été élu marguillier en remplacement de M. H. Plourde, sortant de charge.

Patinoire. — Nous avons, cette année, dans notre village, une magnifique patinoire. Nous tenons à féliciter M. Albert Levasseur d'avoir ainsi favorisé nos amateurs de hockey. Depuis le commencement de la saison, notre club a reçu tres beaucoup de visite, et il resta vainqueur dans la plupart des rencontres.

AU PALAIS MONTCALM

Le café choisi par Mlles Corinne Méthot et Béatrice Carbonneau, pour servir à leurs démonstrations culinaires, est fourni par la

Maison de Thé et Café Levasseur

ENR.

59, rue ST-JEAN. TEL.: 2-4058

Prompte livraison dans toutes les parties de la ville.

Les Magasins Guy Inc. Stores

ont accordé leur entière coopération

-- aux --

COURS d'Art Culinaire

de L'EVENEMENT

qui seront donnés

-- au --

Palais Montcalm

COMMENCANT AUJOURD'HUI

pour se continuer jusqu'à samedi

2.15 à 4.15 hres --- l'Après-midi

Nous invitons tout particulièrement nos clientes à assister à ces cours d'art culinaire.

Qualité et Bas Prix

Dans Votre Cuisine...

SERVEZ-vous des serviettes de papier économiques fabriquées par la compagnie

E-B. EDDY LIMITEE

HULL QUEBEC

JOS. EMOND ECHEVIN

2, rue ST-JOSEPH, Québec

Les Pains HETHRINGTON

LE PAIN par excellence

Voici le pain pour vous, un meilleur pain, produisant une valeur nutritive double d'un autre. Des milliers de personnes le mangent chaque jour et des milliers de ménagères n'en veulent plus d'autre.

La raison c'est que notre pain est la meilleure valeur en fait de pain, qu'il soit possible de trouver en ville. Pourquoi ne pas vous unir à la majorité.

ont été choisis par Les Professeurs des

Cours d'Art Culinaire de L'EVENEMENT

Pour la Préparation des Menus Quotidiens

CES COURS COMMENCENT AUJOURD'HUI

pour se continuer jusqu'à Samedi

— AU —

PALAIS MONTCALM

de 2.15 à 4.15 -- L'Après-midi

LA BOULANGERIE MODELE

T. HETHRINGTON

358-364 Rue ST-JEAN :: QUEBEC

NOTRE façon moderne de vivre bénéficie d'inventions pratiques qui simplifient le travail en supprimant les corvées. Rien ne marque mieux que le poêle à gaz moderne la marche du progrès tangible.

Aujourd'hui, les fourneaux sont hermétiquement isolés. La chaleur s'y garde et s'y distribue également partout. Un régulateur automatique y maintient la température voulue.

Comme tout combustible, le gaz est subordonné à la qualité de l'appareil par lequel il dégage sa chaleur. Un vieux poêle, un réchaud démodé ne se comparent pas à l'appareil de type récent qui sauve à la fois du travail et du gaz.

Cette vignette est une reproduction exacte du poêle à gaz qui sera en démonstration

AU COURS D'ART CULINAIRE

Palais Montcalm — Commençant Aujourd'hui pour 5 jourss, de 2.15 à 4.15 p.m.

Le Nouveau Poêle à Gaz McCLARY Modèle Console

LES poêles à gaz de genre nouveau groupent tous les derniers perfectionnements dans un élégant modèle Cabinet. La place prise est aussi restreinte que possible. Les lignes sont gracieuses. Rôtissoire et fourneau sont très spacieux. La rôtissoire est pourvue d'une lèchefrite profonde, montée sur roulement à billes, qui assure des résultats parfaits en éliminant complètement l'excès de fumée. Le fourneau est parfaitement isolé, et réglé par un contrôle automatique de la chaleur. Un tiroir à ustensiles est aménagé sous la plaque à réchauds. Cette plaque est de 35 pouces et demi du sol. Les poignées, en forme de glands, ajoutent une note tout à fait moderne à l'ensemble.

Le prix des poêles nouveaux est attrayant. On vous accorde une généreuse valeur de rachat pour votre poêle usagé. De plus vous pouvez, si vous le désirez, payer par versements échelonnés.

QUEBEC POWER CO.

Coin St-Joseph et De la Couronne Téléphone 5142

ASSISTEZ AUX

COURS D'ART CULINAIRE de L'EVENEMENT

ADMISSION GRATUITE

Commençant Aujourd'hui pour se continuer jusqu'à Samedi -- de 2.15 à 4.15 p.m.

AU PALAIS MONTCALM

ST-MAGLOIRE

Noël.—La grande fête de Noël a été célébrée avec beaucoup d'éclat, à l'église paroissiale. Malgré la pluie qui tombait en abondance la foule était nombreuse. Il y eut d'abord communion générale La messe fut chantée par M. l'abbé Roberge, professeur au Collège de Lévis.

Un superbe programme de chants de Noël a été exécuté par notre chorale. La messe harmonisée de A. Dierix a été fort bien rendue. Depuis bien des années, nous n'avons pas entendu de si beaux chants. Voici le programme de la messe de minuit. La chorale était dirigée par M. Herm. Champoux maître de chapelle. M. Eug. Fournier, organiste, touchait l'orgue. Entrée : "Minuit Chrétiens', M. Amédée Prevost.

Propre . . . . . Graduel
Messe Harmonisée (2 voix) . . . . . A. Dierix
Offertoire "Adeste fideles".
Choeur à 2 voix, solo par M. Adrien Prévost.
Dernier Evangile : "Il est né" par M. Art. Gosselin.

Messe de l'Aurore

Noël ! C'est Noël. M. Amédée Prévost.
"O Roi de la aNture", M. Gérard Laverdière.
"Notre Divin Maître", M. Herm. Champagne.
"Ca Bergers". ...M. Rrt. Gosselin
"Nouvelle Agréable", M. Ernest Béchard.

BEAUMONT

Baptême.— M. Noel Culet et Mme Culet (née Marie-Anna Sylvain), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 30 décembre par M. le curé F.-X. Lefebvre. Parrain, M. Patrick Samson, de Lauzon; marraine, Mlle Prudentienne Sylvain, tante de l'enfant.

Marguillier. — M. Cyriac Lébreux, du rang St-Roch, a été nommé marguillier, en remplacement de M. Joseph Marcoux, sortant de charge.

Statistiques.—Durant l'année 1932, il y eut, à Beaumont. 20 baptêmes, 1 mariage, 5 sépultures.

En visite. —A l'occasion des fêtes de Noel et du jour de l'an, plusieurs sont venus visiter leurs familles respectives. Citons: Mlles Olivette et Gabrielle Chabot, de Montréal, chez leurs parents; M. et Mme Aimé Chabot, Mlles Cécile et Elisabeth Turgeon, de Québec; M. et Mme Théophile Turgeon; M. et Mme Harvin Labrecque, de Québec, chez M. et Mme Théodore Chabot; M. Alphonse Labrecque, chez M. et Mme Alf. Labrecque; M. Sauveur Patry, élève du Séminaire de Québec, chez ses parents, M. Stenio Patry, maire de Beaumont, et Mme Patry.

Voyage en auto. — M. et Mme Joseph Lebel, de Québec, M. et Mme Arthur Létourneau,de Grand'Mère, M. et Mme Gérard Roy, M. Wilfrid Roy de Québec, étaient les hôtes de M. et Mme Aimé Chabot, récemment. Ils ont fait le voyage en auto.

ST-DAMASE

Jour de l'An. — Nous venons de sauter dans le train 1933 qui nous entraîne dans l'éternité. Sans nous ménager la terre nous a bousculés dans une nouvelle année. Nous aurons trois cent soixante-cinq stations à passer avant d'être rendu au terme du voyage. Ceux qui meurent en cours de route sont débarqués à la prochaine station. Les nouveaux voyageurs s'ajoutent aux autres. La correspondante de ce journal souhaite que les lecteurs et lectrices de l'Evènement fassent le voyage jusqu'au terme.

Statistiques. — Il y a eu en 1932 5 sépultures, 2 d'adultes et 3 d'enfants; 27 baptêmes et 60 mariages.

Nouveau marguillier. — Nos félicitations à M. Sigefrold Pelletier qui a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Bélanger sortant de charge.

Souhaits de bonne année de notre Vénéré Pasteur. — Dimanche le 1er janvier, M. le curé J.-Louis Bonenfant, adressa en termes très élogieux ses meilleurs souhaits de Bonne Année à tous les paroissiens de St-Damase et leur donna sa bénédiction qui, certainement sera bien précieuse au cours de l'année qui commence.

Naissance. — M. et Mme Jules Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille portant les prénoms de Marie-Ange, Biblanne. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Gagnon.

Notes sociales.— Mlle Ruth-Eva Fortin Inst. de Ste-Perpétue, sa soeur Mlle Marguerite Fortin de St-Jean et M. Philippe Fortin étudiant de Québec sont venus passer 15 jours dans leur famille.

—Mlle Angélina Lord, étudiante du Couvent de St-Jean Port - Joli, est actuellement chez sa mère Mme Vve David Lord.

—M. Amédée Bélanger était de passage à Ste-Perpétue le 25 décembre.

—Mlles Elmire Bélanger de Charny, Mathilda Bélanger, de St-Jean, et Jeanne Bélanger sont actuellement dans leur famille.

—Mme Vve Auguste Pellerin et M. et Mme Arsène Pellerin visitaient des parents à St-Anne de la Pocatière le 1er janvier.

—M. et Mme Philias Gagnon et Marie-Anne Caron de Courville visitaient des parents à St-Damase le 1er janvier.

—M. et Mme Philias Gaudreau de Ste-Perpétue étaient en visite chez des parents à St-Damase dernièrement.

—M. et Mme Herménégilde Bélanger visitaient M. et Mme Charles Morin de St-Aubert le 1er janvier.

—Mme Armand Fournier et sa fillette Ghislaine, étaient en promenade à Québec chez des parents ces jours passés.

—Mlles Cécile Gamache et Anne-Marie Fortin Inst. sont allées passer leur vacance dans leur famille respective.

—Mlle Irène Bélanger de l'Islet est venue passer quelques jours chez sa mère Mme Vve Télesphore Bélanger.

Ce qu'on porte à New-York

Par HELEN WILLIAMS

Quelques Modèles Fashionables de Sweaters

Il est redevenu de mode d'emporter son tricotage avec soi, en allant visiter des amies. Voici quelques modèles de sweaters que vous pourrez tricoter et porter avec agrément Ils sont faciles à faire.

Modèle E-845.— Ce modèle convient aux grosses comme aux petites femmes. Il faut, pour le faire, 7 boules de laine Shetland, avec manches longues ; 6 boules avec manches courtes.

Modèle E-844.—Se tricote vite sur de grosses aiguilles. Peut être porté avec ou sans collet et jabot. Il faut pour le faire, 3 boules de laine Shetland de couleur, et 2 boules de blanche.

Modèle E-846—Sweater rouge et blanc, tout rouge et bas de la taille. Il faut, pour le faire, 6 boules de laine Zéphir rouge et 2 balles de blanche.

Modèle E-847—Sweater fermant de côté en laine Shetland verte et ivoire. Il faut, pour le faire, 8 boules de laine verte et 1 boule de laine blanche.

Tous ces modèles de sweaters sont fournis en grandeurs 14, 16 et 18 ans.

Prix du patron : 20c.

Adresser : Département des Patrons, L'Evénement, incluant timbres ou bon postal pour le paiement.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No Grandeur . . .

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

ST-AUGUSTIN

Baptême. — Le 19 décembre fut baptisée, Marie, Denise, Pierrette, enfant de M. et Mme Polycarpe Blouin. Parrain et marraine: M. Wilfrid Hamel, oncle de l'enfant et Mlle Simone Côté, amie de la famille. Mme Vve Joseph Hamel, portait sa petite fille sur les fonts baptismaux.

Marguillier. — M. Ernest Fiset cultivateur, a été nommé marguillier en remplacement de M. Vital Carpentier, sortant de charge.

Décès. — Mlle Delphine Juneau notre co-paroissienne est décédée à Ste-Jeanne-d'Arc, Lévis, le 19 décembre après quelques semaines de maladie, à l'âge de 81 ans. Elle a été inhumée en notre paroisse le 22 décembre dernier.

—Le 6 janvier dernier est décédée Mme Télesphore Matte (née Virginie Côté) à l'âge de 82 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 9 janvier dernier.

Statistiques. — 239 familles, 1505 âmes, 1246 communiants, 304 enfants qui fréquentent les écoles, 17 jeunes gens aux collèges classiques.

Archives. — 40 baptêmes, 8 mariages, 17 sépultures.

Fête de Noel.— La fête de Noel a été célébrée avec solennité dans notre paroisse. Confessions et communions très nombreuses à la messe de Minuit. M. l'abbé Charles-Henri Paradis du Séminaire de Québec a orné le sermon à la messe du jour. Dans l'après-midi a eu lieu la bénédiction des enfants.

Va-et-vient. — Etaient dans leurs familles. M. l'abbé Rosaire Lahaye, vicaire à l'Ancienn-Lorette, chez son père M. Tobie Lahaye.

—M. André Lefebvre, E. E. M. chez son père M. et Mme Henri Lefebvre, gérant de la Banque Nationale. (Succursale St-Augustin.)

—M. et Mme Alphonse Drolet, de Québec, chez M. Cléophas Thibault, père de Mme Drolet.

—M. Octave Drolet et ses enfants ont passé quelques jours chez son père M. et Mme Thomas Drolet.

—Mlle Marie-Anna Rodrigue est allée passer quelques jours à Beauceville, chez ses nombreux parents et amis.

—Mme Veuve Arthur Côté et sa fille Edith sont de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.

ST-MICHEL, BELLECHASSE

Baptêmes. — Le 7 décembre dernier fut baptisée sous les prénoms Marie, Lucienne, Elizabeth, l'enfant de M. et Mme David Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Gédéon Roy, ingénieur forestier de Rimouski, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Gaudias Gagnon, tante de l'enfant.

—Le 9 décembre, les parents et amis de M. et Mme Napoléon Prévost étaient heureux d'apprendre la naissance de deux jumeaux baptisés sous les prénoms de Jacques et André.

—M. et Mme Jos.-Louis Lamontagne sont les heureux parents d'une fille née le 1er janvier et baptisée le 3 sous les prénoms de Marie, Alice, Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme Léger Lacroix de St-Raphael.

Nos félicitations à ces heureux parents.

Mariage. — Lundi dernier le 9 janvier en l'église de la paroisse avait lieu le mariage de M. Joseph Pouliot avec Mlle Marie Bilodeau.

La mariée qui entra au bras de son père M. Ernest Bilodeau, était ravissante dans sa toilette. Le marié avait comme témoin son père, M. Alfred Pouliot.

A cet heureux couple, nous souhaitons beaucoup de bonheur.

—On annonce en même temps le mariage de M. Appolinaire Roy, fils de M. et Mme Prudent Roy, de St-Vallier, avec Mlle Marie-Jeanne Bélanger, fille de M. et Mme Emile Bélanger, de cette paroisse.

—Le jour de Noel ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marg.-Marie Charrette, fille de M. Alfred Charrette, de cette paroisse, avec M. Georges-Armand LeVallée, de Québec.

—Vendredi, le 6 janvier le club de hockey "Les Voltigeurs" de Québec est venu rendre visite au club "St-Michel". Le club St-Michel" a remporté par un score de 2 à 7. Nos félicitations aux clubistes.

—M. Jos.-Georges Lamontagne est décédé mardi le 3 janvier à l'âge de 60 ans et 4 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi à 9 heures au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. M. Lamontagne était marguillier en charge depuis quelques semaines seulement.

Nos plus sincères félicitations vont à la famille si cruellement éprouvée.

Il laisse pour le pleurer son épouse inconsolable et une fille Mme Alphonse Lamontagne (née Bertha).

—M. Zéphirin Bernier vient d'être nommé marguillier en remplacement de M. Achille Brochu sortant de charge.

Au personnel de l'Evénement ainsi qu'à tous les lecteurs et amis, la correspondante souhaite une bonne et heureuse année. Que 1933 leur apporte 365 jours de bonheur et de joie.

ST-JEAN DE LANDE

Baptêmes. — On annonce la naissance de Joseph, Jean, Noel, enfant de M. et Mme Gédéon Doyon.

Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Rodrigue.

Mariage. — Mercredi le 28 décembre fut célébré dans notre église paroissiale le mariage de M. Gérard Caron, fils de M. et Mme Joseph Caron à Mlle Corinne Cloutier, fille mineure de M. et Mme Joseph Cloutier. M. l'abbé Tanguay officiait à l'autel. Il y eut de magnifiques cantiques: le "Noel du Mariage", par Mme Wilfrid Caron; "Dieu de paix et d'amour", par Mlle Irma Dutil; "Pureté de Marie", par Mlle Irma Dutil; "Il va venir", par Mme Wilfrid Caron; "Reine des cieux", par Irma Dutil et Mme U. Corriveau.

Nos voeux de bonheur aux époux.

Messe de minuit. — Nous avons eu une très belle messe de minuit. beau chant et belle musique. Durant la messe de l'aurore, les dames et jeunes filles on réroulé un joli programme de chants pieux. Nos félicitation à Mme Achile Veilleux et M. Nelly Rodrigue, organiste qui s'étalent dépensé pour parfaire le programme.

Les communions furent nombreuses et le sermon magnifique fut donné par M. l'abbé Tanguay, notre dévoué et distingué pasteur.

LES
COURS
D'ART CULINAIRE
de L'Evénement
QUI SERONT DONNES
Au Palais Montcalm
vous démontreront...
Quels Plats Tentants et Délicieux
peuvent être préparés avec
Les Produits
MAPLE LEAF
BACON --- SAUCISSE --- JAMBON

Nous vous invitons cordialement à assister à ces cours.

Commençant Aujourd'hui et jusqu'à Samedi
de 2.15 à 4.15 --- Après-midi.
Admission Gratuite

Allez à

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

AU PALAIS MONTCALM

de MARDI à SAMEDI (inclusivement)

VOIR

Comment le thé "SALADA" est préparé et pourquoi le public l'approuve comme étant le plus délicieux et économique.

LE THÉ
"SALADA"
'Tout frais des plantations'

LES ECHANTILLONS DE
BISCUITS SODA A LA CREME
"MARVEN"
qui seront distribués
aux
COURS D'ART CULINAIRE
organisés par
L'ÉVÉNEMENT
au
Palais Montcalm
du
17 au 21 FEVRIER
sont gracieusement offerts par le
Seul Distributeur à Québec
des biscuits
"MARVEN"

Au sortir du four, ces biscuits sont empaquetés dans des boîtes hermétiquement fermées et recouvertes d'un papier parafiné assurant la conservation parfaite de leur saveur, de leur goût et de leur croustillant.

JOS. MOREL
NEGOCIANT EN GROS
133 de la Reine :-: :-: Tél : 4-3961
QUEBEC
Soyez aux écoutes ce soir à 9 hrs au poste CKCV. Programme-Surprise !!

Cours d'Art Culinaire

Au Palais Montcalm

Du 17 au 21 Janvier --- de 2 à 4 hrs -- l'après-midi

Remarquez bien, pendant ces Cours d'Art Culinaire, les nombreux avantages d'un Cabinet de Cuisine. Tout est à la portée de la main dans ce meuble pratique, et combien de milliers de pas il exempte à la ménagère dans la préparation des aliments.

Ce Cabinet et tous les autres meubles de cuisine ont été spécialement choisis chez

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE

142 --- St-Joseph --- 142

LES ARROWS L'EMPORTENT SUR LES CASTORS AU SCORE DE 4 A 2 HIER

L'Ecole Technique contre l'Hôtel-de-Ville, et le J.N.C. contre la Teinturerie Française

EXCELLENT PROGRAMME DANS LE CIRCUIT DES BONS SPORTS CE SOIR

Les deux joutes qu'offrira la Ligue des Bons Sports aux amateurs ce soir sont attendues depuis longtemps. Les clubs que l'on verra aux prises fourniront de l'action car ils y ont le plus grand intérêt. La cédule avance toujours et chacun doit commencer à songer à la série de détail.

La première joute commencera à "8 heures précises", et mettra en présence les deux premiers clubs de la liste, l'Hôtel-de-Ville et l'Ecole Technique. Les Techniciens doivent gagner cette rencontre s'ils veulent rester en seconde position. S'ils subissent un échec, ils verront la Teinturerie Française ou le J. N. C. passer en avant d'eux. Ces deux équipes ne sont qu'un point en arrière sur un pied d'égalité.

Les adversaires de la seconde partie ont encore un plus grand intérêt à remporter la victoire car le club perdant "décrochera la dernière position" ce qui est moins agréable.

Ce dilemme se pose devant le J. N. C. et la Teinturerie Française qui feront les frais de se second numéro. Inutile de dire que les deux équipes batailleront du commencement à la fin pour ne pas subir l'humiliation de la défaite et pour courir la chance de "sauter" en seconde position, advenant une défaite de l'Ecole Technique.

Voici le standing actuel du Circuit Lachance:

	PJ	G	P	N	PP	Pc	Pts
Hôtel-de-Ville	6	5	0	1	19	8	11
Ecole Technique	6	2	3	1	23	23	5
J. N. C.	6	2	4	0	16	20	4
Teinturerie Française	6	1	3	2	22	29	4

LA LIGUE DE LA COTE DE BEAUPRE FERA SON OUVERTURE DEMAIN SOIR

La ligue de la Côte de Beaupré fera son ouverture officielle demain soir, à 8 heures et 30, alors que le Beauport Est rendra visite au Courville Amateur à Courville.

La rondelle sera mise au jeu par M. C.-N. Dorion, M.P.P., maire de St-Louis de Courville, accompagné de M. E. Bédard, M.P.P.

Le Courville s'alignera comme suit: O. Larue, A. Lafertière, N. Bernard, P. Laplante, E. Garneau, D. Grenier, A. Grenier, M. Nolet, G. Côté, J. Giroux, L. Galarneau. Le Courville rendra sous la direction de M. E. Tremblay, coach. A. Cloutier sera l'arbitre officiel du club.

Le circuit de la Côte de Beaupré est composé de trois clubs: St-Louis de Courville, Beauport-Est et Citadel Brick.

GRANITES CONTRE GIGNAC ET LAVAL CONTRE ST-GREGOIRE DEMAIN SOIR

La Ligue Nationale revient à la page, avec un autre programme de première qualité, pour demain soir, à l'Arena.

La première joute verra aux prises l'un des leaders de la ligue, les Granites et le Gignac qui détient le troisième numéro. Cette joute ne manquera pas d'aplomb si l'on en juge par les fameuses exhibitions que les deux clubs nous ont fournies jusqu'à date.

La seconde partie ne le cédera probablement pas à la première. Qu'on se rappelle la magnifique performance qu'ont fourni les gars du St-Grégoire, mercredi dernier, et l'on sera convaincu que leur jeu de ce soir ne laissera pas à désirer. Il faut bien tenir compte aussi des Carabins: il pourrait bien se faire qu'ils continuent leur marche en avant car ils tiennent à garder la tête de la ligue.

La première joute commencera à "8 heures précises".

NATIONAL DEFAIT LOYOLA ET PREND LA TETE DU CIRCUIT INTER-CITES

(De notre correspondant)

Chicoutimi, 17. — Dimanche après-midi, devant une assistance considérable, le National a battu le Loyola au score de 2 à 0 pour prendre la tête de la ligue inter-cités de Chicoutimi. Le jeu a été brillant de part et d'autre, chaque club voulant à tout prix remporter une victoire. Du côté du National, la ligne Lapointe-Gagnon-Lévesque a fait un travail de géant, tant à l'attaque que sur la défense. Ces trois joueurs ont harcelé avec ardeur les buts adversaires pendant tout le temps qu'ils ont été sur la glace. La ligne McLean-Fortin-Ménard a été à l'honneur puisque c'est à McLean que revient le mérite d'avoir enrégistré le premier point, et ce sur une passe de Fortin, dans la première période. Fortin devait rendre l'avantage de son club solide en enrégistrant un point, sur une passe de McLean au cours de la deuxième période. La défense du National a été solide avec Pedneault et Vézina. Du côté du Loyola, Bergeron, Ouellet et Gaudreault ont fait du jeu brillant, mais n'ont pu prendre en défaut la vigilance de Pedneault. Vallée, Delisle et Pilote, ont à plusieurs reprises menacé les buts adverses, mais le manque de précision dans leurs lancers leur a fait perdre plusieurs belles chances de scorer. Fillion bien que s'étant fait passer deux points a fait un magnifique travail et n'eut été son jeu brillant, le score aurait été plus élevé. Villeneuve et Charest ont été solides sur la défense et souvent par des montées magnifiques ont menacé les buts de leurs adversaires.

ALIGNEMENT

NATIONAL		LOYOLA
	Buts	
Pedneault		Fillion
P.	Défenses	
Vézina		Pelletier
Pedneault		Charest
	Centres	
McLean		Bergeron
	Ailes G.	
Fortin		Gaudreault
	Ailes D.	
Ménard		Ouellet

Subs. National : Lapointe, Gagnon, Lévesque, McLean.

Subs. Loyola : Villeneuve, Vallée, Pilote, Delisle, Giroux.

SOMMAIRE

Première période

National, McLean (Fortin) 14.

Punitions : Pedneault, Lapointe, Villeneuve.

Deuxième période

National, Fortin (McLean) 3

Punitions : L. McLean, J. McLean, Pedneault, Vézina, Gaudreault, Villeneuve.

Troisième période

Pas de point.

Punitions : Gagnon, Fortin, Ouellet, Gaudreault, Pelletier.

Arbitre : Lamirande.

Chronométreur : Lévis Savard.

Pénitencier : Jos. Lepage.

LA PATINOIRE
"De Luxe"
JACQUES-CARTIER
Ave Jacques-Cartier - St-Frs d'Assise.
Musique entraînante de fanfare tous les soirs et le dimanche après-midi.
Admission : Dames, 15c. ; Messieurs, 25c Vestiaire inclus.
Prenez le tramway St-Frs d'Assise et descendez à la 10e Rue.

Les Castors ont combattu avec vigueur mais ils ont dû céder devant la vitesse des Arrows

Les protégés d'Herbie Gardiner quittent notre ville avec une nouvelle victoire à leur actif. — Nos porte-couleurs se sont défendus avec courage contre un club qui affichait plus de fini dans ses passes et son jeu d'ensemble. — Tous nos avants ont bien figuré et, avec un peu plus de veine, ils auraient certainement compté deux autres points.—Arnott et McIntyre ont compté pour les Castors.—Belle tenue de Lamontagne devant ses filets. — La défense a cédé tout à coup.

FOULE TRES NOMBREUSE

Les quelque 5,000 personnes qui étaient à l'Aréna hier soir ont été témoins d'une joute rapide et excitante au possible. Les Castors ont débuté en ouragan pour compter après un peu plus de quatre minutes de jeu dans la première période. Arnott, acceptant une triple passe de Dubé, Ward et Toupin, juste à l'embouchure des filets de Dave Kerr. Solide comme un roc au début de l'engagement, la défense du Québec devait bientôt faiblir grandement. Le club visiteur n'attendait qu'une occasion de ce genre pour déclancher une formidable offensive. Lamontagne défendit son territoire avec un éclatant succès durant quelques minutes mais, il succomba bientôt sous une véritable avalanche de lancers précis et, quand les clubs quittèrent la glace à la fin du premier engagement, le score était de 2 à 1 en faveur des visiteurs. La défaite de notre équipe se précisa davantage au début de la seconde période alors que Burke compta sans aide. Après un peu plus de quatre minutes dans le dernier engagement les Arrows menaient par 4 à 1. McIntyre, qui intercepta une passe de McCabe, devait toutefois réduire le pointage au milieu de la troisième période. Rapides patineurs, les visiteurs surent protéger leur avantage pour s'assurer la victoire. Les Castors, malgré leur défaite, ont affiché, à quelques exceptions près, une très belle tenue. La nouvelle ligne Armand-McCartney et Dunning a travaillé ferme et tout indique que le club a fait une belle acquisition en obtenant les services de ces trois équipiers qui jouaient ensemble pour la première fois hier soir. Lamontagne a affiché aussi une très belle tenue devant ses filets. A une dizaine de reprises au moins il sauva des points qui semblaient certains.

Disons toutefois que notre défense n'utilisa pas assez souvent le "body-check" pour enrayer les attaques d'avants du calibre de Conn, Runge, Boyd et Burke. Par contre les visiteurs, Nichols, Peters et Desmarais en particulier, ne se gênèrent pas pour bousculer les nôtres et réduire ainsi à néant leurs plus beaux efforts. L'arbitre Donald Smith se montra à certains moments d'une tolérance marquée et la foule ne manqua pas de manifester son mécontentement. On craignit à un certain moment de voir se répéter les scènes disgracieuses dont cet officiel fut l'objet il n'y a pourtant pas si longtemps. Nul doute que la musique des différentes fanfares des raquetteurs de la ville contribua énormément à adoucir les moeurs...Près de 300 de ces bons lurons étaient les hôtes du club Québec, hier soir.

Le Québec s'attaquera maintenant au Boston vendredi soir prochain. Si nos "poulains" patinent aussi rapidement quhier soir et réussissent à mettre un peu plus de fini dans leurs passes, ils ne manqueront certainement pas de remporter la victoire contre les protégés de Georges Boucher.

— Jacques Verreault.

ALIGNEMENT

QUEBEC :		PHILADELPHIE :
Lamontagne	Buts	Kerr
Arnott	Défense	Nichols
Callighen	Défense	Peters
Ward	Centre	Burke
Toupin	Aile d.	Boyd
Dubé	Aile g.	Conn

Subs, Québec : McCartney, Molyneaux, McCabe, Dunning, Himes, Giroux, Armand, McIntyre.

Subs, Philadelphie: Hudson, Pratt, Desmarais, Anderson, McGoldrick, Phillips.

Première période

La glace est en excellente condition. Les deux équipes pratiquent pendant quelques minutes et l'arbitre Donald Smith appelle les joueurs au centre de la patinoire pour leur donner ses derniers conseils. Callighen et Arnott sont sur la défense pour le Québec et Ward Toupin et Dubé forment la ligne d'attaque. Le Philadelphie envoie Peters et Nichols sur la défense, Runge, Burke et Boyd sont sur les avants. Le jeu doit être retardé pendant quelques minutes en attendant qu'un bris dans les fils électriques soit réparé. 250 raquetteurs qui sont ce soir les hôtes du club Québec, entrent dans l'Aréna au son des tambours et des clairons. Toupin pénètre dans la défense ennemi mais se voit arrêté. Boyd se fait "écraser" sur la bande en arrière des filets du Québec. Arnott fait une belle course. Les Castors se défendent merveilleusement bien. Lamontagne doit bloquer deux boulets de Runge. Arnott descend flanqué de Dubé. Toupin et Ward et ces quatre combinent très bien pour percer la défense ennemie. Arnott compte sur une triple passe de Ward, Toupin et Dubé. - Il n'en faut pas plus pour déclancher une violente attaque de la part des visiteurs. Runge s'approche à tour de rôle de Lamontagne qui sauve de façon tout à fait merveilleuse. La seconde ligne d'attaque du Québec fait un beau travail. McIntyre et McCabe patinent à toute vitesse. La ligne Armand, Dunning et McCartney entre en action et fait des incursions répétées en territoire ennemi. Dunning fait deux ou trois courses qui sont fort applaudies. Armand est bousculé par Anderson qui prend le chemin du pénitencier. Berlinguette envoie la "kid line" sur la glace et le trio vient bien prêt de compter. Molyneaux est puni et les Arrows en profitent pour conduire une attaque à fond de train. Lamontagne bloque un premier lancer de McGoldrick, mais Burke qui n'est pas couvert fouette le disque dans les filets. Le score est égal. Les gérants changent leurs lignes souvent, de sorte que le jeu est continuellement rapide. Le Philadelphie combine mieux que le Québec. Une passe de Philips à Conn permet à ce dernier de lancer du revers dans le coin inoccupé des buts. Lamontagne n'a eu aucune chance de bloquer. La période se termine avec les deux clubs à l'attaque.

Deuxième période

Le jeu est maintenu au centre. Giroux est puni presqu'immédiatement pour avoir donné un "cross-check" à Conn. Le Québec réussit toutefois à tenir la rondelle éloignée de son filet. Ward, Toupin et Dubé embarquent sur la glace quand Peters est puni pour avoir molesté un adversaire. Les Arrows sont partout sur la glace et tentent désespérément de protéger leur faible avantage. Callighen divise la défense ennemie mais perd le contrôle de la rondelle à quelques pieds des filets. Arnott se rend en arrière des buts de Kerr mais Dubé ne parvient pas à attrapper la passe. Desmarais fait tomber Dunning et est envoyé au pénitencier. La ligne Dunning, Armand, McCartney, fait brillante figure. Les passes du trio sont parfaites et c'est une vraie malchance qu'il ne puisse réussir à compter. Kerr sauve de façon sensationnelle. Peters doit reprendre le chemin du pénitencier mais la malchance semble s'acharner aux Castors qui ne peuvent contrôler leurs lancers. Burke a une ouverture et va compter le troisième point de son club. La défense des visiteurs est pratiquement "étanche" et lorsque quelqu'un réussit à passer, Kerr se charge de tout arrêter. Malgré son avantage le Philadelphie conserve l'attaque. Dunning, Armand et McCartney forment une superbe ligne d'attaque. Berlinguette l'utilise très fréquemment. Il est certain que lorsque ces joueurs auront eu l'occasion de pratiquer encore quelques jours ensemble, ils rendront de précieux services au club. A un certain moment, Paul Armand contourne les buts de Kerr mais ne peut réussir à loger le disque dans les filets. Quatre ou cinq joueurs sont "empilés" devant Kerr qui parvient à localiser la rondelle et à l'expédier à l'autre bout de la patinoire.

Troisième période

Le Québec attaque en bloc au début de la période mais les lancers manquent de précision. Callighen fait une descente mais se voit bloqué par les défenses. Burke descend avec Boyd et tous deux combinent parfaitement pour venir dégager Lamontagne. Le sort de la partie semble maintenant scellé. Le jeu de passes des Arrows est de toute beauté. Peters vient à un cheveu de compter quand il lance sur les jambières de Lamontagne. Donald Smith se montre d'une grande tolérance pour les coups d'épaules voire même les coups de bâton. Les Arrows continuent d'afficher un brio exceptionnel. Ward s'approche de la défense ennemie mais ne peut passer à un co-équipier. Arnott et Molyneaux brillent autant sur l'attaque que sur la défense. Anderson descend de toute la longueur de la glace mais Lamontagne bloque de façon exceptionnelle. La ligne Giroux-McCabe-McIntyre embarque sur la glace et fait un travail remarquable. McIntyre réussit à s'emparer de la rondelle dans le territoire du Québec, descend auprès de la rampe passe le disque à McCabe qui le remet à McIntyre et Kerr est pris en défaut sur un superbe lancer de côté de McIntyre. Paul Armand tricotte dans le territoire ennemi mais est renversé par Desmarais qui doit aller au pénitencier. Tous les joueurs du Québec sont à l'attaque et le Philadelphie a peine à déblayer son territoire. Les Arrows jouent pour conserver leur avantage et lancent la rondelle à l'autre extrémité de la patinoire. Lamontagne et Paul Armand sont seuls aux prises avec le rapide Philipps mais les deux Québecois sauvent brillamment. Kerr subit un bombardement en règle mais se tire très bien d'affaire. La partie se termine avec le Québec à l'attaque.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Arnott (Ward, Toupin, Dubé). 4.10

2—Philadelphie, Burke (McGoldrick, Runge). . .15.10

3—Philadelphie, Conn (Phillips). 18.00

Punitions : Anderson, Molyneaux.

Deuxième période

4—Philadelphie, Burke. 10.30

Punitions : Giroux, Peters, Desmarais, Peters.

Troisième période

5—Philadelphie, Boyd (Burke). 4.55

6—Québec, McIntyre (McCabe). 14.55

Punition : Desmarais.

Officiels : Donald Smith et Walter Derouin. Chronométreur : Adj. Huot. Pénitencier : St-Pierre.

Lancers : 1ère période : Québec, 13; Philadelphie, 16. 2ème période : Québec, 16; Philadelphie, 8. 3ème période : Québec, 23; Philadelphie, 13.

Billets gagnants : passes, 13,846; cigarettes, 13,457.

LE CURLING

Ce soir, à 8 heures, au club de curling Jacques-Cartier, il y aura un tournoi pour la coupe Apedaile. Ce trophée sera disputé entre les équipes dont les noms suivent :

J.-B. Morin	Lucien Côté
H. Auger	C.-A. Vézina
E. Morency	Osc. Arel
G. Jeffrey —Skip	Alp. Gingras —Skip
P.-A. Catellier	H. Côté
E. Labrecque	Gus. Drouin
A. Déry	G. Drolet
O. Drouin —Skip	W. Samson —Skip
J.-M. Desmeureault	G. Brousseau
Osc. Auger	O. Lechasseur
J.-B. Forgues	J.-A. Chantal
J.-U. Dubé —Skip	R. Talbot —Skip
C.-A. Emond	P. Grenier
Art. Egan	E. Labrecque
Alb. Bazin	J.-E. Pouliot
Louis Lavoie —Skip	R. Blanchet —Skip

CEDULE DE LA LIGUE QUEBEC-MONTMORENCY

Voici la cédule de la ligue Québec-Montmorency pour la balance de la saison :

Janvier

18—Beauport-Est vs Courville
22—Citadel Brick vs Courville
25—Beauport-Est vs Citadel Brick
29—Courville vs Beauport-Est.

Février

1—Citadel Brick vs Courville
5—Beauport-Est vs Courville
8—Courville vs Citadel Brick
12—Citadel Brick vs Beauport-Est
15—Courville vs Beauport-Est
19—Beauport-Est vs Citadel Brick.

On sait que ce circuit est sous la présidence de M. Albert Maranda depuis son organisation en 1931. Lors d'une récente réunion, M. O. Corriveau fut élu vice-président, tandis que M. W. Piset remplira la charge de secrétaire. Cette ligue est très populaire chez les amateurs de la côte de Beaupré.

MISE AU POINT

Vendredi soir, le club Pirate, de la basse-ville, qui est composé de jeunes joueurs, s'est rendu sur le terrain du Notre-Dame du Chemin pour jouer une partie de hockey avec le club Désy, qui avait accepté le défi lancé par le Pirate. Il est très malheureux qu'une fois rendu sur le terrain le club Désy refusa de jouer donnant pour prétexte que le club Pirate alignait un joueur qui ne plaisait pas à la direction du club et de la patinoire, et comme le Pirate avait juste le nombre de joueurs voulu la partie n'a pas eu lieu.

Nous trouvons que ce n'est pas agir en sportsmen de la part des deux directions que d'accepter de jouer avec un club et ensuite attendre qu'il soit rendu pour refuser de jouer avec ce club.

—Comm.

BELVEDERE VAINQUEUR

Dans une partie vivement contestée, le Belvedère a eu raison du Canadien, de St-Romuald, au score de 6 à 3. Voici les noms des scoreurs : Caandien : A. Laroche, B Barrigan, A. Belleau; Belvedère : R. Poiré (R. Pedneault), J.-M. Lavoie (A. Lemieux), R. Pedneault (R. Poiré), Chs. Poiré, Chs. Poiré (A. Lemieux), Léo Pedneault.

Le club Belvedère tient à remercier le Canadien de la cordiale réception qui lui fut faite, et à l'occasion rencontrerait tout club qui voudrait jouer une partie, cette semaine, sur leur patinoire.

ST-FIDELE

Les amateurs du patin trouvent toujours à St-Fidèle une belle et intéressante patinoire à leur disposition. Les prix d'entrée y sont très populaires, 10 sous pour les dames et quinze pour les messieurs, et chaque soir une musique certainement très appropriée aide à la cadence du mouvement.

Les séances de patinage sont le mardi, le jeudi et le dimanche. Les autres jours sont réservés aux joutes de hockey et les clubs savent attirer un grand nombre de spectateurs.

ST-LOUIS DE FRANCE

Dans une intéressante et rapide partie, le St-Louis de Québec, a battu le St-David, au score de 4 à 2, à St-David.

Le St-Louis, tient à remercier le St-David pour la manière dont il fut reçu, et il lance un défi au Canadien de St-Romuald pour jouer, dimanche prochain. Répondre par la voix des journaux.

A CHARLESBOURG

Ce soir, à 8 heures 30, il y aura une joute intéressante entre la Maison Bastien, de St-Fidèle, et le Charlesbourg. Tous les amateurs sont cordialement invités à y assister.

LE HOCKEY

Ce soir:

La N. H. L.:
Canadiens à Ottawa.
Montréal à Boston.
Toronto à Americans.
Rangers à Detroit.

Can.-Américaine:
Aucune joute.

Ligue Internationale:
Détroit à London.
Cleveland à Buffalo.

AU Y. M. C. A.

Programme du jour :

4.15 à 5.15, gymnastique, Junior School.

5.15 à 5.45, cours de natation, Senior.

6.15, dîner du Y's Men's Club.

7.00 à 8.00, basketball, pratique du Granite.

8.00 à 9.00, Intermédiaires et jeunes garçons, Gymnastique et natation.

8.00 à 9.00, pratique de natation du Y. M. C. A.

9.00, Challenge volley ball : Leader's Corps vs Y's Men's Club.

EUCHRE-BRIDGE

Jeudi prochain, le 19 janvier, la Commission Sportive de l'Université Laval donnera un grand euchre-bridge au Cercle Universitaire, 29 rue Couillard.

Plus de 50 magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants.

Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées à y prendre part.

Le prix d'admission est de 50 sous.

Les cartes sont en vente chez Thos Burns, 65, rue Buade, au Cercle Universitaire et auprès des étudiants.

RUTH NE SIGNE PAS

New-York, 17. — Babe Ruth a annoncé, hier, qu'il retournerait sans signature le contrat qui vient de lui être présenté par les Yankees. Le Bambino a reçu le papier officiel hier et le retournera en blanc aujourd'hui même.

BELLES VICTOIRES DE L'HOTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville a gagné au score de 7 à 2, à Neuville, dimanche après-midi. Dans la soirée, ce même club s'attaquait au Donnacona, qu'il battait au score de 5 à 4. Il s'agit d'une première partie d'une série de deux dans trois pour l'obtention d'une coupe offerte par M. Lacasse Douvelle, de Donnacona.

NOUVEAU CIRCUIT

Une nouvelle ligue, vient de se former, au Collège de Montmagny, et le Sénateur, autrefois indépendant, en fait maintenant partie. Le Sénateur, a arrêté la marche victorieuse du Gaspé, en le battant au score de 5 à 4.

Scorèrent pour les Sénateurs, Têtu 2, Fradette 2 et Fortin 1. Dans la seconde joute, l'Aiglon infligeait une défaite au Québec, au score de 1 à 0.

Le 3ème, du Collège, prit sa revanche, en blanchissant le Sénateur, au score de 1 à 0.

Défi. — Le Sénateur lance un défi à tout club, s'adresser à J. P. Coulombe, téléphone 150 Montmagny.

DEFI

Le club d'anneaux Lafrance lance un défi au St-Jacques B. S'adresser à A. Moisan, capitaine, tél. 6034.

LE BOURGEOIS

Le Bourgeois a remporté une belle victoire, hier après-midi, sur le N.-D. des Victoires, au score de 3 à 2.

CHATEAU-RICHER

Le club "Château Richer" lance un défi à tout club de Québec, pour jouer sur sa patinoire dimanche le 22 courant.

Informations, Jean Dion, tél.: 2-1979.

DEFI

Le J. C. Paradis lance un défi au Capitol, de l'Académie Commerciale pour jouer mercredi. S'adresser à G Bois, tél. 8888.

LE J. N. C.

Le J N C a annulé contre Charlesbourg au score de 4 à 4.

Poitras a compté 3 points pour le J. N. C., et Drolet 1.

COURVILLE AMATEUR

Le Courville Amateur a reçu la visite du J.-A. Mathieu et a annulé au score de 4 à 4.

NORTHCOTT ET BILL COOK SONT EGAUX POUR LA 1ERE POSITION DANS LA N. H. L.

Montréal, 17. — (P.C.) La fameuse ligne des Rangers Cook-Boucher-Cook obtient les honneurs dans la liste des compteurs de la section américaine de la N. H. L. Les trois copains sont placés dans l'ordre suivant : un, deux, trois, Bill Cook-Boucher-Bun Cook.

Laurence Northcott, aile gauche des Maroons, est sur un pied d'égalité avec Bill Cook pour la première position de tous les compteurs : tous deux possèdent 23 points. Northcott a compté 16 points et fourni 7 assists; Cook a 13 points et 10 assists.

La ligne des Rangers a accumulé un total de 65 points dont 34 assists; Boucher possède 17 assists, le record du circuit; Bun Cook a scoré 15 points, le record de la section américaine.

Haynes est second dans la section canadienne avec 20 points. Morenz le suit à un point d'intervalle.

Red Horner reste toujours le Bad Man de la ligue avec 77 minutes de frigidaire.

Voici le standing actuel des clubs:

SECTION CANADIENNE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	24	12	8	4	50	52	28
Americans	23	7	9	7	44	51	21
Maroons	23	8	13	2	52	64	18
Ottawa	24	7	13	4	46	54	18
Canadiens	21	7	12	2	37	51	16

SECTION AMERICAINE

Rangers	22	13	5	4	69	45	30
Détroit	25	13	9	3	65	51	29
Boston	24	12	8	4	58	45	28
Chicago	24	8	10	6	41	51	22

EXCELLENTE SEANCE DE BOXE DEMAIN SOIR A L'ASSIETTE

Le programme du Quebec Sporting Club pour demain soir est maintenant complété. Charlie Beaupré et Johnnie Williams sont arrivés en ville hier en compagnie de leur gérant, Lee Marcotte, et vont maintenant terminer leur entraînement à l'Assiette. Les amateurs peuvent être assurés de voir de l'action dans la rencontre entre Beaupré et Young Lebrun, de Sherbrooke. La semi-finale limitée à six rondes, mettra aux prises Williams et le "chocolat" Battling Johnson, qui a défait Wilfrid Carufel le mois dernier. Une nouvelle figure, René Leclerc, de Sherbrooke, qui désire à tout prix rencontrer Eddie Dorval aura certainement l'occasion de prouver son talent contre Frenchie Bélanger. La levée du rideau se fera par une rencontre entre Henri Ouellet et Gérard Patry. Ce programme, comme on peut le constater, est merveilleusement bien balancé, et nul doute qu'il saura plaire aux amateurs.

MASCARADE

Ce soir, l'association des terrains de Jeux de St-Sacrement donnera une grande mascarade, à 8 heures.

LE QUEBEC ORANGE

Le Québec Orange lance un défi à toute équipe alignant des joueurs de 14 à 17 ans et spécialement au Dixie, de Loretteville.

Pour informations, s'adresser à Jean Thibault, Ave. Renaud, tél.: 4-0463.

LE ST-CHARLES

Le St-Charles aimerait à rencontrer les clubs dont les noms suivent: Maison Bastien, F.-X. Jobin, Giffard, St-Louis de France, Le Pirate, le Loyola, le St-Vallier et le Marquette. Les joutes auraient lieu les lundi, mardi ou jeudi de chaque semaine.

Informations, Gérard Daigle, Charlesbourg, tél. 2-6126 s 24.

Réductions de Janvier

Holt, Renfrew & Company Limited

Coupures drastiques dans toutes les lignes de confection pour hommes.

Valeurs inégalables en fait de

Complets à 2 Pantalons
Pour Hommes

Ils sont nouveaux en fait de style, tissu, modèle et couleur. Confectionnés à la main dans toutes les parties où la confection à la main est préférable. Ils constituent la plus merveilleuse occasion que nous ayons jamais offerte. Votre chance.

$19.95

Des complets qui, il y a seulement une semaine, se vendaient $30.

Confection Society Brand
faite sur mesure
Complets et Paletots

Pour la première fois dans notre histoire, vous avez le choix dans un vaste assortiment de tissus et modèles exclusifs, et les plus nouveaux styles Society Brand. Ne manquez pas ceci.

Réduits de **20%**

Vente annuelle de Janvier de
Chemises

Chemises "Arrow", nouveaux genres. Collet attaché et collet séparé.

$1.45

Grandeurs désassorties en chemises de toilette à $3.00 incluses.

Rég. $1.95 à $3.00

Chaussettes
"Jeager" tout laine, modèles de fantaisie. Valeurs de $1. et $1.50.
.70 3 paires pour $2.00

Cravates
Un remarquable assortiment. Valeurs jusqu'à $2.00.
.80 ou 2 pour $1.50

Tous les Paletots sont réduits de 20% et 33⅓%

Holt, Renfrew & Company Limited

AU RADIO

AU POSTE CKCV

12.00—Variétés musicales.
12.30—Marconi.
1.00—Rex Battle.
1.30—Musique de choix.
6.30—Mélodies.
7.00—Pour l'élégante.
7.30—Le Chevrolet 1933.
9.00—Programme surprise de Jos. Morel.
10.00—A être annoncé.

AU POSTE CHRC

12.00 — La Laiterie Brookside.
7.00 — Programme Elias Thivierge.
7.15 — Musique d'opéra d'Arex.
8.00 — Programme de réseau.
8.30 — Programme de réseau.
9.00 — Chs.-E. Rouette et son orchestre de l'Hôtel Victoria.
9.30 — Programme de réseau.
10.00 — Programme "Dial of Pleasure", Présentation Northern Electric.
8.45 — Programme de réseau.
10.45 — Popular Song Composers
11.00 — Récital d'Orgue avec Marcel Chouinard.

AU POSTE CKAC

10.30—Température.
10 h. 30—Ouverture de la Bourse
11 h.—Poèmes symphoniques
11 h. 45—Extraits d'opéra
12 h.—Le trio Aéolien.
12 h. 30—Cotes de la Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C.C. Commentaires sur la 11e leçon du cours
1 h.—Orchestre de concert
1 h. 10—Lunch du club Rotary
2 h.—Chansons
4 h. 30—Clôture de la Bourse
4 h. 45—Musique enregistrée
5 h. —Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30—Montréal en parade.
6 h.—Les événements du jour
7 h. 15—Musique de danse
7 h. 45—La Belle Dow
8 h.—L'heure Provinciale
9 h.—Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
9 h. 30—Concert
10 h.—Emission française de la Northern Electric.
11 h. 30—Musique de danse.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.—Résultats de parties de la N.H.L.

AU POSTE CFCF

6.45 p. m.—Danse.
6.58 p. m.—Can. Starch. Co.
7.00 p. m.—George Bertet.
7.15 p. m.—Concert.
7.30 p. m.—Service Civil.
7.45 p. m.—Danse.
8.15 p. m.—Maurice Meerte.
8.30 p. m.—Wm. Wrigley Jr.
9.00 p. m.—Recital d'orgue.
9.30 p. m.—Ed. Wynn.
10.00 p. m.—Les Soeurs Morin
10.30 p. m.—Danse.
10.45 p. m.—Romance.
11.00 p. m.—Hockey.
11.02 p. m.—Les Nouvelles.
11.15 p. m.—National Light Opera.
12.00—Silence.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, mardi, "Amos'n Andy", comédiens de coleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

PROGRAMME WM. WRIGLEY, Jr.

A 8 heures 30 ce soir, mardi les postes CFRB et CFCF transmettront le programme Wrigley dont voici le détail:

Victor Herbert Medley
Orchestre
Cabin in the Cotton
Mlle Billie Bell
Come Home Prosperity
Orchestre
Morning
Stanley Maxted
By the Waters of Minneonka
Orchestre
Xylophone Motions
Xylophone
A Brown Bird Singing
Mlle Marion Rockwell
We'll See It Through
Orchestre

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 heures ce soir, mardi le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure provinciale, dont voici le détail:

Directeur, M. Edouard Montpetit; directeur artistique, M. Henri Letondal.

Trois petits concerts : 1) Récital par Mlle Jane Lee, soprano. 2) Petit orchestre de concert. 3) Récital par M. Georges Lévesque, ténor.

8.00—Causerie: "Les mères canadiennes". Mlle Louise-G. Gilbert.
8.15—Mlle Jane Lee, soprano. Au piano d'accompagnement M. Victor Brault
1—On Wings of Songs . . . Mendelsohn
2—As I Went a-Roaming . Mae Brady
3—Gypsy Song (Bitter Sweet)
Noel Coward
4—The Lass with the Delicate Air
Thomas Arne
5—My Lovely Celia . . George Monro
8.30—Petit orchestre de concert:
1—Sérénade . . . . . Arensky
2—Country Gardens . . . . Grainger
3—Fantaisie: Le Roi d'Ys . . . . Lalo
4—Valse (pièces lyriques) . . . Grieg
5—Sérénade . . . . . Widor
8.45—M. Georges Lévesque:
1—Les deux sérénades . Léon Cavallo
2—Then You'll Remember Me "Bohemian Girl" . . . . . Balfe
3—Ange du Paradis (Mireille) . Gounod
4—Récit et air "O Paradis" (l'Africaine) . . . . . Meyerbeer

FRAY ET BRAGGIOTTI

A 6 heures ce soir, mardi, Fray et Braggiotti, pianistes, seront entendus au poste WABC dans le programme dont voici le détail:

Romanza . . . . . Granados
Erlking . . . . . Schubert
Variations sur la "Marche Nuptiale", de . . . . . Wagner
A la manière de Puccini
D'une soprano d'opéra

De Don Redman
I'll Follow You

AU POSTE WABC

A 10 heures ce soir, mardi, le poste WABC transmettra le programme dont voici le détail:

Ouverture "Der Freischutz" . . Weber
On Don Fatale, de "Don Carlos" . Verdi
Ehre Gottes aus der Natur . Beethoven
Zu Lautebach . . . . . Beethoven
Sigrid Onegin
Caprice italien . . . . . Tschaikowsky

HOWARD BARLOW

A 11 heures ce soir, mardi, Howard Barlow dirigera au poste WABC le programme dont voici le détail:

Danse des Amazones . . . . Liadoff
Le petit berger, de "Children's Corner" . . . . . Debussy
"Symphonie Surprise", 2e mouvement: Andante . . . . . Haydn
Danses orientales de "Lakme" Delibes
Festival à Bagdad, de "Scheherazade" . . . . . Rimsky-Korsakoff

CESARE SODERO

A 11 heures 15 ce soir, mardi, Cesare Sodero dirigera au poste WJZ un programme de musique choisie, qui durera 45 minutes.

SAINT-DENIS

Décès. — A la douce mémoire de M. J.-Gérard Bouchard, agent, de Rivière-Maine, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 1er janvier, à l'âge de 37 ans et quelques jours.

Dédié à son épouse bien-aimée et à ses chers enfants:

Ici-bas la croix, là-haut la joie;
L'amour partout.

Il repose maintenant à l'ombre de l'église qu'il aimait à fréquenter. Non il n'est plus, cet époux modèle, ce père tendrement aimé, qui entoura votre existence de ses soins vigilants et tendres. Son âme, dégagée de sa prison mortelle, vient de s'envoler, radieuse, vers les célestes plages! Pour lui les lauriers de la victoire, seignant son front vainqueur, ont remplacé la lutte les combats incessants de notre terrestre séjour. Les chagrins étaient grands au foyer, mais vos coeurs étaient avec celui qui venait d'entrer dans la Patrie. Si quelque chose, en effet, peut adoucir votre douleur, ce bonheur de celui qui emportait tant de regrets.

Ceux que nous aimons ne meurent pas tout entier, a dit quelqu'un, quelque chose de leur âme et de leur coeur survit dans nos mémoires, c'est ainsi que votre regretté père vivra parmi vous. De plus, il vivra encore dans le monument impérissable de ses oeuvres et dans la trace lumineuse de sa vie exemplaire.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 4 janvier, au milieu d'une assistance nombreuse. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jos. Laliemand, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Ls-Emile Hudon, aumônier des RR. SS. Dominicaines et cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Lallemand, curé, et Léo Dumais, du collège Ste-Anne. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Jean Lallemand, de l'Ecole d'Agriculture, desservant de la Rivière-Manie, et Frs Gagnon, ami du défunt. Assistaient au choeur, MM. les abbés Eulogе Pelletier, curé de St-Bruno, Frs St-Pierre, curé du Mont-Carmel, J.-Bte Langlais, prêtre retiré à St-Pascal, Ls-Xavier Jean, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, Nap. Belletier, vicaire du Cap St-Ignace, L. Pageau, de Ste-Anne de la Pocatière. Le chant, sous l'habile direction de Mlle Cécile Dionne, a été très bien rendu.

M. Gustave Garon conduisait le char funèbre. M. Jos. Desjardins portait la croix. Le corps était porté par MM. Gustave Robichaud, Pantaléon Dubé, Adolphe Dubé, Thomas Boucher, Magloire Garon, Philémon Leclerc, ce dernier de Tourville, les autres de St-Denis, tous cousins du défunt.

Suivaient le corps: M. Chs-Aug. Bouchard, fils du défunt; son père, M. Chs Bouchard; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Chs-Eug. Bouchard, Justin Bouchard et leur fillette, Marcelle, de Ste-Anne, M. Auguste Bouchard, Mlles Germaine et Géraldine Bouchard, de St-Denis, la Rvde Mère Sainte Marie de l'Annonciation (C.N.D.), de Montréal (née R.-Délima Bouchard), la Rvde Mère Saint Albert de Rome, C.N.D., de St-Pascal; ses belles-mères, Mmes Chs Bouchard, de St-Denis et A.-G. Desjardins de Rimouski; ses beaux-frères, MM. Edgar Desjardins de Montréal; Albert et Auguste Desjardins, de New-York; M. le Dr et Mme Benoit Dumais, de Ste-Anne de la Pocatière, MM. Albert Boucher et ses fils, Gérard et Roland Boucher, de Rivière-Ouelle, et plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines et amis de la famille; MM. et Mmes Eug. Robichaud, Georges Dubé, M. Léo Dubé, M. et Mme William Labrie, M. Gérard Labrie, Mlle Lucie Anna Gagnon, MM. et Mmes Ths Dionne Elz. Gagnon, Denis Dionne, Gérard Ouellet, Michel Dionne Victor Dionne, Adélard Dionne, Joseph, Cyrille, Jos.-Charles, Georges et Hervé Hudon, B. Franck, P. Franck, Mlles Marie et Lucrèce Dionne, Marie, Emelie, Henriette et Victoria Dionne, MM. Ludger Garon, Herm. et Narcisse Dionne, M. et Mme Théophile Garon, MM. Honoré Garon, Raymond Raymond, Chs Garon, Th. Bonenfant, Ls-Philippe et Camille Garon, Flavius Dionne, Napoléon Lebel, Napoléon Rossignol, Denis Garon, L.-E. Hudon, Thomas et Nathaniel Rossignol, Jos. Levesque, Art. Dubé, Théophile, Jean-Baptiste et Joseph Boucher, Art. Gagnon, Jos. Gagnon, J.-Magloire et Magloire Garon, Stan. Dubé, Jos. Plourde, Emile et Paul-Emile Isidore Garon, Vincent Dumais, Louis Dionne, Octave et Justinien Pelletier, Florien Drouin, Denis Hudon, Jacques Langlais, Antoine Garon, Isidore Langlais, Léonce, Camille, Romain, Denis Ernest, Donatien, Grégoire et Henri Raymond, Ludger Dumais, Paul Levesque, Rémi Lavoie, Denis Désiré, Martin, Louis Garon, Gérard Dumont, Jos. Paradis, J.-Bte Thibault, Prudent Lavoie, Michel Lavoie, Gérard Dumais, Ls Thibault, Alfred Hudon, Thomas, Désiré et André Martin, Elisée Lavoie, E. Morin, J.-Baptiste et Thomas Raymond, de St-Denis; MM. le notaire C.-F. Beaulieu, de Notre-Dame du Lac; Omer Bouchard, Emile Dubé, Donat Garon de Lévis; de Rivière-Manie: MM. J.-C. Morin, Honorat Beaulieu, Pierre Lajoie, Luc Rivard, Jos. Gagnon, Léo et Jean Tardif, Albert Rivard, Albert Raymond, Chs Pelletier, Jean Beaulieu, Phydime et Charles St-Hilaire, Ed Blondeau, Jos. Carrier, M. et Mme Jos. Castonguay de Ste-Hélène, ainsi que M. Origène Leclerc; M. et Mme Jos. Laplante de St-Germain; M. Louis Lavoie, MM. et Mmes H. Beauchesne, N. Caron, MM. Pitre et D. Leclerc, M. et Mme L.-P. Anctil, MM. Z. Dubeau, insp. J.-E. Levesque, L. Raymond, L. Michaud, Donat Lizotte, de Ste-Anne de la Pocatière; de Rivière-du-Loup; M. et Mme Joseph St-Pierre; M. Mivilie Lebrun, de St-Pascal; M. et Mme Art. Bérubé, MM. Ls Levesque, Albert et Mlle Marie-Louise Dubé, de Rivière-Ouelle; MM. Alfred Bertrand, Jos. Chamberland, M. et Mme Jos. Rossignol MM. Ernest Hector et Albert Chamberland, Marcellin et Georges Martin, Désiré Lavoie et Emile Martin, de St-Phillippe de Néri; MM. Frs Roy, Edouard Lavoie, Joseph et Thomas Santerre, Eugène Levesque, Azarie Martin, de N.-D. du Mont-Carmel; de St-Pascal; M. le Dr et Mme Caron, M. et Mme Arthur Bélanger, MM. William et Alphonse Hudon; Elisée Gagnon, Alfred Paré, Alphonse Dionne, Emile Duval, M. et Mme Ignace Langlais, MM. Léon Roy, Narcisse et Ls-Philippe Labrie; de Kamouraska: Mme Damase Dionne, M. Jos Dionne, MM. et Mmes Luc Levesque, Louis Gosselin, Alfredo Gosselin, Lucien Levesque, etc., etc., et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

M. Bouchard laisse, outre son épouse, née Anne-Marie Desjardins, cinq enfants: M. Charles-Auguste Bouchard, Mlle Marie-Thérèse, Marie-Madeleine, Marie-Laure et Jeanne d'Arc Bouchard. Une petite fille de cinq ans l'a précédé dans la tombe en septembre dernier, la petite Ange-Aimée.

A Mme Bouchard et à ses enfants, aux familles Bouchard et Desjardins nous offrons nos plus vives et sincères sympathies dans cette grande épreuve.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie, messages messes et bouquets spirituels dont la liste serait trop longue à énumérer.

—Nos sincères sympathies à M. et Mme Camille Garon qui ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé.

ST-HONORE, BEAUCE

Hockey. — Mardi dernier, le club de St-Benoit venait rencontrer notre club. La joute fut très intéressante, car le St-Honoré remportait la victoire par un score de 10 à 1. Le lendemain, le St-Honoré allait rencontrer le club de St-Georges de Beauce et remportait encore la victoire par un score de 5 à 3. Nos félicitations.

Marguillier. — M. Joseph Poirier vient d'être élu marguillier en remplacement de M. Octave Bellegarde, sortant de charge.

Nos félicitations.

Statistiques. — Il y a eu, pendant l'année qui vient de finir, 3 mariages, 75 baptêmes et 9 sépultures, dont 17 grandes personnes et 12 enfants.

Voici les noms des personnes décédées durant l'année qui vient de finir: M. Gérard Champagne, 2 janvier, 17 ans; M. Joseph Poirier, 13 février, 87 ans; Mme Jacob Gosselin, 12 mars, 52 ans; M. Gabriel Boulanger, 27 mars, 86 ans; M. Henri Jobin, 11 avril, 80 ans; M. Xavier Lachance, 25 avril, 82 ans; Mlle Rose-Anna Poulin, 16 mai, 22 ans; Mme Vve Thomas Poulin, 29 juillet, 73 ans; M. Rémi Labrecque, 8 août, 86 ans; M. Honoré Grégoire, 10 août, 67 ans; M. Joseph Boucher, 24 août, 78 ans; M. Urbain Bilodeau, 28 août, 83 ans; Mlle Simone Pelchat, 30 août, 14 ans; Mme Vve Elzéar Racine, 17 septembre, 80 ans; M. Pierre Lessard, 17 novembre, 53 ans; Mlle Marie-Ange Jolicoeur, 14 décembre, 29 ans et 10 mois; Mme Vve Joseph Boutin, 21 décembre, 63 ans.

Va-et-vient. — M. l'abbé Albéric Couture, professeur au collège de Lévis et ancien vicaire de cette paroisse, a passé quelques jours au presbytère, l'invité de M. le curé A. Proulx.

—M. J.-A. Patry, représentant du journal l'Evénement, était de passage à St-Honoré dans l'intérêt du journal, récemment.

—M. et Mme W. Toulouse sont allés à Lambton, en visite chez leurs parents.

—M. et Mme Emilien Turcotte, de Val Racine, ont passé quelques jours chez Mme Vve Pierre Carrier.

—M. et Mme Emile Lachance, de Mégantic, est venu en visite chez Mme Vve Xavier Lachance et autres parents.

—MM. Arthur Boutin et Armand Grégoire sont allés à Waterville, Me, aux funérailles de Mme Henri Grégoire.

—M. Jean Lacasse est allé à St-Evariste en voyage d'affaires.

STE-ANNE DE LA PERADE

Notes sociales. — Etaient de passage dans leurs famille, à l'occasion du Jour de l'An, Mlle Marthe Bigué, G. M. de l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; Mlle Pauline Dolbec, G. M. de l'hôpital St-François d'Assise, Québec; Mlle Marguerite St-Amand, G. M. de l'hôpital St-Joseph, Trois-Rivières.

—M. et Mme L.-E. Abel sont de retour d'un voyage à Lotbinière.

—Mlle Régine Lanouette a passé quelques jours à Montréal.

—M. Paul-Emile Caron, employé sur le brise-glace "Lady Grey" a passé quelques jours chez son père, M. C. Caron.

—M. Louis Larue, de Québec, était de passage chez Mme T.-A. Marcotte, dernièrement.

—Mlles Gabrielle et Mariette Dussault, de St-Marc des Carrières, étaient à La Pérade, récemment.

—Mlle Aurore Tessier, de St-Thuribe, visite des parents à La Pérade.

—Mlle Blandine et M. Rosaire St-Cyr, de Champlain, étaient chez leurs grands-parents, M. et Mme J. Dolbec, dernièrement.

—M. Pamphile Laflèche, de St-Narcisse, était de passage chez son père, M. Antonio Laflèche, dernièrement.

Euchre. — Le cinq janvier, à la salle du Collège eut lieu la partie de cartes annuelle, organisée par les Demoiselles membres de l'Amicale, au profit de notre couvent. Les recettes furent moindres que les années précédentes, mais remporta encore un brillant succès. Le service de vaiselle mis en rafle, fut gagné par Mlle Annette Bigué.

Visite. — Les Révdes Soeurs de la Providence sont dans la paroisse pour recueillir des aumônes qui aideront au soutien de leur hôpital aux Trois-Rivières.

Mariage. — Le 4 janvier dernier eut lieu le mariage de M. H. Godin et de Mlle M.-A. Caron, tous deux de cette paroisse. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

ASSOCIÉS
depuis 115 années

Le peuple canadien et la Banque de Montréal sont associés aujourd'hui, comme ils l'ont été depuis 115 ans et comme ils le seront dans l'avenir. Des centaines de milliers de déposants confient leur argent à la Banque pour qu'il y soit en sûreté et rapporte de l'intérêt. La Banque prête ces dépôts, avec les garanties bancaires d'usage, afin de faciliter le développement des entreprises qui le méritent.

Vous êtes cordialement invités à faire usage de la puissance et des multiples facilités bancaires de notre institution.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

L'ACTIF DÉPASSE $750,000,000

VENTE D'ELIMINATION
De Tous Les
Meubles - Laveuses - Poêles
Reçus en Echanges
Pendant Notre Grande Vente des Fêtes

"AU MAGASIN DE LA BASSE-VILLE"
COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
273 -- RUE ST-PAUL -- 273

LISEZ ATTENTIVEMENT chaque item mentionné sur cette annonce. Vous avez certainement besoin de plusieurs de ces articles. Vérifiez vous-même la liste complète, notez-en les valeurs qui vous intéressent particulièrement dans l'espace laissé à gauche de l'annonce.

Toutes ces marchandises sont en bon état et prêtes pour une livraison immédiate. Les articles trop endommagés sont à nos ateliers de réparations et ne seront exposés au Magasin de la Basse-Ville que lorsqu'ils seront en parfaite condition. Venez choisir demain!

Sommiers en Acier, Différentes Largeurs $2.25
Machine à Coudre "NEW-WILLIAMS" - $7.50
24 Chaises Assorties - - - - - - - - - - - .75
Table Extensible Fini Noyer- - - - - - - $7.75
Cabinet de Cuisine, Portes Vitrées - - $19.90
Service à Déjeuner, 6 Meubles - - - - $15.85
Porte-Chapeaux avec Miroir - - - - - - $7.75
Lits en Fer Emaillés Blanc - - - - - - - $1.45
Fauteuil de Boudoir, Acajou - - - - - - $3.75
Chesterfield 3 Meubles Tapisserie - - $19.50
Chesterfield 3 Meubles sur Ressorts - $24.75
Set de Salle 7 Meubles Chêne Doré - $37.50
Divanette Kroehler Avec Matelas - - - $19.50
Divanette Tapisserie et Matelas - - - $12.50
Set de Boudoir, 3 Meubles, Cretonne - $6.00
Trois Meubles en Rotin Pour Boudoir - $9.75
Glacière en Acier Emaillé Blanc - - - - $9.50
Chaise Haute en Rotin Pour Bébé - - - $1.00
Table Extensible en Chêne Pour - - - - $7.85
Divanette en Chêde Pour le Boudoir - - $5.00
Table de Cuisine à Panneaux Pour - - - $2.45
Buffet en Chêne pour Salle - - - - - - - $4.50
Poêle à Gaz, Modèle Cabinet Pour - - - $3.90
Fournaise-Tortue avec Grilles - - - - - - $6.85
Poêle-Tortue avec Fourneau Pour - - - -$8.90
Poêle-Fournaise avec Réchaud - - - $19.50
Bureau et Lavabo Dessus en Marbre - $13.85
Fauteuil de Chesterfield, Seulement - - $3.95
Grande Commode largeur 50 pouces - - $3.75
Table de Salon, Fini Acajou Pour - - $2.85
Table de Chesterfield en Noyer - - - $11.75
Commode Pour Chambre de Monsieur - $9.90
Bureau de Chambre avec Grand Miroir - $7.85
Secrétaire Roll-Top Chêne Doré - - - $13.75
Cabinet de Médecine pour Dentiste - $14.00
Laveuse Electrique, Cuve en Bois - - $18.00
Laveuse Electrique, Cuve en Métal - - $27.00
Poêle à Gaz, 2 Feux, Bargain à - - - - $7.75
Buffet de Service à Déjeuner - - - - - - $7.85
Vitrine en Chêne Solide pour Salle - - $19.90
Machine à Coudre, 6 Tiroirs Pour - - - $9.95

Et Des Centaines D'Autres Articles à Des Prix Aussi Intéressants

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF des Annonces Classifiées L'EVENEMENT

TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cleophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valler . . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier. . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean. . . Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valler 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. . . . . Tél. : 2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0182
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . Tél. 4-0454
Succursale No 9, 48 Côte de la Montagne. . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. . Public Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-6412

PERDU

BAGUE DIAMANT (DAMES), or vert, perdue lundi matin, sur la rue St-Jean entre les rues St-Augustin et Ste-Geneviève, récompense remettre à LA POUPONNIERE, 298, St-Jean, tél. 2-4415. 196-1—1

J. Lefrançois, Pont Drouin

CHIEN "IRISH SETTER", poils roux, âgé de 2 ans et demi, portant licence No "V.L." No 6, perdu. Récompense pour information HOTEL IROCHU, M. Gérald Bessette, 8, Marché Champlain. 196-3—1

PERDU, — Une paire de gants en "pig skin", perdue à partir des bureaux de L'Evénement en passant par les rues St-Jean, Ste-Ursule jusqu'au No 40 de cette rue. Prière de bien vouloir les remettre au bureau de la téléphoniste, L'Evénement.

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS POUR VENDRE des portraits demandés. Ecrivez pour demander catalogues. UNITED ART, 460, Richmond Ouest, Toronto. 175-36—8

J'AI BESOIN de bons agents sérieux partout, pour utilité dans tous les foyers. Echantillons, 25 sous. FERD. FORTIER, St-Ubald, Portneuf. 191-6—8

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 179-26—11

COLLEGE WALLACE, no. 96, rue St-Jean, tél.: 2-4545. Des cours commercial, classique, économique technique et industriel. J.-W. WALLACE, C.E., Principal. 174-26—11

COURS PRIVES A DOMICILE si désiré, enseignement complet du français, arithmétique et branche commerciale. Aussi coiffeuse prendrait ouvrage chez elle ou à domicile. S'adresser à MLLES DUFOUR, 43, Latourelle, tél.: 5074. 191-6—10

CLASSE PRIVEE. Spécialités: sténographie bilingue, diplômes accordés; français anglais, mathématiques, comptabilité, correspondance et dactylographie. Soir par professeur de langue anglaise MLLES NOEL DE TILLY, 253, rue St-Jean. 177-26—11

MISS ALLEN.—L'anglais par conversation, enseigné par un expert, 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, Appt. 9, No 196, rue St-Jean. Tél.: 2-3327. 196-6—10

Mlle MacDonald, 71, St-Pierre.

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No. 93, RUE CREMAZIE, tél.: 8571.

UNE INSTITUTRICE ANGLAISE désire des élèves pour l'anglais. Spécialité des commençants et la conversation. Excellentes références données si désirées. Prix modéré. Pour plus de renseignements, TEL.: 7313. 190-6—10

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 189-26—13

J.-L. Mathieu, 216, 1ère avenue.

SOLLICITEURS DEMANDES. — Grosses commissions payées. Pouvant réaliser $18 à $20 par semaine dans lignes d'articles domestiques. S'adresser entre 9 et 10 heures le matin, à 126 Des Franciscains. 172-26—12

HOMMES ET FEMMES

DEUX DAMES et un monsieur trouveront position permanente et lucrative comme représentante d'une compagnie importante, expérience non nécessaire, références exigées. Ecrire à Casier No 308 L'EVENEMENT, Qué. Donner nom, adresse et numéro de téléphone. Discrétion absolue. 195-6—

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE, A Notre-Dame de Lévis, maison seule avec améliorations modernes et terrain. Ecrire à Casier Postal, 305, L'EVENEMENT. 194-6—13

ON DEMANDE (DIVERS)

ON DEMANDE A ACHETER des brûleurs à l'huile usagés. S'adresser TEL.: 4-4739. 175-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS NORO, A louer, suites de 4 chambres, lignes modernes, meublées, chauffées, centre des affaires, possession immédiate si désirée. No 8, RUE ST-JOSEPH, tél.: 4-4394. 192-6—17

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 523, rue St-Jean, tels: 2-6207—2-1752. 194-26—17

APPARTEMENTS A LOUER, 19, Ste-Angèle, 5, 4, 3 chambres plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année, prix modéré. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 3-1948. 196-6—17

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces, plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge. APPARTEMENTS COLINETTE, 8, Collins, tél.: 2-1398. 193-6—17

Appartements Montcalm Ltée

RUE CLAIRE-FONTAINE, 115, Québec. Rue résidentielle. Près de la Grande-Allée et des tramways. En face du jardins des Soeurs Franciscaines. Balcon couvrant, accommodier plusieurs personnes. Galerie vitrée en arrière, avec dépense. Grande chambre dans sous-sol pour chaque logement. Garages en arrière pour un prix modique. Eau chaude toute l'année. Service d'un concierge. Ascenseur en arrière pour fournisseurs. Exemptés de taxes, neige et vidanges. Châssis doubles et volets posés par le concierge. Chauffés convenablement en toute saison. Glacière et poêle électriques fournis pour un montant additionnel au loyer. Plan de l'appartement fourni sur demande. J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 192-6—17

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez 16, RUE LAVAL. 186-12—17

469A, ST-JEAN, appartements St-Jean-Baptiste. Petits appartements, 3 pièces, chambre de bain individuelles, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser P. GOULET, tél.: 3-1142. 187-26—17

BUREAUX A LOUER

LIMOILOU. Bureaux à louer, situés coin 3e rue, 3e avenue. Améliorations modernes. Informations, s'adresser L.-O. CASTONGUAY, 174, 3e avenue, tél.: 4-1506. 194-6—18

CHAMBRES ET PENSION

SANITARY LUNCH

ANNONCE pour le 23 janvier, bon repas, $0.15 en montant, de 11 h. 30 à 2 h. et de 5 h. 30 à 8 h. Bon service. Une visite est sollicitée. 480, ST-VALLIER. 195-26—20

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante dans maison tranquille et propre, avec pension $30 par mois. Près du Parlement. 30, RUE CONROY, Mme J. EMOND. 187-26—20

CHAMBRE A LOUER avec pension, eau chaude, usage téléphone, ameublement complet. S'adresser 47, RICHELIEU. 191-6—19

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits, chambres et pension $35, $38 $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 194-26—20

Emile Ferland, 123, de la Reine.

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse Mère Directrice, No. 652, CHEMIN STE-FOY, Québec, tél.: 7067. 194-26—20

RUE ST-LOUIS, No 71, belle grande chambre, dans famille anglaise, prix modéré, aussi déjeûner et dîner le soir servis à prix raisonnable. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-7994. 195-6—19

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, RUE TURNBULL, No 4 1-2, chambre double, usage bain et téléphone dans famille privée, $3.00 par semaine. S'adresser 1 1-2, TURNBULL, tél.: 3-3159—3-1674. 191-26—19

A LOUER CHAMBRES avec lavabo, eau chaude à l'année, étage du téléphone, prix modéré. S'adresser 3, DES URSULINES, près due Ste-Ursule. 190-6—19

BELLE GRANDE CHAMBRES améliorations modernes, usage du téléphone, eau froide et chaude, prix raisonnable, située dans un lieu central. S'adresser à 1, RUE COLLIN, tél.: 2-8780. 193-6—19

CHAMBRE DOUBLE avec boudoir, pouvant être louée pour bureau autre petite chambre des plus modernes, pour messieurs ou couple, bain à chaque étage. 10, HALDIMAND, tél.: 2-2666. 196-6—20

CHAMBRES avec améliorations modernes, à louer. S'adresser au No 7, RUE ST-JEAN.

FLAT 2 CHAMBRES A LOUER, ensemble ou séparément, meublé, chauffé, avec gaz, bain, pour couple ou 2 messieurs, pension si désirée. S'adresser 86, RUE LAVIGUEUR. 191-6—19

Le Petit Curieux --- LE CALENDRIER MAYA --- *Par Paul Pim*

Bien avant la venue des blancs, les Mayas s'étaient créés leur propre calendrier. Leur année avait 365 jours divisés en 18 mois de 20 jours chacun. L'un des mois n'avait que 5 jours.

De petits dessins correspondants à chaque jour avaient été faits. D'autres représentaient les mois. Les figures ci-contre sont la reproduction de ces symboles anciens.

© 1933, King Features Syndicate, Inc., Great Britain rights reserved.

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE DOUBLE convient pour 2 étudiants ou couple marié, bain sur même plancher, usage téléphone. S'adresser 23, RUE CHARLEVOIX, tél.: 2-3560. 194-6—19

GRANDES CHAMBRES, eau courante, meublées, chauffées pour chambre et boudoir, ou séparément, bain et téléphone privés sur même plancher, prix $8, $10, $12. 375 1-2, RUE ST-JEAN, tél.: 2-6930. 194-6—19

MANOIR COUILLARD, belles grandes chambres doubles et simples, aussi avec cuisinette, eau courante, usage bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24 1-2, RUE COUILLARD, tél.: 2-2839. 192-6—19

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENTS STE-FOY, No 1, avenue Murray logement 5, 6 chambres plus bain et toilette, modernes, planchers en bois dur, chauffé, eau chaude à l'année. Claire de tout. Prix raisonnable. S'adresser C. FOURNIER, 55 des Remparts, tél.: 2-4862 ou sur les lieux. Appt. 70. 189-26—23

AVENUE LAURIER, beaux logements chauffé, eau chaude à l'année. Exempt des charges pour vidanges et neige. S'adresser à 296, AVENUE LAURIER, tél.: tél.: 7326. 193-6—23

AVENUE LEVIS, logements modernes, 6, 7 chambres plus chambre de bain en tuiles, chauffé, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 370, St-Olivier tél.: 3-2701. 188-26—23

A LOUER: 22, rue St-Flavien; 21, rue Couillard; 26, avenue Ste-Geneviève; 171, Grande-Année; 443, rue St-Jean. S'adresser à SIROIRS, SIROIS & LESAGE, notaires, coin Couillard et Christie, Québec, tél.: 2-1782. 196-6—23

AVENUE CARTIER, 5 et 6 chambres chauffées. 1 de 6 chambres non chauffées, avenue Murray, maison seule de 10 chambres et garage, avenue des Laurentides, 6, 7 et 8 chambres, chauffées, eau chaude à l'année et glacière électrique, avenue Belvedère, 5 et 6 chambres, chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique, 1 garage, Avenue Marguerite-Bourgeoys, maison seule avec garage, 4 chambres. S'adresser 131, DES CHARRY-SANTHE JOBIN 182, rue Latourenne, tél: 5338; le soir, tels: 6935 et 3-1701. 194-6—23

AVENUE LAURIER, 306, appartements finis modernes, planchers bois dur, l'eau chaude à l'année, ainsi que garages. S'adresser à TEL.: Rés.: 3-4316; Bur.: 2-8460. 192-6—23

AVENUE DE SALABERRY, à louer logement 8 pièces plus chambre de bain. Pour visiter, TEL.: 5697. 193-6—23

BEAUX LOGEMENTS, chauffés, six chambres et chambre de bain $35, très bien situés. S'adresser TEL.: 4-4343. 190-26—23

COTE D'ABRAHAM Nos 102, 106, 108, logements neufs modernes, 6 pièces, plus chambre de bain finie tuile, bain carré avec douche, planchers bois dur, chauffés, $40 par mois. S'adresser Dr DION, 24, côte du Palais, tels: 2-2153; le soir 2-6589. 191-6—23

DES FRANCISCAINS, logements de 6 chambres plus bain, planchers bois dur, tiuis modernes, avec système de chauffage $35.00 par mois. S'adresser à TELS: 3-4316 ou 2-8460. 192-6—23

HAUTE-VILLE, St-François d'Assise, divers logements à louer, 4, 5, 6 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non, garage si désiré. Pour informations, LOUIS CARREAU, ent., 27, rue Scott, tél.: 2-3088. 196-6—23

JEANNE D'ARC, 42-44, 2 logements modernes, 5-6 pièces, avec système de chauffage, $28 et $30 par mois. S'adresser J.-A. POULIOT, N.P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 193-6—23

LOGEMENT A LOUER. — Situé à 228 St-Olivier, logement moderne, de 6 chambres, plus chambre de bain, dépense froide, garage si désiré. Téléphone 8550. 194-3—23

LOGEMENTS. — No 59 Ave Murray, chauffé, 128, St-Patrick, aussi Ave des Oblats, 6 et 4 pièces, non chauffé, très propre. Pour informations, 55 Ave MURRAY, tél.: 7256. 194-6—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Déligny. No 2 1-2, logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 196-26—23

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude à l'année, aussi maison seule, 9 pièces. Tous avec planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. BLANCHET, 12, rue Christie, tél.: 2-4383. 183-26—23

LOGEMENTS, 3, 4, 7, 8 pièces, chauffées, eau chaude à l'année, frigidaire, etc. S'adresser 3, AVE BOURLAMAQUE, tels: 4-4804 et 4-4781. 196-6—23

LOGEMENT A LOUER, de 10 chambres plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser à 274, rue St-Cyrille ; tél. : 5668. 183-26—23

MARGUERITE - BOURGEOYS, 274, coin St-Cyrille logement, 6 chambres, plus chambre de bain en tuile, chauffé, clair de neige. S'adresser ART. GENDRON, 19, rue Prévost, tél.: 3-1223. 193-26—23

RUE RICHELIEU, logements à louer, au centre de la ville, 3-7 chambres, chauffés ou non. Améliorations modernes. Prix modéré. S'adresser 138, RUE RICHELIEU. 190-26—23

RUE D'ARTIGNY, 70, près Grande-Allée, 2 logements, 1er et 2e planchers, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffés. S'adresser 50, RUE D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 194-6—23

RUE ST-CYRILLE, No. 352, magnifique logement (1er étage) de neuf chambres plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé, eau chaude à l'année et garage. S'adresser à TEL.: 3-4050. 4—23

RUE ST-AMABLE, No 89, à louer 2 petits logements. S'adresser 123 1-2, RUE SCOTT, tél.: 2-5178. 192-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-JEAN, No 105, logement, huit pièces, plus chambre de bain, 25, Ste-Angèle, 6 chambres. Prix modérés. S'adresser PAUL TURCOTTE, No 107, rue St-Jean, tél.: 2-6661. 190-12—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire, logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN, tél.: 2-5490. 191-26—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logements, 4-5 pièces, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 191-6—23

RUE DES FRANCISCAINS, Nos. 44-46, logements 7 pièces plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, clairs de tout. S'adresser JOS. CHARLAND, 38 1-2, Ste-Marie, tél.: 2-4534; soir 5380. 191-26—23

RUE RICHELIEU, No 47, logement, 9 pièces, y compris chambre de bain, appareil de chauffage. Rue Richelieu, No 45 1-2 petit logement, 4 chambres. S'adresser O.-N. MATTE, 181, avenue Bougainville, tél.: 3-4430. 191-6—23

RUE ST-CYRILLE (près avenue Hollande), logement 5-6-7 pièces, plus chambre de bain, chauffés ou non, aussi cottage 45 avenue Ploermel, 8 pièces, avec chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser TELS: 8716 le soir, 8038 ou 6954. 191-26—23

KITCHENER, No 150, 5 chambres plus bain; 4e avenue, 601-603, 4 pièces, plus chambre de bainnununununu plus bain, planchers bois dur. S'adresser JOBIN & FRERE, 286, St-Olivier, tél.: 5450. 193-12—23

RUE D'AIGUILLON, plain-pied, 4-5-6-7 pièces, plus chambre de bain, garages, écuries, prix modéré. S'adresser 190, D'AIGUILLON, tél.: 3-2156. 192-6—23

RUE STE-ANGELE, logement 3-4 appartements, plus chambre de bain, chauffés, planchers bois dur. S'adresser S.-EUG. AMYOT, 150, Marguerite-Bourgeoys, tél.: 5877. 192-6—23

RUE DES FRANCISCAINS, plusieurs logements de tous les prix, 8-7 pièces, chauffés ou non chauffés, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 131, DES FRANCISCAINS, tél.: 7909. 192-6—23

RUE JEANNE D'ARC, Nos 39 et 41, logements à louer, 5 et 7 pièces, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, planchers bois dur. S'adresser au N. 349, ST-JEAN, tél.: 2-3681; le soir, 2-5873. 194-3—23

ST-DOMINIQUE, à louer, 99- 101 1-2; avenue Bourlamaque; 164-164 1-2 Aberdeen; 68, Saunders, chauffés, modernes. S'adresser I. NADEAU, 105 1-2, avenue Bourlamaque, tél.: 6501. 191-6—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

3 BEAUX LOGEMENTS, avenue des Bernières, 8 pièces, plus 2 chambres de bain, chauffées, très modernes, avec si 5 pièces. Rue Claire-Fontaine, 2e plancher. S'adresser 20, AVENUE DES BERNIERES, tél.: 7504. 183-26—23

7, 13, 23, 37, 55, 65, 36, Bougainville, 89 1-2, côte d'Abraham. Logements 5-6 chambres, plus chambres de bain. Chauffés, très modernes, garage si désiré. S'adresser 1, AVENUE DES BRAVES, 7940—3-4840; 53, AVENUE BROWN, 6933. 189-26—23

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes. 50, Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. TELS: 2-1475; le soir 3-4408. 187-26—23

58 AVENUE DES BRAVES, vivoir, boudoir, salle à manger, 2 chambres à coucher, solarium, cuisine, chambre de bain, foyer et poêle électrique, cave, garage chauffé. S'adresser TEL.: 3-4262. 193-6—23

469A, ST-JEAN (en face de l'église St-Jean-Baptiste), logement 6 pièces, plus chambre de bain (studio de Mlle Berthe Roy), 1er étage, chauffé, eau chaude à l'année, très spacieux, véranda, avant et arrière. S'adresser P. GOULET, tél.: 3-1142. 186-26—23

BAS DE LA VILLE

BOULEVARD BENOIT XV, 10 pièces, chambre de bain, système eau chaude, terrain 50 pieds front, 256 profondeur. S'adresser TEL.: 4-2197. 196-6—23

IMMEDIATE ET MAI, 4 logements, 6 pièces, 13, 17, Ste-Thérèse, près du marché; 4 et 5 pièces, d'Argenson; 14, St-Ambroise, 5 pièces; 159, Hermine. JOS. LAMOTHE, 276, de la Reine. 196-6—23

JOLI LOGEMENT, 5 chambres, chauffé bain, neuf, avec cave, $35 par mois. Autre logis, 5 chambres, bain, cave, cour $30 par mois. Ecrire ELZEAR TURCOTTE, hôtel Clarendon. 193-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch, S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390 195-6—23

LOGEMENTS, 3, 4, 5, 6, 7, 8 chambres non chauffées, améliorations modernes, situées quartier Limoilou. S'adresser, 203, 3e AVENUE tél.: 4-3654. 187-26—23

LOGEMENT 8 pièces avec chambre de bain, aussi 2 logements de 4 pièces. S'adresser 64, RUE ST-BERNARD. 193-6—23

LOGEMENT 6 PIECES plus chambre de bain, belle cave, cour renfermée, galerie couverte. S'adresser à 94, AVENUE LAMONTAGNE, tél.: 4-2950. 195-6—23

LOGEMENTS NON CHAUFFES de 3 et 6 pièces, situés au No. 526, rue Prince-Edouard. S'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, tél.: 2-5403 ou le soir à 4-2557. 184-26—24

RUE ST-VALLIER, No 805, logement, 12 chambres avec chambre de bain. Côte Ste-Geneviève No 44, 7 chambres chambre de bain. Rue Belleau, No 17, 6 chambres. S'adresser à 42, COTE STE-GENEVIEVE, tél.: 2-7583. 191-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 35, ave Berthiaume, près 1ère avenue et hôpital, cottage, 6 chambres, plus bain, réservoir eau chaude, parterre, à louer $35.00 par mois. S'adresser 174, RUE RICHARDSON, tél.: 3-0361. 193-6—23

ST-FIDELE, 4e avenue, logements, 5 pièces, plus chambre de bain, clairs de neige, chauds et propres, prix modéré. S'adresser JOSEPH PAQUET, 182 Blvd Des Fossés, tél.: 3-0624. 196-6—23

1ERE AVENUE, St-François d'Assise, 7 pièces plus dépense et chambre de bain, avec eau chaude bien éclairées, coin de rue, avec garage chaud si désiré. S'adresser 502, 1ère AVENUE, tél.: 4-4829. 196-6—23

G. Moisan, 297, St-Joseph.

3 LOGEMENTS NEUFS, MODERNES, 6 pièces, à St-Sauveur, place centrale, pouvant accommoder 3-4 adultes, planchers bois dur, chambres bain. S'adresser DR A. LECLERC, 788, St-Vallier, tél.: 9910. 193-6—23

3IEME AVENUE (en haut du magasin 5-10-15 National). Beaux logements chauffés, 7-8 pièces, plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser B.-E. BARAKAT, 164, 3e avenue. 191-6—23

4e AVENUE, LIMOILOU, No 427, logement chauffé de 5 pièces et chambre de bain, dans maison neuve ayant toutes commodités modernes. Prix modéré. S'adresser à 423, 4e AVENUE, LIMOILOU. 194-6—23

MAGASINS A LOUER

A LOUER. — Magasin et logements à louer. Magasin occupé comme épicerie depuis 20 ans, 188 Crémazie, coin Bourlamaque. Logements, 3 à 8 pièces, chauffés ou non. S'adresser à ARTHUR FRENETTE, 260 St-Cyrille, téléphone : 5676. 194-6—25

A LOUER, poste de commerce pour studio, salon de fourrure ou autres, grandeur 18x30, plus 2 pièces supplémentaires, plancher bois dur, chauffé, très éclairé. S'adresser 24, COTE DU PALAIS, tél.: 2-2153 ou le soir: 2-6589. 196-6—25

BOULEVARD DES FOSSES, grand magasin, cave, cour, chauffé, neuf, coin des Fossés et Grant. $90 par mois. Magasin chauffé, cave, neuf, $40. Ecrire ELZEAR TURCOTTE, hôtel Clarendon. 183-6—25

COTE DE LA FABRIQUE

MAGASIN A LOUER au No 40, de la Fabrique. S'adresser J.-A. CHICOINE, 38 de la Fabrique. 190-26—25

MAGNIFIQUE MAGASIN, bon poste à louer, 108, rue du Pont, voisin de Max. Hudon, Enrg., quincailliers, aussi bureaux et salles d'échantillons, situés à l'étage supérieur. S'adresser à 106, RUE DU PONT. 192-6—25

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison, No 10 rue Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON notaires, No 74, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 196-6—24

LOGEMENT, maison seule, 8 pièces, plus chambre de bain, chauffage eau chaude, système Buckwheat, grand hangar, pouvant très bien servir comme garage. S'adresser 110, FLEURIE, tél.: 3-3784. 193-6—23

MAISON A LOUER, No 72, rue St-Louis, 15 pièces, 2 salles de bain eau chaude et froide à chaque étage. S'adresser à TEL.: 3-1880. 190-26—24

RUE ST-DOMINIQUE Nos. 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides, 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph, No. 33 1-2 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos. 31-35, St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 143 avenue Murray, tél.: 5667. 189-26—24

DIVERS

COMMERCE

CONFECTION DE CHAPEAUX. Mme Yvette Dufault désire annoncer au public qu'elle a ouvert un salon pour la confection, la réparation et la transformation des chapeaux au No 549, ST-JEAN, tél.: 5564. 196-6—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 118-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 186-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur. No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél.: 3-0733.

A.-G. WRIGHT, 10, Lalibert, tél.: 3-0461. Prélarts carpettes en prélart, tapis, toile de chassis, draperies, brocatelles pluche, soie, cretonne, etc., aussi rembourrage de meubles, posage de prélart. 184-26—37

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No. 74, RUE SIGNAL, tél.: 3-3347.

ELECTRICITE. REPARATION et refilage de moteurs de tous genres, aussi réparations d'appareils électriques. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. THOMASSIN, 41, Latrigueur, tél.: 3-1525. 172-26—37

DIVERS

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No. 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 181-26—36

REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques, faites par des techniciens, lampes testées gratuitement, posons antennes, service jour et soir. S'adresser GERARD HAMEL, 254, 2e avenue, tél.: 3-0966. 196-6—36

SALONS DE COIFFURE

A LA CANADIENNE. Nous continuerons les mêmes conditions pour nos permanents: $150 à $6.00. Traitements du cuir chevelu sur Aero Steamer. JOS. ASSELIN, 311 1-2, rue St-Joseph, tél.: 3-3396. 186-26—41

ANNONCE PERMANENT, $2.50. Profitez de cet offre pour le temps du carnaval. Permanent à l'huile, $3.50. Ces permanents sont garantis. JOS.-E. LALAMME, 60, avenue Cartier, tél.: 4-0269. 190-26—41

SALON RICHELIEU. Ondulation marcel. $0.35; komol, $0.35; shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. MLLES SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 177-26—41

SPECIAL: $1.50 permanent croquignol machine perfectionnée, garanti 6 mois; à l'huile, $2.50, $3.00; marcel, $0.25; komol, $0.35; ondulation à l'eau, $0.75, avec shampoo. SALON PAULETTE, tél.: 4-2754, 764, St-Vallier. 186-26—41

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REGD., 63-65 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars. Aussi station de service. 24—45

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon. Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche; Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. TEL.:7614. 175-26—45

A BAS PRIX, Cyrille Bussières, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignures bois franc, $0.25 la poche, 5 pour $1. Bois franc, $2.50 le voyage. Grosses croûtes érable, $2.75, $3. Bois franc, $2.75; érable, 2-2 1-2-3 pieds; charbon toutes sortes. 181-26—48

AVIS, BOIS ERABLE, MERISIER, 2-2 1-2; croûte bouleau, merisier, 3-4 pieds; charbon, tonné poche; coke, $0.25 la poche; charbon bois, $0.25. L. LEGARE, 1085, St-Vallier, tél.: 2-1762. 174-26—48

BOIS, $2.25, $2.50 LA CORDE. Bois de corde, 12 pouces $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00; à la tonne, $14.50. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 179-26—48

BOIS et CHARBON, merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde, livré. EDMOND CONWAY, 235, chemin de la Canardière, tél.: 4-2351. 176-26—40

CHARBON STOVE, 1ère qualité, $15.-40; Coke Lasalle, $11.50; Pea Coal, $11.25, tout délivré en sac. Pour prochaine commande CONNELL ANTHRACITE MINING CO. LTD., 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 191-26—48

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. Merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. LACHANCE & FRERE, 211, Dorchester, tels: 3-3521—6368. 194-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bois franc débité, $2.25, $3, à l'abri des mauvais temps. Spécial, 12 sacs de bois d'allumage $1 livré. Faites l'essai. Mats pour radios, $0.25. 188-26—48

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près du pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toutes les parties de la ville. 187-26—17

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE 2 traîneaux, carriole et poêle à l'huile, 2 feux, cages à lapins, pigeons, serins, set cage. S'adresser 7, D'AIGUILLON ou 158 LATOURELLE. 194-6—49

COMMERCE A VENDRE

GROSSE BOUTIQUE A BOIS et forge, tuyau

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5169

OCCASIONS

LIMOILOU (coin de rue). Maison neuve, épicerie avec logement et deux autres logements. Occasion. Conditions faciles.

AVENUE MURRAY. 3 logements, 8-5-5 chambres, plus chambre de bain, chauffage eau chaude. Revenu annuel, $1,400.00. Occasion extraordinaire, $6,-800.00, terrain clair, conditions faciles.

AVENUE MANRESE. 3 logements, 8-9 chambres. Occasion, $13,000.00.

RUE ST-CYRILLE. 3 logements, 7-8 chambres. Occasion, $12,000.00.

RUE FRASER. 3 logements, 10-11 chambres. Occasion, $13,700.00.

BLVD CREMAZIE. Brique solide, 3 logements, 3 fournaises. Occasion, $9,500.

BERGERVILLE. Cottage, 8 chambres, $3,500.00. Cottage 9 chambres, terrain 70x85, $3,800.00.

AVENUE MURRAY. Cottage semi-détaché, 10 chambres, $8,500.00, terrain clair.

ST-GEORGES MORENCY

IMMEUBLES ET ASSURANCES
235, rue St-Joseph Tels.: 8311 rés. 5680
178-26—J

L'Agence D'Immeubles Québec

21, RUE STE-ANGELE

Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.

RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. SITES INDUSTRIELS demandés.

W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 :—: Rés.: 2-6239
188-6—J.

NON CLASSIFIEES

ON DEMANDE une jeune fille de 18 à 20 ans, pour ouvrage de bureau. Devra parler les deux langues. Ecrire à Casier "2001", L'Evénement.

LOGEMENTS A LOUER. — Deux logements à louer de 4 appartements, plus chambre de bain, à Bergerville, sur le Chemin St-Louis. S'adresser par tél. 7632.

SEANCE DE LA COMMISSION DES ECOLES

(Suite de la page 3)

ployés fussent remerciés de leurs services quand le travail est aussi abondant cette année que les années précédentes. "Il se passe des choses extraordinaires dans la Commission", dit M. Verret. "On a réduit les salaires des employés et on est rendu à renvoyer nos meilleurs ouvriers".

M. J.-E. Bédard fit alors remarquer aux membres de la Commission qu'il pouvait bien y avoir autant d'ouvrage que les autres années, mais que l'argent voté dans le budget était depuis longtemps dépensé. "On nous a voté", dit M. Bédard, "seulement $9,000. pour les réparations. Nous avons actuellement $43,000. de dépensés. Il y aurait de l'ouvrage. La question c'est de trouver de l'argent pour payer".

La Commission a reçu une lettre de Monseigneur E.-C. Laflamme, P.A., curé de la paroisse Notre-Dame, qui demande l'ouverture d'une nouvelle école. Monseigneur Laflamme se plaint que l'école dans la rue Sous-le-Fort ne correspond plus aux besoins et n'est pas convenable. La question a été référée au Comité pédagogique pour étude.

Plusieurs autres questions ont été discutées, relativement à l'administration et à l'entretien des maisons de la Commission.

A L'ACADEMIE

Gâteau des Rois.

L'Association de la Salle Inc. aura, comme par les années passées, le partage du Gâteau des Rois. Cette fête aura lieu à l'Académie Commerciale, mercredi, 18 janvier, à 8 heures 30. Tous les anciens seront les bienvenus.

AVIS

Bureau de Placement Provincial
SECTION FEMININE

A partir du 18 Janvier courant, le Bureau de Placement Provincial, Section féminine, situé à l'Hôtel de Ville, aura son bureau dans l'Edifice "LE SOLEIL", Chambres 301-302-303, coin des rues St-Valier et de la Couronne. TEL: 4-2488.

Pension Privée

Quelques Chambres à louer
Prix modérés.

CHATEAU ST-LOUIS
Appartement 1001
TELEPHONE: 6745

QUEBEC DANS LE GALA DRAMATIQUE

(Suite de la page 16)

Le colonel G.-E. Marquis, qui a été élu président du comité exécutif, remplit en même temps la fonction de président régional du gala.

Plusieurs associations dramatiques de notre ville se sont déjà inscrites pour prendre part au concours qui aura lieu au Palais Montcalm vers la mi-mars. Mentionnons entre autres: le Cercle Dramatique Lafontaine, le Conservatoire d'Opéra Canadien, le Conservatoire National de Québec, la Fédération des Etudiants de l'Université Laval, l'Association artistique et l'Union Dramatique de Québec. On s'attend à recevoir ces jours-ci, avant que soit définitivement clos le délai des inscriptions, des demandes venant de Cercles dramatiques de Sherbrooke et des Trois-Rivières, et de quelques autres groupes québecois qui existent depuis plusieurs années.

Le choix des pièces est laissé à la discrétion des concurrents, mais ces pièces ne doivent pas durer moins de vingt minutes et plus de quarante-cinq minutes.

Les frais du concours à Ottawa seront répartis entre le Comité national, qui s'engage à en acquitter la moitié, et le Comité régional qui emploiera à cette fin les recettes du concours éliminatoire.

Le comité exécutif de Québec se réunira de nouveau mercredi soir 18 janvier, à huit heures, au Club des Journalistes, alors qu'un représentant de chacun des groupes concurrents est invité à être présent. D'ailleurs toutes les associations dramatiques du district de Québec pourront immédiatement obtenir les renseignements qu'elles désirent en s'adressant au colonel G.-E. Marquis, à l'Hôtel du Gouvernement.

AU PALAIS MONTCALM

Soirée de comédie française jeudi, le 2 février, à 8 h. 30.

Le Conservatoire National de Musique de Québec, section dramatique, interprétera la belle comédie "Mon Bébé", de M. Hennequin.

Voici une nouvelle très agréable pour ceux qui prétendent n'aller au théâtre que pour rigoler. La section dramatique du Conservatoire National de Musique a choisi comme premier spectacle la comédie étincelante de verve par Maurice Hennequin, "Mon Bébé".

Cette pièce, dont l'auteur est proclamé le maître du rire, a reçu un accueil enthousiaste dans le monde entier. Elle est d'une gaieté contagieuse, à laquelle le spectateur le plus impassible ne pourra rester indifférent. C'est un beau succès qui s'annonce certainement pour la section nouvellement formée par le Conservatoire et les amateurs de théâtre qui auront l'heureuse inspiration d'assister à cette pièce, qui a conquis la plus joyeuse célébrité par sa verve étourdissante, ne manqueront pas d'être entraînés par l'amusante rapidité des situations.

Cette section dramatique du Conservatoire est sous la direction de M. René Arthur, que tous les radiophiles apprécient. Il sera secondé par d'autres artistes du Conservatoire que le public a applaudis soit dans les Cloches de Corneville ou le Petit Duc.

Il ne faut pas confondre "Mon Bébé" avec Mam'zelle Bébé, l'excellente opérette de MM. Plamondon et Létourneau.

(Communiqué)

F.-X. DROLET

Le club de hockey F.X.D. a rendu visite au Voltigeur de l'Ancienne-Lorette, dimanche après-midi, le 15 janvier, et l'a défait au score de 4 à 3 après 70 minutes de jeu.

AVIS--Hôpital Laval

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Hôpital Laval aura lieu au bureau du Secrétaire, au Palais de Justice, à Québec, le vendredi 20 janvier courant, à 5 heures du soir.

Ferdinand Roy, Sec.

POSTE DE COMMERCE A VENDRE

Bon poste de commerce établi depuis au-delà de trente ans dans le Village de St-Félicien, Comté du Lac Saint-Jean, P. Q. Vendra en tout ou en partie à un homme sérieux, ou louera, à des conditions très avantageuses.

Sadresser à
Madame Vve CELESTIN BOULAY,
St-Félicien, Comté du Lac St-Jean, P. Q.

NAISSANCES

LEGARE. — M. Wilfrid Légaré et Mme Légaré (Blanche Bernatchez), de Montmagny, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 15 et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie, Agnès, Andrée.

Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Beaupré, de l'Ancienne Lorette, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mlle Corinne Bernatchez, tante de l'enfant.

MARIAGE

ARMAND-LABERGE. — On annonce pour le 24 janvier, le mariage de mademoiselle Diana Armand, fille de feu F.-X. Armand, avec M. Emile Laberge, fils de feu Joseph Laberge, tous deux de St-Sauveur.

DECES

CLAVET. — A St-François d'Assise, le 15 janvier 1933, à l'âge de 3 ans et 5 mois, est décédé Jules, Raymond Clavet, fils de M. et Mme Delphis Clavet, née Marie-Anna Fiset.

Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures p.m.

Départ de la maison mortuaire, No 194 Blvd Benoit XV, à 3 heures 45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont.

PARADIS. — A St-Henri de Lévis, le 16 janvier, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée madame veuve Félix Paradis, née Odile Brochu. La défunte était la mère du Dr J.-A. Paradis, de St-Henri, et de M. J.-C.-O. Turgeon chef de gare à St-Léonard, né d'un premier mariage. Elle laisse aussi une fille, Soeur Marie de la Providence, Franciscaine Missionnaire de Marie de la Maison de St-Joseph de Burghardville, à Palmenville, N.-Y.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures 30, après l'arrivée du Quebec Central, à St-Henri.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BEDARD. — Mercredi, le 18 janvier 1933, à 7 heures 45, sera chanté, en l'église St-Sauveur, le service anniversaire de feu Alfred Bédard, recommandé par son épouse, Dame Amanda Arteau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GODIN. — Madame Wilbrod Godin et mademoiselle Artémise Godin remercient bien sincèrement tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de mademoiselle Rose-Anna Godin soit par offrandes de messes, cartes mortuaires, visites ou assistance aux funérailles. A tous, un sincère merci.

SI VOUS ETES EN DEUIL

Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.

QUEBEC MODERN CLOTHING

580 rue St-Valier. Tél. 7730

SPORT

A L'ACADEMIE COMMERCIALE

Jeudi, le 12 courant, le Montréal défit le Canadien au score de 1-2. Les scoreurs furent: B. St-Cyr (Montréal), 2; A Gosselin (Canadien), 1; assists, P. Prévost (Montréal), 1.

Le Trois-Rivières fut défait par l'Aiglon au score de 4-5. Les scoreurs furent: Dion (Aiglon), 2; Rouillard (Aiglon), 1; Côté (Aiglon), 1; Griffin (Aiglon), 1; A. Gosselin (Trois-Rivières), 2; J. Roy (Trois-Rivières) 2; assists: Rouillard (Aiglon), 2; Côté (Aiglon), 1; J. Roy (Trois-Rivières), 1.

Dans la soirée, le Capitol, au lieu de jouer contre le Carignan, a joué contre le Châteauguay. Le Capitol défit ce dernier club au score de 4-2. Les scoreurs furent: J.-P. Guay (Capitol), 2; Carrette (Capitol), 1; G. Leclerc (Capitol) 1; Châteauguay, 2; assists: H.-P. Côté (Capitol), 1; punitions Pettigrew (Capitol), 1; Dion (Capitol) 1,; C. Lapointe (Capitol) 1.

LES ANNEAUX

Rapport de la ligue d'anneaux intérieure de Québec.

Club Taxis 2-2000 classe B:

L. Perkins 1013, P. Caswell, 1037. R. Michaud 903, A. Bergeron 966, E. Bussière 920, M. Côté 1016.
Total: 5825.

Club W. Howey classe B:

W. Leblanc 991, E. Petit 1048, A. Fortier 917, L. Savard 1047, A. Poliquin 851, A. Moisan 1103.
Total: 5965.

REGLEMENT AMENDE

Montréal, 17. — Les quartiers-généraux de la N. H. L. annonçaient officiellement, hier, que la suspension automatique pour une joute, des joueurs qui avaient accumulé trois punitions majeures était maintenant une chose du passé, et qu'à l'avenir, les coupables devront payer une amende de $25.00. Un vote télégraphique venant de tous les clubs de la ligue, à la fin de la semaine, est le résultat de cette décision.

VICTOIRE DE TUNERO

Paris, 17. — Marcel Thil, reconnu par la N. B. A. des Etats-Unis comme le champion poids-moyen du monde, a perdu, par décision, un combat de 12 rondes contre Kid Tunero, de Cuba, hier soir. Thil pesait 161 livres et Tunero 159. Le titre de Thil n'était pas en jeu.

LE LOUIS LEPINE

Le Louis Lépine a annulé récemment contre le St-Charles au score de 3 à 3. La joute fut très contestée et très rude.

Voici l'alignement du Lépine: buts, A. Tremblay; défenses, Breton et Têtu; ailes, Descoteaux et Reason; centre, LeBrun; substituts, Boucher, Hébert, Lépine et Guay.

CLASSIFICATION DES PRODUITS

Le sous-ministre de l'Agriculture de Québec écrit à Ottawa pour suggérer des modifications à la loi fédérale.

POUR L'UNIFORMITE

Une correspondance vient d'être engagée entre le ministère de l'Agriculture de la province de Québec et le ministère de l'Agriculture d'Ottawa au sujet de la classification des produits agricoles, dans le but d'amener des modifications propres à rendre la chose plus claire pour les consommateurs et assurer l'application plus efficace de la loi fédérale.

"Cette classification officielle des produits agricoles", dit M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture de Québec, au sujet des représentations qu'il a soumises à Ottawa relativement à cette question, "existe pour le bénéfice des producteurs et des consommateurs également. La loi qui la régit a pour but d'améliorer la qualité des produits, le rendre pleine justice aux bons producteurs et de permettre au consommateur de reconnaître avec plus de sûreté la valeur de ce qu'il achète. Or les diverses qualités prévues par cette loi de classification sont désignées sous des noms qui varient avec chaque produit, et la confusion est telle que la majorité des consommateurs ne peuvent s'y reconnaître. Prenons le beurre, par exemple. Le consommateur est naturellement porté à croire que le produit "première qualité" est ce qu'il y a de mieux, alors que la classification place au premier rang un produit supérieur sous la désignation de "qualité spéciale". Pour les oeufs, on a, dans l'ordre de classification officielle, les "Spéciaux", les "Extras", les "Extras de poulettes", les "Premiers", les "Seconds". Pour l'acheteur qui aurait devant les yeux un tableau de classification, la chose serait claire, mais devant un carton de "Spéciaux" et un autre d'"Extra", il hésitera certainement et ne saura auquel donner sa préférence. Dans d'autres catégories, on a des qualités "De luxe" et "De choix" qui prêtent aussi à la même confusion. Tout dépend de l'interprétation que l'acheteur accorde aux termes "spéciaux", "extras", "luxe" et "choix".

"Il résulte donc de la multiplicité des termes employés et de leur trop grande variété, que la classification, au lieu d'aider le consommateur à reconnaître sans misère la marchandise de première qualité au sens véritable du mot, l'embrouille parfaitement, quand elle ne favorise pas la fraude de la part d'un marchand peu consciencieux.

"Nous voudrions qu'il soit remédié à cette situation par l'adoption d'une classification plus nette, donnant à chaque désignation un caractère absolument clair, susceptible d'être correctement interprété par la généralité des consommateurs. Le jour où l'on adoptera des désignations uniformes pour tous les produits, partout où la chose sera possible, il va sans dire, on aura accompli beaucoup pour la promotion de l'achat des produits de chez nous et l'amélioration de la qualité, tout en prévenant la fraude pour la plus grande satisfaction des consommateurs".

ENCYCLIQUE SUR LE MARIAGE "CASTI CONNUBII"

Des conférences à l'Université sous les auspices des A.F.A.C.C.

Sa Sainteté Pie XI, dans cette magistrale encyclique sur le mariage, constatait "l'ignorance totale de la si haute sainteté du mariage" et c'est pourquoi elle avait décidé "d'entretenir toute l'Eglise du Christ et même le genre humain tout entier, de la nature du mariage chrétien, de sa dignité, des avantages et des bienfaits qui s'en répandent sur la famille et sur la société humaine elle-même; des très graves erreurs contraires à cette partie de la doctrine évangélique; des vices contraires à la vie conjugale, enfin des principaux remèdes auxquels il faut recourir". (Texte officiel de l'Imprimerie vaticane, p. 4).

Les Anciennes Elèves de nos couvents, voyant les ravages que causent dans notre pays, et même dans notre société canadienne-française, les théories et les pratiques opposées au mariage chrétien, ont voulu, par leur Commission d'Action Sociale, apporter leur part, dans ce travail de reconstruction. Outre la campagne entreprise dans leur revue "Amica", elles ont demandé à de bons conférenciers d'expliquer à la population québecoise cette encyclique sur le mariage chrétien.

Donc, dans le courant de l'hiver à l'Université Laval même, nous aurons l'avantage d'entendre:

1o—Son Excellence Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski, qui a déjà parlé avec tant de clarté et de précision, dans nos principales villes, sur cette question;

2o—Le R. Père H. Martin, O.P., curé de St-Dominique, qui a déjà donné tout un commentaire sur cette encyclique, avec toutes les lumières que donne une connaissance approfondie de la Somme de saint Thomas;

3o—L'abbé L.-E. Hudon, aumônier diocésain des A.F.A.C.C., qui, en vertu de sa fonction, a bien voulu se charger d'une conférence.

Les dates et les sujets respectifs seront annoncés sous peu.

A LA COUR D'APPEL

Statistiques de ce tribunal pour l'année 1932.

Les statistiques de la Cour d'Appel pour l'année 1932 démontrent bien que cette Cour n'a pas chômé durant les derniers douze mois. Les juges ont rendu 70 jugements sur le fond en matière civile et 16 en matière criminelle, 2 sous la loi des Liqueurs.

Le nombre de jugements sur motion a été de 62 en matière civile, 27 en matière criminelle et 5 en matière pénale.

Il y a encore actuellement 4 causes en délibéré et 111 causes d'inscrites sur le rôle pour être entendues aux prochains termes.

Ces chiffres nous ont été communiqués hier par M. Adrien Falardeau, C. P., greffier de la Cour d'Appel.

OBSEQUES DE MME ADALBERT CLOUTIER

Les funérailles de Madame Cloutier, née Adelisca Goudard, ont eu lieu samedi, le 14 janvier, en l'église de St-Roch.

UN BEL HOMMAGE

Un bel hommage a été rendu, samedi matin, à madame Cloutier, née Adelisca Goudard, épouse de M. Adalbert Cloutier, menuisier, décédée le 11 janvier dernier, à l'âge de 46 ans. La cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église de St-Roch. Un vaste cortège a escorté les restes mortels.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Arthur Ferland qui a également chanté le service, assisté de MM. les abbés Jean Belleau et Joseph Pelchat. Dans les stalles du sanctuaire, avaient pris place, MM. les abbés W. Vachon, E. Chapleau, Noël Dion, Eudore Bourbeau, E. Beaudry, du Séminaire, L.-P. Légaré, etc.

A la tribune de l'orgue, la chorale de la paroisse, dirigée par M. l'abbé Ant. Deschênes, a exécuté la messe funèbre de Yon. M. Turgeon accompagnait à l'orgue.

Le défilé s'est mis en marche à 9 heures moins quart de la résidence mortuaire, rue de la Reine. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Adalbert Cloutier; ses beaux-fils, MM. Laurent et Robert Cloutier; son frère, M. Georges Goudard; ses beaux-frères, MM. E. Bundock, Oliva Cloutier, Zéphirin, Joseph, Charles et Henri Cloutier, Jean Jobin, Joseph Lefebvre et Etienne Lefebvre; ses neveux, MM. Sarto, Edmond, Marcel, Benoit Bundoch, Gérard et Charles-Auguste Cloutier, Gaspard Fleury, Marcel Cloutier, Hector, Philippe, Gérard, Eustache, Paul, Armand et Horace Lefebvre, Léo Bédard, Gérard Villeneuve, Philippe Charles, Maurice et Jean-Louis Cloutier, le R. F. Lefebvre, des Frères de St-Vincent de Paul, le R. F. I. Lefebvre, O. M. I., Maurice, Adrien et André Lefebvre, Jean-Marie, Benoit, Emile, Jean-Baptiste, Paul, Loyola, Raymond, Camille, Eloi, Jean-Louis et Léopold Cloutier, Emile Bouchard, Roland Robert, ses cousins, MM. Albert, Julien, Edmond, P. Julien, Joseph Denis, Jules Lepire, le Dr Roméo Gagnon, Alfred Roy, Emile Roy, M. Perron, Abel Rochette, Pierre Légaré, Adj. Cloutier, G. Cloutier, C.-A. Cloutier, B. Cloutier.

Immédiatement après les membres de la famille, venaient, MM. Oscar Drouin, M. P., J.-E. Gosselin, échevin, le Dr J.-E. Verreault, le Dr B. Grenier, le Dr Geo. St-Amand, S. Proteau, J.-P. Morneau, Louis Jobin, Maurice Boucher, J.-W. Marier, Jos. Morel, Ernest Lapointe, A. Pelland, Hermasse Pelland, Victor Gagnon, Frank Couture, Adélard Paradis, J. Dorion, P. Tremblay, Laval Grégoire, Elz. Grégoire, Jos. Lamothe, Armand Tremblay, Gaston Lacoste, C.-E. Fortier, Edouard Gravel, Arthur Rouleau, Maurice Lepire, Arthur Larichellière, D. Paré, G. Poulin, O. Cauchon, P. Tremblay, H. Huot, Jos. Boissinot, Xavier Gobeil, Eug. Leclerc, P. Lepage, R. Lessard, P. Verreault, E. Beaudoin, E. Racine, R. Verret, P.-H. Corriveau, M. Carbonneau, R. Genest, Omer Leclerc, D. Noël, Jos. Bédard, Nap. Bédard, H. Drolet, J.-B. Dion, J. Conseiller, J. Conseiller, jr., R. Beaudry, J. Ferland, H. Chrétien, G. Prémont, A.-D. Deschênes, J.-M. Thibodeau, C.-P. Dionne, Edouard Verreault, J.-E. Verreault, Louis Caron, A. Duberger, A. Giguère, R. Marier, A. Jobin, J. Corriveau, Ph. Vallières, O. Lefebvre, C. Tremblay, A. Caron, Ph. Rhéaume, A. Huot, J. Gingras, J.-A. Genest, Magloire Cauchon, Jos. Cauchon, B. Prémont, J.-A. Renaud, J.-A. Blais, Aug. Deschênes, Pierre Savard, S. Gosselin, Jos. Guay, W. Dubé, Ed. Laverdière, A. Asselin, J.-C. Turcotte, E. Fournier, Arthur Poulin, Isidore Lamothe, P. Dionne, C. Fortin, L. Cloutier, Jos. Pagé, L.-F. Villeneuve, Jos. Villeneuve, Jos. Prémont, Jos. Julien, C.-A. Dionne, Alfred Marois, P.-S. Proteau, J. Royer, A. Roy, P. Dionne, Alphonse Bolduc, Albert Crotty, G. Morency, P. St-Laurent, E. Duchaine, G. Moffet, A. Drouin, A. Kennedy, P. Prémont, R. Huppé, M. Nicholas, Roméo Rousseau, J.-A. Dorion, N. Desroches, Emile Rivard, J.-N. Potvin, A. Proulx, J. Proulx, G. Proulx, Jean Jobin, M. Tremblay, P. Tremblay, M. Fortin, P. Tremblay, C. Turcotte, A. Giguère et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. La maison Germain Lépine dirigeait les obsèques.

L'Evénement offre à la famille en deuil l'hommage de ses plus vives sympathies dans cette lourde perte.

FEU JOSEPH-SITO YEN

Une émouvante cérémonie funèbre s'est déroulée hier après-midi à la Maison du St-Esprit, rue de la Couronne, à l'occasion des obsèques d'un membre de la mission chinoise, Joseph-Sito Yen, décédé la semaine dernière à l'âge de 52 ans. Ce néophyte avait reçu le sacrement de baptême le jour de la Fête de l'Epiphanie.

La cérémonie du Libera eut lieu à trois heures hier après-midi et fut présidée par le R. P. Pacôme, O.F.M., aumônier de la Mission. La chorale chinoise, composée d'un groupe d'élèves du Séminaire, a rendu un magnifique programme de chant chinois au cours de la cérémonie à laquelle assistaient une trentaine de Chinois qui n'étaient jamais allés à la Maison du St-Esprit, les habitués de la Mission et plusieurs bienfaiteurs de l'Oeuvre. Un cortège, composé d'une quinzaine de machines, a reconduit les restes mortels de la Maison du St-Esprit au cimetière St-Charles.

Le R. P. Pacôme remercie bien sincèrement la maison S. Marceau, entrepreneur de pompes funèbres, de sa charité à cette occasion, ainsi que tous les propriétaires d'automobiles qui ont consenti à mettre leur auto à la dispositon des concitoyens du défunt.

La vente de dissolution au magasin

JOS. THIVIERGE

Cette vente de dissolution et de liquidation du stock, qui a fait accourir des foules d'acheteurs, se continue avec ses réductions de prix irrésistibles.

Cette vente déclenchée pour des raisons sérieuses a vite convaincu l'acheteur averti qu'il y avait de vraies économies à saisir en achetant pour maintenant et même pour plus tard.

Comme une grande partie du stock du printemps était déjà entrée et a été ajoutée à la vente de liquidation, l'attraction est d'autant plus intéressante.

Cette Vente se fait au Magasin

JOS. THIVIERGE
135 ST JOSEPH - QUEBEC.

LA COMEDIE "BON BEBE"

Au Palais Montcalm, jeudi, le 2 février prochain.

La comédie "Mon Bébé" qui sera interprétée par la section de Comédie-Française du Conservatoire National de Québec, est d'une gaité contagieuse, irrésistible. Comme le disait Gaston Sorbets, le critique de l'Illustration, "sa drôlerie candide et cocasse a quelque chose de sain et de reposant".

Cette comédie est adaptée d'une pièce américaine qui fit fureur dans toutes les villes anglaises du Canada et des Etats-Unis : Baby Mine, par Margaret Mayo. Et il faut déclarer que nul, mieux que Maurice Hennequin, nul mieux que cet auteur qui a fait rire sans interruption des salles entières pendant toute sa vie, nul mieux que lui ne pouvait adapter cette fantaisie américaine au goût français et, par le fait même, au goût de l'élite canadienne-française.

Maurice Hennequin excelle à peindre et à caricaturer les personnages grotesques ; à embrouiller puis à démêler les fils d'une intrigue ; à rendre vral l'invraisemblable; à rester sensé dans le domaine de la fantaisie. Les innombrables pièces qu'il a signées rappellent par leurs titres seuls de triomphants succès. Et pourtant, aucune de ces oeuvres n'atteint au comique si intense de "Mon Bébé" et ne provoque, comme cette dernière comédie, un rire aussi inextinguible. C'est du moins l'avis de la critique de tous les pays et ce sera l'avis des amateurs de Québec au sortir du Palais Montcalm, jeudi, le 2 février prochain, après avoir ri aux larmes pendant toute la soirée.

Nous aurons l'occasion de dire un mot des comédiens un peu plus tard, mais tous peuvent être assurés que le Conservatoire n'a négligé aucun détail d'interprétation ou de mise en scène pour continuer à prouver au public qu'une représentation de notre Conservatoire, c'est une agréable soirée en perspective.

Un film officiel sur une maladie sociale: "THE END OF THE ROAD"

"The End of the Road", le film actuellement à l'affiche au Victoria, est un film officiel qui ne peut être montré que sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale.

Faisant partie de la campagne entreprise par ce conseil contre les maladies vénériennes, ce film a été montré sous sa forme originale, avec un vif succès, dans les autres parties du Dominion, mais c'est la première fois qu'il est exhibé dans la province de Québec. Environ 60,000 personnes ont vu ce film pendant les dix jours consécutifs qu'il a été montré à Toronto, alors que la police montée fut requise sur les lieux pour maintenir l'ordre dans les foules énormes qui faisaient queue à la porte du théâtre, lequel pouvait contenir 3,000 personnes.

Le but et l'objet du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale sont de prendre les mesures qui seront jugées nécessaires pour faire pratiquer l'hygiène, le contrôle et l'élimination des maladies contagieuses, l'éducation du public en matière d'hygiène et d'engager les gens à vivre dans les conditions, le milieu et de la manière qui protégeront le mieux la famille comme institution.

"The End of the Road", qui est à l'affiche du Victoria depuis dimanche illustre la vie de deux jeunes filles dont la conduite a été très différente. Dans l'un des cas, la jeune fille a été instruite en toute franchise, par ses parents, des choses de la maternité tandis que dans l'autre, par prudente ou fausse modestie, les parents n'ont rien voulu lui apprendre de ce qui aurait pu la mettre en garde. Le bonheur et le succès sont le partage de la première, tandis que l'autre arrive à la maladie et au déshonneur. "The End of the Road" est un fort plaidoyer en faveur de la vérité et de la franchise. C'est un film que les parents ne devraient pas manquer. Des représentations séparées sont données aux hommes et aux femmes.

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE
Aujourd'hui, programme double
'LE CONGRES S'AMUSE'
avec LILIAN HARVEY et HENRY GARAT
— aussi —
"LE PATRON ET LA BEAUTE"
avecDAVID MANNER et MARIAN MARSH
SEMAINE: Matinée: $0.10 Soirée: $0.15
DIMANCHE: Matinée: $0.15 Soirée: $0.25

VICTORIA
END OF THE ROAD
AUJOURD'HUI
MESSIEURS Seulement
Continu de 1 p. m. à 11 p. m.

CARTIER
Dernière fois Aujourd'hui
EDMUND LOWE et BELA LUGOSI dans
"CHANDU THE MAGICIAN"
TALLULAH BANKHEAD et Robert MONTGOMERY dans
"FAITHLESS"

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
FERNAND GRAVEY
— dans —
"COIFFEUR POUR DAMES"
aussi ALICE COCEA dans
"ATOUT COEUR"
Actualités et Comédie

EMPIRE Aujourd'hui
Pour la première fois à Québec
"Le Testament, Perdu"
avec ARMAND BERNARD et BLANCHE MONTEL
— aussi —
"WHAT AN IDEA"
Grande Revue Musicale
Comédie et Sujets Courts

THEATRE PRINCESS
Aujourd'hui, programme double
"GHOST VALLEY"
avec TOM KEENE et
"AMBULANCE SURGEON"
avec DONALD KEITH, GRANT WITHERS
—o—
"LES TROUBLES DU CORDONNIER"
(comédie par Swifty)
Levi, Swifty, B. Brown & Cie
"NUIT AU MAROC"
et "UN JOYEUX MELANGE"
AMATEURS — Vendredi Soir

CAPITOL
Mat. 25c. Soir 30c et 40c.
Mat: 1.15, 2.40; 7 et 8.55
DERNIER JOUR
COMEDIE ! CHANT ! DANSE !
La plus douce musique de ce côté-ci du ciel.

The Maid of the Mountains
Avec un magnifique choeur de chant de 1,000 voix.
130 musiciens 130
110 danseurs 110
116 solistes 116
DEMAIN
Liiy Damita dans

Le Père Célibataire
Entièrement en français

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au
CINEMA IMPERIAL
VOICI COMMENT:—
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de six lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:—
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Impérial.
REGARDEZ DE SUITE:—
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:
"MA FEMME HOMME d'AFFAIRES"
et
"LE FILS DE L'AUTRE"

LE RESULTAT DES ELECTIONS MUNICIPALES A LA CAMPAGNE

Les municipalités régies par le code municipal avaient à se choisir hier un maire et trois nouveaux conseillers.—Les "balayages" ont été rares mais plusieurs premiers magistrats ne revenaient pas sur les rangs. — Quelques luttes triangulaires. — La banlieue de Québec n'a presque pas été affectée par ces élections. — Un ancien maire de Ste-Foy revient comme conseiller. — M. Léon Beaudry réélu à Neuville, M. Eugène Trudel à St-Augustin, M. O. Pomerleau à Ste-Hénédine, M. Nazaire Demers à St-Nicolas, M. Damase Létourneau à St-Ubald, M. Adalbert Landry à Mont-Joli, etc. — M. Omer Roy est élu à St-Charles, M. Alfred Hardy à St-Basile, M. Joseph Lemelin à Armagh, M. Alfred Arcand, frère de l'hon. M. C.-J. Arcand, à Charny, M. Eug. Lambert à St-Rédempteur, M. Eudore Gingras à St-Casimir, M. David Roy à St-Prosper (Dorchester), etc.

LES RAPPORTS DE PLUS DE 40 PAROISSES ET VILLAGES

Les municipalités régies par le code municipal ont disposé hier d'une nouvelle élection dans laquelle elles avaient à se choisir un maire et trois conseillers. Les trois heureux conseillers qui sont restés en paix cette année auront leur tour en janvier 1934.

Les retraites — retraites volontaires — de maires et de conseillers semblent avoir été la note dominante de la campagne qui vient de prendre fin dans les municipalités régies par le code municipal.

Dans maints endroits les candidats ont été élus par acclamation mercredi dernier. Ailleurs, par contre, il y a eu lutte et lutte très serrée. Mais les balayages — cela est peut-être dû précisément aux nombreuses retraites — on été rares.

On trouvera plus bas les résultats de l'élection dans au-delà de quarante municipalités. (D'autres résultats apparaissent aussi dans la page des nouvelles étrangères).

Nous avons cru nous rendre compte, dans nos appels téléphoniques ici et là que cette année, comme par le passé d'ailleurs, les questions de parti ont joué un certain rôle dans l'élection du maire et des conseillers en plus d'un endroit.

Voici donc les résultats que nous avons compilés hier soir :

SILLERY

M. Denis Trépanier s'est retiré de la lutte laissant le champ libre à M. Honoré Auger comme conseiller. Le major Philippe Ouellet, le nouveau maire de Sillery, avait aussi été élu par acclamation avec deux utres conseillers, MM. Alfred Dobell et Paul Martin.

SAINTE-FOY

M. J.-E. Gagnon s'étant retiré de la lutte samedi, M. Honoré Mainguy, qui fut maire de Sainte Foy pendant plusieurs années avant M. Nérée Tremblay, a été élu conseiller au siège numéro 5. M. Néré Tremblay, comme maire, et MM. Archibald West et Charles Noreau, comme conseillers, avaient aussi été élus par acclamation.

ST-AUGUSTIN

A St-Augustin, M. Eugène Trudel a été réélu maire par acclamation. M. L. Couture, son adversaire ayant résigné. Les nouveaux conseillers MM. Polycarpe Blouin, Emile Goulet et G. Béland, ont été élus par acclamation.

A NEUVILLE

Dans la municipalité du village de Neuville, M. Léon Beaudry, ancien maire, a été réélu par 15 voix de majorité sur son adversaire, M. Alphonse Matte. Le conseil se compose de MM. Siméon Hardy, Dave Devito, Pierre Paré, Arthur Noreau, Joseph Denis, anciens conseillers, et de M. Ernest Delisle, élu par acclamation en remplacement de M. François Darveau, qui s'est retiré.

SAINT-BASILE (Comté de Portneuf)

M. Alfred Hardy, 1er vice-président de l'Union catholique des Cultivateurs, a été élu maire par une majorité de 45 voix sur M. Jean-Baptiste Hardy. Le maire sortant de charge ne briguait pas les suffrages.

Les nouveaux conseillers sont MM. H. Fiset, Samuel Julien et Georges Gauthier. Ils ont tous été élus par acclamation.

ARMAGH (Bellechasse)

M. Joseph Lemelin est le nouveau maire de la municipalité d'Armagh. Il l'a emporté par une majorité de 33 voix sur M. Joseph Cadrin.

M. Alfred Duchesneau a été élu conseiller par une majorité de onze voix.

SAINT-CHARLES

M. Omer Roy, cultivateur, l'a emporté par une majorité de 39 voix sur M. Adjutor Boucher, également cultivateur. M. Nadeau, l'ancien maire, s'était retiré de l'arène municipale.

M. Adélard Dutil l'a emporté sur M. Joseph - Arthur Boivin au siège de conseiller. M. Hormisdas Fournier a aussi remporté la victoire sur M. Joseph Asselin. M. Alphonse Picard avait été élu par acclamatin.

CHARNY

M. Alfred Arcand, serre-frein à l'emploi du C. N. R. et frère de l'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, a été élu hier maire de Charny par une majorité de 34 voix contre M. J. W. A. Pilon, après une lutte très chaude. M. Arcand succède à M. le docteur J.-E. Talbot qui n'a pas voulu briguer les suffrages pour un nouveau terme cette année.

ST-CASIMIR

M. Hubert Dussault, ancien maire, ayant refusé de se porter de nouveau candidat à la mairie de St-Casimir, la lutte entre MM. Eudore Gingras et Ovide Langlois s'est terminée hier soir par l'élection de M. Gingras avec une majorité de 24 voix sur son adversaire. Trois conseillers ont été élus : MM. Jean Lacoursière, Jean Sauvageau et W. Baribeau qui ont défait MM. Alf Dusablond, Georges Sauvageau et Joseph Rivard.

ST-REMI DU LAC AU SABLE

M. Urgèle Gagnon, maire sortant est sorti vainqueur d'une lutte triangulaire chaudement disputée avec une majorité de 42 voix sur ses deux adversaires, MM. Napoléon Hamelin et V. Milot.

MONTAUBAN-LES-MINES

M. Alfred Delisle a été élu hier maire de Montauban-les-Mines. Les trois conseillers élus mercredi sont MM. Maurice Picard, Joseph Demers et Ph. Fortin.

ST-MARC

M. Bona Dussault, préfet du comté de Portneuf et maire sortant de charge à St-Marc a été réélu par une majorité de 86 voix sur son adversaire, M. Adrien Bédard.

ST-UBALD

Une pluralité de 11 voix a été accordée hier à M. Damase Létourneau, ancien maire, sur son adversaire, M. Joseph East. Trois conseillers ont été élus par acclamation, ce sont : MM. Antoine Filteau, Eugène Soulard et A. Denis.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

La municipalité de Saint-Jean Port-Joli a continué la coutume établie depuis de nombreuses années d'élire son maire par acclamation. M. Boniface Bélanger, cultivateur, a été réélu pour un autre terme. Trois nouveaux conseillers ont aussi été élus par acclamation lors de l'appel nominal.

EAST-BROUGHTON

M. le notaire Gédéon Roy a défait son adversaire, M. Jules Mackenzie par une majorité de 156 voix et succède au docteur J.-E. Cliche, maire sortant de charge. M. le docteur J.-A. Jolicoeur, dentiste, a doublé le nombre de votes de son adversaire, M. Aimé Cloutier, agent d'assurances, pour être élu conseiller par 121 voix de pluralité. M. Alphonse Savoy avait été élu mercredi par acclamation à l'autre siège de conseiller.

ST-AGAPIT

Une surprise attendait les électeurs de St-Agapit hier matin quand ils apprirent que M. Noel Demers avait résigné en faveur de M. Nazaire Demers, maire sortant de charge. Il n'y eut donc pas d'élection et M. Nozaire Demers se trouvait nommé à l'unanimité maire de St-Agapit pour un cinquième terme.

LAURIER

M. Joseph Martel a été réélu maire de cette localité par une majorité de 6 voix. Son adversaire était M J. Bédard.

SAINTE-CHRISTINE

M. Paul Godin a été élu maire de la municipalité de Sainte-Christine par acclamation, M. Léonard Leclerc s'étant retiré avant la fin de la lutte.

STE-HENEDINE

M. O. Pomerleau, ancien maire, a été réélu par une majorité de 60 voix contre M. Jos. Nadeau.

SAINT-PROSPER (Dorchester)

Trois candidats étaient sur les rangs à la mairie. M. David Roy l'a emporté sur M. J.-A. Dumas, l'ancien maire, et sur M. Adélard Goulet.

M. Cléophas Larochelle a été réélu conseiller en l'emportant sur M. Midas Larochelle. MM. Albert Goulet et Edouard Lubier l'ont emporté respectivement sur MM. Joseph Brousseau et Charles Roy.

ST-REDEMPTEUR

La succession de M. Henri Pelletier, maire sortant de charge de St-Rédempteur, a échu hier à M. Eugène Lambert qui a été choisi à la mairie par une pluralité de 16 voix sur son adversaire, M. Joseph Vermette.

DOSQUET

Dosquet a fait confiance à M. Sylvio Fournier qui a remporté une victoire de 10 voix sur son adversaire à la mairie, M. Mastai Croteau.

SAINTE-MARIE

M. Charles Chassé a été réélu par acclamation maire de la paroisse Ste-Marie de Beuce. Les conseillers sont MM. Georges LeBlanc, Lucien Giguère et Joseph Drouin.

ST-RAPHAEL

M. Auguste Laflamme vient d'être réélu maire de la paroisse de Saint-Raphael, comté de Bellechasse, pour la sixième fois. M. Adélard Dallaire a été réélu conseiller pour un cinquième terme, tandis que MM. Adélard Lacroix et Alphonse Ratté ont été élus en remplacement de MM. Adélard Boutin et Joseph Bouffard. Les autres membres du conseil sont MM. Louis Goupil, Willie Gonthier et Elzéar Arbour. M. Eugène Bolduc est le secrétaire-trésorier de la municipalité.

BEAUCE JONCTION

L'appel nominal à Beauce Jonction, a révélé mercredi dernier, qu'il n'y aurait pas d'élections dans cette municipalité : autrement dit, le maire et les trois conseillers ont été élus par acclamation. Le nouveau maire est M. J.-L. Cliche, qui remplace M. Vital Cliche. Les nouveaux conseillers sont MM. Joseph Bureau, Alfred Pépin et Achille Labbé, qui remplacent MM. Dorvigny Cloutier, Honoré Bouliane et Wilfrid Cliche.

Le nouveau maire de la paroisse, qui fut également élu par acclamation, est M. Edmond Labbé, qui succède à M. Thomas Poulin. Les conseillers sont MM. Léopold Carignan et Davilas Champagne, réélus, et M. Emile Carette, qui remplace M. E. Nadeau.

ST-HONORE (Beauce)

M. Alphonse Champagne, maire sortant de charge, a été défait par 82 voix par M. Joseph Poirier qui devient le nouveau maire de cette localité.

ST-GEDEON (Beauce)

Deux candidats à la mairie, MM. Eugène Noreau, maire sortant, et Pierre Mercier se sont retirés à la dernière minute et M. Pierre Maheux s'est vu élire par acclamation, hier, maire de St-Gédéon.

ST-EVARISTE

La paroisse de St-Evariste a donné confiance hier à M. Napoléon Buteau, qu'elle a élu à la mairie par 48 voix de majorité sur M. Joseph Morin.

ST-COME

M. Joseph Dumas a été élu maire de St-Côme à la place de M. Louis Bernard, maire sortant de charge, qui n'a pas voulu mettre son nom sur les rangs cette année.

ST-THEOPHILE

M. Alp. Paquet a été réélu par acclamation, mercredi, maire de St-Théophile.

ST-LUDGER

M. Alfred Cliche a défait M. Gaudiose Dallaire dans l'élection à la mairie de cette localité.

MONT-JOLI

L'administration municipale sortant de charge est sortie de la lutte avec les honneurs de la guerre. M. Adalbert Landry a été réélu maire par une majorité de 102 voix. Son adversaire était M. T.-F. Saint-Gelais.

Au poste de conseiller M. Albert Danjou l'a emporté par 18 voix sur M. Damase Beaulieu. M. Zénon Pelletier a défait M. Pierre Paradis par 28 voix. M. Mathias Michaud avait été élu conseiller par acclamation.

PAROISSE DE RIMOUSKI

M. Georges Turcotte, cultivateur, de Beauséjour, a été élu maire par une majorité de 48 voix sur M. Athanase Lepage. MM. Valmore Saint-Laurent et Alfred Saint-Pierre avaient été élus par acclamation. M. Jacques Gagnon a été réélu.

La seule candidature officielle pour la lutte dans la ville est celle de M. Georges-A. Morin, agent d'assurances et garagiste, qui se présente contre M. Octave Jalbert, marchand de bois.

SAINT-OCTAVE DE METIS

M. Nazaire Bégin a été le choix de ses concitoyens pour les fonctions de premier magistrat.

BAIE DES SABLES

M. Michaud a été élu hier maire de la municipalité de la Baie des Sables.

SAINTE-FLAVIE (Rimouski)

M. Félix Desrosiers a été élu maire par une majorité de 6 voix. Les conseillers élus sont MM. Roussel, Thomas Beaulieu et Langlois.

SAINT-JOSEPH DE LEPAGE (Rimouski)

M. Slyvio Gagnon est sorti vainqueur de la lutte municipale qui s'est terminée hier.

SAINT-ULRIC DE MATANE (Paroisse)

M. Jules Bérubé a été élu maire de la paroisse de Saint-Ulric de Matane pour un huitième terme. Il l'a emporté par une majorité de quatre voix sur son adversaire, M. Edmond Massé.

ST-JOSEPH DE LA RIVE (Charlevoix)

St-Joseph de la Rive a réélu par acclamation, mercredi, M. Rodolphe Tremblay, marchand, maire sortant de charge. Il sera assisté de trois nouveux conseillers qui sont MM. Alfred Coulombe, Joseph Tremblay et le capitaine Ialada Desgagné, tous élus par acclamation.

PADOUE (Rimouski)

M. Alphonse Jean a été élu maire de cette municipalité.

ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN (Village des Deux-Rivières)

Un correspondant nous informe que l'administration sortant de charge dans le village des Deux-Rivières a été balayée dans l'élection d'hier. M. J.-H.-A. Germain a été élu maire l'emportant sur M. Gustave Trudel.

Les conseillers élus sont : MM. Napoléon Lefebvre, Napoléon Massicotte et Gustave Roberge. Les trois autres candidats qui briguaient les suffrages au poste de conseillers étaient : MM. Treffié Boucher, Xavier Germain et Aloys Trudel.

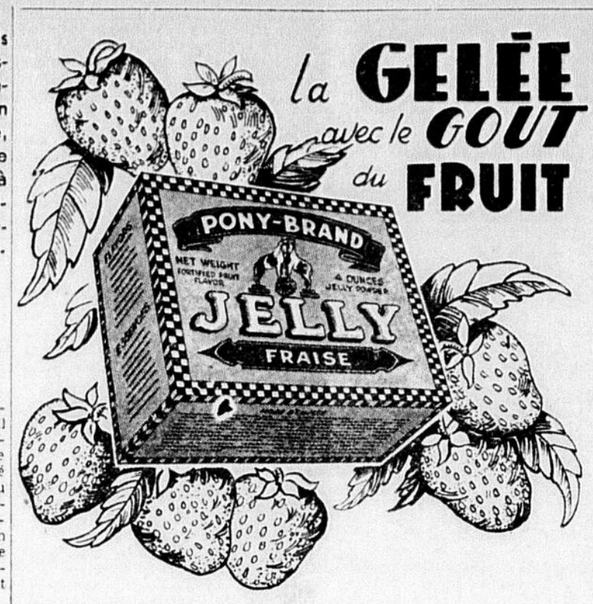

la GELÉE avec le GOUT du FRUIT

Limoilou aura son terrain de jeux

M. l'abbé Arthur Ferland, directeur de l'oeuvre des terrains de Jeux de Québec, dit que le quartier Limoilou peut compter qu'on ne l'oubliera pas.

UNE NECESSITE

"Malgré toutes les difficultés qui se présentent, le quartier Limoilou possédera, l'été prochain, le terrain de jeux qu'il réclame depuis si longtemps". C'est ce que nous déclarait, hier après-midi, M. l'abbé Arthur Ferland, directeur de l'Oeuvre des terrains de Jeux de Québec. "Il est de toute nécessité", ajoutait M. l'abbé Ferland, "que les enfants aient leur terrain d'amusements. Le Parc Victoria ne peut plus suffire. Il faut penser que la présence moyenne pour chaque jour des vacances, l'été dernier, a été de 5,400. Quoi qu'il en coûte, les citoyens de Limoilou peuvent compter que leurs enfants auront leur terrain et leurs jeux, l'été prochain".

Le terrain de jeux de Limoilou, que la ville a acheté, il y a quelques années, est situé entre la 14e et la 18e avenue. Les travaux de nivellement ont été exécutés l'an dernier. Les plans, que possèdent M. l'abbé Ferland, ont été préparés par M. E. Hamel et M. Boulay, du bureau des ingénieurs de la cité. Tout comme les terrains de jeux du Parc Victoria, ceux de Limoilou seront dotés des jeux mécaniques les plus modernes et de toutes les constructions nécessaires au bien-être des enfants. Les employés de l'Anglo-Canadian Pulp ont bien voulu donner au directeur de l'Oeuvre une quantité de jeux mécaniques qui serviront aux petits garçons et petites filles de Limoilou. M. l'abbé Ferland lui-même est à faire construire plusieurs autres jeux ou instruments. Tout sera prêt pour le commencement de juin ou le début des vacances alors qu'aura lieu l'ouverture officielle du terrain.

Sous l'administration de M. A.-C. Picard, le Club Kiwanis avait bien voulu voter la somme de $3,000. pour la construction d'un bain. Ce montant est actuellement en banque. Aussitôt que le directeur de l'oeuvre verra les possibilités de construire cette baignoire, dont le coût approximatif est de $10,000, il poussera activement les travaux. Il faudra aussi, le printemps prochain, voir à la construction d'abris, de bureaux, de vespasiennes, d'une infirmerie et d'un bain de pieds. Tout généreux bienfaiteur sera toujours le bienvenu.

M. l'abbé Ferland nous a aussi déclaré qu'il comptait sur les pouvoirs publics pour la réalisation de son désir de doter notre ville des terrains de jeux les plus modernes et assurer aux enfants le bien-être et les amusements qu'il ne peuvent trouver ailleurs.

QUEBEC DANS LE GALA DRAMATIQUE

L'organisation du gala dramatique qui doit se tenir à Ottawa en avril avance rapidement. — Un concours éliminatoire.

COMITE A L'OEUVRE

L'organisation du gala dramatique qui doit se tenir à Ottawa, au mois d'avril prochain, sous les auspices du Gouverneur-Général, se poursuit activement.

Comme on le sait, il s'agit d'un concours national pour toutes les associations dramatiques composées d'amateurs. Ce Festival du drame, ainsi qu'on l'a appelé, sera précédé d'un concours éliminatoire régional grâce auquel chaque province sera représentée par ses associations les plus brillantes. Pour les fins de ce concours éliminatoire, la province de Québec a été divisée en deux districts, celui de Montréal et celui de Québec, ce dernier comprenant tout le district à l'est de Montréal

Un comité exécutif s'est constitué pour la région de Québec, sous la direction de l'honorable M. Cyrille Delâge, membre du Comité National du Gala dramatique. Ce comité se compose du docteur W.-P. Percival, du colonel G.-E. Marquis, du major Ernest Légaré, et de MM. A. Gauvin, R.-A. Benoit, Germain Beaulieu, Aimé Plamondon et Joseph Dussault. L'honorable M. Delâge est membre de ce comité ex-officio.

(Suite à la page 15)

DE ST-LAURENT A QUEBEC EN CANOT

M. Edouard Bouffard, pilote, et M. Gosselin ont atteint Québec hier dans une embarcation de treize pieds de longueur.

BEL EXPLOIT

Effectuer la randonnée St-Laurent, I.-O.,-Québec et retour à bord d'une embarcation de treize pieds munie d'un léger moteur portatif est un exploit peu ordinaire pour cette époque-ci de l'année. Cette navigation d'hiver a toutefois été conduite avec succès, hier, par M. Edouard Bouffard, pilote, qui demeure à St-Laurent, et un de ses amis du même endroit, M. Gosselin. Partis du quai de St-Laurent à 8 heures 30 hier matin, les deux hardis marins descendaient près de l'Edifice des Pilotes une heure plus tard, après avoir navigué sans encombre au milieu des immenses champs de glace qui remontaient alors le fleuve. En quittant l'île, MM. Bouffard et Gosselin se dirigèrent droit vers la Pointe de Lévis, et là pénétrèrent dans un champ de glace fine qui retarda quelque peu leur marche. La proue de l'embarcation tint bon cependant malgré les chocs répétés des pièces de glace. Longeant la côte sud, les canotiers s'engagèrent ensuite dans le sillage d'un des traversiers et atteignirent la rive nord rapidement. Partis à 2 heures 30 de Québec, MM. Bouffard et Gosselin se proposaient d'atteindre le quai de St-Laurent un peu plus de quarante-cinq minutes plus tard. L'an dernier, vers la même date, le pilote Bouffard avait tenté cette expérience, mais, rendu à la pointe de Lévis, les glaces le forcèrent à suspendre sa marche en avant. Le brise-glace "Saurel", dépêché sur les lieux par des personnes qui, de la rive, croyaient les canotiers en grand danger, prit à son bord un passager que M. Bouffard venait conduire à Québec, et seul, ce dernier retourna sans encombre jusqu'à l'île.

L'OR ET SON ROLE DANS L'ECONOMIE

M. J.-E. Grégoire traite ce sujet hier midi devant les ingénieurs.

LUNCH AU CHATEAU

L'or nous rend des services mais il faut le considérer à sa valeur.

LA DEPRESSION

Devant les membres de l'Engineering Institute of Canada, M. J.-E. Grégoire, C. R., professeur d'économie politique à l'Université Laval, a traité hier midi un sujet fort intéressant: l'or et son rôle économique. C'était le premier déjeuner qui réunissait les membres de l'Institut cette année et le président, M. Hector Cimon, en profita pour offrir ses voeux à toutes les personnes présentes. M. Cimon présenta aussi en termes très élogieux M. Grégoire qui devait traiter un sujet fort intéressant. "Précieux entre tous les métaux, recherché et convoité pour des raisons particulières, l'or peut aussi être considéré au point de vue économique et c'est un point de vue intéressant, surtout à l'époque que nous traversons", commença le conférencier. "L'or ou son équivalent apparut à plusieurs comme le seul refuge pour les débris de ce qu'ils avaient possédé et ce fut la course, la ruée vers l'or ou ce qu'il représente. Chacun voulut convertir ses valeurs en or mais la quantité existante était insuffisante pour satisfaire à la demande: la conséquence fut que la valeur de l'or monta, mais fatalement la valeur des autres marchandises ou titres baissa dans la même proportion. C'était la crise monétaire qui venait s'ajouter à la crise économique et l'aggraver. C'était la répétition en sens inverse de ce qui se passa au cours des années 1928 et 1929. A cette époque tous faisaient confiance au "papier" sous la forme de valeurs mobilières, d'autant plus remplies de promesses que dénuées de valeur. En résumé: au cours de 1928-29, ce fut une course au "papier". En conséquence la valeur de celui-ci monta et la valeur de l'or baissa. Depuis octobre 1929, c'est le phénomène contraire qui se produit. Le public abandonne le "papier" et autres valeurs qui baissent pour l'or qui monte. L'or devenu rare et dispendieux est tenu responsable de tout ce mal C'est ce qui explique qu'en certains milieux on fait à l'heure actuelle le procès de l'or et de l'étalon-or. L'or, depuis des siècles, rend de précieux services à l'humanité et il nous continuera son indispensable et généreux concours à la condition que l'homme revienne à la saine raison et le considère non pas comme un dieu, devant lequel il doit s'agenouiller, qui est le suprême bien ou la seule et unique richesse, mais plutôt le prenne et l'estime pour ce qu'il est, un métal donc une marchandise comme toutes les autres bien que la plus apte, premièrement, à servir de commune mesure aux autres valeurs; deuxièmement à servir de marchandise intermédiaire dans les échanges ou de moyens de paiements; troisièmement, à servir de base aux réserves qui garantissent la monnaie fiduciaire et supportent le commerce international.

A la table d'honneur auprès du président Cimon avaient pris place: MM. A.-R. Décary, ingénieur-en-chef du ministère des Travaux Publics à Québec; A.-B. Normandin, ingénieur de la Commission des Eaux Courantes; J.-B. Duchastel, de Montrouge; J.-G. Sabourin et L. Beaudry.

PLAINTE CONTRE UN MARCHAND

Un marchand de tabac est accusé d'avoir vendu de la mauvaise littérature et comparaîtra mercredi en Cour.

AUTRE PROCES

Une plainte vient d'être portée, en Cour des Sessions, contre un marchand de tabac que l'on accuse d'avoir vendu de la mauvaise littérature. Cette plainte pourrait bien être suivie de plusieurs autres. Comme l'a déclaré l'hon. premier ministre, la police fait actuellement une enquête pour dénicher tous ceux qui font ce commerce. Le prévenu comparaîtra mercredi.

Le prévenu arrêté par la police municipale, dimanche, en rapport avec un incendie qui se déclarait le soir des Rois dans une maison de la rue St-Vallier, a comparu devant M. le juge Fortier hier midi pour répondre à une double accusation: vol et incendiat. L'accusé a plaidé non coupable et son enquête préliminaire a été fixée au 20 courant.

AU CLUB AUTOMOBILE

Les directeurs du Club Automobile se réuniront en assemblée jeudi soir à huit heures.

MAGIQUE !

Une table de bridge qui mêle les cartes et les distribue — automatiquement.

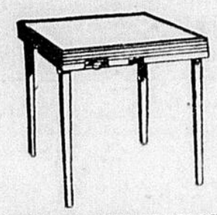

TABLE DE BRIDGE ELECTRIQUE HAMMOND

Beaucoup pour votre argent
Conditions faciles

N'est-ce pas incroyable! Vous n'avez qu'à mettre un jeu de 52 cartes dans un petit tiroir, et 13 cartes sont promptement distribuées dans chacune des quatre jolies petites pochettes qui se trouvent devant les joueurs. Il y a plus de plaisir à jouer au bridge quand on se sert, pour cela, d'une table de bridge électrique Hammond. Fabriquées et garanties par Consolidated Industries, fabricants des radios De Forest Crosley électriques, des accessoires électriques De Forest, des refrigérateurs électriques Norge, des horloges électriques Norge et des horloges électriques Hammond. **Voyez-en une démonstration demain.**

320 St-Joseph Québec — Robitaille Ltée — 49 Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Statistiques du Revenu National

41,177 passagers sont descendus à Québec de 181 paquebots au cours de la dernière saison de navigation. — 36,064 articles de bagage examinés.

INTERESSANT RAPPORT

Les plus récentes statistiques du Département du Revenu National à Québec indiquent que 41,177 passagers sont débarqués à Québec au cours de la dernière saison de navigation. Ces chiffres sont absolument officiels. Les passagers en question avaient pris passage sur cent quatre-vingt-un vaisseaux venus de la mer et qui se rapportèrent à notre port Le nombre de ces navires peut se répartir comme suit: 16 vapeurs Empress faisant de Québec leur terminus, 102 autres vaisseaux de la Grande-Bretagne et d'autres pays européens, 17 paquebots en croisière, 33 vaisseaux de Terre-Neuve et 13 des Indes Occidentales anglaises. Les douaniers, comme on pourra le constater par les statistiques suivantes, n'ont pas eu la tâche facile au cours des huit derniers mois. En effet on a calculé que 36,664 articles de bagages avaient été descendus à Québec. Les agents ont procédé à un minutieux examen de 29,015 d'entre eux tandis que les autres 7,649 pièces étaient dirigées immédiatement vers les entrepôts. Les douaniers qui s'embarquèrent sur les paquebots Empress à la Pointe-au-Père durent faire l'examen de 9,328 pièces de bagages en seize voyages, percevant une somme de $5,770. Quant aux droits et taxes perçus sur les bagages des passagers descendus au quai, ils s'élèvent à $1,024 et 3,687 manifestes ont été émis.

Les statistiques des derniers huit mois indiquent aussi que dix-huit saisies ont été faites durant ce laps de temps, comprenant des marchandises estimées à $12,925.

JUGEMENTS A LA COUR SUPERIEURE

$1 de dommages et $1 de frais dans un procès pour diffamation. — Deux autres décisions sont aussi rendues.

RECLAMATIONS

Plusieurs jugements ont été rendus hier en Cour Supérieure. Le premier, dans la cause de M. Louis-Joseph Marquis, de Giffard, contre M. J.-A. Auclair, du même endroit. Le demandeur réclamait $5,000. de dommages parce que le 10 mai dernier, lors d'une réunion de citoyens en vue de fonder une ligue, le défendeur l'aurait insulté. Après avoir analysé toute la preuve, qui était très longue, l'hon. juge Adolphe Stein déclare, dans ses considérants:

"Considérant que la preuve incombait au demandeur,

"Considérant que cette preuve est peu précise:

"Considérant qu'il est évident que tous deux se sont dit des choses désagréables et regrettables;

Considérant que l'excellente réputation du demandeur en est demeurée indemne;

"Considérant que le demandeur s'est fait justice à lui-même en ripostant au demandeur;

"Considérant qu'il suffit de maintenir l'action pour le principe.

"La Cour condamne le défendeur à $1 de dommages et à $1 de frais".

L'hon. juge Stein a aussi rendu jugement dans une cause de Dame Corinne Langlois) Mme Gaston Lacasse) contre M. Adjutor Brulotte. La demanderesse réclamait le paiement d'une somme de $440 qu'elle avait prêtée au demandeur le 17 janvier 1931. Le défendeur prétendait que Dame Lacasse lui avait prêté cet argent autant au nom de son mari qu'au sien; or, il prétend de plus que le mari lui doit actuellement de l'argent. Ces prétentions ont été rejetées et l'action est maintenue pour le plein montant avec frais et dépens.

L'hon. juge Emile Gelly a rendu jugement dans une cause de MM. Armand et Antoine Auger, marchands de bois, contre M. Ulysse Ste-Marie. Les demandeurs réclamaient $427 pour bois vendu. L'action est maintenue pour le plein montant avec frais et dépens.

PIQUANT PROCES A LA COUR DES SESSIONS

Joseph Dupuis est accusé d'avoir tenté de frauder la Commission des accidents du travail. — Les témoignages.

EN DELIBERE

M. le juge Arthur Fitzpatrick a entendu deux causes, hier, en Cour des Sessions de la Paix.

La première est celle de Joseph Dupuis, que l'on accuse d'avoir tenté de frauder la Commission des accidents du travail. Dupuis est un bûcheron. L'automne dernier, il fit une réclamation, soumettant qu'il s'était coupé la première phalange de l'index de la main gauche. Mais la Couronne prétend qu'il s'était blessé lui-même pour retirer une indemnité et se reposer quelques semaines. Trois compagnons de travail de l'accusé ont été entendus à cette fin hier. Ils ont raconté que Dupuis leur avait dit, quelques jours auparavant, qu'il avait l'intention de se couper ainsi un doigt. Un autre jura que l'accusé lui avait demandé de l'accompagner en revenant au camp, de crainte d'un évanouissement. Entendu comme témoin, Dupuis expliqua ses déclarations en disant qu'un jour ils étaient une dizaine et, qu'en farce, l'un d'eux avait dit qu'il avait l'intention de se couper le cou, un autre de se couper un bras, etc.

—"Moi", dit-il, "j'ai dit en farce que j'allais me couper un doigt.

"—Vous êtes le seul qui avez tenu votre promesse?" demanda M. Bienvenue.

—"C'est un malheur tout simplement", répondit le prévenu.

L'autre cause est celle d'un commerçant d'avoir fraudé ses créanciers. On prétend que cet accusé achetait du bois à crédit et le revendait ensuite au comptant, à vil prix, pour se faire de l'argent.

Ces deux causes ont été prises en délibéré. M. Valmore Bienvenue, C. R., occupait pour la Couronne.

RESULTAT D'UN TOURNOI DE BRIDGE

Jeudi dernier a eu lieu à l'Hôtel Victoria le premier d'une série de tournoi de Bridge-équipe sous les auspices du Club de Bridge de Québec. La direction du tournoi avait été confiée à M. Jos. LaVergne, le président du comité des cartes.

Les gagnants Nord-Sud furent M. L.-O. Pagé, inspecteur régional de la Commission Scolaire, et M. Alph. Auger, garagiste.

Les gagnants pour le côté Est-Ouest furent madame Herbert Lancaster et Mlle Sewell.

Points de match

Nord-Sud

MM. Auger et Pagé	110
M. et Mme J.-E. Roy	100
Mme Jos. Byrne et Dr Lacasse	99
Mme Jos. LaVergne et Dr R. Côté	92 1-2

Est-Ouest

Mme H. Lancaster et Mlle Sewell	110 1-2
Mme F. Gosselin et Mme Bergeron	97 1-2
MM. Paul Larocque et J.-A. Marier	91
Equipe No 9	91

Le maximum possible de points de match était de 156.

Cette série de tournois se poursuivra dorénavant tous les mercredis soir à 8 hrs.

LA VENTE DE MUSIQUE CHEZ GAUVIN & COURCHESNE

Se continuera cette semaine encore.

A la demande de plusieurs maisons enseignantes, professeurs de musique et élèves qui n'ont pas encore pu profiter de la vente de musique à 50 pour cent d'escompte, la maison Gauvin & Courchesne a décidé de continuer cette vente sans précédent toute cette semaine.

Jamais la musique des plus grandes éditions du monde ne s'est vendue à Québec à pareille réduction. Tous ceux qui n'en ont pas encore profité feront bien de se rendre cette semaine chez Gauvin & Courchesne.

A LA BAIE ST-PAUL

M. F.-X. Gariépy est élu maire de cette municipalité.

Monsieur F.-X. Gariépy, marchand et industriel, a été élu, hier, maire de Baie St-Paul, par une forte majorité sur son adversaire, M. Emile Boivin.

C'est sur les instances réitérées de ses nombreux amis que M. Gariépy a accepté de briguer les suffrages et sa victoire ne surprendra personne.

Propriétaire et administrateur de la firme P.-N. Gariépy Enrg., le nouveau maire de Baie St-Paul est bien connu dans le comté de Charlevoix comme à Québec. C'est un homme d'affaires averti et expérimenté qui saura bien remplir le mandat que ses concitoyens lui ont confié. Il succède au docteur Euloge Tremblay, qui fut maire de Baie St-Paul pendant douze ans.

Les conseillers élus à cette élection sont MM. Ludger Larouche, Jos. Girard et Arthur Simard.

A L'ACADEMIE

A l'occasion des Quarante-Heures à l'Académie Commerciale, il y aura la prière du soir à 7 heures 30 aujourd'hui et demain.

La nef de la chapelle sera réservée pour les parents et les amis des élèves actuels et des anciens élèves.